Amour et mariage

Pierre-Joseph Proudhon

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

OEUVRES COMPLÈTES DE P.-J. PROUDDON

32 VOLUMES En format grand in-i8 jésris.

CEUVRKS ANCIENNES. - Tome I. Qii'fist-ce que la propriété? {•f Mémoire. RKcht^rches sur le principe du droîl cl du goa-▼eriiemfnl. — 2» Mémoire. Letlre à M. Blauqui sur la -h-o-

Tome II. l® AverMssemenl aux propriétaires; 2® Plaidoyer de lanlenr devant la cour d'assises de Hesancoii : 3' Ol»^l>ralioa du diinanctie; 4» D^* la conci.rreur»* entre les chemins di* fer el les voies ^a\igablp^ ; 5" Le Miserere. 3 30

ToMB III De la creanon de l'ordre dans l'humanité, uu princip t d'organisation politique. 3 50

Tomes IV et V. S\sièrae des Contradictions économiques ou philosophie de la misère. 7 p

Tome VI. Solution du problème social. Organisation du crédit et de la circuit lion. Banque d'échange. Banque du peuple. 3 SC

Tome Vil. La Kévolulion sociale. — Le droit au traTail et le droit de prapriete. — L'impôt sur le revenu 3 30

Tomb VIII. Du Principe fédératif. -- Si les traités de 1815 ont cessé d'exister. 3 59

Tomb IX. Les Confessions d'un réTolutionnaire, pour servir i rhislpire de la Révolution de Février. 3 31^

Tomb X. Idée générale de la révolution au xit« slAcle. (Choix d'études sur la pratique révolutionnaire et iovlustrielle.) 3 50

Tome XV. Théorie de l'impôt

Tome XVI. h Majorais littéraires; 2» Fédération et Unité en Ita^ lie; 3<> Nouvelles Observations sur l'Unité iulienne; 4" Les DémoiTates assermentés. 3 50

Tomes XVII. XVIII,X1X. Brochures et articles de Journaux, lettres, etc., depuis février 18i8 jusqu'à 1853 (réunis pour la première fois). — Articles du Heprésentant du Peuple, du reuple^ de la Voix du Peuple, du Peuple de 1850. 10 50

Tome XX. .Philosophie du progrès. — La Justice poursuivie par l'Eglise. 3 50

ToMKs XXI à XXYI. De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise (avec l^s deux piemiers volumes inédits) Si m

CCUVRES POSTHUMES. - Théorie de la propriété, suivie

o'un plan d'Exposition universelle. 1 vol..... S SO

De la capacité politique des classes ouvrières. 1 vol. . •• 3 SO

France et Rhin. 1 vul 2 50

r. '. ! i i mouvement constitutionnel. 1 vol 8 50

I^ 'a. e annotée. — Les c.vangiies. i Toi 4 s

--« Les Apôtrei. i vol ••• 5 •

AVIS DES ÉDITEURS

Le volume de P.-J. Proudhon que nous publions SDUs le titre : Afnour et Mariage, n'est point une œu" vre posthume.

Elle a déjà vu le jour dans l'ouvrage en 6 volumes, intitulé : Essais d'une philosophie populaire (1), mais elle forme un tout bien complet, bien séparé et qu'on peut en détacher sans inconvénient.

La publication récente du manuscrit de Proudhon sur la Pomocratie ou les Femmes dans les temps madernes{l) a éveillé chez beaucoup de lecteurs le désir de voir à quoi se rattachaient ces notes inédites, retrouvées dans les papiers de Proudhon.

La Pomocratie n'est, en effet, qu'une annexe des chapitres consacrés, dans la Phib^ophie populaire, à la question de YAm^our et du Mariage. Ces chapitres avaient éveillé de vives controverses.

Proudt^çiii^iEtbordait une désolations les plus difficiles et les plus délicates qui s'offrent aux médiiations des penseurs.

(i) En vente chez A. Lacroix et O.

Les femmes, prises par lui à partie avec tant de vigueur, combattirent ses conclusions et discutèrent tout son système.

Plusieurs livres virent le jour en réponse aux doctrines de Pnnidhon, C'est la lecture de ces réponses qui décida Proudhon à reprendre la plume sur ce même sujet, pour expliquer ses pensées et réfuter les arguments employés contre lui.

De là naquît ce volume : la Pomocraiie^ que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever et qu'on a retronv^ «^'ans ses man;iscrîts, tel que nous l'avons pMbl' ^ on r.^ccompa.G:nant d'une série de pensées d<'ta.ch^'Os, de rotes jetf^es par Proudhon, comme r^lr'rr ruts ronveaux et futurs de Fon travail.

^Tnîs p^ur bien comprendre la Porriocrade^ il faut avoir ^i Awonr et wariaffp, qui expose toute la théorie de Proudhon sur la femme. C'est dans ce but, et pour répondre à un grand nombre de demandes, qn^ nous nous sommes décidés à présenter isolément au pnhl^'c cette élude ancienne de Proudhon, détachée d'une œuvre géntVale.

Les Éditeurs.

Avril 1876.

CHAPITRE PREMIER

FrablèflN eoapltM da aartait i aiul|M pcéiNmttirt»

m. — - Le problème du mariage est n vaste, ai oempliqaé, ai acaJbreux ; il a donné matière i tant d'élnett*

lirres, et d^en résumer la substance en une suite de que»» tions sur lesquelles il sera aisé de concentrer le débat et de préparer un jugement.

1. L'espèce humaine, comme toutes les races TiTantee, se conserve par la génération, La physiologie donne um première raison de cette loi. Des qu'il a vu le jour, Tindi» Tidu commence à s'user et à vieillir; la nourriture et le repos ne le réparent pas en-

tièrement ; il se détériore par la vie même, et demande bientdt à être remplacé. Ce rem* placement a lieu par la génération : voilà ce qu'un pre* mier regard jeté sur le mouvement des existences croit découvrir.

Mais cette raison, toute de physiologie, est-elle la seule? Je dis plus, est-elle la principale I En dehors de l'évolution vitale, il y a la société, but suprême de la création. Je demande donc si le renouvellement des sujets par la généra* tion est tout simplement une condition imposée à l'humanité par la dissolution inévitable de l'organisme, ce qui subordonnerait le règne de l'esprit au règne de la matière et répugne à nos idées de liberté et de progrès, ou si ce n« serait pas plutôt que . la société ayant elle-même besoin ,

Sour son propre oeveloppement, ne se rajeunir sans cesse ans ses membres, comme l'animal se renouvelle par l'alimentation, la génération est ainsi plus (|u'une néeessité die l'organisme, elle est de constitution sociale?

Et comme , ^ans le tourbillon de cet univers , le pria'» dpe, le moyen et la fin de toute chose sont identiques . la question reviendrait en dernière analyse à demander si

lit inorti ^ue norn Tojrons planer «nr içti^ vie^ h'a p^

g AMOUR m UiMM€

«De>iiiême, comme Ift ginfration, sa raison dans la félicite de rhomme, de tous les êtres le seul qui connaisse la mort et qui puisse, selon les circonstances, se réjouir ou s'affliger de mourir?

Si cette hypothèse se trouyaitTraie, on entrevoit de suite la haute importance du mariage , qu'on pourrait définir une initi-

tuiion âlavUetà lamort.

2. La nature a fait Thomme bi-sexuel, nuueiUnm et fe^ lÊubiam enaoU eos; c'est à dire que pour la fonction génératrice il faut le concours de deux personnes de sexe d^érent. Pourquoi la nature nVt-eUe pas plutôt fait rhomme hermaphrodite? Pourquoi cette division de l'appareil générateur entre deux indivir^ s complémentaires run de l'autre, le mâU et la /em^fo: Est-ce encore une nécessité que la physiolo^e impose à la société, ou une condition que la société impose à la physiologie? Plus simplement: la distinction des sexes a-t-elle sa raison tout à la fois dans la société et dans l'organisme? Quelle est cette raison ? Dans la série animale, certaines espèces inférieures réunissent les deux sexes ; à mesure qu on s'élève sur l'échelle, la division devient de plus en plus tranchée. La théorie du mariage et du rôle de la femme dans la société |>ourra seule nous dire ce que nous devons penser de cette finalité de la nature, ou de cette fatalitéi de la civilisation.

8. Le concours des sexes en vue de la génération a lieu sous Finfluence d'un sentiment particulier, qui est Vamour. C'est cet attrait puissant qui, dans toutes les espèces oik les sexes sont séparés, pousse le mâle et la femelle à s'unir et à transmettre leur vie dans un orgasme mortel. De là ce mot fti connu, si profond : Z^amour eit flus/bri que la mort; ce (^ui signifie que l'être qui a goûté iWour n'a plus rien a redouter de la mort, parce que l'amour est la mort même, la mort en joie, euthaiuuia.

Ici commence à se révéler le secret de la mort , du même coup se fait pressentir la dignité du mariage, qui la rend si douce. Mais nous i^e sayôns pas pour cela comment, au. point de vue de l'ordre moral, la mort est uiie condition de frgipÉe et de félicité :

sons ce rapport, ce que nous en mfdm 4it dand me autre étude attend un complément.

l^es iSP^nlf jgr^t 4e cette inclination irrésistible des

deux sexes à reproduire leur yie en la sacrifiant, FAmour, le premier né et le plus puissant de leurs dieux. Cest TAmour qui débrouille le chaos et qui anime la nature... Le Christ, rédempteur, donnant sa vie pour le salut des hommes, est encore^ à un autre point de vue, un symbole de la génération universelle ; et ce n^est pas sans raison que Dupuis, Origine des cultes^ a tu dans la légende du Christ une reproduction de celle d'Adonis.

L'amour est doncrapogée et la consommation de la yie, l*acte suprême de Têtre organisé ; à tous ces titres on peut le définir : la nuitière du mariaçe. Mais si le rôle de Tamour dans la génération est très apparent, on ne voit pas à quelle fin il est donné dans la société, dont le pnncipe

Jropre est la Justice. Car nous n'admettons pas que rien e ce qui intéresse Findividu soit sans rapport avec Tordre Bodal : plus que le philosophe, la société à le droit de dire : Jffamo iwm, kunutni nthU à me alienum futo. Encore une question sur laquelle il faut que la théorie s'expliejue.

Ici nous quittons les faits généraux de TanimaUté pour entrer dans la catégorie des faits exclusivement humains.

IV. — 4. L'amour, dont nous venons de parler, a sa hase dans l'organisme.

Stos les espèces inférieures, il ne paraît pas, malgré toutes les démonstrations amoureuses des couples, ^ue le ravissement ffénétique soit mêlé d'aucun attrait supérieur à la sexualité même. L'amour est wr chez les betes, si je puis ainsi m'exprimer ; je veux dire qu'il est purement physiologique, dégagé de tout sentiment moral ou intellectuel.

Chez l'homme, intelligent et libre, les choses ne se

Eassent pas de même. Nous savons, par la théorie de la berté, que lliomme tend à s'affranchir de tout fatalisme, notamment du fatalisme organique, auquel sa dignité ré-

Jiugne, et que cette tendance est proportionnelle au déveoppement de sa raison. Cette répugnance de Tesprit pour la chair se manifeste ici d'une manière non équivoque et déjà fort sensible, d'abord dans la pudeur^ c'est a dire dûs la honte que la servitude de la chair fait éprouver à Teiprit ; puis &ns la ckoeteU ou l'abstention volontaire, à

40 kMOm KT MAWfAfiR

lAqudle S6 mêle une toluptj inttnMi résultat de Ut honte évitée et de la liberté satisfaite.

Le progrès de la liberté et de la dignité humaine étant donc en sens contraire des fins de la génératioUi U j aurait lieu de craindre que Thomme, par rexcellence même de sa nature, ne perdit tout à fait le soin de sa génération, 8*il n*était rappelé à Tamour par une puissance tout ani« . mique. la teauté. c'est à dire lldéal. dont la possession lui promet une félicité supérieure à celle de la chasteté même.

L'idéalisme se joint ainsi au prurit des senS| de plus eu plus exaltés par la contemplation esthétique, pour solliciter a la génération Phomme et la femmOi et laire de ce couple le plus amoureux de Tunivers.

rar Tidéali Thomme conserye sa dignité en amour ; il

première distinction des sexes. La faculté que Thonime possède

) idole. Puis générations il fallait une division sexuelle ; en deux mots, à Vi 9îro, il fallait la^/emme.

Ici nous tombons dans une autre difficulté.

5. En triomphant des répugnances de l'esprit par la beautéi nous sommes exposés aux séductions de l'idéalisme, plus terribles cent fois que celles de la chair. La conservation de l'espèce et la félicité des sexes se trouve-^ raient de nouveau et plus tristement compromises « s'il n'intervenait un troisième élémenti dont cette étude et la suivante auront surtout pour objet de déterminer le rôle : cet élément est]a Justice.

Déj[à nous avons vu, par la théorie du progrès et dé l'origine du péché, comment l'idéal tend à se^ corrompre, entrcdnant dans sa ruine la liberté et la société, s'il n est incessamment soutenu, relevé, purifié, assaini, par le condiment du droit.

Il faut à l'amour, même idéalisé, comme à la propriété et au pouvoir, comme aux idées et à la philosophisi uno loi d'équilibre, sans laquelle il dégénère fatalement en dé^

AMotJR si HARIAGV H

bi^udie, et, an lieu dd perpétuer la via sociale^, conduit la èitîllQatloBi à ta perte.

QuaUe eera eette neuTelle applioatton it la JustiMi qui taenète llioinme et la femme ae la h9ure9

4ea

wprême, et que la soeiété e^est Justicei il est érident que la justice n'intervient pas seulement dans le mariage eemme réaetioii à Tidéai, elle doit apparaître eomme raison dernière, eomme le but pour lequel le mariage a été (réordonné et préru. La question deyient dono edle-ei ; A quoi eert, pour la production, la mrantie et le progrès delà Justice, nnstitufion conjugale ?lSn un mot, qu^est-ce que le MAUiaB?

V. — 6t Le sentiment, plus on moins Tague, d^une mo* difieation à donner à Pamour en tuc de lauustiûe existe ebes tons les bonunes. Il n|)r a pas dans Tâme bumaine de ftu^ulté, dMnstinct, d*affection, sans excepter Tamour, qui ait donné lieu à un plus grand nombre de manifestations. Les montra matrimoniales embrassent toute la partie de la législation relatire à l'état civil, au domicile, à la puis<* sance paternelle, au droit des femmes, à bi tutelle, k rémandpation, au divorce, aux successions et testaments : c*est la partie la plus considérable du droit dvil. En j re-

i gardant déplus près, on n*est pas même loin de penser que, e mariage supprime, le respect de Tbomme et du citoyen perdant sensiblement de son intensité, le système social n^est plus, et telle avait été la conclusion de Platon, qu^ine affaire de police et de discipline, où la Justice se réduit à peu près à téro.

A peine nommés , le mariage et la JmttU nous apparaissent donc comme le foyer de la Justice, la radicule de la société, et, s*il m*appeJtient de le dire, la Traie reUfion du genre bumain,

ïk religion, chercbée aree tant d*ardeur et peudant une si longue suite de siècles, se trouvant dans le mariage 1^ llieure juste où lliuinanité partout ailleurs la répudie : quelle oéçouTertel

If AMOCR ET 1UIIU6K

Les motift sur lesquels s^appuie cette conjecture sont :

Les solennités au mariage, oa les noees^ institaées

par tonte la terre^ dans un but apparent de rejouissance

et comme une excitation au plaisir, mais dont robjet réel

est de conférer aux époux je ne sais quelle dignité juri-

dique et religieuse, f*i»m humant et imni eommunieaiio^ et dans le8jq[uelles les uunilles des coigoints et la société tout entière interviennent ;

8. Les prérogatives assurées à Véjmse^ et les devoirs, parfois d'une riçieur excessive, qui lui sont imposés : devoirs et prérogatives dont la si^^nincation constante, malgré toute la diversité et Tarbitraire des formules, est que la femme , nonobstant Finfériorité relative de son sexe , est déclarée membre du corps social ;

9. La distinction de$ personnes ^ des conditions et des races, dans le choix des époux et épouses et dans la formation des couples coxyugaux ;

10. Enfin, le principe de nnonogamie indissoluble qui se dégage de plus en plus , à mesure que la civilisation se développe, et se pose comme condition saeramentélU du mariage.

Or, à moins que nos axiomes ne soient faux et nos définitions erronées , il faut admettre à priori oue toutes ces institutions, dont le rit varie à Tinfini, sont les/orm^f par lesquelles Thomme et la société tendent spontanément à constater le rapport secret de la génération et de Tamour avec la Justice. La tâche du philosophe se réduit donc à pénétrer le sens de ces manifestations , à en déduire les motifs cachés et à en formuler la théorie.

Je passe sur les cérémonies nuptiales, ainsi que sur la condition civile et domestique que la législation des différents peuples a faite aux femmes. Cette recherche, de pure érudition, n'ajouterait rien à ce que je viens d'en dire, et qui en traduit l'idée générale.

Quelques mots seulement sur les deux dernières questions, les plus graves de toutes, de la distinction des personnes relativement à l'union des sexes , et de la monogamie indissoluble.

VL — De temps immémorial , antérieurement à tout

sonTenir historique, il s^est opéré spontanémenti en yae da Famonr et du mariage, un premier triage :

Du père à la fillo, du fils à la mère, au frère à la sœur. Tumon est interdite ; Tamour répugne : il est regarde comme monstrueux. Pourquoi cette exclusion?

Dans les sociétés plus avancées, la distinction est allée beaucoup plus loin : elle embrasse des classes entières, des nations et des races. Partout le mariage a été défendu de noble à plébéien, d^homme libre à esclaye, et la mésalliance notée d'infamie. La loi de Moïse interdit aux Israélites de prendre des épouses parmi les races réprouvées de Chanaan. Plus puissant que la loi de Moïse, rorgueil du sang et de la couleur empêche de nos jours le croisement, par le mariage, entre les blancs et les noirs. Â peine si les mulâtres, blanchis par plusieurs générations, osent

Î prétendre. Sans doute une pareille réprobation est exoritante; mais elle a sa cause, elle repose sur un motif plus ou moins compris, plus ou moins judicieusement appliqué : quel est ce motif?

On a dit , en ce qui touche les degrés de parenté , que la conservation de Tespèce et la paix de la société j étaient également intéressées ; que le croisement des familles est un principe d'ordre autant qu'une loi d'hygiène.

J admets ces considérations d'utilité publique et sanitaire. Mais je ferai observer qu'il y a dans le sentiment des sociétés primitives , dont la pudeur condamna tout d'abord l'inceste , quelque chose de plus , qui tient à la conscience : c'est cette raison que je cherche, me demandant si elle est fondée en morale , ou s'il ne faut y voir qu'un caprice de l'instinct.

Autrefois les rois d'Egypte pouvaient, par privilège spécial, épouser leurs sœurs. La dérogation faite en faveur de la royauté,

pour des raisons qui ne sont plus de notre siècle, prouve qu'en général l'union du frère et de la sœur était regardée comme contraire aux bonnes mœurs. Elle n'appartenait qu'aux bêtes et aux dieux , que la religion affranchit de tout temps des d'avoirs de l'humanité. Â plus forte raison le commerce du père avec la fille, du fils avec la mère, passait pour abominable ; on n'était pas loin d'y voir une calamité publique. La raison, encore une fois, de cette abhorrence?

VMuMMm en niffitgi prar eatiM jç parenti parait d'autant plus avrprenante que ijaus Popinioa des anciens TesuTre de ehair« «9f^«i. était regardé^i a l'état de Daturej eenme elioseinaiff^nte, uMmpliquant de soi m crime Pi délit. Us eoBsidéraient commt vivant & l'état de nature, fflatlvement à une société donnée , tout ce qui était en dehors de cette société, les barbares ou étrangerS| les prisouBlers de guerre et les esclayes. Four ces catéjSoHeSf rejetées hore la loi. hors la conscience publique, u n';^ avait ni inceste, ni adultère, ni stupre, m viol : la promiscuité était pour ainsi dire leur droit. li'interdictloQ. c'est à dire le erime , n^eadstait que pour les personnes de condition libre , qui seules étaient tenues ae respecteri les unes à Fégsra des autres, les barrières légales*

Coi&ment donoi en passant de Tétat dit de nature à ViM de d^sation, la raison pratique des peuples a-t-elle créé, au peint de vue de Tamour, ces distinctions de personnes, qu^on prendrait presque pour une variante de la distinction des viandes? Comment ce que Tétat de nature aur^t autorisé est-il devenu, par la définition du législateur, illicite, coupable?

On a pris texte de cette défense y sans motif apparent»

Jour traiter la morale civilisée de fréjugi; on a reveniqué les droits imprescriptibles de la nature, qui laisse toute liberté à l'amour : tous les sopbismcs accumulés contre le mariage, la famille et la pudeur, partent de là.

Mais il su$t dis Tattcntion la plus médiocre pour se convaincre que» sHl y a préjugé quelque part, u est du côté des partisans de Tétat prétendu de nature, non du côté de la civilisation. Il en est, en effet, de Tamour comme du travail, de la propriété, de rechange, de la société tout entière- Cripst en sortant de Tétat de naiure que la multitude humaine passe & l'état Juridique et devient la cité, ce qui prouve tout juste que l'état de nature est pour l'humanité un état contre nature : toutes les déclamations de Jean Jacaues à cet égard sont absurdes* Pe même, c'est en sortant de l'état ae nature et en revêtant le caractère social ûue la propriété se distingue du vol, que l'échange §o régularise et s affranchit de Pagiotage, que le travail ePorganise par la division et le croupe : ce sont là des foits par&tement intelligibles, fondés en raison, en utilité, en

AMOmi CT If AHUM IH

tfonlt, et oontri lesquels racune argutie ne latirafl prétaloir.

Baisonnant par analogie, je aie qn^il en doit être de même de Tamour, quMl ne peut pal être, à Tétat de dtili* sation, la même qn^à l'état de nature : je demande en conséquence ce qui le dittingue daaa les deux états, et la raison de cette distinction.

Car, bien loin que le mariage ait à perdre de sa considération parce qnil est une correction de la nature, c'est cette qualité de

correctif qui, d'après tontes les analogies civilisées, Ikit sa léffitimité, par conséquent sa noblesse. Comme Ift propriété et le travail, l'amour doit obéir à la Justice : voilà sans doute ce que poursuivaient en idée les premiers qui essayèrent cette difficile réglementation. Avant de récuser une tendance aussi générale, il faudrait

génération : oe qui négation de la société dans son embryon, la famille.

Que la Justice saisisse l'homme dans ses amours comme dans toutes les manifestations de son activité, loin de nous en étonner, nous devons nous y attendre : il ne nous reste qu'à découvrir la loi et à nous y soumettre.

Je reprends donc la question posée : Que signifie tont d'abord cette distinction des personnes? Pourquoi intCN dire le mariage entre sujets que la consanguinité devait, ce semble, rendre d'autant plus chers Tun à l'autre qu'elle était déjà un commencement de justice? Cest ce que ré« pondaient autrefois les sectateurs de Zoroastre, à qui les étrangers reprochaient d'épouser leurs sœurs, leurs filles et leurs mèreSé

VII. «- Voici qui n'est pas moins digne d'attention. Que des hommes, réunis par un pacte de réciprocité

Srotectrice, conviennent entre eux de placer les femmes, e même que les propriétés, hors du droit commun ; qu'ils fassent ainsi de rabstention mutuelle de leurs concubines une convention civique; que même ils assurent à celles-ci et à leurs enfants, en cas de séparation, des aliments, une indemnité, en récompense de leur jeunesse déflorée et dis leurs soins» je ne tois à tont cela rien qui sorte des limitée

des eonrdntions ordinaires : affaire de convenance, de prévoyance, qui n^enchaîne la liberté des couples qu^aussi longtemps qu^il leur convient de rester ensemble; ce n'est pas là qu'est le mariage.

Je parle de cette constitution, bien autrement sérieuse, où tendent et dans laquelle se résolvent toutes les coutumes matrimoniales, constitution qui se définit en trois termes : Unités inmolaUliU^ indissolubilité.

Nous verrons en effet que hors de là point de mariage.

^'est-ce qui pousse rhumanité, en raison même de sa civilisation, à cette monogamie rigoureuse? Comment la Kberté, que nous avons vue briser sans cesse toute espèce de joug, vart-elle au devant de celui-là? Est-il sûr que cette tendance, si généralement, si fortement accusée, soit conforme à la raison des personnes et des choses? D'illustres philosophes, tels que Platon, le nient, et leur négation arrive juste dans l'histoire au moment de la plus grande civilisation, comme si au nom de la civilisation, ils protestaient contre un préjugé de la barbarie et un reste de servitude. De nos jours, comme au temps de Platon et des empereurs, beaucoup protestent contre le mariage, auquel ils substituent Vamour Itbre^ appelant de leurs vœux une liberté toujours plus grande, garantie par la communauté des enfants et des femmes. Que penser ae ces opinions en sens contraire? Dépendait-il du législateur antique, dé-

Eendraitril du législateur moderne, de resserrer ou de reIcher, à volonté, le lien conjugal? Qui empêche enfin l'union de l'homme et de la femme de rester, comme la domesticité et le

louage, un contrat révocable, susceptible de toutes les restrictions et extensions possibles ?. . .

Les objections contre l'unité, l'inviolabilité et l'indissolubilité du mariage, traînent partout; elles figurent parmi les motifs principaux des systèmes communistes, saintsimonien et phalanstérien : je n'ai que faire de les repro-

qui se multiplie partout témoignent de lincertitude qui règne sur toute cette matière dans les esprits. J'ai rap-

1)orté ailleurs {Etude VlIIy chap. n) les doutes des theot ogiens sur l'essence du mariage ; la loi civile ne parait guère moins flottante. Après la dévolution, le dioores s'in-

AMOUR^ET MARIAGE It

trodnit dans les lois; pois on Yen efface : est-ce im fuitet est-ce on mal ? Quant aux stipulations matrimoniales, lé Code reconnaît à la fois deux systèmes, le régime de eomrmunanté et le régime dotal : lequel répond le mieux à Tessence du mariage, si tant est que le mariage soit quelque chose? Réponse, s^il vous plaît.

Un mot nous donnerait la def de toutes ces énigmes, qui dépendent visiblement Tune de l'autre. Mais ce mot. nous ne Tayons point; il faut le chercher au plus profona de la conscience, aucune bouche humaine n'ayant encore su le dire.

Fuis avec moi sur la montagne, belle Sulamite ! Et je te dirai ce que tu rèyes en ton fiancé, ce que ton fiancé rêye entoi...

CHAPITBE n

Fremlènt manifeitatiaiit à» to JotUc* ttfiwonfali.

Vin* — De toutes les parties de l'éthique , celle qui a le plus fait diyaguer les auteurs est sans contredit le mariage.

La yariété des usages, toujours si instructiye, leurs oppositions même, si bien faites pour éyeiller l'esprit, tout ce qui devait faciliter la solution du problème est justement ce qui a embrouillé les doctes ; et l'on demeure stu- I>éfait en voyant la peine que se donnent des esprits distingués d'ailleurs pour faire montre^ sur ce sujet de leur inintelligence. C'est la réflexion queje faisais à propos de liM. Ernest Legouvé et Emile de Girardin : le premier, auteur à^xmeBUtaire très peu morale des femmes , alaquelle il a dû cependant son entrée à l'Académie ; le second, père d'une idée absurde, déguisée sous ce titre, la Liberté dans U Mariage o% V Egalité des enfants deeani la mire , avec 400 pa^s de pièces justificatives empruntées à ce que Tantiquité et le monde moderne, la civilisation et la barbarie, offrent de plus divergent et de plies excentrique.

Conçoit-on des philosophes qtii, ayant à dégager la loi de

<• AMOtTR ET MAT^TACE

fimt ordre de phénomènes, commencent par déclarer les phénomènes dépourvus de sons, les effacent d'un trait de

I)lume, et substituent en contenu, à la raison des choses, es vaines imaginations de leur philogynie ? Voilà pourtant ce qu'ont fait MM. Legouvé et de Girardin, à la gloire, ils en sont convaincus, et pour le plus grand avantage du beau sexQ Je voudrais <] [ue chacun de mes lecteurs eût sous les yeux ces deux compilations, dont tout le mérite est ds pouvoir servir de dossier à une théorie du mariage : os serait le meilleur commentaire des conclusions que nous: aurons à prendre.

En voyant à quelle déraison étaient arrivés, sur uns <][uestion aussi sérieuse, des écrivains à cj^ui la galanteris tient lieu de méthode, j'ai cru qu'il était a propos de rappeler en quelques mots les principes qui nous oirîgent.

Du moment que nous nous sommes résolus à demander les lois de la morale, non plus à des spéculations arbitraires ou à des sentimentalités plus aveugles encore, mais aux manifestations comparées de la spontanéité universelle, nous avons dû supposer et nous supposons à priori que ces manifestations sont le produit des lois mêmes que nous cherchons, lesquelles lois ont ainsi pour expression là série des phénomènes.

C'est ce que nous avons explicitement déclaré, dès Is commencement de ces Etudes, en posant ces axiomes :

RUn d$ nécessaire n^esi rien;

Rien ne peut être tiré de rien ni se réduire à rien^

Rien ne se produit en vertu de rien;

Rien ne tend à rien;

Rien ne peut être halaneé ou stabilisé par rien^ etOé

Opérant sur ces principes, nous avons constaté que l'humanité marchait, par de longs et douloureux tâtonne* ments, à une constitution générale dont nous avons essayé de déterminer les principales parties.

Or, de même que nous avons supposé, puis démontré, pa^ cette méthode d'observation, ^u'il existait dans la société une constitution de la propriété, une constitution du travail, une constitution de TEtat, une constitution de la raison publique, etc.

, nous supposons encore et nous démontrerons qu'il existe une constitution du mariage rt de)ft fWQiU9|.6Q98t)tuUQH %^ W/^v^i^Um^^^ «9 «'est jpae T^

YJlée dn premier coup d&ns saprofondeur, mais qtil d^abord se révèle dans la donnée première de la sexualité, puis sa dégage T)eu à peu dans les formes de Tamour et du mariagei pratiquées, consacrées ou tolérées chez tous les peuples. Que parle-t-on ici de ft^ugi? On s^étonne qu'ayant nié,

ÛgiOD,

pectable, ^joutons, le moins défendu par la démocratie moderne.

jour _ _

convertit le préjugé en vérité positive ou le rejette déftniti* vement. S*agit-il donc de suivre, sans examen, le préjugé établi? Non certes, et on ne me reprochera pas d'avoir jamais donné pareil exemple. Mais récuser le préjugé sans rentendre est de tous les préjugés le plus absurde, puis-* que, supposant des effets sans cause, des phénomènes sans réalité, des tendances sans but, une existence sans raison, il est la négation même des lois de rintelligencc.

Le préjugé de la famille et du mariage existe: il est universel, et il paraît indestructible; il est donné à priori

1>ar la génération, la distinction des sexes, l'amour et toutes es anfuogies de la Justice ; il forme avec la société un tout solidaire. Il T a donc quelque chose sous ce préjugé, et toute notre pnilosophie ne peut aller qu'à déterminer, avec Îb plus d'exactitude possible, ce quelque chose.

Fassons donc sans plus de retard a Texamen des faits, témoignages plus ou moins exacts, mais authentiques, de la pensée universelle sur la constitution du mariaffe. Un premier aperçu de Têtre humain, de son lenouvellement

i)ar la génération, de sa sexualité, de son entraînement à 'amour, de la nécessité d'une intervention nouvelle de la Justice, nous a permis de poser le problème t voyons comment la pratique des nations l'a saisi. Il 7 aura bien du malheur si nous ne finissons par découvrir une parcelle de la vérité.

IX. — Q^è| es^ 4*abof d le bt)t, au moins apparenti 4a inariageî .t ï-

2*) AMOI'R FT MABÎ\OR •

De TaTea de tout le monde et ft ne le considérer que du dehors , le mariac^e a pour but de pourvoir à ces trois ffrands intérêts : l^unour, la femme, la progéniture. C'est ropinion unanime des auteurs ; elle résulte de toutes les lois et de toutes les coutumes, et il ne parait point aue les premiers instituteurs du mariage aient eu dans 1 esprit une autre idée. Suivons ce fil.

Vammr. — Je n'ai pas la prétention d'en apprendre grand'chose à mes lecteurs : il n'est adolescent sortant du fycée qui ne se croie profès en la matière, bachelette qui ne se flatte d'en remontrer sur cet article à son grand-papa. Contentons-nous donc, pour l'intelligence de la discussion, de le représenter d'abord tel qu'il est et que nous l'avons éprouvé tous ; nous aviserons après ce qu il peut devenir.

L'amour est un mouvement des sens et de l'âme, qui a son principe dans le rut, fatalité organique et répugnante, mais qui^

transfiguré aussitôt par 1 idéalisme de resprit, s'impose a l'imagination et au cœur comme le plus grand, le seul bien de la vie, un bien sans lequel la vie n'apparaît plus que comme une longue mort.

Sous l'un et l'autre aspect, soit que nous le considérions comme l'effet de la puissance génératrice, soit que noua le rapportions à l'idéal, l'amour est entièrement soustrait à la volonté de celui qui l'éprouve : il naît spontanément, indélibérément, fatalement. Il arrive à notre insu, malgré nous ; tout lui sert de moyen, ou, comme disaient les anciens poètes, de flèche : jeunesse, beauté, talent, la voix, la démarche, et je ne sais quelles affinités secrètes, qui d'ailleurs tiennent beaucoup moins de place dans la réalité que dans le roman. Je mets de côté la vertu, dont l'admiration a pour effet de produire entre l'homme et la femme un sentiment d'une autre espèce, par suite, de transfigurer l'amour une seconde fois.

L'amour ainsi donné par la nature et l'idéal, et jusqu'à ce que la Justice lui assigne une nouvelle destination, n'a

l'autre de satisfaction ou de décroissance.

Pendant la première période, Fâme, livrée à l'hallucination d'une volupté ineffable, affamée de ce qu'elle nomme

ÀM UR :.T MAHIAGC t4

jum sonrerain l»en, haletante, s^absorbe, se confond daqi la personne de l'objet aimé? elle est prête à se sacrifier

Cour lui, elle s'en tait Tesclaye, elle rappelle sa divinité. *ont amant est idolâtre et a perdu la possession de luimême : c'est alors au'il rêve d'une union intime, continue, inviolable, étemelle,

abîmée dans la solitude, loin des hommes et des choses. C'est Tamour tel que réprouvent le jeune homme, la jeune fille, à moins <}u'une expérience précoce ou de sordides calculs ne les aient dépravés ; tel

Îue les poètes et les romanciers aiment à le ceindre^ pour enivrement, la déception et tôt ou tard la dépravation de cette jeunesse.

lAsLiB nous ne resterons pas longtemps dans ce septième ciel. Les amants se possèdent : le cœur a joui, la diair est satisfaite, Tidéal s'envole. Un mouvement inverse du premier, tout aussi fatal, se déclare; la période de décroissance a commencé. En vain l'ima^ation fait effort pour retenir l'âme dans Feztase : la raison s'éveille et rount; la liberté, au plus profond de la conscience, fût enteiKbre son rire iromque ; le cœur se détache ; la réalité et ses suites, grossesse, accouchement, lactation, fait pâlir l'idéal: heureux alors celui que le besoin de se ressaisir ne pousse pas jusqu'à la haine et au dégoût 1 Effet inévitable de la possession, oui désole la femme

Ïltts lente à se dégriser, la fait crier à l'infidélité, à la traison, et la livre corps et âme à son amant ; qui en même temps commence pour l'homme une période de libertinage en le rendant incrédule, et fait calomnier par les deux sexes l'amour, qui n'en peut mais. C'est l'étemel sujet des élégies, héroïaes et lamentations amoureuses, auxquelles toutes les littératures accordent une si grande place, et dont il serait temps d'abandonner le thème par trop battu : car vraiment, depuis l'Ariane abandonnée des mythologues» il ne s'est dit absolument rien de nouveau.

n est vrai que, l'homme ayant le privilège de survivre à sa propre génération, l'amour chez lui est capable d'une suite de reprises, comme si l'amant heureux, en revenant k la vie, ressuscitait du même coup à l'amour. Mais ces reprises n'égalent jamais en qualité et en puissance la première explosion ; elles diminuent progressivement d'énergie passionneUe et idéale. A l'entaousiasme primitif suc-

Aèdt «M fspjrieM» dt triapli tt ttft fintrit ûê§ m» fil a^àbord font illtitio&i mais qui bisatôt dégénèrent tt «ne habitude tyranniqtte et tournent à la ditsoliitiofl. Alors Tidéal tombant toinottrs, une Vague inquiétude saieit le cœur t il semble à Tame qu'après aroir tant aimé die ae retrouve vide: et tout à coup, sans préméditationi sans songer à mal^ le plus Tortueux des amants se surprend M flagrant délit d'infidélité t il a découvert, àhei une autre créature, un nouvel idée!.

L'inconstance en amour est dans Tordre même dit choses, et tout homme sans exception réprouve. Seule» ment cett« inconstance est plus ou moins longue à se dé* clarer, soit que h\ qualité supérieure de Tobjet aimé ou la rareté des rapprochements maintienne riaialité & son avantage ; soit que la puissance d'idéalisation de l'amant, son caractère, ses occupations, le rendent plus réfraotairt à la tentation d'un nouveau sujet. Mais, la première infl* délité commise, la voltige devient pour l'amour une ree* source obligée ; et plus iidéal se renouvelle, plus la lubri* dté devient intense.

On peut Juger d'après cela de la valeur de certains tjrpee^ vantéspar lauttérature du jour comme les héros de l'amouiP et de lidéal, don Juan, par exemple, et Lovelace. Morale à part, de tels êtres sont des héros d'imbécillité. En fait d'amour et d'idéal, la

puissance n'est pas dans la voltige, die est dans la persistanceet l'exdusion, je n'ai pas besoin d'en répéter les motifs.

Moins active en amour que l'homme et recevant plue qu'elle ne dépense, la femme se montre aussi plus âons* tante, sans parler de cette autre considération qui fait) que l*étre le plus faible s'attache au plus fort, la mère à l'auteur de sa maternité. Aussi les cas dé polyandrie sout^ile infiniment plus rares que ceux de polyffamie, et la dépntva* tion qui naît de rinconstanoe paraître plus rapide et plus profonde ches la femme. ^

Voilà l'amour, tel qu'il se produit en nous par le déve* loppement de la faculté génératrice et l'exaltation idéa« liste, dégagé du verbiage et des jeux de scène dont l'assaisonnent les romanciers et les poètes : source de félicité, s'il faut en croire l'aspiration de nos ooKire et le témoiynefe âOttlM» dhta jpetit nombre d'élue^ océan: de ttlellf,

AMOm ET WMAGW U

d nous derons avoir JgarA aussi à IVxpMence As la mvit ^tude de ceiiap qui airoe»t : dans tous les cas, la plus puis» saute des fatalités dont lessor puisse obscurcir eu nous

Je panerai ailleurs plus au long de la Femme, dont lo loariage a oAcielleiueut pour but. eu second lieu, de régler la couoitipu dans la famiUe et dans la société t Qu'il me suffise de dire, quant h présept, qu*eu raison de sa fail^lesse toutes les legislatious lui assigueut un rans inférieur, et que, de quelque part que lui vienne sa dot, de son père OU de sou marii elfes la metteut à la cbarge de lliomme.

Quant au^ enfantin troisième et dernier motif allégué par les légistes eu faveur de Tiu^titutiou matrimoniale, il 1^7 a, si j ose le diro, qu'uu cri contre ces petits malheu^ reux» C'est, pour les épou^ç, plus qu*une charge; c'est, avant, pendant et après renfautemeuti une gène à Tamour, gêne que leurs innocentes caresses sont loin, bêlas t de ncbeter» Car à Tamour proprement dit la pro£féniture est pdieuse ; ïï u*est pas rare de voir les apimaui; etles hommes s*eu défairei lorsque leur lubricité iugéuieuse u*a pas sa l*«»pêcb§r«

X. — Devant cette complication d^embarras, j;)rovenaDtt

Îoit de la défaillance iuéntable de Tamour, soit de la fatlesse onéreuse de la femme et de la fragilité de ses at* traits, soit enfin de Talimentatiou plus onéreuse encore des enfants; eu présence de cette lassitude inévitable, de ce mécompte humiliant, de cette dépravation imminente, de cette tyrannie du plus fort qui attend la femme, de ce péirîl qui va frapjxer une malencontreuse progéniture, ou devine quel a du être, & toutes les époques, le yœu secret du cœur humain, et ce qui a douue uaisance à Tiustitutiou mystique du mariage.

L'amour : on le voudrait réciproque, fidèle, constant, toujours le inème^ toujours dévoué, toujours dans TidéaJ.

La femme ; quelle belle créature, si elle ne coûtait ries, si du moius elle pouvait se suffire à eUe-mémOy et jMur sou travsil couvrir ses frais 1

l^es ep&uts : ou «'eu coniolerait, s^ils oe g&toieot |^S8

la màrSi si Tamour et ses plaisirs u*7 peirâaiéut itoi» si

{)lu8 tard les enfants pouvaient rembourser les parents de eurs avances.

Or, le mariage, dans la spontanéité de son institution, a précisément en vue de satisfaire à ce triple vœu : c'est nn Sacrement en vertu duquel 1"^ Tamour, d inconstant que Ta fait la nature, serait rendu fixe, égal, durable, indisso* lubie, ses.intermittences adoucies, son réveil plus soutenu , 2® la ferdme, de si peu de ressources, deviendrait un auxiliaire utile ; 3"* la paternité, si coûteuse, serait Textension du moi, Torgueil de la vie et la consolation de la vieillesse.

Le mariage, enfin, tel que Ta conçu Funiversalité des lé^slateurs, est une formule d'union par laquelle la domination serait donnée aux époux sur Vamour, cette fatalité redoutable née de la chair et de Tidéal ; la femme acquerrait une valeur économique, et les enfants seraient offerts comme une bénédiction et une richesse.

Ceci est-il sérieux?

La garantie que le mariage prétend offrir contre les défaillances de Tamour, en la supposant efiicace, en serait la dénaturation. Elle suppose, en effet, que Tamôur n'aurait pas seulement pour objet de servir à la génération , qu'il aurait encore une autre fin, soit de volupté pure, soit de suprême moralité : deux choses qui, ce semble, également lui répugnent.

Quant à- la femme, le calcul fondé sur sa capacité productrice est tout ce ^u'il y a de plus faux, comme on verra : mauvais associé, qui coûte en moyenne beaucoupplus qu'il ne rapporte, et dont Texistence ne repose que sur le sacri* fice perpétuel de Thomme.

Ne parlons pas, de grâce, des fruits de Tamour : de par la nature qui seule préside à leur procréation, Tingratitude est leur lot, j'ai presque dit leur droit. Uamour^ dit fort bien le proverbe, ne remonte pas.

Cependant ne préjugeons rien, même contre le préjugé. La raison de l'humanité ne procède pas, comme celle aes philosophes, par des inductions et des syllogismes; elle s'affirme par ses actes, d'ensemble et d emblée, sans se donner la peine d'écrire ses motifs sur le sable des ririères ou Pécorce des hêtres, laissant aux sages le soin de la comprendre et de la justifier. Suivons-la donc, et sans nous

étonner de sa marche énigmatione, recueillons ses dédi^ rations à mèsnre qu'elles se proauisent.

XI. — Au nom de quelle puissance le mariage prétend-il

tenee des enuints?

Au nom de la Justice* Si Tamour, ainsi que nous Tarons expliqué ailleurs, est plus fort que la mort, la Justice à son tour sera

plus foite que Tamour : telle est la donnée du mariajge.

Ceci résulte d'abord des conditions, formalités et cérémonies matrimoniales, telles qu'on les roit se produire ou au'elles tendent à se produire chez tous les peuples , et ont la substance peut se résumer dans les articles ci-après :

1. Le mariage n'est point abandonné à rinelination amoureuse; €elle*ci n'est point éeartée, mais considérée eomme étant seulement de aecond ordre;

8. Le consentement des iSuntUes est demandé en même temps que eelui des époux ;

8. La société est prise à témoin, d'abord des promeises, Jiançailiêt^ puis de l'engagement;

é. Une oérémonte soienneUe, idigieuse, réalise le mariage, et en fût un sacrsxeht;

5. Far cet aete sacramentel, incompatible de sa nature avee toute idée de polygamie et de di? oroe, les époux se jurent réciproquement un amour inviobible et perpétuel ;

6. Le mari promet protection et déTO&ment; la femme, obéissance ;

7. Ainsi eoigoints soua les auspices de la fimtUe et de 1* cité, les époux forment entre eux et stcc leurs futurs enfants un tout juridique et solidaire, cmbiyon, image et partie intégrante de la grande société, dont la destinée est liée ainsi à râlle de la famille.

Oèarvaiioiu. La cohabitation suit le mariage ; mais, de même que Famour. qui la rend désirable et l'embellit, ce n'est au'un ac-

cessoire dont les époux ont le droit d'user ou de n'user pas, à leur eonTenanoe commune.

Quant aux stipulations d'intérèfai, à ce qu'on nomme spécialement aujourd'hui eomirâi éé wigriagê^ bien qu'elles aient leur, prineipe dsna le mariace«iq;u'élles lui servent d'expression au dehors ; bien même que kaMunge Ji* puisse exister sans uao certaine communauté de fertuoea

fê ANODK ET MARIAfiE

tAWpâkmt tê donknrt «t de j»fn^ êoifêêfifwms bien enfin t^m 6e •oit d*a|irèft le tjrpe dç I» fiistilie qii'aitiiC rCé formée» y:ir U s«tif6 les •ocietéfl civiles, comme de telles conventions, entre hommes et femmes, feu vent exister sent m erk g e , elkeae foiàl pas plue le OMuiage quel^moor ou la eoiiabitatioA*

Le Buuriag9, eu tu ttôt, «i «m MiMf6t«tiofi#0s^iiMH!i, formée tout à la fois au for extérieur par le tentrat, an i<tr i&tétieiur par le aacreiBeiit , et ^ui pmi Maiitôt que Vnn ou Tattire de eea dettx éléomiU dît par ait^

Ce qvn frappe dan» celte iaetitotioft isyetéiieMe, e'eet surtout, je ne saurais trop le redire, la préte&tida bautemeai avouée de souaieltre YàmovLtf de le placer^ igélon l'exitftssioii â4i la lei roiiiitiMf in maim^ c'est à dire dans la d^Mudaace el loue Tanteirité da oeaple eof^^irgsd , et eel* par «ne teirte d'évemtioi^ religîeuie^ ««^ eMroiêiâe <ini

Surge Tamour de toute lasciveté et défaillance«^yâàte au essus de lui-même, et en fait un sentiment surnaturel.

Je laisse de eêté le détail des rites qui, en chaque pavs ei eha^ue leeelité^ précèdent, aceompameiki et suiveot la Bolenm-

té du mariage : il y en a de touchants, debislarren, de ridiciilee, d*oMeènei# Je paeee égalm^fi^t eeus^ til#nco les diverses interprétations que Ton a données dti Èstetement, sroit quant à rautorité mâtrftal^, soit qmnt tfo^x prérogatives de la femme , à rhonneur âû à la lilëfa dé^ famille, etc. A travers la variété inânie des usagés» une c^se ressort constamment^ savoir la pensée de maîtriser l^amour par la retig^eo^ et,, par une canséq^uenee nécessaire ^ de rendre le mari, malgré sa prép^teme ergMâUeui-Sey. fiie Foft a eom de re c € » iti aaH»e ^ teiftj9»re m^eseé peu^ sa fedtme; la fei&tte^ maigres lee cbd^rileee f» Vi^Mtdent, totrrovrs aimable foitr ^tt msai.

Est-ce donc là utier idéër qtfïi iBStUiaetb^mY I^di^miSte de la superstitioxî, et (mi ne mérite pus pfos d'bcciïpeï^ le ûhilosppiiô que ïéS encnaateménfs^» les pmltrë^âûioureuz. Ma talismane qui rendent invulnérable eu invisible^

Ke nous hâtons pas^ encore une fois, de porter une e e nflblahl e eesdaetBatîea. Lê^ v^giei^ est essentieUMient HfhuilkikB :■ e^lest m^niytbetegie d«i^d#»i!k Or^ le iteMiage est afasS t ey^ m agle^ féâgltêm'i wê SÉêa wwwn »; if»&fex

fBâSl^i État JUSSfpfMftfiW', ^[l^lfr T^éU^pêKt MtSfl^ émisée ^e

cri». Ponfqti^ ne pas supposer, aitisi qne je l*al éwnâ à

entendre, que le mariage est de toutes les manifestationi de la Justice la plus ancienne, la j lus authentique, la plus intime, la plus «ainte? Notre expérienee de la Tîe est déjà longue ; mais nous avons si peu réfléchi, que notre science de nous-mêmes est à peu près nulle. Que savions-uoun^ hier, de Téconomle {sociale, de h i;H)nstitution de TÊtat, de l'organisation du travail, de Té-

duc^tiop de TintelUgenci, de la liberté, du progrès? Que sanons-nous de la justioe elle-même? Nos premières lueun sur toutes ees choses datent de la Révolution française : par ^uel privilège eussions-nous été mieux et plus tôt éclaires sur le mariage?

Je dis done, et tdle est mon affirmation fondamentale, que nous avons ici une eréailon de la eonsdeace d'un nouveau genre, création ayant pour but, non seulement d'affranchir la dignité humaine du double fatalisme de la chair et de l'idéal, mais de les faire servir conjointement à la consolidation de la Justice, tant au for intérieur qu^an for sxtérienr.

Pounuivens numitanant, «t sans plus de digvessioiui , nos recherchts.

XII. «*- Bans Is prindpe, n'est surtout la femme ^n'a ett vne l'instituteur du manage. Pour elle, 1» oérémonie nnp» tiala devient une eonséeration qui la rsnd sainte, êantUi* Hma Gwiju»^ dit Virgile, inaccessible, à peine de sacrilège, atout autre que son époux. La réciproque n'existe pas, da moins au même degré, pour le man : nous l'avons vu pay le droit de enissage accordé par Moïse au mattre de la fille esclave, droit reconnu par toute l'antiquité. Tandis que le aommeice d'une femme de condition libre avec un esclave paraissait monstrueux et était puni du dernier supplioSi l'homme jouissait d'une sorte de privilège à ré|[ara de la servante qu'il daignait honorer de sa faveur, Q^ia r$êf$»H immOUaUm aneillm hms, dit la Vierge mère , favorite du Très Haut, dans l'Evangile ; comme si le mariase intéressait la femme d'une tout autre manière que l'homme, et £16, du reste, le droit de propriété couvrit pour eedui-ci mésalliance.

Aussi l'adultère de la femme et la séduction tentée à

ton éguA ont-ils été partout Tobjet d*ane répression éner* gique.

Qœ k lédiietkm as garde d'approcher de la femme libre. Le dés* bonnenr imprimé à la malrone» à la Tierge. au iOa de tunille, ii*ett pas aettlemcni une honte pour le toit domestiqae; e'eat une honte et on dommage pour TEtat. Si le trilmoal domestique, du mari ou du père, est trop long à venger eette injure, i'^le ira devant le peuple accuier la matrone coupable. Le séducteur sera dégradé par le censeur, si tou» tefois il n'est condamné par le juge. L'amende, l'ciil, la mort même seront les peines de la débauche. (Fbaxs ds Chahfaosy, lêt Cê$mrs^ t. U, pag. 301.)

Nos lois, qui n'admettent Faction en adultère que sur la plainte du mari, ne sont-elles pas sous ce rapport au dessous de celles des Romains?

Au reste, le lecteur comprend que je n'entends point un titre au libertinage de Tbomme de Tespèce de prérogative ou de tolérance que lui ont généralement reconnue les lois, ou, à défaut dès lois, les mœurs. Je cons* tate simplement ce fait, dont la portée est plus haute qu'il ne semble au premier abord, savoir, que dans Topimon de tous les peuples, le mariage est institué principalement en vue et dans Tintérêt de la femme; que, sous le double rapport de l'économie et de l'amour, 1 liomme perd à cet engagement plus qu'U ne gagne , à telles enseignes que les restrictions dont la liberté de l'épouse est entourée, la retraite qui lui est imposée, les peines, parfois atroces, dont son inndélité est punie, doivent être considérées bien moins comme un abus de la torce

que comme une compensation du sacrifice marital et une vengeance de l'ingratitude de sa moitié.

Sans doute une pratique mieux entendue de la vie conjugale rassérénera le ménage et y mettra l'équilibre ; mais ne nions pas ce qui , d'abord , éclate à tous les yeux , le sacrifice énorme que fait un nomme de sa liberté, de sa fortune, de ses plaisirs, de son travail , le risque de son honneur, et de son repos, à la possession d'une créature dont, avant deux ans, avant six mois peut-être, je raisonne au point de vue de l'amour proprement dit, il aura asses.

Comment donc Thomme est-il amené à ce pacte où sa prépotence devient serve de la faiblesse; où» tandis qu'il

<aroit ixméâer et jouir, c^est lui en réalité ^ui est possédé, pour ne cas dire exploité ? .Comment ce maître superbe s*est-il fait le législateur et le garant d*nn tel marché? Qu^en espère-t-il? Qu'y trouve-t-ii? Voilà ce gue les partisans de l'égalité des sexes devraient au moins nous ap- {irendre avant de déblatérer contre celui dont tout le crime ut d'abdiquer sa forcOi en inventant, pour la femme, le mariage.

XIII. — Dans tous les actes, soit de sa vie privée, soit de sa vie publique, l'homme tend à sauvegarder sa dignité, conséquemment à réaliser, en lui et hors de lui, la Justice.

Dans les relations amoureuses il y aura donc toujours, i un deçré si faible qu*on voudra, tendance au mariage, à la consécration de l^mour par l'honneur et le droit; et cette tendance, proportionnelle à l'idéal inspiré par l'objet aimé, acquerra son maximum d'intensité au moment qui précède la possession.

Ici nous commençons à entrevoir le motif secret qui conduit l'homme au mariage, motif qui déjà va nous expli* quer deux choses : la première, pourquoi le mariage à son oriçne revêt un caractère aristocratique ; l'autre, pourquoi chez les anciens le concubinat et Pamour Yulgivague furent réputés moins indignes, moins honteux qu'aujourd'hui.

Le mariage, par son institution, est aristocratique : on

I Fa pas trouvé chez les insulaires de TOcéanie, vivant, lors de la découverte, dans une égalité édénique. Puis,

sanoe libre, c est à dire noble, l'antre de~ condition servile on plébéienne. De là une dâférence radicale des prérogatires : pour l'épouse seule, il y a des fiançailles, un contrat, des noces légitimes, des privilèges, des droits, par dessus tout le respect de la cité. Quant à la concubine, après avoir servi aux plaisirs de son propriétaire, elle redevient sa servante, elle lui sert de chambrière, de boulangère, de parfumeuse, dit le Deutéronome à propos^ du statut royal dont il menace les Israélites. Dans le Décalogœ il est défendu, par un seul et même commandement!

tt «^'•^ 4MoUR tmiAWAO» *^ ' -*- '^ j

d» ooBToiter ai la femme ni la eerraiite (eoneabliie) As prochain. Mais les conséauenoes de Tinfraction soiit bien différentes, selon oue la femme est libre ou serve, épouse ou favorite. Dans le premier oas, peine de mort; dans le second, peine de bâton.

Mais nulle part cet esprit aristocratique ne se montre aveo ^us de force que dans les cérémonies du mariage ro« main, selon la classe à laquelle appartenaient les époux.

U y avait d^abord la eonfarreatio^ ou banquet sacre, seul mode de eélébratioA connu dans les premiers temps et dont Tusa^ fut ensuite réservé aux patriciens; puis vint la eemp^te, ou la vente, établie par Servius Tullius pour la légitimation des unions plébéiohnes; enfin V%9Uûafiêy possession d^an et jour, lorsque la femme était étrangère, sans parents ^ui la pussent livrer. Au fond, ces trms formules de mariage pn>duisaient les mêmes effets, quant au for extérieur, pour la femme et les enfants. Maiâ il s^n fallait de beaucoup qu^elles eussent dans roninion la même valeur quant à oe qui toueiie la partie la plus délicate du sacrement, à savoir, la dignité ae Pamour, Thonorabilité de la femme, la sainteté du lit conjugal ; en autres termes, le for intérieur. A peine si la fière matrone admettait qu^il y ett de Phonnèteté ches la plébéienne, mariée par une vente fictive; à plus forte raison chea Pétrangère, prise, pour ainsi dire, à Pesisai, exposée au risque de voir la prescription annale, son unique espoir, interrompue par un caprice de ton possesseur.

Virginie» fi.Ue d'Aulvs^ svsit ^té dkaasés par 1m mstioBst des sacii» ficet à la Pudeur patnQisAAe, pour t'<it«e msjri^ à an pl^b^ies, W oumI VolumaiM, Irrité^» elle rassamble Ua plébéiennes daiM «^ lifu o^ ^e vient dç placer un auUl* Aorà^ avoir raconté son injure ; Moi» ^outa* t-elle, J6 consaore cet autel à la Pudeur plébéienne, afin que la même émulation qui existe dana la République entre îes Iiommea pour la valeur existe aussi entre les matrones pour la pureté. Faites doue que Pon dise à l'avenir que eet autel est plus ràvm que loutre, et par de phtf chssiea. (Ti»'Livb, 1, x.)

Ce n^était pas asses pour la dignité de la matrone d^tre mariée et d^observer les devoirs du mariage^ il fallait Pavoir été se-

lon le rit sacré, justificateur supérieur à la

çoilT^^^ ^T^l^ 09 $0 Hàmm autant que la r^gitoi)

AMOim VT M AHUOI M

ene-mime è«i iléfêe an dessus de intérêt. Viàêé était louable, ear elle renaît d^un sentiment exqnis de Thonnetit de la femme et de la dignité du mariage ; les sévères patri* oiennes avaient raison an fond : elles ne se trompaient que sur la forme. Cette vertu de justification que Ton demandait à la eôi\farr$atiô^ en Paecompagnant de supplications et de sacrifices, cette légfitimation au for intérieur, tenaitelle donc à une oérémonie matérielle, à quelques formukMi de prière? Le bon sens répugne à un semblable fétichisme, et le législateur latin, d^accord avec Popinion. a donné raison sur ce point à la fnnme de Volumnius. La etM^ar* naiio^ qu^aucune raison positive apparente ne pro^geait, tomba peu à peu en désuétude : o^est le sort de tout symbolisme inexplioué; la eoempHtp disparut à son tour par une cause semblable; et Vuêucaph s^élevant d'un degré, le co'^isentement public des parties suffit à la fin pour la validité du mariage.

CTett en baine de eet esprit aristocratique que Platon , dans sa République, abolit le marian et rendit les femmes communes. Dans son opinion il ne les avilissait pas ; seulouent, comme il ne découvrait dans la distinction des sexes aucune pensée juridique et sociale» comme il ne voyait dans la femme quHin instaiment de reproduction et de plaisir, il se disait qu'elle tombait sous le domaine de la république ui plus ni moins ^ué industrie et la propriété, et, de même qu'il avait dégradé Thomme de la dignité patrideune, il destituait la femme h son tour de la noblesse qui

lui est propre, le mariage. Ainsi le voulait la raison d^Etat de sa répuUique communiste, conçue dans un esprit de répression de la personnalité antique, dont Texfl^ration était devenue un pml pour la Grèce.

Mais si la civilisation tend à IMgalité, elle se refuse à toute dédiéanoe. La législation oes empereurs, et plus tard le diristianisme, conservèrent le mariage et en rendirent le rit unifoiHie : sous oe rapport du moins toute femme mariée devint noMo, et ebacune put se dire aristocrate.

XIV. -— Si la eauso eSdenie du mariage, je veux dire, n réléaMBt juridique qui tend i s^ntroduire entre tltomme

ot l» hmm peu? 8iM»9t^ }m (m^wr pi tn^rifffvmsfri

» àMiim n mâbum

dans un inttrèt ropérienr, leur uiûon, si^ dis-je, eet élément réside essentieUement au cœur de rhumanité^ dans la conscience conunone de Tépoux et de réponse, et si le rit nnptial, public, solennel, n'est à antre fin que de Ini donner, avec rauthenticité, Timpulsion et la vie, il est évident que quelque chose de cet élément, de son action, de son influence, doit se retrouver en tout amour non consacré par h loi, auquel Tbomme et la femme, librement, passagèrement, peuvent se livrer. Toiyours un rayon de la Vénus Uranie brillera dans les ténèbres de la Vénus marécageuse : û n*est pas donné à lliomme, quoi qu'il fasse, de renier son âme.

Plus humaine sous ce rapport que ne nous a fiEdts le christianisme, rantiouité avait eu le sentiment profond de ce fait, et, tout en âevant haut la dignité matrimoniale, elle avait essayé, par sa

tolérance, par ses coutumes et ses institutions, oe racheter Tindignite de Tamour libre.

En dehors du mariage aristocratique et solennd, les Grecs admettaient, pour les cas où le mariage était censé, par une raison quelconque, impraticable, un concubinat qui n'avait rien en soi de dégradant, bien que la femme n'eût aucuns droits légaux et que ses enfants ne pussent tenir lieu des légitimes. La femme de compagnie, %etaïra, n'était pas infâme; privée des honneurs oie réponse, elle l'emportait souvent sur elle pour la fidélité, la chasteté et le sacrifice.

La fameuse Briséis, cause innocente de la querelle entre Achille et Agamemnon, était, comme Ghryséis, la fille du grand-prêtre, de captive devenue hetaïra. Quoi de plus touchant, de plus décent, que les larmes de cette jeune fille, quand elle se voit enlevée à son Achille, le maître de son cœur et de sa personne? Comparez ses adieux avec ceux d'Andromaque, l'épouse légitmie d'Hector, et voua trouverez dans la difierence des tons du poète la différence de condition de deux femmes, mais rien oui trahisse la moindre idée d'avilissement. — Alcibiade, réfuçié en Asie, vivait avec une hetaïra quand il fut assassine : on sait avec quel soin pieux elle recueillit le corps de son ami et lui rendit les derniers devoirs. — Les Dix mille, de la fameuse retraite, avaient chacun leur femme de compagnie. Ces femmes les suivaient dans les marches et sur le champ do

bataille, préparant leurs repas, pansant leurs blessures et leur rendant tous les services d'épouses dévouées et fidèles. Beligion à part, croyez-vous, monseigneur, que ces femmes ne valussent

pas, pour rhéroïsme, nos sœurs de charité, dont le ministère, je le sais comme vous, cesse à la convalescence du malade? Croyez-vous que le cœur du soldat ne se sentit pas p' ^^ fort, soutenu par cette pieuse et gratuite tendresse?... — Aspasie, aue nous qualifions iigurieusement de courtisane, était la aame de compagnio de Périclès. Aristote, Platon, les philosophes en général, étaient engagés dans des liens semblables : jamais il n'est venu à la pensée d'un Grec d'y trouver matière à critique et à calonuiie.

XT7 . — L'idée que la condition de l'hétaïre , illustrée par la poésie et l'histoire, n'était pas incompatible avec une certaine dignité, inspira l'empereur Auguste, lorsque, trouvant les Romains rebelles à l'antique conjugium^ il donna un titre légd au concubinat, et éleva à la hauteur d'une institution publique ces unions libres que la gravité des vieux patriciens avait toujours refoulées, et que multipliait la décadence des mœurs républicaines. M. Troplong (de VI^fiiMinM du ehrùtianisme sur U droit civil des Xomaim)^ accusant cet empereur d'avoir précipité la dissolution des mœurs, a également méconnu l'histoire et le cœur humain.

Le mariage, pour des causes qu'il est aisé de deviner, et malgré les facilités qu'offrait le divorce, si largement

Sratiqué dans les derniers temps de la république, était evenu onéreux à tous les points de vue ; la plupart recou* raient à des unions ou la liberté, l'amour et Téconomie trouvaient mieux leur compte. Auguste régularisa ces mcsurs nouvelles en créant, pour ainsi dire, l'état civil du concubinat, et selon moi il fit une chose morale. G^était le maria^ qui renaissait sous un autre nom : il n'y avait qu'à laisser faire au temps.

Ce qui diili^rrieiBit la coneuhinafMê du mariage légitime, appe1é/«t/4v tmpiiégf e^cst que par ce mariage l'homme no prenait pas la femme avee laquelle il m mariait pour l'avoir à titre de légitime épouse (jtuia uxor)^ ■uua il la prenait peor l'avoir à titre de femme et de coneubine. Le»

31 àMOmWfWJMÂM

e»fc«l« f«i Minalait de M «n^gt itWiwil 9M bi ^Mte âe ftm ils n'étaient pa»/««/f7#^«Pt; ils n'étaient pu néanmoin«hftiardn.On Ici appelait liùeri nalufëU** On appelait ntdhi et spurii le« enfanta qni étaient niê$s9corio et d'unione défendues. (POTBISftt Contraê ic mth

8ou$ l'emperear Jusf inîen le concubinage nVtait point encore aboli ; il était permis d'avoir une concubine. (Merliit, Rermeil éejfrrttpF.)

(V07. aussi nige»te, i XXV, tit. yii, /Vf eoiewàmêëi Avlu-Gblu» Nuiii aWqws, li?. IV, chap. m.)

L'homme marié ne poiiTait avmr de ooncuMne 1 Uk

femme avec laquelle il avait alors commerce était

^ Virgile, dans sa Didon, me paraît aussi avoir fait allu^ sion à la coutume homérique de Vhetaïrat; et c'est à mon avis très mal entendre ce poète, que de comparer les amours de la reine de Garthâçe avec oellaa d'ane pécheresse de notre temps. Plus sévère qa' Auguste cependant, Virgile se garde bien d'ennoblir le concubinat, et s'il ft renau Didon si touchante, c'a été pour relever d'autant U puclicité matronale, représentée par Lavinie. L'Enéide était le chant du droit romain, comme l'Iliade et l'Odyssée avaient été le chant du droit grec, une œuvre par consé* quent de

haute moralité publique. Les convenances éj)!* ques ne permettaient à Virgile ni d^ laisser croire qu'il mit le ooncubinat au niveau du mariage, ni de se livrer à une description erotique qui n'eût pas trouvé son excuse dans la conscience publique elle-même.

Remarquez d'abord que Junon, la chaste et sévère déesse, préside à l'union clandestin^ de Didon, union qu'elle se propose de changer 911 w iermo et légitima mariage :

Connubio Janptni stabUi propriamqne dÎQsbQi

que les cérémonies nuptiales sont accomplies sur la montagne par les nymphes; que Mercure, envoyé auprès d'Euée pour lui faire rompre cet engagement, déjà le traite de Vir uxorius^ mari soumis à sa femme ; ^u'Enée lui-même, avant ce message, n'eût pas demande mieux que de se fixer auprès de Didon et de joindre la fortune de Troie à celle de Carthage. Didon, d'ailleurs, l'avait ainsi espéré ; elle avait vu et dû voir dans cett^ consommation

AiWntifi ET MVftTACt 3*5

tfiméM t 1

Keè te daift déiter» Siiëiidia

ffii éonànbis ooètra, (fer iliCtt^toS hpAenàoè.,. Hoc Mlam ndinen (^ieêpiéh) qnonfàin cle eonjugë testiài

A iùUt éêk q'iie i:épôné Ènée? Il objecté rordre des

été»4^»i Met 66ti(jd^n ifti^tfcrtkitf Fralfadt tttdsv^ sot itfo ifi îd^Cttt Téni»

Ct (SStfé (féàé|iaifîôâ\ qui dans nos idœiirfl sérail ùnéMé êS âéi6fai;atê et p6vtf ôtié femme le dernier des^ outrages/ n^â ftôïï âë ù^irkîtei à ta ptîdtéur et k ïa ,probite antiques. De IsC tâft d$née, fl nV à' pas plus dCoffense aue de ntau-

Où donc €&t la fauté? démânctéf a-£-on, car sur ce point Virgile est formel :

6eii|iuginn toob^i bw pMBtéJUt Aotntié H^Hnèm

1a fmfi Sert toute â Dtdon : elle consfiste eit ce qa^ ffrfVe dé ^rîiKé é^ féîn'eV ayant tant de titres à l'union lefidAé^n né lui élàif ô^^ permis dé former jiner union sei^ Ôtètffy a l^ fa(fôn druâe Ëérenicé ou d^une maxime de Main^ tenon, et de préluder au mariage par les jouissances de Vtétairàt, Ses plUiliteëf, exprimées avec la yiolence, d'une]^ssî6ï! dépitée', sont celles d^une compagne sacriôée, non oTutfiÊrfettme trompée; a cet égard, elle est si loin d'envi-' tfagë)f élC faiitéP domine nous lé ferions aujourd'hui, qu'elle regVetf^' SS n*avôir pas' iu moins un enfant de son usioii

L6 >M t' r MAHlAr. .

rifier le mariage romain «et réprouver en conséquence la dégradation delà majesté impénale dont s'était rendu cou-

Îable Antoine, par son ooncubinat avec Cléopâtre. IToulions pas que le triumvir, après avoir répudié Octavie pour prendre la reine d'Egypte, répond à Auguste : — " Quel mal fais-je? Cléopâtre est ma femme. Ea peux-tu ^ dire autant de TertuUa, de TérentiUa, et de tant a*autres '^ que ta courtises contre tout droit et toute pudeur?... „ Environ cent ans après la lecture que Virgile fit de soii

Îoème en présence a Auguste et d'Octavie , la femme délissée d'Antoine, la tragédie de la fondahîce de Carthage et du héros troven se jouait au naturel entre Titus et Krcnice, dont le concubinat, non Tamour assuréu^ent, blessait si fort le soldat romain. A une époque oii le mariage solennel tombait en désuétude, la (qualité de concubine ou hétaire était un pas vers la dignité d'épouse : cette transition, que notre civilisation rejette, me parait avoir été, après la chute de la république romaine, le principal soutien de la moralité dans les relations des sexes.

XYI. — Mais, si le mariage était redouté du grand nombre en raison du décorum^ des charses domestiques , des prétentions de la matrone, etc., il n'était pas plus facile, et par des raisons analo|;ues, à quiconque reût voulu, de se donner une concubine ou hétaire. Que fiedre alors?... Le paganisme avait osé se poser la question : il faut voir la réponse.

L'homme a oesoin de s'honorer jusque dans le péché. Je n'aime point , je l'avoue, ces accommodements avec la conscience ; mais je ne puis m'empêcher de reconnaître ici, une fois de plus, le sens moral de l'antiquité. Elle avait porté haut la dignité de l'épouse ; elle avait honoré la concubine : laisserait-elle périr la femme vouée à l'amour universel , qui , ne pouvant devenir la compagne d'aucun, était condamnée à servir de maîtresse à tous?

Il y avait donc, en dehors des épouses et des concubines, pour le service de l'amour passager et au plus bas 1)rix, des courtisanes, comme il y en a parmi nous, malgré es prescriptions du christianisme ; mais avec cette différence, que chez les anciens la religion intervenait en faveur de ces femmes, livrées par nos mœurs à la dernier» des

infamies. Elles étaient placées sonsla protection de Vénns, elles servaient dans son temple ; leur dignité , si i'ose em« ployer ce mot en parlant de femmes prostituées, était sauvée en quelque façon fsx le sacerdoce. On les appelait , dans le langage de TOrient, d^où elles passèrent en Grèce, filles consacrées, en hébreu qadUehoth^ littéralement des saintes.

Il existe au Japon une coutume semblable et bien autrement perfectionnée.

Au Japon, comme en Grèce, comme dans llnde antiqae et moderne, les femmes galantes par profession paraissent avoir nne mission poé» tique et relieuse qui se lie aux anciennes bases de l'organisation sociale» et qui leur permet de conserver leurs droits aux prérogatives de leur sexe et aux égards de la société... Leur éducation est Tobjet des soins les plus assidus. On leur apprend tout ce qui peut contrilmer à reluiusser leurs avantages naturels, à développer leur intelligence... Une fois leur engagement expiré, ces femmes rentrent dans leurs familles ; on grand nombre réussissent à trouver des maris, et personne ne songe à leur rappeler leur vie passée... Le nombre des maisom jk ihé (habitations de œs femmes) dépasse toutes nos provisions européennes. A Nangasaki, ville de 70,000 âmes, on en compte plus de 750. (Univfri fiUoretqut, t. VUI, pag. 45 et 46.)

Ainsi fut conçu, de par la Justice immanente dans FHumanité, le culte de la Vénus vulsaire; car, ne Toublions pas, toute religion , si pollue qu'elle paraisse, est une expression de la Justice. Certes laRévolution n'entend point, quoi qu'on ait dit, réhabiliter la fiUo de joie; mais, vraiment, la manière dont notre hypocrisie chré-

tienne explioue et juge les mœurs d autrefois n'est-elle pas stupide? Qui donc au Japon, dans l'Inde, la Babylonie, la Grèce, mit jamais la protégée d'Aphrodite au rang de l'épouse, ou seulement de l'hétaire ? Quel homme de sens , pouvant se donner Tune ou l'autre de celles-ci, leur préféra l'amante commune, la femme omnivore, celle que le latin brutal nommait une louve, lupam?

Ce Qu'il faut voir ici est ce sentiment, naïf et profond, de la oignité de la femme , ^ui changeait en acte de reli-

S ion ce que la morale la moins sévère ne peut s'empêcher e flétrir comme le comble de la dégradation.

Eh quoil lorsque Simonide, célébrant le patriotisme des courtisanes de Corinthei ose faire pour eUeSi au nom de

tous les Grecs , cette épigrapbie : CeU$s*ei ont prié Venus ^ fui^ p(mr Vamour d'elles^ a samé la Gfrèee^ nous ne verrions dans ces mots qu^une horrible profanation de la patrie et une insulte à ramou]>*nonjugal I Pourquoi ne pas comprendre plutôt que ce témoignage de la reconnaissance publique, qui après tout avait son principe dans les institutions, avait pour but d'exalter le sens moral chez ces finunes, en leur faisant entendre qu'elles aussi avaient une

f)art dans les destinées de la patrie grecque? De nos jours, 'injure officielle les eût refoulées dans les inunoudices de leur temple : qui sait combien d'entre elles passèrent alors de la condition de courtisanes à celle plus honorée de compagnonnes? Et certes, lorsque plus tord, vers le premier si^Mole de notre ère,

tout se lut corrompu dans la société iMdythéiste ; quand la femme, épouse aussi bien que courtisane, parut a tous les degrés avilie, s'il était un moyeu de réformer les mœurs , ce n^était pas sur ces matrones orjB^ieilleuses et dépravées qu'on pouvait en faire l'essai ; c'était plutôt sur ces créatures du troisième rang dont le cœur, en quelque sorte purifié par l'excès même de la débauche, se rouvrait aux inspirations de l'amour chaste et de la vertu. L'Eglise n'a-t-elle pas eu ses Madeleine , ses Thaïs, ses Âffre, qui, d'un seul bond, s'élevèrent des boues de la prostitution aux sublimités de la pénitence et du martyre ? prêtres, ^ue la poUtique non la pudeur de vos papes eut tant de peine à arracher au concubinage, vous ne connaissez rien à la religion; car vous ne connaissez ni le cœur humain , ni la marche de la société , ni votre histoire.

XVII. — Résumons ces faits , et faisons^n ressortir le développement et la série.

Le point de départ de l'institution du mariage et de la famille est la génération.

Exalté, transforme par l'idéalisme, cet instinct devient l'amour, le plus puissant des mouvements de l'âme après la Justice, engendré par la combinaison de deux fatalités , l'une organique, l'autre intellectueUe.

Dans cet état, l'amour est lui-même le plus tyranni^iii^ des£ata1ismes, remarquable surtout par son évolution tt>iir

4 tour croissant^' et décroissante, irrésistible quand il vient, impoMsibl»: i retenir quand il s'en va.

Là cependant ne fiait pas pour l'humanité le rapport ■ ci'éc entre les deux sexes par la génération et l'amour.

L'homme sent sa dignité en autrui : de là, en général, la Justice.

D'un sexe à l'autre, cette dignité se sent d'une façon Particulière, qui ajoute à l'amour un caractère auparavant iBOonnu de sérénité et de tendresse, éteint la passion, et crée un attachement que tous ceux qui l'ont éprouvé jugent unanimement de nature à pouvoir durer, malgré la dégradation extérieure de Tobjet aimé, autant que la vie.

Ainsi l'homme aime tout à la fois par ses sens, par son esprit et par sa conscience : il ne peut pas ne pas aimer ainsi, parce qu'il est homme.

Selon la puissance d'idéalisation et de Justice de l'amant, •et la qualité de l'objet aimé, l'union de l'homme et de la femmo inclinera plus ou moins vers l'un ou l'autre de ces termes : les sens, l'idéal, la conscience. De là trois degrés principaux de manifestation de l'amour : la fornication, le concubinat, le mariage, en d'autres termes, la luxure, la volupté, la chasteté.

n se peut que par l'eiFet d'une méprise ou de ciroonstances indépendantes de la volonté des personnes, il y ait interversion de mode dans les situations légales ; que tels mariés soient d'abominables fornicateurs, tels concubinaires de vrais époux, sinon pour le for extérieur au moins pour la conscience. Ces contradictions, qui ne portent que sur les apparences, confirment la règle : c'est qu'un sentiment de dignité plus ou moins profond est toujours présent ààJXB les manifestations amoureuses de l'homme, sentiment qui est le principe du mariage.

Ciomment ce principe se traduit^il en acte reli^eux?

L'ensemble de nos Etudes l'explique. La Justice a pour expression crémière la religion ; l'amour conjugal, fondé sur la dignité mutuelle, et, si je puis ainsi dire, sur la communauté do conscience, iprend donc une teinte de piété. Tous les amants sont enclins à la dévotion; la famOle devient, par l'amour, le foyer du culte : là est le secjret de la durée des religions.

Quant à la position particulière de la femme au. foyer

donasttqm, à sa part de liberté et d'influence, diose marquame, elle est partout inverse de Thonorabilité du lien qui Tunit à l*homnie.

La femme galante jouit de toute son indépendance : trar fiquant de ses charmes, honnis un instant très court elle n'est rien pour lliomme, qui n'est rien non plus pour elle. Elle pNeut dire : je ne connais point de maître; mais elle est avilie.

L'éi^té règne dans le concubinage , aussi longtemps du moins que la maternité ou d'autres disgrâces ne mettent pas la femme à la merci de son amant. Mais la conçu* bine n'a aucuns droits, et tout ce qu'elle peut attendre de l'opinion, c'esi qu'on fÉisse grâce à l'irrégularité de sa position en faveur des vertus qu'elle y déploie.

L'honneur et la dépendance sont pour l'épouse.

NoUe part autant qa'à Rome la éhoee paUîqiie n'aeeepta et ne glorifia la vertu féminine; nulle part la femme ne fut plus dtojenne, plna associée aux dangers, aux triomphes, aux intérîsta, à

la gloire commune... Elle tient le second rang dans la cité. Tout père est prêtre, guerrier {çuiris), patron, maître {daminui); au dessous du père, la femme, viairamm; puis, les libres, liberi; les esclaves, ienn; les clients,

n n'ont pas droit de parler, eUngnei, c'est à dire qui il*ont pas de t politique. (FaàHS nx Champaght, Im Càart.)

liais, qu'on ne s'y trompe pas, si l'honneur est grand, la subordination au père de famille est rigoureuse. La Romaine ne fut îamais qu'une ménagère : Domi mansU^ lauam feeii; elle a gardé la maison et filé la laine, disaiton d'elle, et les plus illustres tenaient à honneur de remplir ce modeste devoir. Lucrèce, Clélie, Valérie, Virginie, Véturie, Comélie, Aurélie, la mère de César; Atia, mère d'Auguste, Livie elle-même, Porcie, Arrie, Agrippine, femme de Germanicus, toutes ces héroïnes, auxquelles nous n'avons rien à comparer, furent avant tout des travailleuses, des prêtresses du sanctuaire domestique. Les vieux Romains ne souffraient pas l'immiittion du sexe dans les choses de TEtat : on sait que le parricide Néron fut

5 resque justifié aux yeux de la plèbe, comme si, àl'exemple e Brutus, bourreau de ses nls, il n'eût fait en tuant sa mère qu'accomplir un acte nécessaire de l'autorité pata^ Belle.

AMOUR RT MARIAGR 41

Cette séTérité des mœurs latines nous parait excessiye : aucun roman intime des sept premiers siècles de Rome ne nous est parvenu, et nous nous demandons, en lisant dans les iurîsconsultes le détail des cérémonies matrimoniales et des devoirs de réponse, si véritablement les Romains aimaient leurs femmes.

Question de bas-bleus et de coquettes. Le mariage ro« main par eonfarreatio est le chef-d'œuvre de la conscience humaine : en faut-il davantage pour démontrer que les femmes romaines furent les plus aimées de toutes les femmes? Pendant près de six siècles, pas une séparation, pas un divorce, ne vint scandaliser la cité; encore le premier* qui en donna Texemple, Sp. Garvilius Ruga, cité par les historiens pour Tétrangetié au fait, neiit-il, en se séparant d'une épouse adorée, mais stérile, qu'obéir à Tordre des censeurs, q|ui lui avaient fait promettre de donner des enfants à la Republique. La constitution de l'Etat ne fut dle-même qu'une extension de celle de la famille : oui touchait à celle-ci, ébranlait aussitôt celle-là. Toutes les révolutions romaines ont pour cause un attentat à l'honneur domestique; la mort de Lucrèce amène l'expulsion des rois et l'é^blissement de la République ; celle de Virginie détermine la chute du décemvirat; le crime de Papi* nus produit la liberté civile ; un peu plus tard, l'insulte faite a une autre Virginie amène la divulgation des formules : alors le mariage plébéien, eoemptio^ devient l'égal du mariaçe patricien, eonfarreatio. Mais de cette époque date aussi l'altération delà charte domestique: la constitution de la famille entraînant celle de l'Etat, le droit public est changé, mutatum autem jus^ selon l'observation de Tite-Live, et la République que soutient de moins en moins le respect des pères, patres eonscripti^ incline à sa I>erte. (Voir une excellente monographie du Mariage romain^ par M. Picot, in-S**, 1849.

La question maintenant est de savoir si le principe de ..conscience qui dans l'union de l'homme et de la femme B^^joute à l'amour pour le purifier, le rasséréner, le convertir, en faire un amour spirituel et à tpute épreuve, ce ou*inaiquait la fraternité m^hoIoc:ique de l'amour et de rhyménée; si, dis-je, ce

principe a véritablement l'efficacité requise; à quelles conditions il peut acquérir cette

efficacité ; ce que vaut à cette fin Tacte ou le sacrement de mariage; quelle destinée il fait à la femme, et de quelle importance il est pour la Justice et la société. Suivons rhistoire.

CHAPITRE m

CompIlM da miritfê tl d« r^Miir ptr l14Miiai«. GosliniiM to wam,

XVIII. — On a VU au précédent chapitre comment Vexpérience de Famour, tel que le donnent Timagination et les sens, avait dû faire naître Tidée du mariage.

Cette idée, il nV a pas à s'y tromper, n*est rien de moins

Îue le projet de dompter Tamour, de le rendre constant, dèle, indéfectible, supérieur à ltti*m6me, en le p^étrant à haute dose de ce sentiment de dignité ^ui accompagne l'homme dans toutes ses actions , et en umssant Phomme et la femme dans une communauté de conscience, dont la communauté de fortune n'est que la conséquence et le gage. La consécration matrimomale par le ministère du prêtre, avec sacrifice, auspice, invocation des dieux, banquet eucharistique, paroles secrètes, bénédiction, exorcisme, n'a pas d'autre sens. Pour le vulgaire, c'était comme un

Shiltre mystérieux qui devait conférer à l'amour la qualité ivine, l'incorruptibilité. Pour le philosophe, c'est l'affirmation de la conscience qui répudie l'amour dans sa na* ture doublement

fatale, et tend à s'en faire un instrument de Justice en le convertissant à son image.

Or, rien né se produit en tertu de rien^ rien ne tend d rien^ rien ne peut être Vexpression de rien Le mariage n'est donc pas une vaine conception de la conscience, c'est une réalite.

Ce n'est pas rien, en effet, que cette aspiration sublime à qui la chair répugne, que la beauté mâme ne satisfait pas. et qui sous cet idéal cherche un idéal supérieur, i'ideal de l'idéal. Il y a là un phénomène de psychologie qui étonne l'esprit par sa hauteur, qui s'empare de la vo- •^nté par wm ex^uisQ délicatesse, et coix|n(aiic|e la oertf?

iade par son universalité. Espérance d^en haut, à qui le succès n'a pas toujours manqué, témoin les six siècles de fidélité conjugale de Tancienne Home.

Que si maintenant nous considérons le mariage dans ses rapports avec la destinée des nations, nous deyrons reconr nai&e gu'entre la société et la famille il existe une solidarité intune; que comme la génération est une fonction de l'organisme, le mariage est une fonction de l'humanité, hors de laquelle l'amour devient un fléau, ladistinction des sexes n'a plus de sens, la perpétuation de l'espèce constitue pour les vivants un dommage réel, la Justice est contre nature, et le plan de la création absurde.

Le mariage n'est donc pas seulement une idée ; ce n^est pas non plus seulement une réalité : le mariage est nécessaire, de nécessité sociale.

'C'est ce que nous allons démontrer par l'examen de ce qu'il advient de l'amour, et par suite de la famille, de la société, de l'espèce, lorsque les relations entre l'homme et la femme ne sont plus régies par le principe conservateur du mariage.

XIX. — Tout se conserve et se développe dans l'humanité^ par la Justice, avons-nous dit ; tout dégénère par

n en sera de la famille comme de l'Etat, comme de la

mœurs domestiques par l'idéalisme erotique sera d'autant

1>lus rapide que la corruption des mœurs publiques par 'idéalisme politique, métaphysique ou esthétique ira plus grand train, et vice versa.

Esquissons en traits rapides les moments de cette dissolution.

Après avoir, par un acte de sa spontanéité religieuse, pose le mariage, l'esprit, obéissant a la loi du développement intellectuel, étudie ce svmbole et en cherche la raison philosophique. Problème difficile, dont la solution exige de nombreuses connaissances, et ne peut par consécjuent lui être sitôt donnée. Gomme il ne découvre qu'une cérémonie tQU^ ejçtéfieurei un rit Buperstitieux| b^jis, réajité appij.

rente, Tesprit nie le mariage ; c'est à dire qu'il ne reconmât an mariage que la partie purement civile, relative à la position des parties yis-à-vis des tiers et au droit des entants : ce oui assimile le mariage à un marché dans lequel Famour n a rien à faire, la conscience des époux rien à Yoir.

C'est ainsi qu'à Rome la forme religieuse du mariage, la eonfarreatio^ par laquelle l'époux s'engendrait spirituellement son

épouse avant d'engendrer de celle-ci des enfants, tomba en désuétude. La coemptio^ puis Vuêucapio^ produisant, quant au for extérieur, les mêmes effets, on en conclut avec Ulpien que le contrat était tout, la cérémonie insignifiante; que ce qui faisait le mariage était la volonté de s'unir, eonsemus/aeit nuptias^ plus, certaines stipulations concernant les apports et acquits.

La famille ainsi établie sur une base douteuse, puisque le côté religieux n'était pas compris , et que faute de le comprendre on le délaissait, la légitimité des enfants devenue équivoque, on conçoit comment il devient impossible de distinguer le mariage du concubinage, et comment l'eœperear Auguste, dans l'intérêt de la population et des mœurs, fut conduit à donner au concubinat un titre légal. Je m'étonne qu'un écrivain tel que M. Amédée Thierry Œistoire de la Gaule^ 1. 1*') ait pu voir dans cet abandon de la confarreatio un progrès : les choses parlaient assez haut cependant.

C'est ici le cas d'appliquer la règle : La forme emporte le fond. Le sacrement dédaigné, le sentiment reli^eux du mariage ne tarde pas à s'éieindre ; l'institution aisparaît du foyer, elle n'existe plus q^ue pour la place public^ue. De ce moment l'incompatibilité des humeurs , des idées , des sentiments, prend l'essor; la division, puis le scandale, entrent dans la famille; l'autorité paternelle, que ne tempère plus l'affection, prend un caractère de tyrannie au- J^uel le législateur se croit obligé de mettre un frein ; la emme, protégée par les siens, sentant sa force, s'exaeérant ses droits, devient insolente, aspire à l'égalité ; les enfants, à peine adultes, obtiennent l'émancipation; la famille devient une pépinière de discorde, et le serment conjugal, sanctionné par le divorce, une promesse tacite de résiliation.

Alors, mal^ les phrases pompeuses des juristes, qui coBtinuaient à définir le mariage une participation du drtnt divin et humainj il devint clair pour tout le monde que cette prétendue participation se réduisait à une pure association de biens et de gains, à une communauté de profits et pertes, dont les enfants formaient le principal article. Dans un contrat de cette espèce , auquel suffisait le ministère du tabellion, les stipulations d'iiri;érêt tenant toute la place, Famour laissé à ses propres risques, le mot de mariage retenu par habitude et pour les convenances, l'union des époux, quant à la couche, ne se distinguait en rien de celle des concubinaires, que dis-je? des simples fomicateurs; de sorte qu'entre le mariage, le concubinage et la prostitution légale, il n'y avait plus de différence essentielle.

Rien n'est impitoyable comme la logique. Le voile nuptial , fiammeum , déchiré ; l'amour céleste , promis aux époux, changé ipso facto en caresse lascive, la fidélité maritale jetée aux vents, la pudeur féminine tombée en M^ çueulerie^ le mariage dut être et fut pris pour ce qu'jl était, un marché de dupes.

XX. — Que de raisons aux deux sexes de s'en abstenir I

La vieille Rome avait présenté ce miracle de cinq cent Tingt années passées sans un divorce : nous pouvons hardiment en conclure que les adultères, soigneusement dissimulés,furent rares. Quel merveilleux amour, quel respect, quelle charité ,

queue force de continence ce seul fait raconté par tous les historiens comme étant de notoriété publique, officielle, suppose chez les Quirites et leurs matrones I... Une telle race était faite pour conquérir le monde.

Mais voici qu'avec la religion nuptiale la pudicité s'est envolée ; et les mêmes hommes , les mêmes fournies , qui ont étonné le monde par leur chasteté, l'étonneront par leur luxure.

A une époque de dissolution générale, dans un milieu enfiévré' par le luxe et les jouissances, dénué de vie publi(|ue, sans communion sociale, tout créait aux époux des antipathies sans fin, tout leur devenait motif de divorce, tout militait par conséquent contre le mariage.

4Ô AMOUR KT NARIAGK

L'avarice, d'abord, côte iaible àa Tame romaine : les fitaÎB de maison sont trop lourds ; Tentretien des enfimts et leur édacation sont autant de retranché pour le bienêtre personnel. An dessus de la maxime eAoctfa ekez foî, chacun pour toi. dont le triomphe a amené la désertion du forum et assure la fortune de César, règne, sévit le féroce primo mihi. Tout pour moil Devant cet indomptable égoisme, que devient Tamour ? Un objet de consommation, comme le pain, le vin, la baignoire, le spectacle, qu'il fernt obtenir au plus juste prix. Donc point de mariage.

Le dégoût du travail : le noble et le chevalier s'en décharg[ent sur la plèbe, qui le renvoie aux esclaves. Sans travail, ne f&t-ce que celui de la surveillance et de l'administration , point de fortune qui se puisse soutenir ; d'ailleurs, point de Justice. Si le nche, indolent et désœuvré, se trouve pauvre, que sera-ce du citoyen sans patrimoine, à qui de vastes possessions ne produisent

pas de rente? Se marier, c'est se condamner a travailler : donc, point de mariage.

L'horreur de la progéniture : la femme n'en veut plus, dans l'intérêt de sa beauté ; l'homme , qui met sa vie a fonds perdus , pour qui la République se réduit à la personne au prince , s'en soucie encore moins. Paternité, patrie, patnciat, autant de fables : donc, point de mariage.

La surexcitation de l'idéalisme, qui sous toutes les formes, philosophie , littérature , arts , envahit la société ; l'empire et ses pompes; la superstition et ses recherches. Une seule pensée gouverne le monde, apparaît au fond de toutes les aoctrines. se fait jour dans toutes les œuvres de l'esprit, sert de mobile à toutes les actions, la Volupté. Le concubinage déjà n'v suffit plus : sans doute il est préférable au mariage, plus économique, plus commode. A rhomme il promet plus de licence, à la femme plus d'éffalité ^ mais lui aussi fatigue par la monotonie : il &ut de la vanété , de la mise en scène , une excitation orgiastique ; pour rendre à l'amour ses ravissements, une res* source s'offre encore^ la débauche.

Arrivé là, toute dignité, toute Justice s'évanouit. Plus de respect, ni pour l'âge, ni pour le sang, ni pour le lien. Toutes les barrières sont franchies : du concubinage légal, puis de la tolérance du lupanar ^ ou, ce qui revient au

même, de la voltigo amoureuse qu^entraîne le concubi* nage, nous entrons comme de plain-pied dans la région du crime : adultère, stuçre, inceste, viol. Possible que cette série éprouve de fréquentes interversions : il en est du crime comme de layaîeur,

qui anûp âmes lien nées n'attend pas , dit le poète , le nomtre des années. Je raisonne sur la moyenne de la moralité publique , et Ton ne saurait nier que la marcbe de la dépravatien dans cette moyenne ne suive le pro^^rès indiqué plus haut :

1 . Réauction du mariage religieux à une convention purement civile ;

Promiscuité générale, débauche et crime

Sommes-nous à la fin? Pas encore : la logique est inexorable, et il nous manque une conclusion.

Dans ce mouvement rétrograde, que signifie la femme? A quoi répond-elle? Quelle idée sert-elle? Quelle est, devant la société et devant la nature, sa destination?

La femme , épouse, concubine ou prostituée, moyen de fortune pour auelques-uns, ustensile de ménage ou article de mode pour la masse, objet de consommation pour tous ;

niture.

Allons donc jusqu'au bout.

La génération déclarée incompatible avec la félicité do^ mestique ; la femme d^ank e part, eu raison de son infir^tô naturelle, devenue plus à cnai^ge qu'à profit, sans raison d'existence , la sexualité est de trop. A quoi bon ce dualisme, si contrariant par sa fécondité intempestive? La nature s'est trompée. Ne pouvait-elle autrement pourvoir à la conservation de l'esnece, séparer le

travail ae la gé^ nération des jouissances ae Pamour? Lft femme, dans cette

•A AkoUfc Et MAllUGft

hypothèse, ne MnMnraot de ta oonstîtaiîon actaelle que ce qu^il en faut pour la Yolnpté, deyenant Tégale de l^omme, aurait pu, sans être à cluurge, conserver son indépendance, remplir anssi les fonctions politiques et économiques; ou plutôt toute distinction de fàmillef de propriété et de sexe étant supprimée, lliunianité eut yécu dans une communauté de biens et d^amour où la'Justice, objet de tant de disputes, eût été aussi inconnue que Tinégaiité même.

làUnUexualUé^ tel est le dernier mot de cette dégradation de Tamour. Or, comme il ne se çeut rien concevoir iiar Fentendement qui ne tende à se réaliser dans le fait, •unisexuaUté a^pour expression pratique, chez tous les peuples, la pedsbastie.

XXI. — Je voudrais qu'il en fût de notre langage comme du latin, dont Boileau a dit :

Le latin dans les mots bntfe IHioniièteté.

n est des choses dont on n'inspire bien lliorreur qu^en en parlant comme le peuple, dans les termes les plus énergiques, toute expression détournée pouvant paraître une atténuation du crime plutôt qu'un égard aux bienséances. Puisq^u'il m'est défendu d'imiter Juvénal, je prie le lecteur d'avoir égard à la contrainte où me réduit l'usage, et de suppléer de son mieux à la modestie de mes paroles.

IfO christianisme a rangé le péché de sodomie narmi ceux qui crient vengeance contre le ciel ; à l'exemple du judaïsme, LéoU.

xx, 13, il l'a jugé digne de mort. Sans aller jusqu'à la mort,f je regrette que cette infamie, qui commence à se propager parmi nous, soit traitée avec tant d'indulgence. Je voudrais qu'elle fût, dans tous les cas, assimilée au viol, et punie de vingt ans de réclusion. Mais le mieux serait d'y trouver un antidote, et peut-être les

Jiages qu'on va lire, et que j'abrégerai le plus possible, oumiront sur ce triste sujet d'utiles lumières.

Chez les anciens Komains, de même que chez les barbares du Nord, Gaulois, Germains, Scandinaves, la pédérastie semble avoir été à peu près inconnue : je n'en veux pour preuve que la révolution arrivée à Rome, l'an 326 ayant Jésus-Cbristi à la suite du crime de Papirius. C'est

anx Grecs, leurs maîtres ès-arts et belles inanièreB, que les Eomains des derniers temps de la république empruntèrent cette variété de Part d'aimer, contre leur incunation Ïropre^ et par pure émulation de raffinement. Quant aux bulgares ou Boulgres^ dont le nom est devenu au moyen âge s^on^rme de sodomite ou pédéraste, j'attribue leur imection a la même origine : ce n'est pas d'aiyourd'hui Que les civilisés inoculent aux nations aans reniance leur débauche et leur vérole.

Mais les Grecs eux-mêmes s*j étaient-ils adonnés de leur propre nature, ou n'en auraient-ils j)as pris d'ailleurs l'habitude? Je penche pour cette dermère opinion. Les Grecs appartiennent au groupe des races celtiques ou druidiques, belliqueuses et chastes. Leurs premiers initiateurs, Olin, Linus, l'ancien Orphée, descendus de Thrace, ressemblent bien plus aux bardes d'Ossian ^u'au mvstago*

Îues phrygiens, assyriens et autres. Le génie esthétique es Grecs, incomparable pour la pureté, la sobriété, la dignité, m'est encore un argument de leur chasteté naturelle. C'est par l'Ionie, contiguë à l'Orient, que la Grèce fut infectée de ce mal, en même temps que de ses innombrables divinités et de ses mystères. C est en lonie que Tamour unisexuel, comme l'appelle Fourier, fut d'abord chanté et divinisé; puis, le mytne formé, une philosophie s'ensuivit, et, ce que des poètes avaient célébré, il se trouva bientôt des penseurs pour le réduire en maximes. Or, c'est surtout cette poétique de pédérastes qu'il s'agit d'expliquer; autant pour l'intelligence de l'antique corruption que pour la cautérisation de la nôtre.

Ily a trente ans, l'idée seule de cette frénésie me donnait des nausées ; il m'eût été impossible d'y arrêter pendant une minute mon attention : combien moins me serais-îe avisé d'en entreprendre, si j'ose ainsi dire, la psychologie I Mais la puaeur de l'homme de cinquante ans ne peut être celle ae l'adolescent de vingt ; et nous avons trop d'intérêt, amis de la Révolution et pères de famille, à ce que tous les mystères du cœur humain soient enfin dévoilés, toutes les sources de l'immoralité reconnues, pour reculer devant aucune investigation, si répugnante pour la nature y si navrante pour la raison qu'elle soit.

iT. s

:* AMonu ET MAilIAGE

XXn. — Je tronve dans la pédérastie, comme dans toutes les affections du corps et de Tâme, diyers degrés de malignité, qu'il importe de reconnaître.

D'abord, elle peut résulter de la privation prolongée jointe à Tincontinence des sens. Sous ce rapport, elle no me parait pas différer beaucoup de la masturbation à deux, si commune dans les maisons d'éducation et que chacun s'explique. Un autre de ses analogues est la bestia* liÛ^ dans laquelle il ne faut guère voir non plus qu'un supplément de coït. Dans ces conditions, peut-on dire quo la pédérastie existe? C'est une turpitude qu'il vaudrait mieux punir du bâton que de la prison, et qui, à moins do récidive, ne tourne pas a conséquence.

Plus souvent c'est l'effet d'une volupté fhrieuse que rien ne peut plus assouvir. Alors, que le magistrat sévisse : l'acte sodomitique est le signe d'une dépravation sans remède.

Que des misérables, manquant de femmes, se procurent enfare eux de telles jouissances; que d'autres, plus scélérats, pour qui le cnme a des charmes, s'en vantent : tout cela se conçoit. Mais jamais la philosophie no s'empara du vol, du pai;}ure, de l'assassinat, pour en faire l'objet de ses théories ; jamais la poésie ne prit de tels monstres pour objet de ses chants : même en matière d'amour, l'adultère, le viol, rinceste, répugnent au poète. Comment la sodomie, dernier terme delà dépravation erotique, fit-elle jadis exception? Comment de grands poètes en vinrent-ils à célébrer cette monstrueuse ardeur, privilège, à les entendre, des dieux et des héros? Y aurait- il dans cet accou- Slement contre nature, dans cefricHnàe deux mâles, do eux femelles, une jouissance acre, qui réveille les sens blasés, comme la chair humaine qui, dit-on, rend fastidieux au cannibale tout autre festin? La pédérastie seraitelle un succédané de l'anthropophagie?

Sur ces horreurs il faudrait entendre ceux qui en font passetemps; mais ils se cachent, leur aspect dégoûte : impossible d'ob-

tenir, de soutenir une explication. A défaut de dépositions orales^ j'ai consulté les témoignages écrits; j^ai interrogé ces anciens qui surent mettre de la poésie. de la çhilosophie partout, et qui, parlant à une société habituée aux mœurs socratiques, ne se gênaient guère.

Voici à qudles conclusions je stiis arrivé : elles confirment de tout point la théorie donnée plus haut de Tamour et du znariage, et de leur dégradation.

U est consolant pour la moralité humaine de reconnaître

Sue tous les yices, même les plus infects, ont pour point e départ une erreur du jugement produite par un illusion de l'idéal, et que c'est en poursuivant le beau et le bien, mais par une fausse route, que le cœur se souille et que la conscience se déprave. Ce que je vais dire,^ sans rendre le moins du monde excusable une passion en tout état de cause hideuse, aura du moins Tavantage d'alléger singu* Uèrement le crime de ceux qui les premiers s'en firent les chantres et les panég^pistes, en même temps qu'elle nous avertira, nous civilisés du dix*neuvième siècle qui déjà penchons du côté où s'abîma l'amour antique, de nous lenir sur nos gardes.

Je passe sur l'explication de saint Paul« qui croit avoir tout ait quand il attribue le phénomène qui nous occupe au culte des faux dieux :

. Cest ponr avoir remplacé, dit-il, la gloire du Dieu inoorroptible paf des simulacres d'hommes et d'animaux, c'est pour avoir servi la créature an lieu du créateur^ qu'ils en sont venus à outrager leurs propres corps, et qu'ils ont été hvrés à des passions d'ignominie, (^am.» chap« !«'•)

n était tout simple que le christianisme, attaquant l'andenne religion et la société fondée par elle, imputât au polyUiéisme les abominations dont il venait purger la terre. Mais sans compter que le christianisme n'a pas réussi dans son entreprise, et que les passions ^ignominie se sont per-

Sétuées dans 1 Eghse du Christ comme dans la svnagogue e Bélial, il est cl^dr que l'explication de saint Paul n'explique rien. Quel rapport y a-t-il entre l'idolâtrie et le pèche de sodomie ? C'est ce que je voudrais savoir, et ce que l'Apôtre ne me dit pas.

XXin. — Le dédain réciproque des sexes, et la déprar yation de l'amour qui en fut la conséquence, eut sa cause, d'abord dans l'excessive facilité de relations qu'avait créée le paganisme, et qu'il était dans son génie de créer, au point de vue même de Fintér et et de la dignité de la femme ;

fus, dam Pidedîwne imiTenel, qa'iine Justice trop foibla ne refrénait fss.

J'ai parlé ailleurs de Tidéalisme politique, de Tidéalisme artistique et littéraire, de Tidéalisnie métajihysique et religieux. L'idéalisme erotique ferme la série ; il nous donne le dernier mot de toutes les rétrogradations sociales.

Avant tout, pensaient les anciens, lliomme ne peut vivre sans amour ^ sans amour la vie est une anticipation de la mort. L'antiquité est pleine de cette idée ; eUe a chanté et préconisé Famour ; elle a disputé à pnerte de vue de sa na« ture comme elle a disputé du souverain Bien, et plus d'une fois il lui est arrivé de les confondre. Avec la même puissance que ses artiste idéalisaient la

forme humaine, ses philosophes et ses poètes idéalisèrent TAmour, âme de la nature, souverain oes dieux et des hommes ; et comme ils s'efforçaient, par diverses méthodes, d'arriver, les uns à la sa|[esse, les autres au bonlieur, ce fut encore, parmi eux, a qui découvrirait et réaliserait le parfait amour.

La recherche de l'absolu est le caractère du génie humain ; c'est à cela qu'il doit ses aberrations et ses chefsd'œuvre.

Mais cette idéalité de l'amour, où la trouver? (Comment en jouir, et dans quelle mesure?

Est-ce le mariage, est-ce cette union entourée de tous les honneurs de la religion, de toutes les prérogatives de la cité, qui comblera notre imagination et notre erreur?

Le mariage est le tombeau de l'amour, dit un proverbe ; et cela était vrai pour les Grecs , il y a vingt-quatre siècles, incomparablement plus qu'il ne l'est cour nous. Certes, la vertu, comme le vice, est contemporaine de l'humanité, et l'amour conjugal a eu de tout temps ses héros et ses héroïnes ; mais il faut raisonner sur des moyennes, non sur des types (|ui trop souvent ne sont que des exceptions. Or, la première barbarie, favorable à une rude continence, a^ant cédé bientôt devant les premiers triomphes de la civilisation, l'inégalité des conditions s'étant développpée, la religion étant de moins en moins sentie, le mariage perdit bientôt de son faible prestige, et le cœur, mal défendu par la conscience, se trouva livré à tous les emportements de l'amour. La dignité d'épouse, aristocra»

tique dans son principe et dans sa forme, ne conférait guère à la femme antique que de hautaines prétentions, qui la rendaient peu aimable ; quant à sa chasteté, on peut s^en faire une idée en

relisant la scène burlesque entre Sosie et sa femme, dans V Amphitryon de Molière.

En fait, la chasteté fut médiocrement comprise des anciens. Tous les épithalames, depuis le Cantique des cantiques jusqu^aux vers fescennins, en font foi. Qu'attendre dès lors, pourTamour, d'un pareil commerce? FénelonFa dit quelque part, avec ce sentiment profond qui supplée à Texpérience : Celui qui dans le mariage cherche la satis* faction des sens y sera trompé, et s'en repentira. L'épouse telle qu'au sortir de l'âge héroïque la civilisation dut la faire, n'ayant pour elle que son orgueil, la trivialité de ses occupations et son importune lascivité, que réprimaient à peine les ennuis de la grossesse et les rebuffades maritales, l'amour s'envolait au matin des noces, et le cœur restait désert. — "Il n'y apas la moindre parcelle d'amour dans ^ le g]rnécée, „ dit energiquement Plutarque , et la comédie deZyiistrate, d'Aristophane, en donne la raison. Point d'amour dans les œuvres de la chair; voilà ce que, bien des siècles avant le christianisme, l'éthique, toute spiritualiste, des anciens, leur avait appris; ce que Plutarque et Lucien tour à tour expriment, avec une crudité de langage qu'il m'est impossible d'imiter.

Le mariage, comme s'en était formellement expliqué devant le peuple romain le grave censeur Métellus Nufmidicus, ne servait qu'à la conservation de la race libre :

8î nous pouvions nous entretenir sans femmes, citoyens, nous chas« serions loin de nous cette incommodité ; mais puisque la nature a voulu que nous ne pussions nous en passer, il est de notre devoir de sacrifier à la perpétuité de la république, plutôt qu'au plaisir d'un instant.

C'est en ces termes que l'honnête magistrat recommandait au peuple la pratique du mariaçe.

Si Tunion conjugale est ainsi destituée d'idéal, partant d'amour, le demanderons-nous à Vhetaïra^ à la concubine? Descendrons-nous plus bas encore, à la courtisane?

Contradictions : l'amour morganatique, recherché en dehors des charges et obligations du mariage, amour es-

seniiellement égoïste, proyisoire, sous réserve, de même qae Tamour à gages, est toujours Tamour à distancei ramour réduit à une satisfactioii de la vanité et des sens, une sécrétion de Torganisme, une sentine. — Boire, man-

fer, dormir, et le reste, observe Plutarque, est-ce de amour? — Je possède Laïs, dit Aristipi)e, mais elle ne me possède point. Je Taime, dites-vous; oui, comme j^aime le vin, le poisson et tout ce qui me donne du plaisir. Quant à sa personne, je ne sens rien.

Ainsi VAetaïra et la courtisane nWrant rien de plus, quant à la délectation amoureuse, offrant même moins que ui femme légitime, Tamour tel que le veut Tâme humaine , ramour idéalisé devient impossible entre les deux sexes, bien qu^il résulte de leur différence, qu^il n'ait d'autre but que leur union II faut ou renoncer à ramour, ou sortir de lA sexualité.

Les anciens n'avaient que trop bien suivi cette analyse. Us comprenaient merveilleusement que la beauté, au physique comme au moral,. est immatérielle, que Tamour qirelle inspire est tout entier dans Tâme, que par consé-

Squent la volupté que procure la possession n'a rien non lus de la chair, et que tout le plaisir que nous percevons e ce côté est

passion et illusion. L'acte vénérien est ridi* cule, dégoûtant pour celui qui en est témoin, pénible et triste pour l'acteur, qui y perd le sentiment et la liberté. L'âme y sent quelc^ue chose de honteux. Je Aais^ dit Hipnolyte dans Euripide, um déesse qui a besoin des tintes. Le christianisme en a fait un des signes de notre dé* chéance, et il est sûr que les cyniques n'ont pas réussi à le réhabiliter. La nature elle-même semble d accord avec la théologie : Posl coitum omns animal triste.

Où donc, se demandait Thomme de l'antiquité, oii trouver l'amour sans lequel je ne puis vivre, et que je ne puis saisir ni avec ma femme, ni avec ma maîtresse, ni avec mon esclave? Ou est-il, cet amour, feu follet qui ne se montre que pour tromper les hommes? J'^ai trouvé la femme plus amère que la mort^ s'écrie Salomon; il désigne évidemment, non pas la personne, mais le sexe. Néant partout, amour nulle part : que reste-t-il, conclut le roi dcvot, sinon de servie Dieu et de s'endormir dans J'cgoïîsmc?

XXIV. — C'est ici qu'il faut suivre la marclxe de cette séduction idéaliste, qui, faute d'une intelligence suffisante de la Justice, après avoir fait repousser le mariage comme étranger par sa nature à Tamouri aboutit à Thallucination la plus exécrable.

£ y a, suivant Plutarque, deux espèces d'amour : Tamoiir vulgaire, qui, comme on vient de le voir, n'est pas de l'amour, et l'amour céleste, qui est universel et n'a point de sexe, ov^crlpov ylvovç. Il est absurde de faire consister l'amour uniquement dans l'instinct qui pousse un sexe vers l'autre : toute puissance qui porte les êtres à s'unir est amour ; tout ce qui réunit à un degré

supérieur les conditions de la force, de la beauté, de l'intelligence et de la vertu, est propre à l'inspirer.

Définition hyperbolique : Dieu sait oxl elle nous couduira.

Cette idée de la non-sexualité de l'amour est exactement la même qu'exprime Jésus-Christ, quand il apprend aux Saduoéens, adversaires de la résurrection, que dans le ciel, séjour de l'amour parfait, il n'y a plus aunion conjugale, nejuâ nubent. nequ$ nubetUur^ mais que tous sont comme des anges, des êtres neutres, devant la face de Dieu.

Le véritable amour, continue Plutarque, n'a donc plus rien des défectuosités de la matière et du dévergondage des sens, rien de mou, de lâche, d'efiféminé. Allumé dans une âme généreuse, il se résout, à force de se purifier par sa propre flamme, en vertu, ek apsr^v TcXevrâ* Et il cite en exemple la célèbre courtisane Laïs, qui, devenue amoureuse, quitta aussitôt son commerce et sacrifia tous ses amants, sa fortune, sa gloire, à l'homme qu'elle avait choisi. Lucien rapporte des faits bien autrement étranges : des hommes qui, dégoûtés de tout commerce charnel et possédés du véritable amour, passaient leur vie dans les sanctuaires des déesses, obtenant des gardiens, à prix d'or, la permission de contempler leurs statues sans voiles. leur pariant comme si elles eussent été en vie, les baisant amoureusement, et s'estimant plus heureux de telles faveurs que de la possession des plus belles femmes.

C'est donc par im raffinement de délicatesse en même temps que par une recherche <|uintessençié9 du bctfiu et d^

nionnête que les anciens en Tinrent à méptiser Famonr conjugal, et avec lui tout rapport physique avec la femme. Pétraroue, Tamant idéaliste de Laure, fit-il toute sa vie autre chose? Et les femmes de son siècle n^auraient-elles

Sas eu lieu de se plaindre de lui autant que les femmes e Thrace crurent avoir à se plaindre d'Orphée?.... Là était, en effet, Fécueil oii devait périr la moralité grecque. L'union des sexes écartée par la logique de Fidéal, Tamour n'a plus de base ; nous sommes arrivés à la contradiction : la catastrophe ne se fera pas attendre.

XXV. — L'amour n'existe qu'à la condition d'une dua* lité, d'une polarité, diraient aujourd'hui les philosophes. Cette condition nécessaire, comment la remphr? En composant le couple amoureux de deux personnes du même sexe, bien entendu sans aucune idée drunion charnelle. La filiation des idées et des termes y condui&ait. L'amour, dit Plutarque, c'est la vertu ; et la vei-tu, en grec comme en latin, porte un nom qui rappelle la masculinité, àpsn^ tirtus.

Telle est la série d'idées par laquelle les Grecs, à force de spéculer sur l'amour et de le dégager des indignités de la chair, arrivèrent aux derniers excès. Cela peut paraître prodigieux, mais cela est; et l'histoire entière en témoigne. Ce qu'ils cherchaient dans l'amour universel, ce ne fut pas, dans le principe, qu'on le sache bien, une horrible jouissance : à cet égard les partisans du véritàbh amour ^ que Plutarque et Lucien font parler dans leurs dialogues, protestent avec indignation contre l'infamie qu'on leur prête ; ceux qui s'y livrent, assurent-ils, violent et déshonorent l'amour, qu'ils connaissent encore moins que les habitués des courtisanes.

Anacréon, suivant Elien, étant à la cour de Polycrate, tyran de Samos, conçut une vive affection pour un jeune homme nommé Smerdias. Il le chérissait, ^t l'historien, pour son âme, non pour son corps. De son côté, l'adolescent avait une affection respectueuse pour le poète*

Et Plutarque a soin de noter a ce propos qu'il en est de cet amour à faces semblables comme de celui que l'homme éprouve pour la femme : la jouissance est son tombeau ; ils'éteint aussitôt qu'il y a eu rapprochement et souillure

des corps. Il regarde ce résultat comme fatal, et il cite des exemples de la haine atroce que Tobjet malheureux d^un amour ainsi profané conçoit aussitôt pour le monstre qui a abusé de sa personne.

Il faut bien croire que cette théorie extraordinaire était entrée jusqu'à certain point dans les mœurs, quand on Toit les hommes les plus vertueux de Tantiquité et les moins suspects en faire profession. Socrate, qui donna son nom à Tamour parfait avant que Platon lui eût donné le sien, faisait, au vu et su de toute la ville, Tamour à Alcibiade. Il lui enseignait la philosophie, lui reprochait son orgueil, Tarrachait aux séductions des courtisanes, le formait à la continence, et, par son exemple et ses discours, apprenait aux Athéniens à aimer la jeunesse et à la respecter, n 7 a une belle leçon de lui dans le dialogue de Platon appelé le Théétète, Théétète est un jeune homme sans grâce, au nez camus, aux petits yeux enfoncés, vrai portrait de Socrate, et qui est présenté et recommande au philosophe par un citoyen d'Athènes, que ses amis accusaient ironiquement, et à son grand déplaisir, de faire

Tamour à ce vilain garçon. Socrate interroge Théétète, le force par ses questions de montrer son intelligence, fait ressortir son heureux naturel, et lui dit à la fin devant tout le monde : Va, tu es beau, Théétète; car tu possèdes la beauté, de Fâme, mille fois plus précieuse que celle du corps. Parole digne de l'Evangile, qui dut frapper vivement les Athéniens, et que Platon n'aurait eu garde de perdre.

Cornélius Népos, dans la vie d'Epaminondas, raconte

Sue, le roi de Perse ayant eu dessein de l'acheter, Dioméon de Cyzique, qui était chargé de la commission, commença par mettre dans ses intérêts un tout jeune homme, appelé Micythus,qu'Epaminondas aimait de tout son cœur, fuem tùm plurimium diliçebat. Que fit le héros thébain? Après avoir admonesté sévèrement Tentremetteur du grand roi, il dit à son jeune ami : Pour toi, Micythus, rends-lui vite son argent, ou je te dénonce ail magistrat!... Etrange occupation pour des pédérastes, de prêcher à leurs gitons, de parole et d'exemple, la modestie, l'étude le désintéressement, la chasteté, tous les genres de vertu, et de les menacer du châtiment s'ils s'en écartent I • . .

5^ AMoU:i ^T MARIAGE

Dans une guerre que ceux de Châlcis soutenaient contre leurs voisins, ils durent la victoire au courage de Cléoma-

Sue, un des leurs, qui se dévoua à la manière d^ Arnold e Winkelried, à la seule condition de recevoir auparavant, en présence de Tannée, un baiser de son ami^ et de mourir sous ses yeux. C^est Plutarque qui raconte le fait. Je voudrais savoir si la chevalerie a produit rien de plus beau et de plus chaste que ce trait?

Tout le monde sait que le bataillon sacré de Thèbes.

discipline. J^avoue qu'il me répugn< souverainement de voir dans cette héroïque jeunesse, formée à récole de Pélopidas et d'Epaminonoas , d'affreux initiés au culte de Sodome.

Une loi de Solon permettait aux esclaves le commerce des femmes ; elle leur interdisait Tamour des jeunes gens. Que signifie cette interdiction du législateur? L'esclave n'est pas sûr, parce qu'il n'est pas pur : je ne puis y voir autre chose.

Au reste, nous avons un témoignage décisif. Virgile, chantant le messianisme romain et la régénération universelle; Virçile, disciple de Platon, n'oublie pas cette épuration de l'amour pédérastique. Son épisode de Nisus et Euryale est une imitation à&V amitié grecq%t* Unis par l'amour et par l'ardeur guerrière,

His amor unos erat, pariterque in bella ruebant.

dit-il des jeunes héros : Euryale, type de jeunesse splendide et de grâce vertueuse, que toute l'armée aime autant qu'elle Tadmire,

Saryalns forma insignis vîridiqae javentfi... Gratior et puichro venions in corpore virtus;

Nisus , son pur et pieux amant , Nisus amore pio pueri. Lisez aux 6* et 9* livres de l'Enéide l'histoire toucnante de cet amour : on dirait un épisode du bataillon sacré de Thèbes. Et c'est après avoir raconté leur mort que le poète 8*écrie : Heureux couple ! si mes vers ont quelque puis-

AMOlJa LT riAMASi: hd

sance, votre mémoire durera autant que le Capitole, aussi longtemps que Rome tiendra Tempire du monde 1

XXVI. — Pourquoi nous étonner si fort, après tout, d'un attachement qui a des racines dans la nature même? Ne savons -nous pas qu'il existe entre Tadolescent et rhomme fait une inclination réciproque, qui se compose de mille sentiments divers et dont les effets vont bien au delà de la simple amitié? Qu^était-ce que Taffection de Fénelon pour le duc de Bourgo^e, cet enfant de son cœur et de son génie, qu'il avait crée, formé, la Bible dirait en-

Sendré, comme il avait créé son Télémaque? De l'amour, ans le sens le plus pur et le plus élevé que lui donnaient les Grecs. Fénelon instruisant le duc de Bourgogne, c'est Socrate révélant à ses auditeurs la beauté Se Théétète, c'est Epaminondas réprimandant Micythus. Qu'il eût voulu mourir pour ce fruit de ses entrailles, le tendre Fénelon ! J'irai plus loin : qu'était cette prédilection tant remarquée du Christ pour le plus jeune de ses apôtres (Jean, xin, 23; xrx, 26, 27; xxi, 20)? Je ne sais quel incrédule. a pris occasion de ces passages pour jeter sur les mœurs de Jésus un odieux soupçon ; pour moi, j'y vois, comme dans l'épisode de Nisus et Euryale, une imitation chrétienne de l'amour grec. Et ce n'est pas la moindre preuve à mes yeux que l'auteur du 4* Evangile ne fut pas un Hébreu de Jérusalem, incapable de ces délicatesses, mais un heUénisto d'Alexandrie, qui connaissait son public, et ne trouvait rien de mieux, pour vanter la sainteté du Christ, que d'en faire un amant à la manière de Socrate. Nous calomnions les anciens, et nous ne voyons pas que leurs idées, ramenées à leur iuste mesure, ont leur source dans le cœur humain, et qu elles ont coulé jusque dans notre religion.

La distinction dos amours et la différence de leurs caractère était si bien établie chez les Grecs, que nous les voyons habiter ensemble, sans se combattre ni se confondre : chose qui n'a pas lieu, assure-t-on, pour les sodomites. Achille a pour compagne de sa couche, hetaïra^ Briséis, la belle captive ; pour ami de cœur, Patrocle, son ketaïros. Aussi, quelle différence dans les regrets qu'il leur donne I Pour Briséis, il pleure, il jure de ne plus combattre

et de retourner en Thessalie ; pour Patrocle, il Tiole son serment, tue Hector, massacre ses captifs et décide la prise de Troie.

Tous les poètes grecs q^ui ont chante Tamour sous sa double hypostase ont suivi Texemple d^Homère. Je veux que le Bathylle d'Anacréon soit suspect : Tindiscrétion du poète, dans le portrait qu'il a tracé de son ami, a laissé tomber sur la pureté de l'original une ombre obscène ; mais combien le sentiment que Bathylle lui inspire remporte sur toutes ses fantaisies de maîtresses 1 Quoi de

Ïlus ravissant que cette chanson de la colombe messagère 1 !t quelle rêverie dans ces deux couplets, que les traducteurs séparent comme si c'étaient deux odes :

Rafratehisses, ô femmes, de vin doux ms gorge dessëcliée ; rafntohissez de roses nouTeUes ms tête briklaate. Mais qui mfraîcliira mon cœur, ineendié par lesamoarsP

Je m'assoirai à l'ombre de Bathylle, le jeune arbre à la verdoyante chevelure ; auprès de lui coule et murmure la fontaine de

persuasion. Cest là, fojageur épuisé, que je prendrai une nouvelle force...

Faut-il, pour donner un sens à ces vers si limpides et si tendres, que je m'ingénie à y trouver d'horribles meta* phores? La comparaison de Bathylle à un arbre jeune et verdoyant est familière auxOrientaux : ces vers d'Anacréon semblent traduits mot pour mot du psaume I^', v. 3-4 : " Il en sera de l'homme vertueux, dit le Psalmiste, comme *^ d'un arbre planté au bord d'une eau courante, et qui ^ donne son fruit dans sa saison : son feuillage ne séchera *^ pas, et toutes ses œuvres seront prospères. „

Tout ce qui nous reste de Sapho se réduit à peu près à deux odes. Dans la première, A Vénus^ Sapho prie la déesse de combattre avec elle et de ramener à ses pieds son volage amant. Peut-être cette ode nous paraîtrait le 1MC plus uUra du sentiment, si le hasard ne nous avait conservé la suivante, A uns Feftime,.. Je n'entreprendrai

Sas de la traduire; je croii'ais violer la Poésie eUe-même. [ais je nie, pour Sapho comme pour Anacréon, le sens Sue l'opinion commune donne à ces vers. Ce qui m'étonne ans toute cette poésie socratique, platoniquQ, anacréontique ou saphique, comme on voudra l'appeler, c'est

rextraordinairô chasteté de la pensée aussi bien cmè au langage, chasteté q^ui n^a d'égale que Tardeur de h, passion. M'explique qui pourra, aans lliypothèse d'un amour impie, cet inconcevable mélange de tout ce que la tendresse la i)lus exaltée, la

pensée la plus sévère, la poésie la plus divine, pouvaient offrir de traits pénétrants, d'images

Sracieuses et d'ineffable harmonie, avec ce que la rskge es sens aurait fait inventer de plus atroce ; quant à moi, une pareille alliance du ciel et de l'enfer dans un même cœur me paraît inadmissible, et je reste convaincu que, s'il y a la-dessous quelque horreur, elle est toute nôtre.

XXVn. — J'avoue cependant, et en cela je ne fais que suivre ma propre pensée, j'avoue que cet érotisme Aowoïourien^ quelque spiritualiste qu'en soit le principe, n'en demeure pas moins un délit contre le droit mutuel des sexes, et que ce mensonge à la destinée, après de si beaux commencements, méritait d'avoir une fin épouvantable.

Un des interlocuteurs de Plutarque, celui qui défend la cause de l'amour androgyne ou bi-sexuel, fait à son adversaire, qui protestait au nom des sectateurs du par/ait amour contre les accusations dont on les chargeait, l'objection suivante : Vous prétendez que votre amour est pur de tout rapprochement des corps, et que l'union n'existe

S l'entre les âmes ; mais comment peut-il y avoir amour où il n'y a pas possession? C'est comme si vous parliez de vous enivrer en faisant une libation aux dieux, ou d'apaiser votre faim à l'odeur des victimes.

A cette objection, pas de réponse. Quelque opinion que l'on se fasse de la oistinction des corps et des âmes, il reste toujours que celles-ci ne s'unissent que car le rapprochement de ceux-là : de ce moment l'honnêteté est en péril.

exei des

se rapporto'à un être vivant et palpable, retentit nécessairement dims l'organisme et ébranle la sexualité. U y a de la délectation amoureuse chez la jeune vierge qui caresse sa tourterelle ; et auel délire, on le sait trop, allume dans leurs sens consumes rimaginatioli des mystiques I... Par-

IV. t

C>» AMOUU ET MARIAGli:

vena aa Bommet de Pempyrée, Vamour céleste^ attiré par cette beauté matérielle dont la contemplation le poursuit, retombe vers Tabîme : c^est Éloa, la belle archange, amoureuse de Satan, qu'il lui suffit de regarder pour se perdre.

Telle est donc Tantinomie à laquelle Tamour, comme toute passion, est soumis : de même qu'il no peut se passer d'idéal, il ne peut pas non i)lus se passer de possession. Le premier le pousse invinciblement à la seconde, mais celle-ci obtenue, l'idéal est souillé et l'amour expire, à moins qu'une grâce supérieure ne le ranime et ne Im rende réquilibre.

C'est ainsi que chez les anciens la femme se trouva peu à' peu exclue du pur amour, et le mariage, malgré ses honneurs d'institution, tacitement réputé ignoble. Gréé par les sens et l'imagination, l'amour, que ne soutenait pas une conscience rigoureuse, s'éteignait comme un météore tombé du ciel dans la mer morte du mariage. Des le lendemain des noces la femme avait perdu son prestige; le lit conjugal avait englouti, en une nuit, et son pu-

celage et sa virginité. Nulle poésie de l'âme, nulle tenmresse du cœur, nulle surveillance des sens, ne pouvait, aux regards d'un époux assouri, réhabiliter cette infortunée formée à la^ luxure par sa propre mère. L'illusion irréparablement détruite, le dégoût devenait inrincible. Il existe de Sapho un disti(][ue dans lequel cette pensée est rendue avec une mélancohe profonde : Virgimtéj VirginiUl Où fuis-tu çue tu m^ abandonnes ? Et la Virginité de répondre : Plus jamais Je ns reviendrai vers toi^ plus jamais je ne reviendrai,

France I tu étais vierge, quand tu possédais la Justice, la virginité des nations. Et maiutenant tu as perdu ta fleur, tu ne relèves plus de ton droit, tu as cessé d'être chaste. Tes enfants t appellent prostituée. Qui te la rendra, patrie, cette virginité bienheureuse, qui te la rendra?...

Puis, l'amour vit de sacrifices : sacrifice à la patrie par l'accomplissement dès devoirs civiques ; sacrifice à la famille, par le travail ; sacrifice à la femme, par la continence. Anacréon feint dans une ode que l'Amour, voulant l'éprouveTi l'a sommé de le suivre; qu'il L'a ÙH oourir à

AMO' « FTMARI/GE 01

trarera les forêts, les torrents, les montagnes, et que le dieu, le voyaiit épuisé et hors d*haleine, l'a frappé de son aile en lui laissant pour adieu ce reproche : Tu ne peux pas aimer! Qui ne sait endurer, eu effet, ne sait pas aimer : telle est la pensée qui ne fait que traverser le cerveau du poète. Coinment pourrait exister le sacrifice dans cette société basée sur 1 esclavage, oiï toute liberté dégénère en tjrrannie, oîi le travail est en horreur, où la volupté se dozme pour si peu de chose?

et l'arrête en trois pas. Que veut dire ce songe? Les jeunes filles le fuient, les femmes se moquent de son front dénudé, les jeunes hommes lui reprochent qu'il ne sait plus boire : s'il terminait sa carrière amoureuse par un amour constant?... Mais ce n'est qu'un songe : comment serait-il constant, lui pour qui l'amour multiplie et pullule comme les têtes de l'hydre ?

Sans chasteté, sans sacrifice, sans constance, point d'amour entre l'homme et la femme. L'Hyménée, ce cardien de la tie, n'est plus qu^un dieu pénible, le frère chagrin et détesté de l'Amour.

Alors le cœur, de plus en plus vide, demande à la fantaisie ce que la nature lui rçfuse. De là, Vamour céleste des anciens philosophes. Mais, en amour comme en teuto chose, l'idéalisme c'est l'absolu, et l'absolu n'a pas de limite. De l'idéalisme proprement dit l'imagination passe à un panthéisme erotique, à ce que Fourier, dans son style métis, appelait omniçamie. Tout le monde connaît cette ode délirante, tant de fois imitée, où Anacréon dit à sa maltresse :

Qae ne snis-je ton miroir ! je te verrais cbaqae jour. Que ne suis je tft tunique! tu me porterait toujours. Que ne suis-je ta ceinture! je te oeindrais tons les jours. ••

Cest bien mal comprendre Anacréon de ne voir dans cette pièce qu'une fantaisie galante. Le panérotisme qui l'inspire éclate ici dans toute la force. Cet amour suprême, qui délnrouilla le chaos et qui anime tous les êtres, n'a pas

besoin, pour jouir, de la forme humaine. Pour lui, les règnes, les genres, les espèces, les sexes, tout est con« fondu. C'est le

<nrgne de Léda, le taureau d'Europe, le laurier deDapline,Ie jonc deSyrinx,le tournesol de Clytie, la rose d'Adonis. C'est Cénis, cLangée de fille en garçon; Bermaphrodite, à la fois mâle et femelle; Protée, avec aes miue métamorphoses. Sur un plat d'argent ciselé, Anacréon représente Venus voguant sur la mer, et autour les poissons amoureux qui viennent becqueter le corps de la cféesse et la chatouillent pour la faire rire. Théocrïte va bien plus loin : dans une complainte sur la mort d'Adonis, il prétend que le sanglier qui le tua d'un coup de croc ne fut coupable aue de maladresse. Le pauvre ammal voulait donner un oaiser à ce beau jeune homme : dans le transport de sa passion il le déchira!... Quoi de plusl La sodomie, plus affreuse, dit Plutarque, u'un sépulcre ouvert, la hideuse sodomie, cas particulier e l'amour idéaliste et panthéistique, longtemps avant Socrate désolait la Grèce. La lo^que du crime, chez les SyrienSfles Babyloniens et autres Orientaux, n'avait pas eu besoin de cette déduction philosophique pour arriver, d'un saut, de la vision de l'idéal à la perpétration du plus grand des forfaits. De bonne heure la religion, commençant par où la théorie devait finir, avait fait de la pédérastie un de ses mystères. Tant il est vrai que l'absolu, sous toutes ses faces, est, par l'idolâtrie qu'il inspire, la cause de toute hypocrisie, de toute dissolution, de toute décadence. Et de quels rangs de la société sortent donc les infâmes que chaque jour une police trop peu sévère défère aux tribunaux? Sont-ce des paysans, des ouvriers, des hommes de pratique et de travail? Non, ces gens-là ne sont pas assez avancés dans le culte de l'idéal. Ce sont des raffinés, des artistes, des cens de lettres, des magistrats, des prêtres... vous tous, jeunes hommes et jeunes filles, qui rêvez d'un amour parfait, sachez-le bien, votre platonisme est le droit chemin qui conduit à Sodome.

XXVin. — J'ai dévoilé le sophisme qui perdit les Grecs. Viennent maintenant les Romains, avec leur débaudie titanique, et la société va être engloutie.

Le Romain, esprit positif et sévère, impitoyable comme

flon épée, n-a pas Fair de s'y connaître. V Alexis de Virgile, imitation de Théocrite, est un exercice de poète phimellène, pour Pamusenient de la fashion de Rome. Tous les traits de cette égloguc sont tirés du lieu commun : c'est un nom de garçon mis à la place d'un nom de jeune fille. Yirçile se met à la mode, voilà tout. C'est bien pis du Ligurinus d'Horace ; on dirait le singe de Bathylle. Cicéron se permet quelque part, sur ce honteux sujet, une plaisantene qui prouve tout iuste qu'il n'est point initié à la chose. Ne chercnons pas d autres citations. Je ne puis dire si Trajan, qui fit faire l'apothéose de son Antinous, avait poussé jusqu'au bout la délicatesse de Socrate et d'Epaminondas : je le voudrais pour sa gloire. Ce qui est sûr, c^est que les Césars, à l'exception peut-être de l'imbécile Claude, furent tous, au rapport de Suétone, des infâmes. APexemple des empereurs , tout le monde, sénateurs, chevaliers, plébéiens, sodomitisa. Car, dans cette Rome impériale, il fallait que tous, riches et pauvres, jouissent comme César : l'ordre social était à ce prix. Déjà nous savons que la femme, comme la frumentation, le bain, le spectacle, chose de première nécessité, se délivrait à peu

Îrès pour rien. Mais ce n'était pas assez que la femme. Fn immense commerce de mâles se faisait par tout l'em- Sire pour les joies du peuple-roi, une vraie conscription, ont Sénèque se lamente ni moins ni plus que s'il s'agissait de dîners à cent mille

francs par tête et du vomitoire. Transeo puerorum i^felicium grèges^ agmina exoletomm fer nationes coloresque descripta , guos post transacta convivia, alia cubieuU contumelia expectant. C'est ce crime de lèsehumanité que dénonce l'Apocalypse, lorsqu'elle montre la nouvelle Babylone sous la figure d'une courtisane qui porto écrit sur le front : " Mère de toutes les fornications et abominations de la terre. „ Et c^est en même temps son supplice, comme l'atteste Juvénal :

Ssvior annis

Luxurift incabait, yiotumque ulciscitur orbem.

Ainsi Finduction est confirmée par l'expérience ; la négation du mariage aboutit à la confusion des sexes, c'est raffirmation de la sodomie.

Et eomme la désaétade du mariage a pour causes : 1* rinintelligence du sacrement, resté à l'état de s^bole ; 2* une surexcitation de Pidéalisme erotique, favorisée par le développement des lettres et des arts ; di^ les gênes de Feadstence dans une société livrée au luxe et à Tagiotage, dépourvue de balance dans son économie, d'équilibre dans ses pouvoirs, de sincérité dans sa raison; il s'ensuit que toute nation en qui la Justice, à ces points de vue divers, a défailli, est une nation que dévore la gangrène sodomitique, une con^gation de pédérastes.

Ub communisme, ce prétendu antidote de Tinégalité, que Platon oppose à la tyrannie et à la licence comme la véritable forme de la république; le communisme, je puis le dire maintenant sans passer pour calomniateur, contient dans son principe les mêmes imamies. Par sa négation de la personnalité, de la propriété, de la famille, par son esprit d'Eglise et son dédain de la Justice, il tend

à la confusion des sexes j comme ses contraires, il est, au IK>int de vue des relations amoureuses, fatalement pédérastique.

Xes faits prouvent la vérité de ces assertions. La fin la* mentable des Romains, des Grecs, des anciens Orientaux, en dit assez; quant aux faiseurs d'utopies, la promiscuité

Slatoniaue, l'omnigamie de Fourier , l'androgynie sacerotale aes saints«simoniens, les débauches secrètes qui de tout temps illustrèrent les communautés religieuses , les casernes , les prisons et les bagnes , n'ont pas besoin de commentaire.

Je finis par une citation qui doit frapper toute âme chrétienne. Le peuple de Dieu n'échappa pas à l'anathàme ; tous ses prophètes, depuis Moïse, l'accusent. Sans compter

Î[u'il n'eut jamais un sentiment fort élevé du mariage, on e voit, dès le temps de Salomon , livré aux vices qui le devaient conduire aux abominations de Sodome et de Gomorrhe : initiation aux mystères de Thammuz ou Adonis, exploitation de la plèbe par l'usure et le servage , la morale remplacée par l'idéalisme esthétique (idolâtrie) ; pour gouvernement, tantôt l'accord, tantôt la lutte de la royauté et du pontificat, double forme du droit divin, double manifestation de l'idéal, ^out ce quif après avoir commencé par l'idéal, se pour-

suit par ridéal, périra par l'idéal. Là est pour les sociétés le principe de toute déchéance, laquelle se traduit fatalement^ pour la famille, le mariage et Tamour, par ce mot à jamais exécré , la pédérastie. Eglise du Christ , prends garde à toii tu as commencé comme la Synagogue , et tu continues comme la Synagogue.

CHAPITRE IV

DoetriM d« l'Église sur le mariage. — Commnnanté d*amoQrs, concabinat, dîTOrcc,

confasion des sexes : négation de la femme.

XXTX. — Lorsque le christianisme fit son entrée dans le moî. ^e, Tamour et le mariage, Tun par l'autre détruits, sur toute l.i face de l'empire agonisaient. Pour des réformateurs qui an r. lient eu l'iptelligence des symptômes, la médication était indiquée.

Il fallait, en premier lieu, rétablir le vrai sens de l'amour, qui est le sacrifice et la mort ; définir l'essence du mariage, tant au for intérieur qu'au for extérieur; déterminer le rôle moral de la femme dans la famille et la société; éteindre enfin, parla supériorité du nouvel idéal, cette luxure dévorante gui, faisant de l'union des deux sexes un commerce insipide, les poussait à des jouissances contre nature et à leur négation mutuelle.

Ces conditions, toutes ae moralité personnelle, supposaient en outre, exigeaient une réforme générale des rapports économiques : division des grandes propriétés foncières, latifundia; abolition de l'esclavage, rétablissement des libertés locales et politiques. Sans liberté et sans égalité, il n'y a mariage ni famille qui^ se soutienne : cette vérité est de tous les siècles, et jamais son applicatiCfu ne fût venue plus à propos. L'homme alors redevenu travailleur et citoyen, la femme ménagère et première institutrice des enfants, l'amour rasséréné, le mariage remis en honneur, la prostitution tombait d'elle-même, le concubinat s'ennoblissait, l'horreur publique aurait fait justice

4u restOf '

Mais une révolution qui se produisait au nom du ciel . ne pouvait procéder avec cette sagesse, et moins que de personne on devait Fattendre des prédicateurs de l'Evangile. Le christianisme réagit contre la dissolution des mœurs païennes de la même manière qu'il réagit contre Tesclavage, Texorbitance des propriétés et Tautocratie de Tempereur : il changea, avec grand accompagnement d'anathèmes, les termes de la question; il ne la résolut point. Comparée à la théorie romaine, la théorie chrétienne du mariage fut même un pas rétrograde.

Il faut voir sous quel bizarre aspect les fondateurs commencèrent par envisager la chose.

XXX. — A peine les apôtres, persécutés à Jérusalem, eurent-ils mis le pied sur la terre de la gentilité, qu'ils eurent à résoudre, pour la direction des néophytes, cette grave Question de morale intime, qui tenait à toutes les habituaes de l'existence païenne :

S"il était permis à des chrétiens de fréquenter les lieux consacrés à T amour?

C'est dans les Actes des Apôtres, chap. xv, que se trouve le détail de la consultation.

La proposition, ainsi qu'on peut s'en convaincrepar le texte des Actes, se borne aux filles ou prêtresses de Venus : elle ne regarde point les hétaires ou concubines, qu'il ne pouvait entrer dans la tête de Juifs, polygames, exerçant sur leurs servantes le droit du seigneur, et s'adressant à des Gentils, de proscrire ; et elle fait abstraction du mariage. Elle fut solennellement débattue, en même temps que la question de la circoncision, au concile de

Jérusalem, tenu par les apôtres, autant que l'on peut conjecturer, vers l'an 56, (quatorze ans après la conversion de Paul, vingt-huit après la mort du Cnrist, que je place, avec Lactance et Gibbon, à l'an 29.

En même temps qu'elle déclara la circoncision inutile, l'auguste assemblée prononça que la fréauentation des femmes consacrées à Aphrodite était interdite; mais sur quels motifs?

** Attendu que lesdits lieux d'amour sont placés sous l'invocation d^une divinité païenne, la plus abominable de toutes, d'après Moïse et les prophètes; qu'il se fait dans

lesdits lieux , en llionneur de la déesse, des libations et des sacrifices, et que le commerce avec les femmes est inséparable de la manducation des mets offerts, idolothyta : toutes choses dont Fensemble constitue, d'après les Écritures, la fornication... „

Tel est le considérant , non pas exprimé , mais évidemment sous-entendu dans le texte des Actes, et que le sens du décret suppose. Ce qui choque la religion du collège apostolique , soit faiblesse de sens moral , soit ménagement pour la coutume, c'est, quoi ? la dégradation de la femme ? non ; — les licences de la Venus vulgaire? ils n'y pensent pas ; — c'est la participation à Tidolâtrie, pour eux le plus capital des crimes. D'après le Décalogue et la tradition des prophètes, dont le Christ fermait la série, la défense de l'idolâtrie est absolue ; elle emporte la renonciation aux filles de joie* C'est ce que déclare le concile pas son décret :

Il a pla au Saint-Esprit et à nous, Vintm est Spiritui Saneto ei nobis, que vous vous absteniez des viandes immolées aux idoles,

des boudins, civets (la loi de Moïse défendait de manger le sang, la cbair des animaux étouffes ou cuite dans leur sang), et de fornication : Ui abstineatis vos ab immolatis simulaerorum, ei sanguine, et suffocaio, etfornieatione. Ce que faisant vous serez sans reproche. Adieu. A quibus custodùnies vosbeneagetis, Faieie,

Singulier effet du préjugé : ces hommes, qui osaient rompre avec la foi d'Israël et reprendre leur prépuce, s'effraient d'une vaine cérémonie polythéiste ; aans leur cervelle étroite, la condamnation du boudin bénit est placée

c'est à l'aide de cette généralisation qu'ils attaquent l'amour libre. Qu'est devenu le prophète de Nazareth ? Qu'aurait pensé sa haute intelligence en voyant ses légats, Pierre, Paul, Jacques, Jean et toute l'Éguse , gravement occupés de tels scrupules ?

XXXI. — Du moins, pensez-vous, en vertu de cette décision canonique, la femme va monter d'un grade : plus de courtisanes, plus de mercenaires, plus de ces femmes

V3 KShiVW ET MAniAcr,

dont les charmes sont à tous et le cœtir à personne ; la femme désormais sera épouse, ou du moins compagnonne.

Doncement, s'il yoas nlsât; n'allons pas plus vite que lliistoire. La défense de la fornication ne levait pas, pour la nuyorité des fidèles, la difficulté économique du concubinat. Aussi , admirez le tour imprévu que prit l'affaire. Puisque, sous le nom de fornication, c'était avant tout le culte des dieux que le concile avait voulu atteindre, le péché, pensait-on, cesserait, si les chrétiens, au lieu de recourir aux saifUes du paganisme , s'adressaient à leurs $mur» c'est i dire à des femmes de leur secte, avec les-

Suelles ils ne couraient plus risque de manger des viandes efendues. *-* ^ Nous sommes tous membres du Saint- Esprit , disaient-ils dans leur jargon ; nous ne pouvons nous unir aux filles de Vénus, a des membres du démon. Biais les sœurs ont reçu comme nous le Saint-Esprit : comment perdrions-nous l'Esprit en nous unissant à dles? „ Telle fut Porigine des amours libres entre frères et scmri. c'est à dire entre chrétiens et chrétiennes, amours dont la coutume passa jusqu'au (Quatrième siècle et motiva ces accusations de promiscuité que les églises rivales Sortaient les unes contre les autres, et qui retentirent tant e fois devant les tribunaux de l'empire. L'Église de Pergame, où dominait Nicolaûs : celle de Thyatire, qui n'était

1)as encore fondée en 96, sont dénoncées dans TApocaypse comme outre-passant la limite posée par le concile, et permettant aux frères non seulement la jouissance des saurs^msÀs la fréquentation des bosquets de Vénus et la participation aux festins des courtisanes, fornicari et manr aucare de^ iiolothytis. On les compare pour ce fait à Balaam, qui, d'après le livre des Nombres^ avait conseillé à Balac, roi de Moab, d'envoyer des filles aux Hébreux pour les initier au culte de Belpnégor , et par là irriter contre eux leur dieu Jéhovah, Il paraît inême que les Nicolaïtes trouvaient à cette latitude un sens mystique, aîtitudines^ mysterîa. Ce fut la grande tentation du premier siècle.

La fornication qui distinguait les discijples de Nicolaiis des autres sectes messianiques était en vérité trop minime pour motiver une déclaration d'hérésie de la part des puritains : aussi l'Apocalypse n'a-t-elle pas l'air d'en faire

tine question de dissidence, hatêo aêoenim te paiMt Mes que, dans son zèle biblique, elle menace de mort les prévaricateurs. Ce

ne fut que postérieurement que l'interdio» tion qui frappait les femmes publiques fut étendue à cette promiscuité iraternitaire, devenite en peu de temps pire que la débauche païenne. Pierre, cl les r.iitres que IjS^se romaine a rangés parmi les vrais apôtres; Pierre, qui avait £rappé de mort Ananias et Saphira pour une infraction légère au droit communiste, fut le premier, si les deux épîtres qu'on lui attribue sont authentiques, à battre en retraite sur la question de Tamour libre : il décida que chacun aurait sa chacune, et donna lui-même l'ezemjj^ du concubinat. Mais]es partisans de la communauté tinrent bon : l'épitre de Jude, quinzième évêc^XLe de Jéru* salem, publiée entre 117 et 138, et que l'Eghse a placée dans le canon comme étant de l'apôtre, les dénonce ayeo fureur ; elle les appelle corrupteurs de la chair ^ ean-Ump^ teure de la hiérarchie^ blasphémateurs du pouvoir^ et les me» uace du supplice de Sodome et de Gomorrhe. Pauvres raisons, vraunent, pour des gens qui faisaient de la com* munauté des amours une loi de charité, et qui se regar» daient tous comme é^aux 1 Aussi la partie la plus fervente de la chrétienté persista dans la pratique des libres amours jusqu'à ce que rempereur, embrassant la foi du Christ, vint nettoyer son bercail : on voit dans les lettres de Cyprien, évêqne de Carthage, décapité en 258, les martyrs recevoir dans leurs cachots 1^ visite des sœurs^ et, tout couverts du sang de leurs tortures, les embrasser en Jésus^ Christ et Cupidon, au grand scandale du chaste évêque. Je sais bien que TEglise dite orthodoxe décline la re8««

Ïonsabilité de ces aberrations, qu'elle rejette sur Vhér^ie. [ais vous avouerez. Monseigneur, que la pensée première de votre Eglise fut communiste, son idéal communiste,

repas

l'autorité furent sortis de l'indivision, je ne fais que tirer la conséquence du principe qui pendant la première période régit la secte, et rappeler une pratique dont la longue durée accuse la presque universalité originelle. Âinsii ce n'est pas comme honteux que le christianisaii

condamne d*abord Tamonr libre : le décret du premier

concile, Tépître de Jude et TApocalypse le prouvent ; c*est uniquement comme iacompatible avec la propriété, Tadministration ecclésiastique, le respect du gouvernement. Le concile apostolique avait défendu le commerce avec les filles de Vénus en raison des viandes offertes à la déesse ; maintenant le chef de Tapostolat défend la communauté des amours par respect pour les mœurs de Tempire. A travers ces restrictions, on voit que le principe ne change pas : la vraie foi du chrétien est que l'amour, comme le travail et la propriété, doit être commun. Si Pierre et ses successeurs y dérogent, c'est affaire de police et de circonstance, qui ne change rien à l'esprit de l'Evangile et aux tendances de TEglise, et n'affecte en rien l'essence du dogme.

XXXn. — Avec Pierre et ses acolytes, nous voici donc arrivés au concubinat. Gomment les apôtres du Christ, maîtres de morale, ne crurent-ils pas devoir compléter d'emblée la pensée d'Auguste? Pourquoi, des le début, au lieu de se tenir dans ce milieu concubinaire, qui n'avait

{)our lui ni la dignité patricienne ni la franchise de 'amour libre, n'affirmèrent-ils pas exclusivement le mariage? D'où leur vint ce modérantisme? Les justes noces étaient-elles réservée^ pour ce jour terrible, qui faisait le fond de l'espérance messia-

nique, où, sur les ruines de Rome et de l'univers, devaient se célébrer les noces de l'Agneau?

C'est un fait que les modernes historiens de l'Église dissimulent tant qu'ils peuvent, mais qui ressort avec évidence d'une lecture attentive des originaux, que jusqu'à une époque avancée le concubinage fut non seulement autorisé, mais d'usage vulgaire dans l'Eglise. Ds Potteb, Histoire philosophique^ politique et critique du christia^ nisme^ cite saint Augustin, oisant : " Que les concubines ^ ne sont pas des épouses, non parce que la bénédiction *^ nuptiale leur manque, mais parce qu'il n'y a point d'acte ^ civil constitutif de la dot. „ Le même auteur rapporte le concile de Tolède, qui autorise le concubinage, comme supplément du mariage. On cite encore, en faveur de cette opmion; le recueil de Gratien, célèbre canoniste du 4ott«

zième siècle. De bonne heure, cependant, le concubinat parait avoir été interdit aux évèques, dont les femmes de* valent être épo'ises légitimes. Le mariage pour les hauts dignitaires, le concubinat pour le commun des fidèles : c'est justement ainsi ^u^avait débuté la vieille Rome, avec sa distinction du mariage par confarréation, coemption et usucapion. On sait quelles résistances éprouva le saintsiège, lors de Tinstitution du célibat ecclésiastique. Le

Eeuple faisait cause commune avec les prêtres : le concuinat étant le mariage populaire, l'interdiction brutale dont on le frappait dans la personne des curés et vicaires devenait une injure à la démocratie. Pour triompher de Topposition, le pape Grégoire VII, entrant ou feignant d^entrer dans les iaées de Tépoque, soutint au contraire

Îue le célibat des prêtres avait précisément pour objet 'empêcher Tenvahissement de TÉglise par la féodalité, en rendant impossible Tappropriation, par les desservants et leurs familles, des fonctions et propriétés ecclésiastiques. Toujours la politique à la place des principes, la oisci* pline à la place de la morale : comme si le droit conjugal était chose variable au gré de la raison d'État, comme si la famille n'était pas la base de toute morale. ^

Quelle est donc, enfin, sur le mariage, la pensée, la vraie pensée de l'Église? Où en est-elle aujourd'hui?

Chose singulière, que personne ne me semble avoir remarquée, mais qui ressort avec éclat de l'histoire de l'Eglise et de toute sa discipline, l'Eglise, moins avancée que le paganisme, n'a jamais distingué le mariage du doncubinat. Pour elle, c'est tout un. Elle bénit les époux, elle bénit les concubinaires, comme elle bénit toutes choses ; elle bénissait naguère les draps du lit nuptial, que les mariés portaient avec eux à l'Eglise ; elle bénit autrefois Famour libre; si elle l'osait, elle le bénirait encore. Qu'on 86 marie, ou que Ton se contente de coucher ensemble, de telles distinctions, toutes de tempérament, de convenance ou d'intérêt, ne la regardent point ; qu'on lui demande sa bénédiction seulement, et tout sera pour le mieux. L'Eglise, en un mot, qui, sur toutes les autres parties de la philosophie sociale, a porté si loin la spéculation théologique» rjBglise est restée, sur la question du mariage, dans le pur naturalisme ; die n'a littéralement pas de religion.

^4 Amour vt mAriam

Qoàl éiiil-frai, i) n^e&t pas yriai que l'EgUse eompte k lurâft au Mffmw de ses 9ûopeménfê9. . . — XJn instant,]f<numfAoiir(k» pavolea sont les papoles, et les choses ioat ks okAiet. Vous

a^ea pour tout de beaux mots, et \e «• BÎi pat q«Vni Kie dans saint Paul eette phrase magni-» i^pM, a pvapos de IHink» de rhomino et de la femme, mêMmmtwm tê$ mâfm um êrt; eed est qu grand sacre- «ani, ou mianx un pand mvstère. Sous la presaion de la ooiioiftiim uuTerseUe, qui de tout temps fit du zuariage t^afita la plus réligieax de la Tie, PEglise, distancée parle pagaaisnM^ duteompmdvo qu^elle ne pourait entièrement abaudanuer aux définitions de la loi eivile ce qu^il r a de ulua f àdtabkaiaBt sacramentel dans Thumanite. Eue eut Ibuû aussi son sacrement de mariage, le dernier en rang •epipa au daia, sacrement sur lequel, au rapport de Bergier, hasitaiei^t saint Thomas, samt ^ouav^ture et 8cot, Sk qua TCijata plus taidi la j^r^nduo Bésformei elle eut sa UMsse da uauçaîllêB, sa m^Mo d^épousaiUes, sa formule de Ipauédiotiou puptiale^ tout Téquivalent du rituel de Bomulua «fc da Numa. Ifaia, vous le saves mieux que moi, la ktka tua, Tasprit TÎvinei et je vous demande : Quel est Tesprit de ce grand eaurament? H n'est pas déjeune fille ahas la^ualle ce mystérieux n(»u ne réyeiile uu sentiment indéfinissahla, bien difl^rmit de Pamour ; que tous dit, à vous ibéolaciau, uotra coMcieneet Qu'est-ce enfin que le managa? Vous êtes embarrassé : ** On dispute, dit Ber-

* ginr. pour savoir quelle est la matière de ce sacren^ent, 9 ^Uilia w est la fonpM; si le prêtre en est 1q ministre,

* OU aHl u'en asl que la témoin. „ Le Aaef, la farfMj le lltjatt k miaistro^ rosam ignores tout. Laissez-moi donc taiis dir^ à vousiuêma ca que tous pensez ; je tous dirai apiùa oaque pensa la Bérolution.

XWIII» «<- Les premiers chrétiens, par leur communauté d^anours} kpremî«r concile de Jérusalem^ par son décret tauo-

haat les femmes ?ouées à Vénus ; Pierre, le chef dM auAtr^ par sa déclaration en faveur du concubinat ; tc»taVS|^se, M uu mot, par sa pratique et sa foi, tendaient 4 TabaHMiueBl du mariage. Il ne manquait à cette tep* daikoa que d^étra conv^tie en dpetrine : eé tut Salil ou Saul^ deveuu ai célèbva sous le nom de Paul, qui s'en chargea.

ooBiiaÎBflanoe ateo ce penoimast.

SmÛ^ à» la tribu de Benjamin et dt la «ecte dtt phivi» (rilMB, &^ à Tarsus en Cilicie, disciple de Chunaliel, inoU^ juuit| malgré son éducation hébraïque^ Tt^rs Thelléaitme^ nprès avoir Berri la persécution contre les ehrétienSà finit mr comprendre^ à rexemple des Simon^ des Ménanwe et a^ttne foule d^autres, que c'était fait du inosalsmd) et que li siècle marcliait à une rénovation religieuse et sociale

r' entraînait tous les peuples^ sans distinction de culte ni langue. Les hérodiens avaient disparu; les iadii^ eeens, les pharisiens^ étaient impopulaires; le Bac«rdo<Se hol ; Theudas, Judas de Galilée et leurs pareils^ ^ar le tb^ dicule de leurs entreprises, avaient discrédité le meiftia* fiisme^ tel du moins que, jusqu'à Jésus de Nazareth, TejH*nion rayaitgénéralement compris. Par contre une réaetien «^opérait en faveur de ce dernier, exécuté d'un Commmi accord et malgré sa protestation par le proconiul romain et le pontificat : la disgrâce de Ponce-Filate, Tezil d'Hé^ rode et d'Héi:odias, la fin tragique de Caligula, étaient cités hautement i)ar les chrétiens comme des marques de la vengeance divine. La mort subite d'Agrippa, arriféê Tan 43, quelque temps après le martyre de Jacques, premier 4vêque de Jérusalem, et re-

gardée par la secte comme une nouvelle marque de la colère d'en naut, acheva d'étonner les^ esjprits et plongea la nation dans le décôuragemeni C'était par la permission de ce prince, dont les États œlfrprenaient, avec la Judée^ la Samarie et une partie de 14 Syrie, et qui désirait plaire aux Juifs, que le pontificat d^ Jérusalem faisait poursuivre jusqu'à Damas les Nazaréensi contre lesquels Saul lui-même avait obtenu une commis^ sien» Agrippa mort, la Judée réduite en province rotnaine, le peuple, en Asie comme partout, abandonnant ks idées nationales en haine de l'aristocratie, que restait-il,

I»our un génie remuant, dogmatique, aussi propre à jouer e rôle de martyr que celui de bourreau, tel etmn qu'était Saul? Se faire chrétien : il se f&t fait christ si la place n'eût Çtéprise.

' Tout à coup il disparaît ; il a dôs visions, fait une retraité de trois ans en Araoie : celle de Jésus n avait été que de goarante jours; puis les frères apprennent, à leur griode Bttq^ri^i V^ ^tti qui jadis les perséentaît ATte iMAil

fureur maintenant évang^élise la foi de Jésus-Christ L^ moyen de refuser une mission sumaturdle à un homme transfiguré miraculeosement, qm a foulé aux pieds tous les liens de la chair et du sang, non acquieni cami et san^ çuini; qui est monté au troisième ciel, d'où il a rapporté des choses extraordinaires? Aussi Paul rappelle-t-il sans cesse qu^il a été instruit par Jésus-Christ en personne, bien qu'il ne Tait jamais vu; quant aux apôtres, il ne leur doit rien. U a conféré avec Pierre, il est vrai, pendant un séjour de deux semaines qu^il a fait à Jérusalem; il a aperçu Jacques une fois : qu^est-ce que cela prouve? Si plus tard

il a cru devoir se rendre au concile, en compagnie de Titus et Barnabas, il Ta fait ensuite d'une révélation, ieeundûn^ revelationemy et afin de confronter les Evangiles, mais non pour obéir à une autorité qu'il ne reconnaît {)a8. Que chacun dirige comme il l'entend sa propre mission : il ne se mêle pas des églises des autres, et il ne soufifrira pas qu'on se mêle des siennes. Surtout il revendique l'apostolat des nations comme lui appartenant en propre et ne permet pas que sur ce point on le contredise. C'est en vain que rierre, au concile de Jérusalem, proteste contre cet accaparement, rappelle sa mission de Césarée, où il convertit le centurion Uornélius ; son voyage à Rome, entrepris alors que Saul n'était pas même baptisé : l'cx-pharisien n'entend pas raison. " A moi, dit-il, l'évangile du prépuce; & Pierre, celui de la circoncision. „ Le prépuce, c'était tout l'empire, 120 millions d'âmes; la circoncision, c'était la Judée et la Samarie, plus les synagogues répandues par le monde, trois millions d'âmes, peut-être, ce qu'il y avait de plus réfractaire au mouvement.

On lui objecte qu'il n'a pas reçu le ministère des mains de Jésus-Christ :

Cet hommes, réplîque-t-il, parlant de Pierre, Jacques et Jean» m sont pas chrétiens, car ils transigent aveo la circoncision. Mais moi, qui ai renié Israël sans restriction, je suis le vrai représentant du Christ; je suis cloué sur sa croix ; je ne suis même plus vivant, je ne suis pas moi, je suis le Christ qui vit en moi et qui vous parie par ma bouche : Vivo egojam non ego^ vivit verb in me CkrUtuê.

Une exposition sincère des épîtres de ce maniaque serait llubitoire la plus curieuse des temps apostoUqueSi et mon-

treraît par quel mirage du fanatisme religieux le plus haïssable des caractères, Tesprit le plus faux, devint la gloire de TEglise et Foracle de la théologie.

J^ai remarqué déjà, en parlant de Tesclava^e, quelles étaient les préoccupations de l'Apôtre. Ce qiril voulait n'était pas une refonte des mœurs et des institutions : la chose à ses veux n'en valait pas la peine ; c'était de pré-

?»arer les fidèles, Juifs et Gentils, au retour prochain du Christ, ^ui devait mettre fin à toutes choses. De là, sa disposition à envisager les questions de morale, d'ordre poiblic et domestique, à travers le prisme de son expectation messianique. On a vu {Etude V) comment il engageait les esclaves à prendre leur parti de la servitude : c'est dans le même esprit qu'il s'occupe du mariage. Bien petits d'intelligence, pense-t-il, sont ceux qui s'embarrassent de ce détail, comme s'il s'agissait de statuer pour des siècles! " Le Christ arrive, s'écrie-t-il ; jeûnez, priez, mortifiez-vous ; méritez, par votre pénitence, de participer au nou« Teau règne. „

Paul est par excellence le docteur de la chute, de la grâce, de la supériorité de la foi sur la Justice et de l'idée millénaire. Sur tous ces points, il se sépare de ses collègues, qui le trouvaient difficile à entendre^ faisaient de leur mieux, par leurs concessions, pour conserver l'unité avec le très cher frère Paul^ et, ne mettant pas leurs prévisions palingénésiques à si courte échéance, conciliaient de leur mieux les exigences de leurs ménages avec les devoirs de leur apostolat.

On s'est partagé sur le point de savoir si Paul avait été marié : d'après les passages que je rapporterai de ses let^ très, et surtout d'après sa manière de penser sur les femmes, la question ne me semble pas douteuse: il était, il fut toute sa vie célibataire. Dans l'absorption de son zèle, il ne souffre auprès de lui ni sœur ni concubine ; à plus forte raison ne tolérerait-il pas une épouse. Comment se diargerait-il de ce joug, lui qui oublie même de prendre de la nourriture?

N'ai-je pai, a'écrie-t-ii» le droit de rompre le jeùçie» de boire et de nuuigèr. eomme les autres apôtretf N*ai-je pas le droit de traîner par* toat avec moi une femme, torar, ocmuie font les frères de Jésus^ et

Fienre F Pourquoi dono n'en na(-je pat? Ceit qne je suis tont entier à In prédieathm. Si je n'y ai liesdemirilesearjeiaie un honunedA prédîeation» moi. C'eet pour moi nne aeooiide aiiaie» nne laéemnUé i NeeesêUaê miÂi incimiU. Je mm Budide, li je ne pfèehe : Vm mùm miiàut H non noMgêiiMauro!

n te Tante, Torgaeilleus âpotre. Dans une antre letin, il fait l'ayea de ses tribulations charnelles : U m^€ été donné un démon de ciatr fui uiê eolapAise, dit-il en propres termes. J'aime mienx Anacréon demandant nn rafraîchissement à rameur qui le consume : Couronne» dé /birtv /mlcAM, ô /em$nêty eui UU hrûUntef... Oui, malgré see naufiragesi ses voyages, ses bastonnades, ses jeûnes, ses Teilles, malgré sa prédication incessante, Pwl ne peut éch^[>per à la lasciyeté proyerbûde de sa race. Sa conti* nence obstinée le rend malheureux, atrabilaire, cataleptî* que ; elle lui donne des hallucinations, de la rage. Que ne met-il en pratique sa maxime iMieuw vaut épouser âuo de hrûUr? Que ne prend*il une sœur, une concubine, s il nd yeut une femme so-

lennelle? Pourquoi ce martyre ridiculOi indécent, qui trouble sa raison, nuit à sa liberté et fausse sa yertu?

La théorie de Paul sur le mariage nous fera peut-être pénétrer ce secret. Elle nous intéresse d'autant plus qu'elle fait loi dans FEglise.

XXXIV. — Ceux de Gorinthe, yille célèbre de tempe immémorial pour la beauté et les talents de ses courti* sanes; où la continence, dit naïvement dom Calmet, était d'une pratique plus difficile ^ue nulle part ailleurs, lui avaient écnt sur le sujet qui intéressait si vivement les néophytes, à savoir la fornication, ou, pour mieux dire, l'amour libre. Les choses allaient loin parmi les frères de Gorinthe, puisque, dans le pêle-mêle, le fils prenait la maitresse du père (/ Cor., y).

Que répond le terrible prêcheur, l'apôtre humoriste, savant dans les traditions i)hari8iennes , qui de plus avait étudié les poètes et les philosophes grecs /

Ceux de mes lecteurs qui n ont jamais lu l'Apôtre ne s'y attendent certainement pas. La pensée de Paul sur le

fMriage est 93(actei|(ie|i^ la niêqie ^ue ç^Uf 4^9 |[»fif9M

Umm ET HAMACS t

gu^il a la prétention de convertir : o*est la ptesé^ éeiW^ teILtxs Numidicua, déclarant la fenuue im ma nécèsaittvèi là pensée de Ménandre^ qui dans cea d«w "fen iik m même cîhose :

Ta^tv, làv ri; àl^Ostav q-xottq,

C'est le Tten exprimé dans ce vers d1Somèrd| %tM iotll le inonde prenait ponr devise :

Yifn MM fomme et mourir sans eaAmts !

Voilà le thème que Paul délaie dam ta prenière Corinthiens, çtoif^ yu.

En pnxuàpe« dit-^il, ilcft bien à l'homaM de m pM loeriwff

O^est à merveille , très excellent Paul I Mais le commua des fidèles ne s'accommode pas de cette haute vertui qu «l consent à admirer chez les prêtres de Cybèle et les évangélistes de votre trempe ; puisi ce nW pas avee dei bcMltades qu'on moralise les nommes. A ces conditions, le chiistiiuiisme est impossible , il ne passe pas. Paul le SMt bien, il propose donc, sans autre transition, iamônogande, soit mariage solennel, soit concubinat lésaUsé de par la loi JuUa Poppaa : il ny tient pas » il n'en lait aucune die» tinction.

Mais à cause des fomicatioaii que duuitis homme ait sa femms, il chaque femme ion mari*

LaVulgate ait projeter /omicationem ; le grec i»prte ^e ràç iropvtta;, au nluriel. Par ces fornicationi , l'Apôtre en« tend, d'abord , la fréquentation des courtisanes païennes i conformément au décret apostolique: puis, la commii« nauté d'amour entre chrétiens et chrétiennes i introduite par les premiers messianistes, et contre laquelle réagissent Paul et Céphas ; enfin, et surtout, les amours pedé" rastiques, dont il se faisait un commerce pour les deuK sexes, d'après co que rapporte Paul luimime, {fi^m^^ l% ^6 et 27^* * * . - . T

M AMOUR ET MÀltlAGS

Tel est, selon loi, la raison érangélique du mariage : retour à Tmage naturel^ tombé en désuétude chez les païens I et renonce-

ment à toutes les prostitutions. La Genèse avait dit) ayec infiniment p^us de dignité : Il iCest pat Ion fue rhamme soit seul; donnons-lui une eompaçne de son espèce. La philosophie de Paul est autre : pour lui, le mariage n'est qu'un remède à Fincontinence. Dom Galmet, qui suit saint Chysostome, trouve le motif apostolique

les prend donc, la première comme la remplaçante de la courtisane, le second comme supplément ae la fornication. Quant à la difficulté économique, si bien mise en lumière de nos jours par Malthus, Paul ne s'en inquiète aucunement ; loin de là, on dirait qu'il s'en applaudit. Le mariage est une concession regrettable faite à la chair : on ne saurait l'entourer de trop d'épines, le racheter par trop de tribulations. Aussi raisonne-t-il de l'usage du mariage en digne précurseur de Mahomet :

Que le mari rende le devoir à la femme, et semblablement la femme

Car la femme n'a plus la propriété de son corps^ mais le mari ; et l'homme n'a pas non plus la propriété da sien, mais la femme.

Tout à l'heure on nous disait que le mariage était institué pour empêcher la fornication; mais n'est-ce pas fornication pure que ce commerce conjugal, à la manière dont l'entend Paul, et toute TËglise après lui? Que deviennent ici, entre les conjoints, la personnalité, la dignité? L'épouse, assujettie au devoir ^ est moins que la concubine, qui, conservant sa liberté, peut du moins exiger de son amant qu'il soit aimable, réservé, même respectueux. Le mari, à son tour , est moins que l'amant libre , à qui son hetaïra^ si elle est digne de son nom, ne reprochera jamais sa lassitude et son impuissance.

Après un si beau précepte, il ne manquait plus que de régler les heures et le nombre. Sous la loi du Coran , les crieurs publics, du haut des minarets, rappellent à leur devoir les maris paresseux. Paul se borne a recommander la bonne foi dans l'échange ; il laisse le chiffre ad liHium.

Ne TOnt sertei pas Tan raatre, nolUeftaMiare inviem, on» taifant dom Calmet : Ne vous faites pas banqueroute» comme des débiteurs de mauTaise foi, si oe n'est d'un commun accord» et pour vaquer au jeûné et à la prière.

La Yulgate supprime le mot au jeûnây qui se trouve dans le grec, et qu^exige le sens. Par mesure d'hygiène, rApôtre dispense les époux de se rendre le devoir lorsqu'ils jeûnent, d'après raphorisme hippocratique : Sine Baccho et Cerere friget Venus.

£t quand tous avez fini de prier et de jeûner» revenez-y encore» t/#rùm rêver fimmi in idipsu», de peur que &itan ne vous tente par votre incontinence.

n veut dire, de peur que Tardeur de chair, vous poussant à la fornication, ne vous fasse retomber dans ridolatrie.

L'apôtre Pierre, dans sa première Epître, ch. m, v. 7, recommande la même chose, et pour le même motif, aux maris, mais en donnant à entenare que c'est surtout par charité pour les femmes, dont la nature est plus faible, et qui n'en sont pas moins, avec les hommes, cohéritières de la grâce : (^asi infirmiori vaseulo muliebH impertientes honoremy tanguam et coharedibus gratia vestra. Le mot mulieiri^ qui dans la Yulgate est adjectif et rend la phase embarrassée, est substantif dans le grec, tû ywaixttw, le gynécée, terme honnête, pour indiquer les parties naturelles de la femme. Pauvres femmes ! ce n'est pas assez de

les assujettir au devoir, voici qu'on accuse leurs tempérament. Que devient l'amour?

Il est entendu» continue Paul» que ce que j'en dis est de pure ioli* xanœ» ieeimdùm indulgentiam : je n'en fais pas une loi.

La loi, suivant lui, serait l'abstention absolue.

comme tous n'ont pas reçu de Dieu ia même grâce dont je joui! (0 parle de sa continence !;, je répète aux célibataires et aux veuves que» s'ils ne se peuvent tenir et rester ainsi comme je fius» eh bien» qu'ils se marient : mieux vaut se marier que brûler.

Que dites^vous, Monseigneur, qui vanteis si fort la pu-

denr éyangélique, de ce matérialisme? C'est pourtant 1& toute votre vertu : vertu brutale, digne du siècle qui la ^t paraître. Comment la délicatesse grecque, comment la gravité romaine, comment la pudeur germanique ont-elle» pu, sans protestation, recevoir cette doctrine avilissante» mspirée par la lasciveté des races phémco-arabesi et dima laquelle viennent se donner la main deux réformatems paîtis des extrêmes opposés de Tascétisme et de la volm^ Paul et Mahomet?

Chez les Romains, il était ae principe, non pas juridique mais moral, que Thonnête femme ne pouvait, en thèse générale, se marier qu'une fois. De quelque manière qu'eue eût perdu son époux, la bienséance lui faisait un devoir de garder sa mémoire ; sa gloire était d'être appelée itnivtra. raul n'atteint pas à ce degré de convenance conjugale. Il autorise les veuves à se remarier, et si plus tard FEglise latine condamne les secondes noces, nous sa-

vons que par ce mot elle entendait le mariage contracté à la suite du divorce, qu'il est dans sa tradition particulière de ne point admettre. Pour ce qui est du remariage après décès, elle permet les secondes et même les quatrièmes noces, et déclare hérétiques ceux qui les blâment : Il tauû mUux se nuirier que brûler! saintes Cornélie, Porcie, Agrippine, trop heureuses d'être nées idolâtres, à l'abri des accom« modements de la chasteté chrétienne I

XXXV. — Qu'après cela Paul dise : Ceci est un grand sacrement ou un grand mystère^ car le mot eaeramêntitm se prend au sens de myslerium chez les anciens Pères, il n'y a vraiment pas la de quoi établir la religion de TEglise à l'endroit du mariage, d'autant moins que rApdtre prend soin d'expliquer lui-même oe qu'il veut dure quand il qualifie le manage de mystère :

Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur t car le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de TEglise^ dont il a sauyé le corps; et oomme l'Eglise est soumise au Christ, ainsi les femmes doivent en toutes choses être soumises à leuia maris.

Maris, à votre tour, aimez vos épouses : comme le Christ a aimé son Eglise et s'est livré oour elle, afin de la sanctifier, Uver et purifier paf la parole de yh^ et de se faire une I^glise gimeuse, ud$ taehe, saaa

itfe, pme et immaeiilée; amsl les varh dalroi^t aimer lenni épouse^ eoiMiio Iffiiit pxopies eorps*

Ceci eet iiE giîuid BjFilèie t Je Tosi k dk tA Olkilil §4 ea rikUM« «* {Aux M^àéiiÊMê.)

Tout le inonde ne devine pas comment ces banalités sur la soumission des femmes et Taffection des maris couvrent un mystère en Jésus-Cbrîit et en rEçÛse, II faut pour cela se reporter aux Ecritures dont Paui est rempli, se rappeler que sous Tançienne loi le pacte de Jébovah avec la Synagogue était représenté sous Tallégorie d'un maria£[e ; voir encore, aux cbap. xvi et xxm a'Ezéchiel l'bistoire des amours malbeureuses de ce Jébovah. qui se pr^d de

{tassion pour deuj(jeunes filles, Jérusalem et Samarie, .es tire de la boue et de rignominie, en fait ses épousest

tffott)^ et U attend de notre fidélité sa récompense \ tel ^st le mystère,

Bien de plus clair, à Taide du rapprocbement des deux AUianeee, ipiue toute eette allégorie au mariage. La lémme, selon TApôtre, est un être dégradé, impur, que Thomme ^ui s'en approche doit, par charité, relever en s'unissant ^ elle, nettoyer et embellir, comme Jébovah et le Christ son fils ont fait Tun et Tautre, le premier pour la Synagogue, le second pour TEglise.

A la suite de cette tirade, Paul cite aux Epbéslens le passage de la Genèse : Vhomme quittera son père et sa mire et s^ attachera à sa femme ^ et Us seront deux dans une seule chair.

Pour comprendre ce texte et n*en pas exagérer la pozw tée, il est indispensable de rappeler rhistoire de la créa-* tioQ.

A Toccasion des animaux, la Genèse avait dit que Dieu les créa chacun suivant un type particulier y marquant ainsi l'originalité et Finconvertibilité des espèces. Quand ce vient à Tbonmie, elle parle d'une tout autre manière : Sdeu ne le crée pas comme il eût

fait up nouveau terme de la ^rie animale, suivant un type particulier, conçu selon le

U iOf OCR ET MARUGK

bon plaisir de Tentendemeiit divin ; il le fait à son imoffe^ de Ini créateur. La Yulgate n'a pas rendu cette opposition, que MM. Glaire et Frank, dans leur traduction littérale de la Genèse, ont encore moins entendue, et qu'aucun inter-

Erète, que je connaisse, n'a saisie. Maintenant il s'agit de I femme : à l'image de qui sera-t-elle faite? — ^11 iCest fOi }(m, se dit l'Etemel, que Thomme soit seul : faisons-lui un aide semblable a lui. „

Telle est donc la marche de l'idée génésiaque : en premier lieu les animaux, créés tous d'après des conceptions particulières de l'Esprit divin, quadrupèdes, oiseaux, poissons, reptiles, insectes; l'homme ensuite, fait, par exception, à l'image de Dieu et tiré de la terre ; la femme, enfin, faite à l'image de l'homme et prise d'une de ses côtes. Dans tout cela (fu*SL voulu la Genèse? Marquer la dépendance et l'infériorité de la femme : elle aoit être pour l'homme un auxiliaire ; c'est pour cela qu'elle est faite à son image et prise de sa substance. L'Apôtre le rappelle ailleurs en termes singuUers :

Qoe Fhomme se lienne à l'église na-tète, parce qa'il est l'image et la

Soire de Dieu ; mais qae la femme soit voilée, parce qu'elle est la gloifc \ son mari : sinon qu'on la rase.

Car l'homme n'est pas de la femme, mais la femme de l'homme; et l'homme n'a point été créé pour la femme, mais la

femme pour l'homme. {Première mux Corinthiem^ chap. xi.)

Entre ces deux êtres semblables, mais inégaux, quel sera le rapport? Telle est la question à laquelle va maintenant repondre la Genèse, et saint Paul à sa suite. La femme créée. Dieu ne procède point, à l'égard de cette création dernière, comme il avait fait au sujet des animaux, des plantes et des astres, s'approuvant lui-même et prononçant que c'était bien! Il présente à Adam tous les animaux pour qu'il les nomme, et la femme en dernier lieu. La revue se passe d'abord avec tranquillité ; puis tout à coup, à la vue de la femme, Adam s'écrie hors de lui : La voilà! Chair de ma chair ^ os de mes os^ moitié de ma vie!,,. L^homme auittera son père et sa mère^ etc.

La Bible, en taisant ainsi parler le premier amant, rappelle l'androgyne de Platon, dont les deux moitiés séparées tendent avec ardeur à se rejoindre. La dérivation

AMOUR ET MARÎAGB to

itd^y femme, de isch^ homme, sur laquelle insiste en cet endroit la Genèse, témoigne de Tintention : Isch ;»t^^a fère et mère et s*attachera à Ischah. Les derniers mots font image : Ils seront deux dans une seule chair. Le sens est donc que la création d'Eve, Adam pris pour juge, a réussi, trop bien réussi Cest r

mot qui se rapporte spécialement riage. L^amour, voilà, selon la Genèse, la destination de la femme : c'est par son amour qu'elle doit aider Thomme ; que si plus tard elle le trompe, si elle tombe dans Timpureté et se montre infidèle, si Tamour qu'elle inspire devient pour la société un fléau, la faute en est au serpent qui a séduit Eve et fait de cette source de vie {Heta^ en

Kec Zôè^ vie) un instrument de mort. Dans ces conditions, lomme qui prend une femme doit se souvenir avant tout Îu'il est son rédempteur comme le Christ a été celui de Eglise : telle est, selon TApôtre, Téconomie du mariage. Supposons que la Genèse, à propos de la première rencontre d'Adam et d'Eve, au lieu de peindre la fascination ?ue la femme exerce sur l'homme, eût voulu inculquer idée du mariage, elle aurait dit, en intervertissant les termes et restant dans la vérité de la nature : La femme quittera son père et sa mèrê^ et s* attachera à son mari; et ils seront uk en deux corps.

L'unanimité dans la dualité corporelle, sous la prépondérance de l'homme : c'était le mariage.

La dualité de volonté dans l'unité couplée des corps, jointe à l'entraînement de l'homme par la femme : voilà le concubinat.

L'expression est claire, et l'intention de l'écrivain n'est

Es douteuse : il a voulu représenter, non i)as l'union des les, ce qui est le propre du mariage, mais leur dualité amoureuse ; pas plus que saint Paul il n'a eu la vraie no^ tion du mariage.

Cest ainsi que l'a entendu l'Apôtre dans sa deuxième aux Corinthiens, chapitre vi, quand, pour détourner ses néophytes de la fréquentation des prostituées, il leur dit : *

IgnoreK-TOQS quo celai qui s'accouple à une prostituée fait un avec eHi P Car il écrit : • lia leiont deux dans une seule chair, »

Vf. 8

W AMoim ET MAKUGE

Lmi âttM qM I^Âpairo w^prinxA du mimé paBtage 4« la Genèse, tantôt a^ee Im Epidsienii peut leu rappeler ee ^ue le mari doit de charité à ta femme; tantôt avee le* ConnthienB, pour les détounier delenrs habitndea de m%u^ vais liens, il est elaîr que ponr lui Famouv pennis ne dif- Are pas intrinsèquement de Tamouf iUioite, le mariage ou ooncubinàt de la formeatiQn ; à ses yeun ees différents états ne se distinguent que par des drocmstaneea extérieures, comme la continuité des rapports, la oommunauté d'habitation, et, autant que jKMsible, la psrtieipation à la même foi* Dans ces conditions, Tamour ooiuugal étant accordé seulement comme un remède ft U fornication, rœuTre de chair assimilée à un serrice commutatif, wW^ ffa%iÊ»% nifisisi, limité de consoienoe, d'esprit, de ccaur, ■e trouve de fait exclue} le mariage se réduit à une toi4rsMei. Le mot est ignominieux, mais il est pris de saint Paul, et il n'y en a pas d'autre pour ejiprinM? la pensée chrétienne.

XXXYI. — * Tous les Pères se sont insnirés, a Tégard du mariage , des sentiments de l'apotre. Us ont dénoncé co dualisme, si redoutable à la paii de l'&me et au salut, ào- Toilé cette souillure ineffaçable du lit nuptial, pour laquelle le mari doit demander sans cesse grâœ au Christ, la femme grâce i son mari. De là leurs aaatbèmes , si peu compris, contre la femme, anatJièmes qui ne s'adressent point à la personne, participante comme son époux du sang de Jésus-- Christ, mais à cette sexualité aux séductions puissantes, cause de tant de douleurs et de tant de crimes.

B<m9ifain» pêih fHê la/mm/ l'iorie uiat Jsat GhiTaestoms ; iard M^ iu dém<m/ Fat la fimm^kdiatkairimpkéfAdamt H M a/aii |MW« h Fofaéiê.

Que de malédictions cette n^udita all^orie du fruit défendu a attirées sur le sexe t

Lafemme^ dit saint Augastin, ne peut ni enseigner^ ni témoigner, ni OÊÊ^meUrêf nijngef, à pins /or ($ roifos commander.

Saint Jean de Damas : La femme eei uaa taéekante kmrriqt»^ s» i/firmui (éniOf qui a eon eiége dam le ccmr de Vkommê:fiUe du meneonge.

iwiiMêlle tmancie â$ ftftfw^ ^^ « tkant 4dam du paraâii/ iadomp^ iMê SelloMê, ennemie jurée de la paix.

Saint Jean Ghrysologue : Elle est la cause du mal, fauteur du pêckê, là pierre du iomheau, la porte de Venftr, la/alaliUde nos mitèret, ' Saint Antonin : Téie du crime, arme du diable, i^uand wu» voyes ime fimmê, trefe» que wue aveM devant touif nen pae un être humain, Uên pue uneèéle/^vee^ maie le diable eupereonm» Sa noue eei le tijflel «bteer* penU

Saint Qrprion aimerait mieux entendre la eijkmeni du baeiHe que le ohant d'nne femme.

Saint Bouaventure la compare an ecor^ton. toujours prit à piquer/ Si l'appelle lance du démon. C'est anssî l'avis d^Eosèbe de Çésarée, que ta femme est laJlèeAe du diable.

Saint Grégoire le Grand ; Lafmme ifapas te sens du bien.

Saint Jérôme : la femme, livrée à dle-méme, ne tarde pas h tomber dans 1^ impureté* Et encore : Une femme eane reproche est plus rare que le pkékùtf. Cesi la porte du démcn, le ckemin de tinifuité^ ta dard du eeorpianf em total une dangereuse espieem

Nos écrivains damerets affectent une grande colàre à la lecture de ces imprécations ; il serait plus simple d'y voir un hommage désespéré rendu au pouvoir de la femme.

Au reste, la méditation du dogme évangélique et la lecture de la Bible étaient peu faites pour inspirer à des âmea ascétiques le respect de la femme et du mariage. Le paga? nisme, venu au début de la civilisation, plein de joie et d'espérance, avait idéalise la femme dans ses nymphes, se» muses, ses déesses ; il avait sanctifié le mariage , élevé la famille à la hauteur d'une royauté et d'un sacerdoce. . I/O christianisme, provoqué par une corruption sans exemple, vit dans la génération le principe, dans la femm^ l'instrument de toutes nos souillures. Sans doute, après comme avant la prédication de l'Evangile, Tespèce continua de se reproduire par la voie ordinaire ; comme autrefois on fit ramour et l'on s'épousa; la femme ne cessa pas d'être la bienvenue auprès de l'homme; sa condition , son caractère , gagnèrent même quelque chose. Théologiquement le mariage fut sans honneur ^ la femme sans es* time. Le baptême, administré aussitôt après la nàissancet n'eut plus aautre objet que de laver l'impureté génitale. L'influence de la Bible ^ inspirée, en ce qui touche la femme, de mœurs et tradiitions du harem, fut désastreuse.

Quels tiypes de femmes que les femmes de la Bible 1 fi?e,

la Pandore hébralqne, dont la cnriosité ouvre le monde an péché et à la mort ; les antédilnviennes, qui séduisent les anges et accouchent de géants; Sara, femme d^Abraham, maussade, incrédule, jalouse et vindicative ; Agar, la favorite insolente ; la femme de Loth, changée en statue de sel ; ses filles, amoureuses

de leur père ; Rébecca, qui apprend à son ûIb Jacob, dont le nom signifie le Filou, à troi^^ son père et son frère ; lia, glorieuse et sotte ; RacheI«Qiii vole les marmousets de son père ; Dina, reffrontée ; la Pimphar, dont le nom est passé en proverbe ; Marie ionr de ICoïsCt qui conspire contre lui ; la femme de Job|

Soi rinsulte sur son fumier. Que dired^Abigaïl,de liichol, e Bethsabée, de la reine de Sabà, d'une Jaheli d'une Bahab, d'une Dalila, d'une Esther, d'une Judith?^

A l'imitation des Pères, les casuistes ont traité la matière coigugale en vrais Turcs ; ils ont si bienfait que leurs noms sont demeurés infâmes parmi les honnêtes gens. Les honnêtes gens ont tort : accuse-t-on le médecin qui se voue à la guérison des maladies honteuses, alors même que ses remèdes ont pour effet de les aggraver? Après tout, les dissertations d'un Sanchez et d'un saint Liguorine font honte ^u'à leur religion et à leur siècle ; le traité De Mor VnvMviM est contemporain de VAloysia, De pareils livres sont autant de témoignages que, du fait de l'Eglise etjus-

![u'au seizième siècle, l'honnetetiS n'exista nulle part dans e mariage des chrétiens.

XXXYII. — n est vrai pourtant que TEglise. après une longue et inutile attente, avant pris le parti d'abandonner Fopinion millénaire, force lui fut de modifier sa théorie du mariage. Le monde ne finissant pas, là où Paul n'avait vu qu'un sédatif aux titillations de la chair, elle finit par découvrir la loi de conservation du genre humain, et, ce qui lui importait davantage, l'instrument de sa propre propar

Sation. Elle condamna donc les hérétiques, qui, sur la foi es premières traditions, comptant toujours sur la venue du PUs de

rAomnUj et jugeant inutile de faire des enfants, réprouvaient à la fois la génération et le mariage, et elle rétablit l'union conjugale dans son antique et païenne di^té de sacrement.

Biais cette restauration n'eut lieu, au moins de la part

des prêtres, qne pour la forme. La religion du mariage, abrogée par la foi primitive, se reforma peu à peu dans la conscience des peuples ; le clergé, voué au célibat, à qui l'amour était d'autaiit plus suspect que sa continence mal entendue lui était plus pénible, continua de regarder le mariage comme un état de pollution habituelle ; et tandis ^ue le calendrier regorge de prétendues vierges, canonisées, comme une Thérèse d'Avila et une Marie Alacoque, pour avoir, pendant une vie de langueur, enduré les soumets a • Asmodée, c'est à peine si Ton j rencontre une mère de famille.

Au seizième siècle paraît la Réforme. Vous croyez qu'elle va réhabiliter le mariage 1 Dieu l'en préserve 1 Sur ce point comme sur tous les au&es, elle accuse l'Eglise romaine de superstition, et, revenant àla foi primitive, elle commence par ôter au mariage le titre, que Kome avait fini par lui accorder, de sacrement.

Eh bien, direz-vous. allez-vous faire un crime aux orthodoxes du sacrilège des protestants?

Telle n'est pas ma pensée. La réforme accusait l'Eglise d'avoir, en ce qui touche le mariage, varié dans la foi, qouté à la tradition apostolique et à l'Evangile : je prétends que l'Eglise n'a point varié du tout, si ce n'est peutêtre dans les mots. Après comme avant le concile de Trente, l'Eglise de Rome, d'accord avec les chrétiens primitifs comme avec les réformés, nie le mariage, qu'elle confond toujours avec le concubinat.

La société conjagale, disent nos modernes théologiens, peut exister sons trois formes, donner lieu à trois sortes de contrats; le contrat «aiurel, le contrat civil, le contrat religieux.

Le contrat naturel est l'union spontanément formée par nn nomme et une femme, antérieurement à l'existence de l'ordre ci? il, ou en de* hors de cet ordre. C'est, à proprement parler, le concubinat.

Le contrat civil est le même que le précédent, mais accompagné, pour les époox, de certaines obligations et prérogati?es réciproques, exprimées ou sous-entendues, et garanties par la société, lesquelles obfigatioiis et prérogati?es font du concubinat une société civile de biens et de gains, chose que par lui-même le concubinat ne comporte pas nécessairement.

Le contrat religieux consiste dans la bénédiction donnée par le prêtre à deux personnes conjointes, soit seulement de par la nature, soit en outre devant la société : r£glise ne se préoccupe pas plus de l'un que d« l'autre.

9» AMOUR BT MABIACHB

L'Eglise, elle le prodame elle-même, ne eonnalt t>ss et 86 soucie encore moins du contrat ciyiL Elle prétraa pouvoir marier nonobstant ce contrat; rendre éponx, par la vertu de sa bénédiction, des coneubinaires qui repoussent le mariage civil et Tintervention de la société. Le mariage romain, jpar coempiio ou nsueapio^ valait du moins, par sa publicité^ pour le for extérieur; mais le mariage conféré par rÉghse, en dehors de la garantie sociale et sans autre motif que de donner absolution du péché, ne vaut en réalité ni pour le dedans ni pour le dehors : c^est la négation même du mariage.

En deux mots : selon Tesprit de TÉglise, le idariage, quel qu^il soit, n^est point chose sacrée ; c'est un acte essentiellement entache d'impureté, que la bénédiction du Srètre a pour objet de laver, comme une sorte de baptême onné à Vamour.

Jusqu'au concile de Trente, l'Église fut dans l'habitude de donner à tous ceux qui la lui demandaient la bénédiction nuptiale, sans témoins, sans annonce préalable, sans nul souci des familles et des tiers, et c'est encore ainsi qu'elle en use dans les pays de franc catholicisme. Un de mes amis, établi à Valparaiso, se marie. Il fait venir sa fiancée de Paris et l'épouse au débarqué, dans une sacristie, sans publication ni témoins. Le sacrement, en effet, étant un don de Dieu, ne requiert pas l'assistance des hommes. Les unitaires d'Amérique en usent de même, fidèles sur ce point à la tradition de Bome. De là ce fléau des mariages clandestins, auquel le concile de Trente fut obligé, sur la réquisition formelle des souverains, de porter remède, en décrétant qu'à l'avenir tout mariage devait, à peine de nullité , être célébré |)ar le curé des parties ou par son délégué , accompagné de deux ou de trois témoins.

Ainsi la distinction , telle qu'on la fait aujourd'hui, entre le mariage et le concubinage, cette distinction, tout imparfaite qu'elle est encore, ne vient pas de TÉglise; elle appartient à l'autorité civile, qui, au seizième siècle imposa à TËglise la publication des bans, l'assistance des témoins, et le ministère ou la délégation de l'ordinaire.

lé^i "EiimWfm 9 Mt {>lu9 ; ne jugeant pas]fk iévm^

des &milles et Tordre public suffisamment protégés par

rËglise, elle a séparé radicalement, pour le fond et pour

la forme, le manage civil et la cérémonie ecdésiastiiiue.

Mais rËglise,^ qui ne renonce pas à ses idées, proteste

contre cette séparation outrageuse ; elle revendique pour

elle seule le pouvoir de marier, elle devrait dire , pour

rester dans Tesprit et la lettre de ses auteurs, le privuége

de bénir les concubinaires. A Theure oii j'écris, uest dés

prêtres qui, maigre le concile et le concordat, poussés par ^^ »Ma ^<»4:/%n^ fln«v«*x^A^4- A^ «v«n^;r>« gjj georei^ îeg conçu**

prétendu sacrement d s'aperçoivent pas que ce sacrement^ donné hors de la société, est une consécration du concubmage, un sacrilège.

XXXVULi. — A ce propos, je ne puis m^empêcher de dire ici quelques mots d'une affaire qui a vivement occupé dans ces derniers temps Tattention publique, je veux

Îarler du procès entre madame Weber et les héritiers ^escatore.

Yoici le problème :

En France, depuis la Révolution, le mariage civil doit précéder toujours le mariage religieux.

En Espagne, il n]^ a pas de mariage civil : le mariaçe religieux^ conformément à la discipline du concile de Trente, tient lieu de tout.

Un concubin français, pour plaire à sa concubine, désire se marier religieusement, mais non pas civilement ; faire, comme Ta dit ironiquement M. Dufaure, un mariage d$ conscience^ nojx un mariage social et solennel; surtout éviter la publicité. A cet effet, il obtient la recommandation d^un évêque français auprès d'un curé espagnol, le<|uel passe d'emblée à la célébration, sans autre formalité en France ni publication. On demande si le mariage religieux ainsi fait a l'étranger emporte pour la France mariage civil, d*après l'art. 170 du Code; et si la concubine, lavée, purifiée, épongée par l'Eglise, peut se dire épouse et com« mune en biens ?

Cinq consultants, MM. 0. Barrot, Betbmont, Marie, Buignet, Demolombe, d'accord avec les évêques de Reims,

Le tribunal, d*accord avec lé ministère public et le défenseur des héritiers, M. Dufaure, dit : Non.

Qui est dans la vérité, dans le droit? «rajoute : Qui, de MM. Barrot, Bethmont, Marie, Buignet, Demolombe, ou du tribunal, a le mieux saisi Tesprit de la Révolution?

Après Texposé qu'on vient de lire, la réponse ne peut être douteuse.

En principe, aux termes de la théologie chrétienne, de la tradition et de la pratique ecclésiastique, le mariage religieux n'est pas un habiage ; c'est une union naturelle^ contractée, si vous voulez, devant Dieu, mais non pas devant la société ; union sanctifiée, pour le croyant, par la bénédiction du prêtre et son exorcisme,

mais qui n'emporte point par elle-même d'effets civils ; en un mot, c'est un contrat de concubinage.

Le mot déplaît, mais ce n'est pas ma faute. Je voudrais, comme l'empereur Auguste, comme les Apôtres, comme toute l'Eglise, qu'il pût être rendu honnête ; à ce titre, j'accepterais avec reconnaissance la bénédiction religieuse. Mais que vous vous mariiez devant le Christ, conime M. Pescatore, ou devant le Soleil, comme Murai, qu'importe cette symboliijue? Dès lors que vous écartez votre pays, ne demandez rien à voU*e pays : vous ne pouvez jpas réunir à la fois les franchises du contrat naturel, même sanctifié par le culte, avec les droits du contrat civil que votre intention a été d'esquiver. Peut-être en croirait-on votre protestation, si l'Espagne, encore sous le joug des prêtres, eût été le seul pays où il vous fût possible de vous marier ; mais vous étiez en France, où la régularisation de votre communauté n'eût certes pas été de mauvais exem* pie : qu'alliez vous faire en Espagne?

XXXIX. — J'ai prononcé le mot de divorce

L'Eglise, et je parle de toutes les Eglises, grecque, Ia« tine, réformée, sans exception, l'Eglise, par la manière dont elle a traité le divorce, l'admettant tour à toiur et le rejetant, a montré une fois de plus sa pensée secrète sur l'identité du mariage et du concubinage.

D'après la tradition suivie par les rédacteurs des trois premiers Evangiles, le rabbi Jésus s*était exprimé sur te

dirorce en termes précis, qu'aucune interprétation ne sao-. rait obscurcir :

Yoiii saves qu'il a ^té dît aux anciens : Quiconque Toodra ren-TOjer ta femme lui signifiera l'acf" de répudiation.

. Si moi je tous dis que celui qui divorce avec sa femme, hors le cas d'adultère, la fiût prostituée, et que celui qui épouse une femme diforeée est lui-même adultère.

Faut-il tant de pénétration pour comprendre la pensée du fondateur? H prend en main la détense des femmes, livrées^ accordaTt une limite à un abus q^d faisait dégc

Sromiscuité. Il restreignait, en un mot, le divorce au cas 'adultère : c'était ainsi que le comprirent les disciples immédiats, oui avaient vu et entendu Jésus, et TËglise greccjue est là tout entière pour affirmer la vérité de cette tradition.

Mais Paul a aussi «on Évançile, |)lein de choses qui ne se trouvent pas dans l'Évangile de Pierre, comme par exemple de rompre toute relation avec la société civile et de s'abstenir de ses tribunaux, malgré le mot si connu du Maître : Mon royaume fCeii pas de ce monde. Jésus avait fiait profession d^obéissance à Tautorité établie; Paul

Srâche la sécession, la sédition. Jésus s'était montré inulgent pour les pécheurs ; Paiû tranche du rigoriste. Sur tous les points il aspire à surpasser Jésus dans la morale et dans la gnose, il ne lui laisse que la messianité. A ceux qui lui font des objections sur son enseignement, dont certaines parties ne se trouvaient pas dans celui du Cbediléen, il répond avec aigreur :

Diea a suseité le Maître, j'en conviens; mais moi aussi il me susdtera par sa Tertas Deia veto et Dominum nucitavii; êi nos itueitaàiiper wktiUem êMom. — Tout m'est permis, mais tout ne me oonyient pas, et je ne relère d'aneune autorité.

Oui, TOUS avei été &its membres (enfants) du Christ; mais quoil est-ce qu'en toqs reprenant au point oil tous a laissés le Christ, je ferai de vous des UtaidsP ToUent ergo membra CàrùH/aeiam memira Mê* fêiriciit

Passage qui prouve «ncore que Paul, à Oorinibe

aussi bien qn^à Borne, avait été devancé par les autre»apôtres.

Après cette verte apostroi)he aux Gorintliiens réfrao taireSy il poursuit son exposition ; et c'est alors que, enchérissant sur Jésus comme celui-ci avait enchéri sur Moïse, et singeant jusqu'à sa manière; il prononce cet oraole:

Yoiu saves que le Msitre a défendu le dlToroe, hors lo cas d'adultèfè.

liais moi je Tous^dia ceci t Si un frère fidèle a une épouse infidèle et que œile-d oonaente à oobabiter avee lui, il doit la garder; et lédpioquement» ai une fidèle a un mari iafidàle» elle ne le quittera pas*

Deux mots d'explication sur ce texte. D'après l'ancienne loi, à laquelle Jésus avait fait allusion, le mari seul avait la faculté de signifier le divorce ; la femme maltrai* tée ne pouvait que s'enfuir et se retirer chez ses parents.

D'autre part, .par le mot ii\fiélilé il faut entendre tout à la fois : l"" l'idolâtrie, le plus grand des crimes d'après le Pentateuque, et qui constituait entre les Juifs et les racea proscrites un empêchement absolu au mariage \ 2"* la for* nication, et conséquemment l'infidélité coxyugale, ainsi que je Tai expliqué plus haut.

Paul, embrassant dans sa définition la retraite de la femme chez ses parents et la répudiation du mari, les prohibe toutes deux, même dans le cas d'idolâtrie, à plus forte raison dans le cas d'adultère. ^ Le fidèle, dit^il, devra rester, quand même, avec l'infidèle, a Et la raison, divin Apôtre ?

C'est que Ilionorabillié de l'époux fidèle ooune la formeatûm de l'infidèle, et que par là les en&nts, qui sans cela seraient bâtards, sont rendus légitimes. Saneiijieatui esi vir infiddii pêr mÊdmnrnfUkûm^ «I ianàUfieata est mtUUr infidêlù per virum fiiUem z aliofumJUU 9êUri uanif mime atiUm êancii ttmi.

D'après le style des prophètai, dont Paul affeote de se servir, il est évident que les mots /idéU et infidèle se rap-» portent à deux ordres d'idées, le culte et le mariage : le

I)arallèle qu'il établit entre la doctrine de Jésusetlasienno e prouve d'ailleurs.

tfê f9llt*t*U pas une belle raison m ft^ènr du eoraage?

dominent 1 G^st pour annuler la bâtardise que tous répronves le divorce et passes Téponge sur Tadultère? Vraiment les adultérins vous auront obligation. Mais que devient la foi conjugale? Que devient la sainteté du mvriage ? Que deviennent 1 amour et le resi>ect?

Bagatelles I Est^oe que le mariage n'est pas institué, d*aprè8 Paul, simplement pour remédier à la /amieaiiùn? Est-ce qu'un homme sérieux, un esprit grave, un vrai chrétien, peut se soucier de Famour de sa femme? Qu'importe, en vérité, de quel père sortent les enfants, pourvu qu'ils soient baptisés! Passe eneore si le mari qui demande le divorce, si la femme qui se sépare, alléguait le refaS du Miinm : alors il y aurait lieu a rupture, le service pour lequel le mariage est octroyé n'étant pas rempli. Mais si le mari infidèle, si la femme infidèle, etmsmt à la eotàHiéhiion^ plus le moindre sujet de plainte : c'est à l'époux fidèle à ramener, par la raison et la douceur, l'infidèle.

O'est d'après cette solution, logiquement déduite de Pépttre auxGorinthiens, que l'Eglise latine, qui repousse le divorce, même pour cause d'adultère, autorise rannula^ tien du mariage pour cause d'impuissance : Si impo9. Tout le monde ici se rappelle l'édifiante formalité du congres, imaginé, sous l'influence de cette casuistique orthodoxe, pour constater les cas d'impuissance, si un mari nâiurait ou s'ilneiiA^i^rtfflpas ; formalité qui ne fut abrogéeqne sous le rè^e de Louis XIV.

L'impuissance dans le mariage jugée moins excusable que ridolfltrie, moins excusable que l'adultère 1 ... Ne trouvez-vous pas, Monseigneur, qu'après cet enfantement, Paul A le droit de s'écrier avec un légitime orgueil j

CertcB, je ort^ que moi aussi j^d l^prit de Dieu; Pwi» tmimpid êê êgo ifhUwm Iki kaèêamt

XL. -— Que la théologie chrétienne ait fait deseendi^ le mariage de la hauteur où l'inspiration polythéiste l'avait placé, c'est un fait que l'histoire de l'Eglise, que ses Ecritures, ses définitions,

sa pratique et toutes ses autorités 4témontrent avec la dernière évidence.

Mais on voulait savoir encore qudle a été la raison

mpfrîeorede ce mouTemôiit rêtaroçrade, qiie nT«pB^erait pas sufiSsamment la grossièreté priinitiye de la sectei ni Fesprit orieiitâl de ses missionnaires. Indiquer cette raison, ce sera compléter ma critique.

Le polythéisme, avec ses dieux mâles et femelles, couplés, mariés, Tun de Tautre engendrés, ayait donc idéausé la famille et le mariage; il avait fait de cet idéal le sommet de Justice et d'honneur auauel il conviait toutes les races humaines, toutes les conditions sociales. Hercule, après sa mort, reçu dans le ciel et devenant Tépoux d'Hébe, était Femblème de la barbarie qui s^élève des violences de Tamour à la sainteté du mariage. On a vu ensuite par quelle dégradation du sentiment religieux et quel concours de circonstances la famille païenne déchut de cet idéal ; comment, enfin, par les railinements de son érotisme, la société grecque et latine s'abîma dans la^Tolupté unisexuelle.

Que va faire le christianisme?

C'est une loi de l'histoire, qui a son principe dans le mouvement évolutif des idées, que toute révolution, en même temps au'elle nie et abroge l'état antérieur, ne fait

r^iurtant que le continuer. Nous en avons vu un exemple, propos du travail, dans la succession des lois qui le régissent tour à tour : LoiéCégoîsme^ Loi i'amùur^Zoide Justice.

Ainsi le christianisme devait reprendre les choses au point oil les avait laissées le polythéisme, faire pour le mariage ce qu'il faisait pour l'esclavage, ce qu'il avait fait pour toute sa théologie. Ce fut en effet ce qui arriva.

Témoin de la dégradation des mœurs domestiques, de l'hypocrisie du mariage, de Tinsociabilité de la famille, des misères de la prostitution, des horreurs de l'amour pédérastique; frappé en même temps de la logique, au moins apparente, au concubinat, si commode, si populaire; convaincu, du reste, par la théorie platonicienne autant que par ses monstrueux résultats, que le véritable amour n'est pas do ce monde, n'appartient point à des natures mortelles, le christianisme condamna la chair, nia, du point de vue religieux, la sexualité ; quant à la vie terrestre, il affirma en principe la communauté des femmes, mais se contenta, dans l'appUcation et par forme de tolérancei du concubiuat.

AMOUR ET 1IARU6E Of

Le cliristiAnisihe, en liii !not, prit ponr point dedépast le terme où s^étaient arrêtés les philosophes de Técole de Socrate et d^Epaminondas, Tunisexualite spirituelle.

Au fond, tandis que le polythéisme, en instituant le mariage, s'était borné à appeW la Justice au secours de l'amour, le christianisme, faisant un pas de plus, prononça la subordination de celui-ci : en cela il servit le progrès, et prépara la formule supérieure de Tinstitution. Dans la forme et d'après la lettre, le christianisme fit plus que Bubaltemiser Tamour, il le réputa à péché et le condamna : toute sa discipline fut inspirée de cette condamnation.

J'ai cité delà le mot du Christ, à qui Ton demandait le^ quel, des sept maris auxquels une femme avait successivement appartenu, lui resterait après la résurrection : Dam le ciel y répondit-il, il n'y a plus ni époux ni épouses; tous sont comme des anges devant la face de Dieu. Saint Paul, aux Galates, m, 28, professe la même doctrine : En Christ il n^y a ni Juif ni Qree^ ni esclave ni libre ^ ni mâle nife^ mélle. Ilpouvait dire encore : Il n'y a ni frère ni sœur, comme Cnateaubriand Ta si bien fait voir dans son René. — Je vous ai faneés au Christ^ dit-U ailleurs, comme une tierce chaste... Toute la théone du célibat religieux est fondé sur ce principe d'une noce spirituelle, ou le sexe n'esj^plusdenen.

Kiee dans le ciel, la sexualité, ainsi le veut la logique transcendantale, est condamnée sur la terre; la temme, pour mieux dire, aux yeux du chrétien, du vrai spirituel, n'existe pas. Erreur ou accident de la nature, tourment de lliomme, image fausse de l'amour, elle ne vaut, comme personne, Qu'autant que, se dépouillant de son sexe, elle revêt l'individualité chrétienne, suivant la formule : Ni hommes ni femmes ^ tous anges devant P Absolu.

De là cette conséquence qui anéantit le mariage, que, l'union de l'homme et de la femme n'ayant de valeur que pour la procréation des enfants, tout au plus comme préservatif de la fornication, les personnes conjointes demeurent, quant à la conscience, indépendantes l'une de l'autre, ne relevant que de leur foi, c'est à dire de l'Eglise.

Le concubinat, prenez-y garde, est, à défaut de la communauté des amours, la seule forme d'union que puisse aecorder une autorite religieuse à ses membres des deux

86X68, 6t mdiis qtiNiiie antre rSglise dn Gliridt pocnrût déroger à cette loi. H y a dans le mariage ce fait redoutable pour tonte Eglise, qn^ se forme entre de justes époux une consdenee commune, religion de fitmille. justice domestique, incompatible avec la souveraineté au dehors.

Le concubinat, qui rapproche les personnes* mais ne les identifie pas ; qui unit les corps, en laissant le libre arbitre aux coeurs : le concubinat, sans Justice propre et sans idéal moral, était tout ce que pouvait supporter la nouvelle re« ligion.

De 1& aussi Tintroduction dans le ménage chrétien d'une tierce influence, qui témoigne énergiquement de sa nature concubinaire.

Chez les anciens, nul ne pouvait pénétrer dans la famille : le gynécée était muré; ni prêtre ni magistrat n^avait à y voir.

Dans le christianisme, c'est toute autre chose : le prêtre confesse la femme ; il est son époux spirituel ; à lui rame, la conscience, le coeur; au man^ géniteur^ le corps. Lux et EuiE ne sont plus ttk akimes, c'est à dire ils ne font pas un esprit dans deux corps séparés; ils sani dm»] au contraire, comme dit la Qenàse, dans um seule eiair»

Ainsi l'Église, après avoir flétri l'amour et déshonoré, sans le comprendre, le culte de Vénus, sépare l'épouse de l'époux, malgré l'ordre de Dieu. Au lieu d'initier la femme à Fa Justice par le mari, le père ou le frère , comme le voulait le mariage romain et comme le veut la nature, elle

5 rétend l'instniire elle-même, par le directeur. Comme ans le ménage fouriériste, le mari, amant charnel, emplira le ventre de

la femme ; le prêtre, amant spirituel, emplira l'esçrit. De sorte que le mariage chrétien pourrait se définir un cocuage mystique : JSœ est fnaçuum merameniumf Partout oà le eafholidsme a conservé sa puissance, le

Srêtre est mattre de la maison. Que d'incestes spirituels et 'adultères! Que de maris désespérés par cette aliénation de leurs femmes I Et toute religion fera de même, j'en atteste Platon et le

S ère Enfantin. Dès lors que la société, au lieu de reposer irec-temoit sur la Justice, prend sa biase sur une foi, un tlogme, un respect transeendantal, â firat qu'elle zwape

entre Hiomme et la femme lô serment mAtrimonlâli oii tout est perdu. De même qu'en leur qualité de citoyens ils relèvent de l'autorité publi(3(ue, il doivent en relever en qualité d'époux. Ainsi en usaient avec leurs néophytes les jésuites du Paraguay. Ou la communauté des amours, comme la voulurent rlaton et les premiers chrétiens ; ou la subordination du mariage au prêtre, c^est à dire le concubinage. Hors de là, point d'Église, point de religion.

làm

CHAPITRE y

Goirapitoa di raaov M di Baitef» ehti m «luntiaat, CMmUi* «•!» MdMtf»

Biod«nti

XLI. — A l'idéal d'amour qu'avaient rêvé Tune aprèi l'autre, de la diversité de leur point de vue, l'école spiritualiste de Socrate et l'école sensu^iste d'Êpicure, le christianisme ne fit donc aue substituer, de son point de Vue particulier, un autre iaéal, Tamour mystique. Des réformateurs judideuz n'eussent eu à faire qirune chose» c'était, en interprétant le sjrmbole sacramentel, de rétablir le sens juridique du mariage. Fidèles à leur haine de la nature et de rhumanité, les missionnaires du CSbrist enchérirent sur tous les raffinements de la philosophie Saienne. La même cause qui avait perdu la ifamule antique evait perdre aussi la famille nouvelle : de quelque manière que vous absorbiez le poison, en poudre, en liquide ou en vapeur, il vous tue.

Qu'est-ce d'abord que cet amour mystique?

L'amour mystique, variété de l'amour platonique, consiste à rapporter à Dieu, beauté étemelle, amour créateur, le sentiment que la nature a établi entre l'homme et la femme, et que les Grecs indiscrets avaient étendu à la nature entière, sans distinction de règne, d'espèce ni de sexe. Du reste, de même que l'amour platonique, et bien plus encore que Pamour platonique, Tamour mystique tend à une continence absolue^ à la castration mentale ;

ce oui emporte toujours la n^ation de la sexualité, et finalement de l'amour même.

L'origine de ce mysticisme se confond avec celle des religions. Sans parler des mystères aphrodisiaques, qui y conduisaient, on sait que chaque cité se regardait comme unie conjugalement à un dieu, qui la prenait sous sa protection et a qui elle se dévouait par un culte spécal. Les prophètes sont pleins de cette idée : Jéhovah

a trouvé la cite Israélite nue et proscrite; il Ta recueillie, épousée, chargée de parures et d'or ; la Loi est son contrat de mariage, le fameux Cantique son épithalame.

La poésie mystique de Tlnde a pour texte habituel l'amour passionné et extatiqae de l'âme pour son ei^teur. Cet amour» le plus éthéré et le plus saint que l'homme puisse sentir, s'j exprime par les images sensuelles du Cantique éki eamiiqnâs^ mais STec une candeur d'exprèstion que l'hébreu lui-même n'atteint pas. On j sent la nudité innocente de l'homme et de la femme dans la pureté sans tache et sans ombre d'an antre Eden. {Omn familier de litiérature, par M. de Laxabxub, eitatioB du baron d'£ckstein.)

Le christianisme, condamnant la chair et tout attachement à la ci*éature, devait porter au plus haut degré Famour mystique, le développer, l'enseigner sous toutes les formes, en faire un précepte et une condition de salut. — " Je vous ai fiancés tous à un seul époux ^ dit Paul aux * Corinthiens , au Christ^ comme une Vierge chaste. „ Le Nouveau Testement, les Pères, les mystiques , les sermonaires, ne parlent que des noces du Christ avec son Eglise, du mariage de l'âme avec son Créateur, de l'union des vierges avec Jésus, leur divin époux. De même çue le paganisme, on peut dire que le christianisme se résout tout entier dans une idée, l'amour.

On comprend que dans ce système le mariage soit re-

fardé comme une esçèce d'infidélité, dont l'auteur de tout ien, de toute beauté et de tout amour. Dieu, est jaloux, et qu'il ne permet que par un excès de miséricorde.

Celui qui est sans femme» dit l'Apôtre, ne songe qu'à plaire à Bien, tandb que l'homme marié doit contenter encore son

épouse. PareiUemeat la fierge qui se garde pure de cœur et de corps ne songe à plaire

qjffvx Seîgaeor; au lieu que la femme mariée doit a'oocuper eaeoxe du monde et plaire à son mari.

De fait et de droit le mariage chrétien, accordé par to* lérance, réservant à Dieu, à TÉglise, au prêtre, les préfé* rences intimes du cœur, est un concubinage, pis que cela, un adultère.

Suivons , dans ses conséquences logiques et pratiquflti cette nouvelle théorie de Famour.

XLII. — La contradiction apparaît d'abord dans le lan

fage des mystiques. U leur est impossible de parler de amour divin sans employer continuellement les images de Famour charnel :

On pent dire, avec Denis le Chartrenx, que le dim Eponx, voyant l'âme tout éprise de son amour, se communique à elle, se présente à elle, l'embrasse, l'attire au dedans de lui-même, la baise, la serre étroitement a?ec une complaisance merveilleuse...

On peut dire, avec saint Bernard, que cet embrassement, ce baiser, eette touche, cette union, n'est point dans l'imagination ni dans les sens, mais dans la partie la plus spirituelle de notre être, dans le plus intime de notre coeur, où l'âme, par une singulière

prérogative, reçoit ton bien-aimé, non par figure, mais par infusion, non par image, mais par impression... (Bossuei, Sur l*MHion de Jéétu-CArisi avec ton éjxmiâ.)

Peut-être ce matérialisme d'expression, dont les exemples rempliraient des volumes , fut-il nécessaire au commencement pour enlever les cœurs égarés au matérialisme de la débauche, et c^est pourquoi je ne saurais faire de semblables textes un motif d'accusation contre les mystiques. Quelle puissance de chasteté n'a-t-il pas fallu à ces hommes, un saint Bernard, un Fénelon, un Bossue t, pour faire passer un langage qui, appliqué à son objet légitime, serait presque obscène! Je ne le redouterais même pas si les conséquences devaient s'arrêter là, pour des enfants. Ce n'est pas dans les paroles que gît le mal : il est dans ridée, qui fait de Dieu l'objet d'un amour dont l'union coAjugale est déclarée, par article de foi, indigne.

Adam, notre premier père» a'étant âevé contre Dieu, perdit aossitôt l'empire natniél qu'il avait tor ses appétits. Sa désobéissance fut vengée par «M aïOlre désobéisianoe. Il sentit nne rébellion â laquelle il ne

ifêmiêÊèiS^ Mii êl M pÊtOê liiMrffitni r était loOpdftéBMBl MÉtaffo contre la raison, il resta tout oonfiis de ce qtt'il ne poutaii la tèàtàrûm Mais ce qa'il y a de plus déplorable, c'est que ces convoitises bnitalea qui s'élèvent aans nos sens, ft la confusion de l'esprit, aient tA grande part à notre naissanea. De là tient je ne sais quoi de honteux^ à canso qutf nous venons tons de ces Appétits déréglés qui firent ton^ noti»

Eremier père. Tomprenez, s'il vous plaît, ces vérités, et épargnes-nKÂ i pudm de repsi^r eaoore nne fois sor des choses si pleines d'ignominie, et toutefois sans lesquelles il est impossible que vous entendiez ce que c'est que le péché d'origine ; car c'est par ces canaux que le venin et la peste découlent dans notre nature. Qui nous engendre noua tue. Nous recevons en même temps, et de la même racine, et la vie dn corps et la mort de l'Âme. La masse dont nous sommes formés étant infectée dans sa source, elle empoisonne notre Ame par sa funeste oon* tagion... (BossuEi, Sermon êur ia/éie de la ConêepêUm de la iainiê Fierté.)

Quelle âme de bone pourrait se scandaliser d'un pareil langage? Bôssnet est aussi chaste que sublime lorsqu^il parle de Tamour et de tout ce qui lui appartient : Miiton seul peut lui être comparé. N'est-ce pas une belle et noble chose d'avoir su, par la force du mysticisme, faire oublier le sens matériel des mots, pour ne faire penser qu'au sentiment? Nos romanciers font juste le contraire : eous des paroles honnêtes, leur talent et leur but est de faire penser aux choses qui le sont le moins. Cherchez, dans toutes les littératures du monde, quelque chose qui approche de cet autre passage :

n est nn endroit, ô SeigneuTi où le diable se vante d'ôtre invincible | il dit qu'on ne l'en peut chasser : c'est le moment da la oonceptionj dans lequel il brave votre pouvoir. ••

Quand je vois mon Libérateur dans cette étroite et volontaire prison (du sein maternel), je dis quelquefois à part moi : Se pûUrrâit-il bien faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son fils, ce saint taber* nade où il prendra nn si long et si

admirable repos, ce lit tout virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis, retournant an Sauveur : Béni enfant, lui disge, ne le souffres pas, ne permettes pas qua votre mèra soit violée ! Âh ! que si Satan osait l'aborder pendant que, demeurant en elle, vous j faites un paradis, que do foudres vous feries éclater sur sa tête \ AVic queUe jalousie voua défsndriea l'honnsur %\ l'innffv-tryy 4eY9trsmirfl..f

AMOUR ET MARU6£ m

Et fl éomtot^ comme Pio DC «t ionlè l'Eglise Ttenoml

de conclure :

8î done nous rojcvB en Marie un tahataûmà aum donlenr» «oo chair M&t fragilité^ det aans sans rébeUkm, «ne ?ie Mua tache, une mort tant peine ; si aon époux n'est qne son gardien, son mariage le Toîle ancré qui protège et qui conTre sa idrgînitéi son fila l»en aimé iine fleur qne son intégrité a poussée ; si» lors-qu'elle le conçut, la nature» étonnée et confuse, crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies ; si le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de laviiginité celle qui est ordinairement oc-cupée par la convoitise, qui pourra croire qu'il n'j ait rien eu de surnaturel dans la conception de cette princesse, et que ce aolt le seul endroit do aa vie qui no soit pointmarqné de quelque inaigne Biiaeler (/M.)

Pour moi, je me prosterne devant ce style, j^adore cette pure-té incompttrable. Ce contraste de Tenfance innocente et BftUi^.î reposant sur un trône maculé ; cette suite de pré* rogatives Tir^nales dont se compose la vie de la femme modèlefet qui ne saurait prendre son commencement dans la souillure des

conceptions vulgaires ; ces images de temple, de tabernacle, de lit nuptial , de maternité , tout cela me ravit, et je dis, après Bossuet, mais en généralisant sa pensée : Non, il n'est pas cessible que la conception humaine soit somllée, que la véritable épouse cesse d'être vierge en devenant mère, et que cet amour, qui sert de fondement à la Gsunille et à la société, soit livré aux transports de la concupiscence* Tout cela, dis-je, est de la bête, non de l'homme. Si le christianisme s'est trompé, c'est en fjEdsant de la règle l'exceijtion, c'est en restreignant au Christ et à la Vierge ce qui doit être le privilège de toute naissance légitime.

Bossuet et les mystiques doivent donc être tenus pour innocents, et ma critique ne s'adresse point à leurs expressions, pas plus qu'a leurs mœurs. C'est leur foi, c'est leur dogme que je considère.

Le christianisme a beau élever son idéal, protester que son langage est pure métaphore : la parole implique l'idée, et par son idée le christianisme, malgré qu*il en ait, rend hommage à l'amour j il en recoxmait la condition essentielle, qui est la distinction et l'union des sexes ; et plus il

y'egrit» itow g» cofttf ro p totî w » liytiç^tlt^otegi^Wi plut tt

rend chez le tdysttqtte ranion amoureuse souhaitable, inrésistible, instante.

Je comprends, jusqu'à certain point, qu'on prenne pour une allégorie la noce mystique de l'âme avec Dieu ; mais le Christ proposé pour éj^ux à la religieuse, mais la Vierge immaculée Qu'adorent a Fenyi carmes et franciscains, mais le mariage de

Marie et Joseph, qui leur sert de modèle. sont-ce la des métaphores? Et ne sommes-nous pas sur la pente d'une corruption d'autant plus profonde, qu'elle aura enfoncé plus avant ses racines dans l'idéal?

Au reste, c'est par leurs fruits que se jugent les doctrines, dit rÊvangile : Â fruetibus eorum cognoseetis eas. Descendons de ce ciel de l'amour chrétien, et voyons oe aue sa semence a produit sur la terre.

XLni. — Soit que le christianisme se bornât à abolir la prostitution, plus ou moins sacrée, en élevant les sainies de Vénus au rang des concubines ; soit, ce qui eût été plus démocratique et plus décisif, qu'il fît disparaître d'un seul coup les deux modes inférieurs de l'union des sexes en décidant que tout amour serait élevé à la dignité du ma-

nomique âe fa société. Loin de rebuter les réformateurs, une telle perspective était faite pour exciter de plus en plus leur enthousiasme. Le socialisme de 1848 l'avait compris ; il ne recula pas devantl'idée. Tous tant que nous étions alors, nous affirmions avec une égale énergie le droit au travail et le droit au mariage, le premier comme gage et condition du second : c'est dans la combinaison de ce double droit de l'homme et du citoyen qu'est toute Vémaneipation de la femme.

^ Le christianisme avec son dogme de la chute, avec sa légende désespérée du travail, avec ses concessions à l'endroit du servage, avec ses préventions contre le commerce et l'industrie, avec son ignorance absolue des lois de la production et de la circulation de la richesse, avec son esprit d'autorité, de hiérarchie et de patridat, était au dessous de l'entreprise.

La famille et la société désorganisées, il se trouva donc

impuissant à rien rétablir ; il n'eut d^énergie que pour flé-^ trir Tbomme et la nature, détruire les manuments de Tancien culte, persécuter ses ministres, s'emparer de ses biens et dotations, et se décbirer lui-même pour la définition de ses dogmes. De même qu^il ne sut pas sauver Tempire de la dissolution et de Tinyasion, il no sut pas davantage préserver le mariage et la famille de la lèpre qui les ron- , geait. Le mal ne fut pas guéri ; il changea de caractère. Comme une éruption répercutée, il passa à l'état chronique, et la constitution tout entière fut ébranlée.

Et d'abord, l'idolâtrie interdite, les sectes communistes exterminées, la femme qui jadis, sous la protection du culte public, se vouait à 1 amour libre, fut jetée sans forme de procès aux gémonies... Regretterons-nous la prostitution religieuse? Â Dieu ne plaise ; mais il est permis de regretter que des créatures humaines qu'on n'a pas su pourvoir, dont on estforcé de tolérer, de protéger le commerce, n'aient gagné à la réforme évangélique qu'un degré de plus d'avilissement. La prostitution ne finit pas avec le polythéisme, comme nous savons tous : mariée à la misère, proscrite devant les dieux et devant les hommes, écrasée sous l'infamie, elle devint plus abominable, plus hideuse. Plus de consécration qui aemande grâce i)our la courtisane, plus de poésie ni de chant, pas le moindre idé[il qui la relève. Pendant un temps, à Rome, à Venise, l'imitation de l'antique sembla la ressusciter : ce scandale a disparu. La fille de joie est telle à peu près partout que l'exige son baptême, un être voisin de la guenon, pouvant servir de moaèle au péché d'origine. Si la police s'en occupe , c'est pour arrêter à temps l'infection dont la bête immonde

menace la population nonnête. Encore la pudeur chrétienne a-t-eue protesté contre cet encouragement donné à là, débauche : M. Benjamin Delesseit fut blâmé par les dévots pour avoir crée le Dispensaire, et tenté d'etoufFer dans son antre la syphilis. Malédiction aux victimes de la Vénus vulgaire I Que l'homme pourrisse, et que le chancre le ronge, avant qu'on appelle la science au secours de Tincontinence. Quant aux malheureuses, nous avons lu tous l'histoire de Manon Lescaut : le gouvernement, s'il n'écoutait que sa conscience chrétienne, en ferait de temps à autre des fournées pour la Guyane et Noukahiva.

XLIV.—L*état moyen du eoncabinat, expression exacte de ridée chrétienne, semblait devoir obtenir grâce : il n^en fut rien. Son nom était impur : il dut opter entre la bénédiction du prêtre et la déclaration d'infamie. On alla plus loin : les femmes des prêtres, an moyen âge, furent assimilées aux concubines, et quand le célibat eut été déclaré obligatoire pour tout le clergé séculier, il fut question, dans un concile de Tolède, d'accorder à ces concubines, à titre d'indemnité, les galères. Point de théocratie sans célibat, et sans théocratie point d'Eglise, point de religion, point d'obéissance. Si le mariage laïque est déjà une menace pour Pautorité, à combien plus forte raison le mariage du prêtre 1

Ici encore, tout en formant des vœux sincères pour l'extinction du concubinat, je ne puis m'empêcher de dire que le christianisme, qui l'a flétri sans pouvoir le faire cesser, an lieu de servir la morale 7 a porte une nouvelle atteinte.

Le 10 juillet 1865, la cour d'assises de la Seine condamnait à deux ans de prison une femme convaincue de bigamie dans les

circonstances suivantes :

Abandonnée par son mari, elle avait trouvé un amant qui, l'ayant emmenée dans son pays et voulant honorer son union, Tépousa. Tout poussait au mariage l'infortunée : l'abandon du premier mari, le vœu de l'amant et de sa famille, les convenances de la société, qui n'accepte plus, ^âce au christianisme, le concubinat, la pudeur même. Il y a mieux : cette femme qu'on accuse de bigamie est en réalité monogame, et plus, pour la convaincre, on insiste sur les circonstances qui l'ont déterminée à celé* brer des secondes noces, plus, en dépit de l'Eglise et de la loi qui l'imite, je la proclame innocente et digne de respect

Qu'est-ce qui fait son crime? A-t-elle vécu simultanément avec deux maris? Mon : abondonnée du premier, elle s'est attachée au second par un engagement loyal, sinon légal. C'est contre la légalité, non contre l'amour, la Justice, la raison, la pudeur, qu'elle a péché. Or, qu'est-ce que cette légalité? Un état violent, créé par la spéculation théologique, qui ne laisse pas de moyen terme à la femme abandonnée entre une prétendue bigamie, déclarée crime, et le libertinage, qui emporte l'exclusioi)

de la société. Ckmime si la Justiee consistait ft csréer des

mtuations impossibles, au lieu de s^emparer de celles qu'a faites la raison des temps et des choses, pour les xéleyer peu à peu par l'application du droit 1

Supposez cependant, à défaut du divorce que nos lois repoussent et que je ne réclame x)<^int, le concubinat re« connu, entouré d'un caractère légal, tel à peu près que l'avait Mi l'empe-

reur Auguste et que l'Eguse 1 admit si longtemps : que serait-il arrivé de cette femme? C'est qu'elle eût trouvé avec un compagnon honnête homme une tamille d'adoption, des enfants, une part dans la considération publique, les égards du magistrat; la société, la morale, la raison, la Justice, étaient satisfaites. Au lieu de cela, parce qu'elle a voulu trancher un nœud qui ne se pouvait défaire, la même femme est déclarée, de par la religion et les lois, d'un côté, pour ses nouvelles amours, libertine, adultère, prostituée ; de l'autre, pour sa tentative de remariage, bigame, faussaire, sacrilège. Sur quoi, deux années de prison, rupture des secondes comme des

Sremières noces, abandon universel, flétrissure. A sa sortie e prison il ne lui reste qu'à se jeter à l'eau. Au surplus, il est arrivé du concubinage coitame de la

Eostitution : il n*a jamais cessé d'exister ; il grandit tous {jours parmi le peuple, qui, ne comprenant du lien légitime que la dot, 1 abandonne aux riches. On dirait que le cœur humain, trompé par sa religion, trompé par ses légistes, cherche dans les joies économiques de l'union concubinaire la restauration du mariage.

XLY. — L'Eglise, pudibonde et sévère, n'a dono voulu conserver que le sacrement : on a vu au chapitre précédent ce qu^ntre ses mains le sacrement est devenu.

De même, selon l'Evangile, que la Justice, la liberté, la richesse, la science et la paix ne peuvent s'obtenir ici-bas et doivent être regardées comme des prérogatives de l'autre vie ; de même le pur et parfait amour est promis seulement pour le Ciel, la où Ton ne se marie plus, dit le Christ, puisqu'il n'y a plus de sexes,

mais oii Von s'aime sans s unir, a la manière des anges. Sur cette terre, oii le démon plus encore que la nature nous a faits mâles et femelles, l'amour est essentiellement Unpur ; et si le ma-

riage, nécessaire à la consérration de respice, jotiit à cet effet d'une dispense de TEglise, il nV laut yoir toujours, comme dans Teau du baptême et Thuile de la confirmation,

Su'un signe physique, une figure creuse, qui ne contient e Tamour ^ue le nom et n^e(donne que Fombre.

Sur ce point les casuistes sont d^accord, et ils sont logiques. Plus le prêtre, Youé par état à Tamour mystique, endure de gêne, plus il aime à ravaler des jouissances que sa religion lui interdit. Ce que le vulgaire prend en lui Dour rinspiration d'une pudeur céleste n'est que Toutrage fait à la nature par le mysticisme. Maris dont les fenimes vont à confesse, chacune de vos caresses est comptée au saint Tribunal. Le voile d'ignominie s'est étendu sur vous ; les soufflets que le démon de la chair donne au prêtre, le prêtre les rend à sa pénitente, qui les rend à son mari. — ^ Toute femme mariée, dit l'évêque de Milan, Ambroise, " sait qu'elle a de quoi rougir. „ — Cache-toi , femme ; j'aperçois sur ton visage la trace des baisers de ton époux.

Tout cela n'eût été qu'impertinence de pédants et de cafards, si les laïques avaient pris le sage parti de se moquer des clercs ; mais on n'est pas religieux à moitié. Ce que la théologie avait séparé, la pratique séculière le sépara à son tour ; et s'il est un trait qui distingue les mœurs chrétiennes, c'est cette idée étrange, passée en aphorisme, que, l'amour étant une chose, le manage une autre, il est contre toute bienséance de les réunir.

Quelques-uns font honneur au christianisme de la galanterie chevaleresque et du respect dont elle entoura la femme. D'autres l'attribuent aux races du Nord, et ne manquent pas a ce propos de citer le fameux passage du livre de Tacite sur les mœurs des Germains. D'autres encore sont allés chercher les origines de la chevalerie chez les Maures; quelques-uns enfin la trouvent chez les Celtes.

La femme, dit un écrivain de la Eetme det Deux Mondes (février 1854), la femme, telle qae l'a conçue la chevalerie, idéal de douceur et de beauté, posé comme but suprême de la vie, n'est une création ni classique, ni chrétienne, ni germanique, mais bien réellement celtique.

Pour moi, qui n'ai pas grande foi à la délicatesse barbare, surtout lorsque cette barbarie s'est mise de la veilla

eâ contact arec une civilisation raffinée, je crois que c^ést faire tort à nos ancêtres goths, ostrogoths, visigotns, Iongobards, sarrasins, normands et celtes, et les calomnier, que de leur attribuer cette chevalerie qu'exista jamais que dans des romans relativement modernes, que connurent peu ou point les troubadours, et dont on cite à peine quelques rares exemples, tels que ceux de Pétrarque et de Bavard.

formation

ractère nouveau qui suffit à en déceler Torigine et qu'on oublie trop, c'est que d'après la théorie des cours d'amour, l'ami de cœur d'une dame ne pouvait plus devenir son mari, et que, si par aven-

ture ils s'épousaient, elle devait chercher un autre chevalier. N'est-ce pas ainsi qu'en usent encore les dames italiennes ?

Ainsi, selon l'idéal chrétien, idéal théologique, féodal^ romanesque ou chevaleresque, comme il plaira de l'ap* peler, mais idéal le plus faux qui se puisse concevoir, le mariage n'a rien de commun avec l'amour : c'est une fonction où tout est réglé en vue de la lignée, de la succession, del'alliance, des intérêts, mais dans lequel la suprême bienséance pour les conjoints est de rester, quant à l'amour, et nonobstant la cohabitation et la génération, aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils ne s'étaient vus jamais.

Sans doute, ici comme partout, la nature a fait fléchir la doctrine; le cœur humain, plus puissant, plus haut que la théologie, a réparé de son mieux la brèche faite à la morale par une sotte idéalité. Mais puisque toute société se forme sur sa religion, j'ai le droit de juger la religion et son idéal d'après les mœurs que cet idéal engendre : or, je le demande maintenant à mes lecteurs, le christianisme, qui a balayé, mais dans ses catéchismes seulement, la fornication, et frappé sans succès le concubinage ; qui a popularisé et mis a la mode, sous le sobriquet de chevalerie, son amour mystique, chanté, célèbre par tous ses

qu'il condamnait, universel, le christianisme peut-il se vanter d'avoir punfié l'amour et relevé le mariage?

XLYI. ~ llaia peitMtre qu'au total cette c dogflftattque de Famoar parfait au profit des im

lie AMOUR ET lIARUGfi

confiaeatioa

, peut-être que cette pratique non moins étrange jû fait du laaiiage deux partsi Tune, oelle du cœur, pour le dieralier, Vautre celle des sens, pour le nuui; peut* être que cette honte versée à pleine coupe sur toutes les variéités de Tamour sexuel, libre ou comugué, auront rendu les mœurs meilleures, et, sinon extirpé, au moias diminué notabtomént les TÎces enfantés par Tidéalisme païen : la masturbation solitaire, Fodieux inceste, le stupre pire que rinfiEintieide, et le lâche adultère, QiY amour unUeauil. Hon, THercule chrétien n'a terrassé aucun de ces mons* très ; d^ailleurs, en supposant que depuis la propagation do rÉTanjsile il y ait eu dans la luxure générale une dimioiuttond^tensité, ce léger avantage est plus ^ue compensé par la bassesse et Thypocrisie que le christianisme, par son idéal, devait faire naître dans les nouvelles mœurs .^

Pour commencer par le mariage, je doute qu'il ait été déshonoré jamais par FincontiEence des époux, autant quA chei les chrétiens. Si les Xlomains de la République Ûaient envers leurs femmes d'une tendresse médiocre, ce

2ae nul ne saurait dire, du moins ils étaient graves dans m témoignages qu'ils leur en doimaient, et comme la fornication ne leur était pas imputée à péché mortel, ils réservaient à d'autres les fantaisies erotiques que repoussait la dignité de leurs matrones. Le chrétien a pris au nied de la lettre le précepte de l'Apôtre : 4fi^ ^ prhenir Ui /omieatiênê^ fUê chacun ait sa cliacune; gue tous deux ê$ rsuéknt U ievotr et ne ss/asssuifauts. Consultez tous les auteurs de théologie morsde, tous les manuels du confesseur, où se trouvent révélés, avec de si amples détails et une expérience consommée, les privautés du lit nuptial ; se peuwl rien de plus ignoble que l'amour marital autre chrétiens? Talle-

mant des Beaux raconte dans ses His^ Mrê$^ à propos du fameux Antoine Arnaud, le chef de oette race bigote ^ui peupla Port-Boyal et remplit le monde de son rigorisme :

Gel honnie éisit «a ii&s plus gnmds sbaitean de bois qu'on p6t trouver; suds 11 fiUiftit eela de la façon la ploa inopinmode du Bwnde. Il pouBiait là nuit M fimme : Cstaut ' OaUai f la léfeîUait en lut ditant V

' AMOUA i-T MARU6E m

C'est pour l'acquit do ma eonscienoe. Puis, ayant qat d'ei ftiù plu»

avant, il faisait uno prière à Dieu pour ianctifier l'œuvre de oblôr} et cela lui prenait qudcjucfois cinq ou six fuis en une nuit.

Voir encore, sur cet édifiant sujet, les Histoires de Bttsst et de Brantôme, les Contes deBoccace, de la reine de Navarre et de La Fontaine, les dialogues latins de Cbôrier, les bouffonneries conjugales de Babelais, et toute la littérature amoureuse, avant et depuis la Réforme. Ou je mû trompe fort, ou Ton se convaincra que sous Tinfluence de la dévotion chrétienne les mœurs du mariage ne furent véritablement autres que celles du concubinage, avec la bégueulerie de plus. C'est au dix-septième siècle que la réaction commence, et qui en donne le signal ? Je le regrette pour Molière autant que pour TÉglise, cette réaction a pour auteurs les Précieuses,

Les prêtres, fascinés par leur mysticisme, en sont encore a savoir ce que sait toute honnête femme, qu'un homme qui a décidé de se marier a dit adieu à la passion ; que d*amant fougueux il devient aussitôt, par le fait de sa résolution, fiancé plein de ré-

serve, de tendresse et de calme; que le mariage, loin d*être une union pour le plaisir, est une société de continence mutuelle, et que ce mystère d*une génération sans tache, imaginé pour la g[loiré du Christ et de sa mère, se réalise à toute conception ^u*un vrai mariage enveloppe de ses ombres.

Voici l'exorde d'un sermon prononcé, il y a quelques an* nées à Marseille, par un jésuite, dans une conférence de femmes:

In eavra&t oes eonCftrenoes, mes très chères aoBura, ieerobdtfdr voua félioiter nir le aèle que voua mettei à noua aeoonder dans noiie sainte misaimi. Grftoe anx eflbrts de qnelquesunes d'entre touSi des brebis égarées ont été ramenées au beroail. Perséféres dans eette voit» Kmployes tout ce que vous avez de mojens de persuasion auprès i$ vos pèreSf auprès de vos frères» auprès de vos épouXi auprès de oeuz qui poHtrami v(m itr$ eien à tautrei titres. Que jamais votre travail de conversion ne se ralentisse. Travaillez à la vigne du Seisneur ft tous les instants de votre vie; travaillez-y le jour, travaillez-y Te soir, irapaîU Ui-jf la nuit, la nuit iuriouif mes très chères sœurs s zk wn» cf an voua loioil.*.

{«e malheureux I H assimilait dans sa pensée la oonditioi)

du mari à celle du moine qui demande i son sapérient une permission de tolérance : Domine^ ut eam ad lupanar. Mais, plus sévère envers le mari que Tabbé envers ses moines, il exige des chères sœurs qu'au préalable elles s'assurent que les maris vont à confesse : pas de billet de confession, pas de tolérance.

Tout manque de respect envers soi-même entraîne la perte du respect des autres : comment le mariage serait-il sacré, quand la profanation a pour premiers auteurs les époux eux-mêmes?

C'est surtout depuis l'établissement du christianisme, et grâce au développement des mœurs chevaleresques, que Tadultère, un aes plus grands crimes aux yeux des anciens, a perdu sa gravité et s'est multiplié d'une si déplorable manière. Je n'ai pas besoin d'en expliquer la raison : elle est toute dans ce mot fatal, le devoir. Dès lors que l'amour, dans son idéalité, a été séparé du mariage, et que, d'autre j)art, l'un des conjoints, par im|)uissance ou autrement, néglige son devoir, l'infidélité devient pour l'autre excusable, si impos. De là le ridicule qui s'attache au mari trompé, le blâme réservé au jaloux, la réprobation ^ui tombe sur le vindicatif. Le cocuage devient le corollaire du mariage ^ sous ce rapport, on peut dire qu'il est d'institution cathohque et apostolique. Il fait partie du pacte conjugal, il entre avec les manés à l'église, il en revient avec eux, il s'assied à la table, il veille au foyer; c'est le dieu Lare qu'apporte, parmi ses bardes, toute épousée. Toute la littérature erotique et badine le chante ; les sages en prennent leur parti : il est le patron d'une confrérie qui embrasse tous ceux sur lesquels l'Eglise a prononcé le eonjungo , la doublure de l'Hyménée , son bon génie , sa fortune. Si le mari peut se vanter de quelque avantage, ce sera, tout au plus, d'une vaine et douteuse priorité.

J'ai connu un jeune marié qui , sur les exhortations de son confesseur et l'avis des commères , s'étant avisé de passer blanches les trois premières nuits de ses noces, fut dans l'intervalle coiffé par sa fenmie, dont un galant avait surpris le secret, et qui ne put soutenir le ridicule de sa position. N'eût-il pas mieux valu pour cet imbécile, pour sa femme, pour l'avenir du jeune ménage, qu'il fît dès le premier jour une libation à la déesse Pertunda, au lieu de

méditer sur ramonr mystique et les gloires de Tlmmaculée?

XLVn. — L'amour a son principe dans Torganisme et yit d'idéal : à ce double titre, il est soustrait au libre arbitre. Puis^donc que la loyauté, Thonnêteté, sont absentes du commerce permis, se trouveraient-elles par hasard dans la contrebande? Ces hommes à bonnes fortunes, ces femmes j^alantes, ces petites filles coquines, toute cette chevalene errante , en pleine révolte contre la loi, comment est-elle dans ses amours clandestins? Sans doute nous retrouverons chez de libres amants cette vertu, cette honorabilité si rare entre époux légitimes. Nous avons vu le mariage, considérons le libertinage.

Le sentiment le plus ordinaire qu'éprouve le chrétien pour la femme qui , hors mariage , s'est donnée à lui , est un mépris indémiissable double d'aversion ; et ce mépris, cette aversion, la chrétienne les rend à son complice, dont elle n'attend ni estime ni miséricorde. La promesse ou le regret du mariage étant le prétexte, exprimé ou sousentendu, de toute aventure, c est à qui des deux trompera l'autre par une plus adroite hypocrisie. Jamais, chez les anciens, hommes et femmes, garçons et filles, ne se firent un tel jeu de la dignité personnelle et de l'honneur des familles. Le magistrat, à défaut du père, du fils, du frère ou du mari , aurait sévi d'office : faire descendre , par une amourette, la femme libre au dessous do la courtisane, était presque un crime de lèse-majesté. Maintenant, grâce à notre galanterie prétendue chevaleresque, nous avons appris à nous traiter les uns les autres en affranchis. Encore si nous avions la passion pour excuse, nous pourrions être coupables, nous ne serions pas dépravés ; mais ce n'est que libertinage, passe-temps, mode. VUia ridemus^ et cor" rumpere

aut eorrumpi saculum voeatur! Plus de considération ni de rang ^ ni d'âge , ni d*amitié , ni de morale publique j devant une débauche érigée en une sorte de mutualité, et dont les risques sont acceptés par l'opinion* Pas de famille qui ne paie, par quelqu'une de ses femelles, sa part contributive de chair à plaisir ; mais pas de famille non plus qui, par ses mâles, ne perçoive sa part du revenu. Ctaraes vos poules , disait devant moi une honnête bour-

ffeoise, mère de trois garçons; nos coqs sont lâchés!... A Famour comme à la guerre : Chacun ekè9 soi, ehâcun pont m! Tant pis pour qui ne se tient pas sur ses gardes. J^ai joui de vous, madame, mademoiselle ; mais je vous ai fait jouir aussi : partant quittes, promesses nulles. Vous n^aresi rien à me reprocher; Totre mari, TOtre père , vos frèreSf pas davantage. Leurs amours, à eux, couvrent les miennes.

Par malheur, réducation n'est nullement en rapport avec cette moriJe, qui demande une initiation particulière. On prêche tant qu on peut à la jeune fille la pudeur et la vertu^ on la bwce de chevalerie , d'amours héroïques , on fait si bien que jusqu'à ce qu'elle ait reçu la première façon elle ne soupçonne rien de la réalité. Si plus tard eUe devient perfide et scélérate, il faut avouer qu'elle a commencé par une excessive crédulité. Aussi, que de trahisons et de désespoirs I ^ue de suicides 1... Nous sommes si avilis, noua avons si bien la conscience de notre solidarité dans ce carnaval d'infamie, que si. par extraordinaire, il se produit un fait de répression de la part d'un père ou d'un frère outragé, d'un mari déshonoré, et que mort s'ensuive, le magistrat s'empare de l'affaire, la Justice accuse, la famille de l'insulteur puni demande

vengeance , et le meurtrier sera heureux si, par la divulgation judiciaire de sa honte, il obtient enfin un acquittement.

Ce qu'il y a de plus odieux est de voir l'irresponsabilité des suites assurée à l'homme et le risque incomber tout entier à la femme : c'est le bouquet de l'amour chrétien, la fieur de notre chevalerie. Malheur à la jeune fille surprise et devenue mère 1 Pour elle , toute maison se ferme ; là

{ntié détourne la tête, l'aumône serre ses cordons. Honte & a pécheresse 1 Malédiction sur son fruit 1 I4 lâche qui Ta rendue mère est indemne de par la loi : La r&cherehe dé la patirniU est interdite.

i — Si du moins le prêtre qui s'est donné la e nous initier à l'amour dés séraphins pouvait eu

XLVm, mission de

fournir de sa personne un exemple authentique'et de bon aloi , le miracle de cette vertu céleste accordée par grâce spéciale aux instituteurs des nations fermerait la bouche

j^ i'wçr^nHIé, A 1^ y«9 4e cet flu, hmwfi 4d« çeftf T(f

r. AMOtm ET MÀBUGË liS

de la privation du bien quMl laisse ans antres, nons reconnaîtrions la présence de TEsprit de pureté dans un sacer^ doce sans souillure.

Mais vous savez mieux que moi, Monseigneur, combien vous êtes loin de cet idéal. Quelle incontinence afiSige le clergé, à tous les siècles de son histoire ! Quelle])aillar<dise sacrilège! Prenez le siècle des agapes ou celui de \û

Înose; prenez celui des martyrs ou des solitaires ; celui de 'héodora , de Grégoire VII ou des Turlupins ; descendez au schisme d'Avignon, au concile de Constance, à celui de Trente; poussez, si vous voulez, jusqu'aux jésuites ; c'est toujours le même fond de débauche secrète , hypocrite et athée ; toujours la même félonie du prêtre vi8*à-vis de là femme, deTenfant, delà famille, de rhumanité.

de plus horrible se trouve réuni dans le prêtre libidineux. Ohî vous parlez de Tincontinence des philosophes, dont les plus osés ne dépassent guère la limite de ce concubinat que vous bénissiez autrefois; mais vous, n'avez-vous donc

Sas de scandales parmi vos lévites et jusque dans le chœur e vos cathédrales?...

Soyez tranquille. Monseigneur; je connais vos chagrins, et ce n'est pas moi qui ferai retomber sur le corps entier de l'Eglise le crime de quelques monstres. Je n'irai donc pas . remontant le cours des âges, rappeler çà et là les vieilles turpitudes des cloîtres, le commerce de castrats de la nouvelle Rome, ni la hougrerie de ses cardinaux et de ses papes. Je passe sous silence les gaillardises des révérends pères du Paraguay, et le concubinage des prêtres dans toute l'Amérique espagnole ; je ne vous citerai même pas, de ce côté-ci de l'Atlantique, ni cet évêque, mort depuis peu, devenu père à lui tout seul d'une compagnie de gardes nationaux ; ni ce curé ç[ui, au vu et au su de ses paroissiens , possède de ses trois filles dix enfants vivants : ni cet autre dont vous pourriez dire l'histoire, qui fut force naguère de quitter le pays et mourut en prison après avoir gâté, m'a-t-on dit, plus de cent cinquante enfants des deux sexes. Je laisse dans mon dossier ces histoires de curés |

(le Ticaires , d^umô^^ers ^ â9 f eU§i9H9e9 ^\ ^^^% âe çlx(|i

rite, dont founnille la chronique contemporaine : tirons le rideau sur ces fringales de sacristie, sur cette luxure d'hôpital. Tout cela est usé, et ce n'est plus le temps de rire. Les hontes du césarisme ont été égalées par celles de la théocratie ; les deux puissances n'ont rien a se reprocher : la saintetéprofanée^umariagelescondamneparunmême jugement.

Ce que ie tiens à faire voir, c'est que Tincontinence qui TOUS désole et qui vous rend si dignes de pitié a sa source dans votre mysticisme, et que plus tous exaltez votre cœur par le rêve de Pamour divin, plus, par l'inévitable réaction du moral sur le physique, vous allumez en vous la concupiscence.

XLIX. — Ecoutez d'abord ce témoignage d'une de vos victimes; c'est le même dont j'ai cité les paroles dans ma IV* Etude, à propos du gouvernement épiscopal :

Nos siipériears, vieux séminaristes et rien de plus, placés en dehors du monde, sans expérience de la vie réelle, nous poussent dans le sanctuaire, semblables à des aveugles conduisant d'autres aveugles; et parce que» dans les exercices du séminaire, ils |)arviennent à triompher des premiers troubles de notre jeunesse, ils croient la victoire assurée pour le reste de nos jours.

La vie dure, régime sévère, travail pénible et assidu, surveillance oontinuelle, existence en commun, assujettissement à la discipline ; escbvage de l'esprit, des yeux, des oreilles, de rimagination, du cœur; privation de boissons spiritueuscs, de café, de

bonne chère ; exaltation de l'âme, de la pensée, par la méditation, l'oraison» le jeûne» les conférences, etc. ^

Le corps succombe : par compensation l'esprit s'enivre, l'imagination s'allume» le cerveau s'embrase; nous nous croyons dépouillés du vieil homme, revêtus de la perfection angélique. Le moment des vœux arrive; il nous surprend ravis en extase au troisième ciel» et dominés par la persuasion que

Le corps est un eselave et ne doit qn*obéir.

Sortis de là, aisance comparative» liberté» loisir» bonne chère» fréquentation des femmes !..•

Voilà bien , n'est-il pas vrai, l'histoire des vertus du jeune prêtre, de oe sage de vingt-quatre ans, que ses supérieurs et lui-même prennent pour un ange, et qui.

rendu à l*air libre, respire Vénus tout entière? Voici xnÂiiitenant lliistoire de sa chute ; on dirait Foriginal du Jocelyn de Lamartine :

J'ai Téctt au collège avec mi jeane élève doué de toutes les qualités imaginables. Sa figure angélique où se reflétaient sa candeur, son amabilité, ses talents, lui gagnèrent l'estime et l'affection de ses condisciples et de ses maîtres. Jamais candidat ne réunit à un degré plus éminent les conditions requises pour l'admission au sacerdoce. Aussi les supérieurs, selon l'usage, mirent-ils tout en œuvre pour s'assurer un sujet si précieux. Comme tous les enfants soumis à une pression forte et habilement dirigée, Charles B. céda sans résistance. 11 connut les joies, les extases du noviciat et des ordinations ; prêtre avant vingttrois ans, grâce à une dispense d'âge, il de\int vicaire à F...

Dès son arrivée, une immense considération s'attache à sa personne et à ton ministère. C'était merveille de le voir célébrer la messe, mer» veille de ftmïr annoncer la parole de Dieu, et tonner contre les vices et la corruption du siècle. Mais ses plus glorieux triomphes, il les obtenait au tribunal de la pénitence. Autour de son confessional, toujours foule compacte et avide. A vingt-trois ans, directeur de femmes, de jeunes filles, qui s'adressent avec tant de charme aux jeunes confesseurs!... Quelle créature n'a senti ces courants électriques!... La jeunesse attire invinciblement la jeunesse.

Parmi ses philothées les plus assidues, brillait an premier rang mademoiselle J. - L***, ancienne élève de Saint-Denis, fille d'un officier en retraite. Les rapports du ministère amènent entre eux des reUtions sociales. Le cœur de M. le vicaire sort tout à coup de sa léthargie, éveillé par une soudaine commotion. Toujours l'étemelle histoire d'Adam et d'Eve, d'Héloîse et d'Abailard ; toujours la réalisation du rêve de Platon, les deux moitiés de l'être humain séparées par un dieu jaloux et tendant invinciblement à s'unir.

Ils s'aimèrent, comme on s'aime d'un premier amour...

La mort enleva successivement à mademoiselle J. L*** son père et ■a mère, et elle se retira en qualité de pensionnaire dans une communauté de femmes. Dans sa solitude, loin de son amant, les remords l'assaillirent. Elle acheta la paix de la conscience, comme il arrive presque toujours, par la confession de son sacrilège au directeur de la maison. L'homme de Dieu, scrupuleux observateur des règles canoniques, lui arracha le nom de son séducteur et le livra à i'évêque. Celui-ci manda le coupable, lui lança un interdit sans autre forme de procès. L'affaire

•*ébniita, et l'ange déchu s'en alla cacher son crime à la Trappe, où il expia longtemps le crime d'avoir aimé.

II raconte d*nn autre prêtre :

Quelques mots échappés de la bouche d'un de mes amis donneront

11« AMOUR KT MARÎAGR

une idte.de aot tortures. Loi ansn, Tictime des inflnenel I de fiumUt et des reeratears de la milice elârieale, se réreilh à tief iteeinq eai dans son Unoeol, oomme la Vestale qu'on enterrail Tirtite ehef lia Eomaîns. 8a mère s'efforçait d'endormir ses regrets s Ah! loi lépondH* il, saches bien ^ue malgré tout mon amour pour TOUI^ U ne ac paiM pas de joor que je ne sois tenté de toos manoiet

lait recommencer merais mieux être

ma vie sacerdotale et re?enir à tingt-diiqMM«fai' fusillé sur l'heure f

Infortunés 1 J^en ai connu un, cœur de héros, d'une cliarite à toute épreuve, d^une sincérité d'enfant, qui avait fini par tomber comme les autres , et que je plaisantais quelauefois. Qu'il me le pardonne I J'ai soutenu, le mieux que y ai pu dws ma carrière d'ouvrier, l'honneur de mon célibat; mais je le déclare à la décharge de ces malheureux ecclésiastiques , les tentations de l'homme qui sent sa liberté, qui a devant lui l'avenir, avec lui le ^avail , oui peut aimer au grand jour et regarder en face la jeune nlle en attendant qu'il la possède, ne sont rien auprès de cette torture du prêtre que consume l'amour mystique, et

3ui se dit tout bas en regardant une fenune& la dérobées amaisi

Eh bien , n'est-ce pas là l'histoire de tous vos ascètes? d'un Antoine, qui jusqu'à plus de quatre-vingts ans vovait, dans ses hallucinations erotiques, sa Thébaïde peuplée de courtisanes ? d'un Jérôme, qui. dans sa tombe dé^ethléem, épuisé d'ans, de jeûnes et de veilles, était sans cesse transporté en esprit dans les salons des dames de Rome? de celui-ci, dont j'ai oublié le nom, qui pour dompter sa chair se roulait tout nu sur les épines? de cet autre , qui se jetait jusqu'aiu cou dans un étang glacé ?••• L'exténuation du corps, l'abolition du cœur, Tabètissement de l'es* prît : voilà par quelles recettes les héros du christianisme s'élèvent à la sainte vertu de continence. Une décoction de nénufar et une forte saignée sont pour vous, comme le foie de poisson de Tobie, d'un effet assuré confxe le malin. Il ne vous vient pas seulement à la pensée que ces nrétendus remèdes d'amour, comme ceux recommandés par Ovide I au lieu de guérir le mal ne font que l'irriter. £t

ÂtlOtlR £¥ tlÂftIAGË m

tous appelés eela de la chasteté ! La médecine, Monseigneur ^ la nommerait BatyHoHs; et si Votre Jurisprudence voulait y regarder encore de plus près, elle verrait que ce moral reitraint auquel , sous prétexte de chasteté , vous soumettez la jeunesse de vos séminaires, tombe juste dans la catégorie des délits sans nom prévus par les articles 334 et 885 du Gode pénal.

Au reste, tous ne poussent pas le sacrifice à ces extrémités. Dans un siècle de scepticisme libertin, où le public ne tient compte d'aucune conviction, dWcun effort, on a bientôt pris son

parti : on se dit qu'on a été trompé ; on ne veut pas davantage être dupe, et. pourvu que les bienséances soient sauves, on se regarde comme suffisamment en règle avec le public et avec sa conscience. — JffHtez te HtmdaU^ disait un vieux magistrat à ses jeunes confrères, U fêrté fC$Bt Hm. --*» Gela ne se dit pas sans doute entre eoclésiastiiques; mais cela se pense, et, si bien prises que soient les précautions, tout le monde sait que cela se pratique. " ll!on vœu de pauvreté, racontait un prélat de aernier siècle, m'a valu 200,000 livres de rente; mon vœu d'obéissance m'a fait prince de PEglise. — Et votre vœu de chasteté, Monseigneur ?... „ U baissait les yeux, et se taisait, jHif réspêetpour Uê iMun.

L» -- Puisque te suis en cause , qu*il s*agit ici beaucoup moins de religion que de psychologie , et qu^après tout, en attaquant ramour mystique je plaide en faveur de malheureux prêtres les circonstances atténuantes , qu'on me permette de rapporter ut^e observation faite sur molmême, et dans laquelle plus d'un lecteur se reconnattra.

Comme il arrive à beaucoup d'autres, ma jeunesse débuta par un amour platonique qui me rendit bien sot et Uen triste, mais auquel je dus, par compensation, de rester pendant dix ans après ma puoerté à rétat d'açnui casiuê. Ce qui détermina en moi cette affection mentale , sur laquelle les parents devraient, veiller avec autant de soin

Île sur les plus honteuses habitudes , M la lecture de ami $t VimnUi pastorale prétendue innocente et qui devrait être à Vindeê de toutes les familles.

Tout éeart produit par Tamour, en quelque sens cme ce soit, est mauvais et, selon moi, immoral. Il trouble PAm^

amollit le caractère, fait perdre la liberté ; c^est une offense envers soi-même, envers le sexe et envers la société. Pour toutes ces raisons , je ne fais pas de différences entre les romans honnêtes et les ouvrages obscènes ; je les réprouve tous également. Et Thomme qui, sous prétexte d'innocence , inspire un amour de ce genre à une jeune personne, est aussi coupable à mes yeux que celui qui abuse de Tenivrement des sens : pour run comme pour l'autre , je voudrais que la loi déclarât qu'il y a rapt de séduction...

Cette longue crise finie, je me crus libre ; mais c'est alors gue je fus assailli par le diable qui taquinait saint Paul, et, ie puis le dire, à mon extrême déplaisir. Le diable, qui si longtemps m'avait brûlé du côté au cœur, maintenant me rôtissait du côté du foie, sans que ni travail, ni lectures, ni promenades, ni réfrigérants d'aucune sorte, pussent me rendre la tranquillité. J'étais victime de la réaction des sens contre l'esprit. Mes principes — je prenais mon platonisme pour des principes — a^ant eu le temps de se fixer ^ une scission douloureuse s'opérait en moi, entre la volonté et la nature. La chair disait : Je veux ; la conscience : Je ne veux pas. Âllais-je me démentir, ou me consumer à nouveau dans cette mystification à laquelle je ne voyais pas de terme? Combattre l'amour physique par l'amour platonique, cela ne i^e fait pas à commandement; celui-ci épuisé, l'autre éclatait dans toute sa violence. J'ai lu depuis l'histoire d'Abailard : le pauvre homme en était arrive là quand il fit la connaissance d'Héloïse.

Chez le séminariste et la religieuse, le zèle de la religion et la ferveur du mysticisme produisent le même effet que l'amour platonique. L'embrasement du cerveau absorbe les étincelles qui partent des sens ; mais la fièvre passée, vous n'avez plus que de lamentables martyrs de la continence , d'enragés luxurieux aue la fatigue du cœur livre sans défense à la tyrannie de l'hypocondre.

C'est le cas, direz-vous, de suivre le précepte de l'apotre. Mieux vaut se marier que brûler. Le conseil est fort sage; mais remarquez que l'apôtre, qui prêche si bien les antres, ne se marie point ; il repousse l'amour, légitime et non lééitime ; il se macère, il insulte à la femme, qui seule cependant peut lui rendre le repos. DV>^ vient cette conteftâiction?

Reconnaissons ici le péril de ce platonisme qu^meTain» littérature voudrait ériger en vertu.

Celui qu'une passion idéale a saisi de bonne heure et conduit fort avant dans la virilité est devenu, par son idéalisme même, gauche et maladroit avec le sexe, dédaigneux de la galanterie , où il ne réussit pas , brusque et sarcastique avec les jolies personnes, intraitable à Tendroit des positions mitoyennes, qu'il qualifie, non sans raison, d'immorales. Bref, il regimbe, malgré son appétit et ses dents , contre l'amour (pi le pique, l'irrite, le fait rugir comme un lion. Si parfois , l'occasion et le diable aidant , il se laisse aller, il ne rencontre que dégoût, déplaisance, remords; il se sent extravagant, ridicule; il reconnaît avec dépit la justesse de ce mot si joli : Laiue les femmes^ Jean- Jacques^ et étudie les mathématiques.

Alors, comme l'apôtre, il prend en aversion et l'amour, et le mariage, et la femme. Mais méfiez-vous de ce tortucux céliba-

taire; plus il vieillit, plus il tourne au sa^e. Nulle chasteté véritable ne commence par l'amour : les vrais types de pureté, Elant, Leibnitz, Newton, n'aimèrent jamais. Eloignez du vieil amoureux vos enfants, vos jeunes filles : rien que son odeur les déflorerait.

Le phénomène que je viens de décrire peut se produire en sens inverse : il n'est pas rare qu'un voluptueux finisse par un exclusif et solide attachement, et ce qui arrive pour l'amour peut arriver aussi pour la religion; l'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, en est un lUustre exemple.

LI. — Terminons par un dernier trait cette critique de l'amour et du mariage chrétiens , et résumons toute cette Etude.

Qu'est-ce que l'amour? se demandèrent les anciens. — C'est Dieu, repondirent d'une voix unanime poètes et philosophes. Et nous avons vu la société antique, en vertu de cette définition sublime, tomber comme le Malade de Mo« lière, du mariage dans le concubinage, du concubinage dans la promiscuité, de la promiscuité dans la pédérastie, de la pédérastie dans l'omnigamie et la mort.

Qu'est-ce que l'amour ? se demandèrent à leur tour les chrétiens. — C'est Dieu, répondirent d'une voix unanime

les missioimaires de rEtfl&gile. Et deptds te premier îastfx^waL dix>*neavième tièole, la chrétienté a vu tour à tour gnostiques, nioolaïtes, adamites) earpocratiens, conàor«mans, manichéens, flagellantiCquiétiBtes, etc., maudire la

fénération et le mariage; tenir la fornication, radultèro, inceste t pour choses insignifiantes; se mettre tout nus, femmes et

nommes, dans leurs assemblées; s'accoupler au hasard des ténèbres et donner de leur mieux contentement à la chair, afin de raquer ensuite, sans distraction du malin, à la contemplation de TamoUr pur. Elle a vu la chevalerie déshonora systématiquement la société conjugale: le teocuage s'élever, par Tuniversalité dû libertinage, a la hauteur d^une mutuelle tolérance; le stupre et rinceste souiller la famille, et le prêtre, après avoir répudié sa con* eubine, entrée dans son lit avec ta bénédiction de l'Eglise, «hercher dans des réalités sacrilèges un aoulagement au mysticisme qui le dévorait.

Tl&t à Dieu que ce fût touti Oommë lés anciens, nous tommes arrivés aux dernières aberrations de l'idéalisme ; M ai le crime de sodomie est ijoursûivi par nos lois, le commerce n'en est pas moins florissant, et comme chez les fl&oiens Û a trouve des apologistes. De la naissance à la mort nous voguons sur le fleuve de Tsnbbis entre les deux Wtrèmes de ramour divin et de l'amour unieexuel, le pre* mier enseigné aux netites filles à leur première communion, le second révélé aux adolescentes par les romans.

Les extraits suivants sont pris dans un livre de prières approuvé par Mg' Tarchevêque de Bouen et imposé aux Mmuts des deux sexes par les curés du diocèse ; ce n^est p$A le etyle de Bossuet, mais c'en est l'idée :

Jiiê iêiAir. — Oh ! yentz, le bien-ûmé de mon eœur» bhair adoflhts, mP /Ât, mes délices, mon amour^ mon Diea, mon tout !

Uior^ âme impatiente rang^it rtn tons, soupire après Tons, vons lÉiaMte avee ardent, mon trésor, mon bonheur, ma vie» mon tout.

<VM^«Meir.«— J'ki donc enfin le bonhemr de fons posséder! EmkMk'-moi» èridet, eonsttmta mon ORtr de fotra aiaonr. Mon bienaimé e^^. à moi! Jésus sa doiuM à moii Ja voaa aime de tonte mon

Après les actes viennent les cantiques, composés la

AMOUR ET MiaiUGE li3

Dlapart sur des airs mondains que Tencologe a soin d^infliquer.

Ain : Te bie» aimer ^ 6 ma ehère Zélie!

OédonB, mon &me, à Jésus qui me pmie :

En ce momenti il rient combler mes rœux* U me reçoit, m'embrasse, me oaressci 8'ttnit à moi par d'inefl^bles nœads. Douce union, mélange incomparable !

Déjà mon cœur, plein d'xm amour extrême, Boit à longs traits les célestes douceurs, Et, reposant dans le sein de Dieu même, T goûte en paix les plus rares CsTCurs.

AiB : Dans un verger^ Colineite.

J'ai péché dès mon «nfimce»

J'ai chassé Dieu de mon conr; J'ai perdu mon innocence t Quelle perte I ah! quel malheur I Innocence inestimable.

Que je te connaissais peu.

Quand d'un bien si désiraUe La perte m'était un jeu I

AIB : Un inconnu fonf voi ûÂarmês ioupiret

Cœur adorable (de Jésus),

Bonheur des cieux !

C'est lui, je sens, je reconnais ses feux!

Cédons, mon cœur, à son empire aimable.

Combien à ta présence

Naissent en moi de mouvements secrets!

D m*est offert ce baiser si dim!

Ne puis-je donc reposer sur ton seîn.

De mon amour j pîorler sans contrainte F

Antre cantique :

Tous, éponaee fidèles Du plus fidèle époux.

Four des ardeurs si belles (^ufllft plaisin goates-TOuaf

12 (AMOUR ETMARIAGE

Tout cela, dans la pensée de TEglise, est innocent : qtd le nie? Mais c'est justement ce que je vous reproche, Mon^^ seigneur : vous ne vous connaissez pas ; vous ne savez pas plus, dans votre funeste innocence, ce qu^il y a au fond de votre mysticisme que vous ne connaissez Tamour.

Vous ressemblez à des enfants qui se poursuivent avec des bougies allumées dans un magasin à poudre. Et quand arrivent parmi vous ces éruptions furieuses qui , dans un Hingrat, imLéo-tade, épouvantent le monde, vous êtes les premiers à ténioignér de votre afiUction et de votre étonnement.

Voulez- vous savoir. maintenant quel fruit les fillettes que TOUS catéchisez tirent de vos leçons? Lisez ce morceeau que j'extrais de Zélia.

Ecoutez, ma sœur... C'est dans vos bras innocents, c'est snr votre sein virii^inal qne pour la première fois Dieu m'a révélé la puissance de la vie... Ne vous éloignez pas ainsi ; éooutez-moi sans préjugé !

£li bien, nous dormions paisiblement sur Therbe moite et cbaude; les cèdres eihalaient leur exquise senteur de baume, et le vent du midi passait son aile brûlante sur nos fronts humides. Jusqu'alors, insouciante et rieuse, j'accueillais cbaque jour de ma vie comme un bienfait nouveau. Quelquefois des sensations brusques et pénétrantes faisaient bouillonner mon sang, une ardeur inconnue s'emparait de mon imagination; la nature m'apparaissait sous des couleurs plus étincelantes; la jeunesse palpitait plus vivace et plus riante dans mon sein ; et si je me regardais au miroir, je me trouvais dans ces instants-là plus vermeille et plus belle. Alors j'avais envie de m'embrasser dans cette glace qui me reflétait, et qui m'inspirait un amour insensé...

Ce jour-là, un rêve étrange, délirant, inouï, me révéla le mystère jusque-là impénétrable, et jusque-là tranquillement respecté. O ma sœur! niez l'influence du ciel, niez la sainteté du plaisir! Vous eussiez dit, si cette extase vous eût été donnée, qu'un ange envoyé vers vous du sein de Dieu se chargeait de vous initier aux épreuves sacrées de la vie humaine. Moi, je rêvai tout simplement d'un homme aux cheveux noirs qui se penchait vers moi pour effleurer mes lèvres de ses lèvres chaudes et vermeilles; et je m'éveillai oppressée, palpitante, heureuse plus que je ne m'étais imaginé devoir l'être jamais. Je regardai autour de moi : le soleil

semait ses reflets sur les profondeurs du bois; l'air était bon et suave, et les cèdres élevaient avec splendeur leurs grands rameaux digités^ semblables à des bras immenses, et à de longues mains tendues vers le ciel. Je vous regardai alors. O ma sœur,

i[ue vous étiez belle ! Je ne vous avais jamais trouvée belle avant ce our-là. Dans ma complaisante vanité de jeune fiiie,^ je me préférais à

vous ; il me semblait que mes joues brillantes, que mes épaules arrondies, que mes cheveux dorés me faisaient plus belle que yous. Mais en Cet instant le sens de la beauté se révélait à moi dans une autre créature. Je ne m'aimai plus seule : j'avais besoin de trouver hors de moi un objet d'admiration et d'amour. Je me soulevai doucement, et je yous contemplai avec une singulière curiosité, avec un étrange plaisir. Vos épais cheveux noirs se collaient à votre front, et leurs boucles serrées se roulaient sur elles-mêmes comme si im sentiment de vie les eût crispées auprès de votre cou velouté d'ombre et de sueur. J'y passai mes doigts; il me sembla que vos cheveux me les serraient et m attiraient vers vous. Votre chemise, blanche et fine, serrée sur votre sdn, fidsait paraître votre peau, hàlée par le aoleil, plus brune encore qu'à l'ordinaire; et vos longues paupières, appesanties par le sommeil, se dessinaient sur vos joues, alors animées d'un ton plus solide qu'aujourd'hui. Oh ! vous étiez belle, Lélia ! mais belle autrement que moi, et cela me troublait étrangement. Vos bras, plus maigres que les miens, étaient couverts d'un imperceptible duvet noir que les soins du luxe ont fait depuis disparaître. Vos pieds, si parfaitement beaux, baignaient dans le ruisseau, et de longues veines bleus s'y dessinaient. Votre respiration soulevait

votre poitrine avec une régularité qui semblait annoncer le calme et la force; et dans tous vos traits, dans votre attitude, dans vos formes plus arrêtées que les miennes, dans la teinte plus sombre de votre peau, surtout dans cette expression fière et froide de votre visage endormi, il j avait je ne sais quoi de maseuliu et de fort qui m'empêchait presque de vous reconnaître. Je trouvais que vous ressembliez à ce bel enfant aux cheveux noirs dont je venais de rêver, et je baisai TOtre bras en tremblant. Alors vous ouvrîtes les yeux, et votre regard me pénétra d'une honte inconnue; je me détournai comme si j'avais fait une action coupable. Pourtant aucune pensée im/ntre ne s'était pré* leniéeàmon esprit. Comment cela serait*il arrivé? Je ne savais. rien; je recevais de la nature et de Dieu, mon créateur et mon maître, ma première leçon d'amour, ma première sensation de désir. ••

Reconnaissez' TOUS, à cet agaçant parlage, tout rempli de ciel^ de Dieu^ à^anges^ à^extases, de mystères sacrés^ de nature^ de pudeur^ mêlés de peau et de chemise, reconnaissez-vous le style moitié empnatiuue, moitié trivial, de vos mystiques? Madame Sand a été dévote, et les jésuites ont conservé son estime : elle le raconte dans ses Mémoires. Que dites-vous de cette combinaison erotique, où laforni-^ cation, Tinceste, le viol, la tribadie, se trouvent cumulés tout simplement? Il y a beaucoup de ces simplicités-là dans les romans de George Sand.

Deux femmes, deux sœurs, Tune blonde et joyeuse cour-

tisane, Tautre platonicienne désespérée, apant je ne sais quoi de masculin^ se rendent compte de leiur vie. La première soutient la théorie du plaisir conmie fin de Feziatrace ; Tautiei déj^oûtée de la chair i ne croit plus à rien, pas même an plaisir.

C'est dans le cours de cette conver* sation que la prostituée raconte de quelle manière elle a

Esrdu son pucelage. La ehoeette, curait Tallemant des éaus, est arrirée ainsi : Pulchérie était couchée auprès de sa sœur. . . Tenons-la quitte du reste ; donnons-lui même acte qtC aucune pensée impure ne éditait prieentée à eon esprit. . Mais je tous le demande , pour combien pensez-vous que TEfflise soit dans cette description I Tout se tient, dans la Ettérature et dans l'histoire, et vous ne pouvez pas plus répudier la Lilia de George Saoïd que le SenéàQ Chateaubriand.

La France très chrétienne n'a plus rien à envier à la Borne et à la Orèce idolâtres. En toutes choses nous avons surpassé nos modèles : nous les avons surpassés par la philosophie et la science, surpassés par le droit et llndustrie , surpassés par la profondeur de notre idéal et l'héroïsme de notre révolution ; nous les surpassons encore par la bassesse et l'hypocrisie de notre débauche*

C'est rimi)udicité ^ui a perdu la noblesse française et

Si perd aigourd'hui bourjo^eoisie et plèbe* Les mœurs evalières et calantes qui distinguèrent nos aïeux ont disparu; le mariage devenu une affaire, le concubinaffo dédaigné , nous sommes en pleine promiscuité , tant la paillardise est devenue universelle, tant elle est pour nous chose légère. Nous voilà parvenus à l'amour unisezuel, on parle de parties fines ou la fashion féminine se livre, comme les Romaines de Juvénal , à des combats tribadiques, Ipsa AfeiuUina frictum crissantis odorat; et Ton m'assure que l'usage commence à s'en répandre dans les pensionnats de demoiselles et parmi les ouvrières.

Dernier mot d'une société oui se meurt en appelant l'amour, et qui ne retrouvera 1 amour, la vie, l'honneur!

3ue le jour ou s'échappera de sa conscience le cri de salut : rS-TIOB I

AMOUR £T HARUGB m

1, — Lliomme et la femme sont-ils égaïuc entre eux ou équivalents? Ou bien sont- ils simplement complémentaires Tun de Tautre , de telle façon qu'il nV ait entre les deux sexes ni égalité ni équivalence? Dans tous les cas, quelle est la fonction sociale de la femme? Partant, quelle est sa dignité? Quel est son droit? Quelle doit être sa considéra*» tion dans la république?

Je fais pour un moment abstraction du mariage, à plus forte raison dois-je faire abstraction de la maternité. La femme peut n'être pas mère, et de fait elle ne Pest pas tou'jours. Avant de le devenir, elle a de longues années à vivre; après Tavoir été, elle en aura d'autres encore : elle a donc, dans la société, antérieurement et supérieurement aux charges maternelles, un emploi. Quel est-il? Pendant la maternité même, elle ne perd pas ses droits de membre de la société ; ajoutons que la liquidation des charges maternelles, charges qui naturellement, et pour la part la plus forte, lui incombent, cette li<juidation, dis-je, devra se faire, non pas seulement en raison du travail et de la dé-;

}>ense, mais en raison de la dignité sociale, morale, de là èmme. Tout se réunit donc pour nous faire un devoir de rechercher la nature et retendue de cette dignité , qui a pour terme de comparaison la dignité de Thomme. ^ J'ai longtemps hésité devant la Question ^ue je me décide à traiter ayjourd'hui. Quelques brusqueries échappées de ma plume, bien moins contrôla femme

— (;[ui donc son^e à attaquer la femme? — que contre ses soi-disant émanci-

Sateurs, m'ont attiré tant d'affaires, que je m'étais promis e n'7 plus revenir et de laisser aller les choses. J'eusse voulu abolir, entre nous et nos moitiés, ces mots fâcheux SLigalitf et i^inégalUé^ source intarissable de divisions^ de luttes intestines, de trahisons et de hontes. Dans l'intérêt de la dignité commune et de la paix domestique , j'aurais de bon oœur accepté un pacte de silence , conforme à la réserve antique et aux habitudes chevaleresques de nos pères.

Mes craintes, apparemment, étaient exajo^érées. D'autres avant moi, hardis dans l'absurde, ont soulevé ce débat qui menaoe la tranquillité de nos ménages. L'indiscrétion lémine a pris feu; une demi- douzaine d'insurgées^ aux

fenmie autrement que nous ne la voulons, revendiquent avec injure leurs droits » et nous défient d^oser tirer la question au clair. Il ne me reste, après que j^aurai établi sur faits et pièces Tineébiobité physique, intelleg* TX7ELLB. ET MORALE de la femme; après que j'aurai montré, par des exemples éclatants , que ce qu'on appelle son ânancipation est la même chose que sa prostitution, qu'à détenmner sur d'autres éléments la nature de ses prérogatives, et à prendre en main sa défense contre les divagations de quelques impures que le péché a rendues folles.

bifénorité physique de la femme

n. — Sur ce point la discussion ne sera pas longue : tout le monde passe condamnation. J'avais pourtant espéré que ces dames, poussant jusqu'au bout la logique de leur cause, prendraient le parti extrême de nous dénier l'avantage de la force :

point du tout , elles déclarent s'en rap- Sorter au dynamomètre, et ne protestent que contre Valt^ ont, suivant elles, nous nous rendons coupables.

Je réprouve énergiquement toute espèce d'abus, surtout celui de la force. Mais avec l'abus il ne faut pas confondre Vus : or, c'est à quoi tendent invinciblement les théoriciennes de l'égalité sociale des sexes, au mépris de la nature et de la Justice.

Que dit d'abord la nature?

C'est un fait d'expérience , commun à tous les mapmiiferes, que jusqu'à la puberté la complexion du jeune homme et celle de la jeune fille ne diffèrent presque en. rien, mais qu'à partir du moment où commence la masculinité, l'homme prend le dessus sous plusieurs rapports : carrure des épaules , épaisseur du cou, roideur des muscles, grosseur des biceps, force des reins, agilité de tout le

soumis à la castration, redescead insensiblement et perd ses qualités viriles, comme si, par la faculté génératrice dont il est doué, l'honmie, avant d'engendxàr sou sem*^

blable , s^engendrait lui-même et se portait à ce degré de puissance auquel n'atteint jamais la femme.

C'est encore un fait d'expérience (jue Tabus des jouissances amoureuses et les pertes séminales font, coâime la castration elle-même, déchoir rhomme de sa force et des qualités qu'elle comporte, Tagilité, Tardeur, le courage; et que Tâge où il commence à vieillir est celui où ses organes produisent moins de

cette semence , dont la plus erande part est employée, ce semble, à la production ae la force.

Enfin, c'est un fait d'expérience qu'entre individus de sexe masculin les différences, quant à la force et à l'agilité physiques, ne sont pas, en général, proportionnelles à la nauteur, au volume et au poids, mais à Ténergie virile et à la manière plus ou moins parfaite dont cette énergie sert et entretient le système. De là ces tempéraments adoucis, aux formes moins anp^uleuses , aux corps moins membrus ,

Sue les paysans de Franche-Comté appellent /emmelins^ 'autant plus portés à l'amour que leur complexion parait plus faible, ou, en autres termes, que la résorption de la semence se fait en eux moins complètement.

D'après ces observations, rinlériorité physique de la femme résulterait donc de sa non-masculinité.

L'être humain complet, adéquat à sa destinée, je parle du phvsique, c'est le mâle, qui par sa virilité atteint le plus haut degré de tension musculaire et nerveuse que comportent sa nature et sa fin, et par là, le maximum d'action dans le travail et le combat.

La femme est un diminutif d'homme, à qui il manque un organe pour devenir autre chose qu'un épjièbe.

rourquoi la nature n'a-t-elle donné qu'à l'homme cette vertu seminifère, tandis qu'elle a fait de la femme un être passif, un réceptacle pour les germes que seul Thomme

Sroduit, un lieu d'incubation, comme la terre pour le grain e blé : organe inerte par lui-même et sans but propre ; qui n'entre en exercice que sous l'action fécondante du père, mais pour une

autre fin que la mère, au rebours de ce qui se passe chez l'homme, en qui la puissance génératrice a son utilité positive indépendamment de la génération elle-même?

Une semblable organisation ne peut avoir sa raison que

j^8 le oonple et la famille; die présuimoBe la suborâina^ tibn du sujet, hors de laquelle il serait incapable de se suffire à lui-même, et courrait se dire Faffligé de la nature et le souffire-douleurs ae la Proyidence.

Partout éclate la passivité de la femme, sacrifiéei pour' ainsi dire, à la fonction maternelle : délicatesse du corps, tendresse des chairs, amçleur des mameUes, des hanches, du bassin; en reyanche, etroitesse et compression du oer« yeau. En elle-même, je parle toujours au physique, la femme n*a pas de raison d^être : c^est un instrument dd reproduction qu'U a plu à la nature de choisir de préfet rence à tout autre moyen, mais qui serait de sa part une erreur, si la femme ne deyait retrouyer dWe autre manière sa personnalité et sa fin*

Or, quelle que soit cette fin, & quelque dignité que doiye s^eleyer un jour la personne, la femme n'en reste pas moins, de ce premier chef de sa constitution physique, et jusqu'à plus ample informé, inférieure deyant rhommei une sorte de moyen terme entre lui et le reste du règne

tion embryonnaire pour une destination supérieure. (0^«-Iqppement 4c la série naturelle^ par le D'FaVbb; 2 yol* in-12.)

in. — Nous ayons recueilli le témoignage de la nature que ya conclure maintenant de ces premiers faits la Justice ?

Sans doute dans la société, comme dans la yie, la force physique n'est pas tout : il y a d'autres éléments, d'autres lacultes, dont nous deyrons tenir compte. Mais si la force n'est pas tout, elle compte pour quelque chose : or, pour si peu qu'on la compte aans rétablissement des droits de l'indiyidu, dans la balance de Ison actif et de son passif, il est éyident, sous ce premier rapport, aue de quelque façon qu'on s'y prenne , et à moins aue la femme ne se rachète par d'autres ayanti^es, son infériorité sociale et sa subor* oination yis-à-yis de l'homme en sera la conséquence.

Quelle que soit l'inégalité de yigueur, de souplesse, d'agilité, de constance, que l'on obserye, d'un côte entre les nommes, de l'autre entre les femmes, on peut, sans

risque d'errenr, dire qu'en moyenne la force physique de rhonune est à celle delà femme comme 3 est a 2.

Le rapport numérique de 3 à 2 indique donc, à ce premier point de vue, le rapport de valeur entre les sexes.

Admettant que chacun , soit dans la* famille , soit dans Tatelier, fonctionne et travaille selon la puissance dont il ^t doué, l'effet produit sera dans la même proportion, 3 à 2 ; conséquemment , la répartition des avantages , à moins , je le répète, qu une influence d'une autre nature n'en modifie les termes, toujours dans cette proportion, 3 ; 2.

Voilà ce que dit la Justice, qui n^est autre que la reconnaissance des rapports, et qui nous commande à tous, hommes et femmes, de faire à autrui comme nous voudrions qu'il nous fît lui-même, si nous étions à sa place.

Qu'on ne vienne donc plus nous dénier ce droit de la

itelligf

chicane à l'usage des émancipées et de leurs collaborateurs.

Supposons, dans un pays, deux races d'hommes mêlées, dontlW soit physiquenxent supérieure à l'autre, comme l'homme l'est à la femme.

Admettiuit que la Justice la plus sévère préside aux relations de cette société, ce que l'on exprime par les mots if alité if droits ,t la race forte, à nomhre ^al et toute balance faite, obtiendra, dans la production collective, trois parts sur cinq : voilà jpour Téconomie publique.

Mîds ce n'est pas tout : je dis que par la même raison la volonté de la race forte pèsera, dans le gouvernement, comme 3 contre 2, c'est à dire qu'à nombre égal elle commandera à l'autre , ainsi qu'il arrive dans les sociétés en commandite, oii les décisions se prennent à la majorité des actions, non des suffrages : voua pour la politique.

Eh bien, c'est ce qui est arrivé pour la femme.

J'écarte comme non avenus, illégitimes, odieux, dignes de répression et de châtiment, tous les abus de pouvoir du sexe fort à l'égard du sexe faible ; j'approuve, j'appuie, mr oe pointt la protestation de ces dames. Je ne demande que jurace, puisque c'est au nom de la Justice qu'ion re-

ï» ^ AMOCR ET MARUGV:

▼endioiie jHonr la femme Fégalité. H restera toajoars , en accoroiant i celle-ci toutes les conditions d'éducation, dé

déTeloppement et d'initiatiTe possibles , qu'en somme la prépondérance est acquise au sexe fort dai^ la proportion de § contre 2, ce qui reut dire que lliomme sera le nuutre et que la femme obéira. Dura Jex, sed Ux.

IV. — Ce que je YÎens de dire n'est que de théorie : dans la pratique, la condition de la femme encoort, par la maternité, une subordination encore plus grande.

En quelques secondes lliomme devient père. L'acte de

Sénàration, modérément exercé et dans Tage youlu, loin e lui nuire, lui est, comme l'amour, salutaire.

La maternité coûte autrement cher à la femme.

Sans parler de ses ordinaires, qui prennent 8 jours par mois, 96 jours par an, il faut compter, cour la grossesse, 9 mois; les releyailles, 40 jours; l'allaitement, 12 à 15 mois; soins à l'enfant, à partir du sevrage, cinq ans : en tout sept ans pour un seul accouchement. Suposant quatre naissances à deux années d'intervalle, c'est douze ans que la maternité emporte à la femme.

Il ne faut point ici chicaner et marchander. Sans doute la femme enceinte, et la nourrice, et celle qui soigne les enfants plus grands, est capable de quelque service. J'estime, quant à moi, que pendant ces douze années le temps de la femme est absorbé presque tout entier par la gésine ; que ce qu^elle peut faire en plus, sans se détériorer, est du toni^ en sorte qu'elle et ses en&nts tombent entièrement à la charge de Thomme.

Si donc, pendant la plus belle partie de son existence, la femme est condamnée par sa nature à ne subsister que de la subvention de Thomme ; si celui-ci, père, frère, mari ou amant, reste

en définitive seul protecteur, pourvoyeur et suppéditeur , comment , je raisonne toujours selon le droit pur et en dehors de toute autre influence, comment, (1is-je, subirait-il le contrôle et la direction de la femme? (Comment celle qui ne travaille pas, qui subsiste du travail (Pautrui, gouvernerait^elle , dans ses couches et ses gros- BCBS6S continuelles, letravailleur? Réglez comme vous l'entondrez les rapports des sexes et l'éducation des enfants ; faitet-en Tobjet d'une communauté, à la façon de Platon,

OU d^one assurance , comme le demande M. rlc 6ir«ardin ; maintenez, si vous aimez mieux, le couple mouogamiiiuo et la famille : toujours vous arrivez à ce résultat , que la femme , par sa faiblesse organique et la position intéressante où elle ne manquera pas de tomber, pour peu que rhomme sV prête , est fatalement et juridiquement exclue de toute curecfion politique, admimstrative , doctrinale, industrielle, comme de toute action militaire.

infériorité ÎBteUeotueUe de la iemine

V. — Ce qui , plus que tout le reste , a fait imaginer ruto|)ie de régalité des sexes, est la doctrine platonicochrétienne de la nature de Tâme , doctrine à laquelle la dernière main a été mise par Descartes.

L^âme, se dit-on, estime substance immatérielle, essentiellement différente du corps. Cette âme est tout Thomme; le corps n'est que son enveloppe, son instrument. Considérées en elles-mêmes , les âmes sont égales ; le corps seul détermine, entre les personnes, les inégalités de puissance organique et intellectuelle qui s'y observent. Or, si la destinée de Tespèce est de s'affranchir, par la religion, la science, la Justice, Tindustrie, des fatalités de la

chair aussi bien que de la nature, il s'ensuit que Tégalité des âmes doit apparaître peu à peu entre les personnes , et toute différence de prérogatives entre les sexes sWacer. Ce n'est qu'une question d'éducation, analogue à celle du prolétariat. Le peuple non plus n'est pas au niveau de la bourgeoisie; mais par l'éducation il peut y arriver, et c'est son droit d'en obtenir les moyens. Le problème de la destinée de la femme est le même. Qu'il lui soit possible de se racheter selon le vœu et la loi de la nature, elle ne demande rien de plus ; le lui refuser serait une tyrannie et un crime.

Ainsi on ne nie pas l'infériorité physique de la femmo ni les conséquences qui s'ensuivent ;

On ne nie pas davantage son infériorité intellectuelle, au moins dans rétat présent des choses ;

On se borne à aire que l'infériorité de puissance organique doit étee, neutralisée par le progrès industriel , et

rinfériorité intellectuelle neutralisée à son tour par Tèducation des sujets et par la constitution sociale; de sorte que les deux sexes demeurent en présence, ramenés à leur yaleur purement animique , ou , pour mieux dire , angé*- Uque, semblables à de purs esprits, que la mort et le ciel ont dégagés de la sexualité et de la matière.

Telle est la Ibèse soutenue par mesdames de Staël, George Sand, Daniel Stem et autres.

w Dans set plus bnllantes manifestationB, le génie féminin n'a point atteint les hauts sommets de la pensée, il est pour ainsi dire resté à mi-oôte. L'humanité ne doit aux femmes aucune décou-

verte signalée, pas même une inTention utile. Non seulement dans les sdenoes et dans » philosophie elles ne paraissent qu'au second rang, mais encore dans les arts, pour lesquelles elles sont si bien douées, elles n'ont produit aucune œuvre de maître. Je ne veux parler ici ni d'Homère, ni de Phidias, ni de Dante, ni de Shakspeare, ni de Molièra; mais le Corrége, mais Donatello, mais Delille et Grétrj, n'ont point été égalés par des femmes. • (Daniel StEnN, Esqumet morale»,)

ê Faut-il done, poursuit cette dame, nous incliner devant de telles observations et tels exemples? •

Et elle soutient, en premier lieu, que Tinégalité d'intel>ligence n*est appréciable que dans les exceptvms^ dans les hautes sphères de rentendement, nullement dans la pra* tique delà vie, et comme on ne fait pas de lois pour les exceptions , mais pour la masse , qu'on n'en peut rien conclure contre le droit de la femme à Tégalité ; d'autre part, que, si Ton se transporte dans Tordre moral, les choses apparaissent sous un tout autre jour; que le courage, la Justice , la tolérance , le dévoûment , n ont pas de sexe ; que Sar la maternité et Téducation des enfonts, la coopération e la femme dans la société et la fatnilie est égale à celle de l'homme; que le progrès est à l'égalité, et que l'éducation le réalisera.

Nous examinerons tout àl'heure la moralité delafemme : attachons-nous pour le moment à son intelligence.

VI. — L'ar^mentation dont je viens de rapporter la substance a ceci deremarquable, qu'elle peut servir d'échantillon de la manière dont la femiûe, abandonnée à ses propres inspirations , a de tout temps raisonné et raisonnent

éternellement. La clarté grammaticale iCj manque pas : faites-Uni grâce de Tidée, la femme çarle aussi bien peutêtre mieux, en tout cas plus volontiers que lliomme. Et c^est U) privilège de notre langue que sa clarté s'impose à tous, même au sophiste qui parle contre sa conscience et sa raii on, même à la femme savante qui parle sans raison ni conscience.

Que trouvons-nous, à Tanalyse, dans cette thèse? Comme principe, trois peut-être; Gomme raisonnement, trois inconséquences; Comme conclusion, rabaissement systématique de lliomme, c'est à aire niant.

Si, (iit-on, par le progrès industriel, la dépense de force imposée au travailleur devenait insignifiante ?... — C'est justement la considération que faisait valoir Cabet aux citoyens dlcarie comme le principe de Tégalité future; mais c'est aussi ce dont l'économie politique démontre la fausseté matérielle ; d'abord par le calcul, puis par l'expérience. Plus l'industrie se perfectionne, plus, sans doute, l'action de l'homme acquiert de puissance^ mais plus en même temps il est appelé à travailler et a dépenser dé force, de manière que le bénéfice du développement industriel ne se trouve pas dans le repos obtenu, mais dans la somme des produits. — Surcroît de production, direz-vouS| et diminution de force dépensée, ou augmentation de repos^ sont même chose. — lion', ce n'est pas même chose; c^ si nos machines ne devaient servir qu^à nous procurer du repos , elles devraient se reposer elles-mêmes ; elles coûteraient trop cher, et Ton y renoncerait. Aussi jamais^ à aucune époque, on ne travaiua autant que de nos jours ; comme nous sommes plus travailleurs que nos pères, nos enfants seront plus travailleurs que nous , et pour eux comme pour nous-mêmes le chômage ira toujours en diminuant. Telle

est , quant au progrès de l'industrie et des machines, la vérité. Sans doute elle n'a rien de décourageant pour l'homme; mais comme l'augmentation du travail suppose un accroissement proportionnel de population, que peut-elle promettre à la femme? Multiplicabo conceptus tuos.

Si, dit-on , par le développement de Instruction, l'inSgalitè des capacités s'effaçait r...— Malheureusement Tins*

traction, en théorie et en application, doit être, pour tout indiyidu, encyclopédique ; elle embrasse une suite d'études et de manœuvres dont la femme, par la faiblesse de son cerveau autant que par celle de ses muscles, est incapable. De ce côté encore, nen à espérer pour elle.

Si, par la division du travail et réquilibre des fonctions, la médiocrité devenait la condition générale, et la supériorité de génie Texceçtion?...^ — Ici encore la science vient démentir Thypothese. La division du travail et l'équilibre des fonctions sont les deux premières lois de Torganisation industrielle; de ces deux lois il en naît une troisième, qui déboute irrévocablement la femme de ses prétentions, c'est la loi d'ascension aux grades, par laquelle tout individu mâle a pour devoir et pour fin de devenir, à son tour, une supériorité.

Voilà pour le principe : voyons le raisonnement.

On dit : Ce n est pas le corps qui fait Thomme , c'est Fâme; or les âmes sont égales : donc...

Mais la distinction ontologique de Pâme et du corps est le principe même sur leauel nous avons vu que s'étaient successive-

ment établis, d'abord l'esclavage, puis le servage, aujourd'hui le salariat. Comment peut-on l'invoquer en faveur de la femme?... Âdmettons-la, cependant, cette distinction ; accordons que le corps n'est rien pour l'homme, et que les âmes sont égales. En dernière analyse, l'âme ne peut être jugée que sur ses actes, cela est élémentaire en droit. Si donc les actes de l'âme masculine, obtenus par l'intermédiaire du cerveau et des muscles, valent plus que les actes de l'âme féminine , l'égalité entre elles se réduit à une fiction de l'autre monde ; sur cette terre , elle est impossible.

On dit : Le progrès, pour l'humanité, consiste à triompher sans cesse de la matière par l'esprit : donc...

Eh bien, qui triomphe le mieux de la matière, l'homme ou la femme?

llioxnme à la femme, puisqu^il faudrait, ponr cela, que le premier cessât de progresser dans Tintégralité de son être, piendant que la seconae progresserait dans Tintégralitédu sien, ce qui est inadmissible.

(}ue reste-t-ii maintenant, comme conclusion, de ce beau raisonnement sur Tâme des femmes?

C'est que, pour les mettre au pair avec nous, il faudrait rendre en nous la force et Pintelligence inutiles , arrêter le progrès de la science, de l'industrie, du travail, empêcher 1 humanité de développer virilement sa puissance, la mutiler dans son corps et dans son âme, mentir à la destinée, refouler la nature, le tout pour la plus grande gloire de cette pauvre petite âme de femme , qui ne peut ni rivaliser avec son compagnon ni le suivre.

Des idées décousues , des raisonnements à contre-sens, des chimères prises pour des réalités, de vaines analogies érigées en principes, une direction de Tesprit fatalement inclinée vers l'anéantissement : voilà Tintelliçence de la femme, telle que la révèle le théorie imaginée par ellemême contre la suprématie de Thomme.

Vn. — n serait peu courtois à un philosophe de s'en rapporter au jugement de la femme sur elle-même : elle ne se connaît pas , elle est incapable de se connaître. C'est à nous, qui la voyons et qui l'aimons , d'en faire l'autopsie.

JËcartant d'abord , comme ultra-phénoménale , la question de savoir si l'âme et le corps, la matière et l'esprit, sont des substances distinctes ; si l'homme mérite considération seulement en tant qu'âme et abstraction faite de BAÇuenilh^ comme dit le bon Chrysale, ou s'il faut faire état aussi de cette guenille, un fait est au moins certain : c'est qu'en raison de l'influence réciproque, constante, intime, du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps, la force phvsique n'est pas moins nécessaire au travail de la pensée ou à olûxd des muscles, de sorte que, sauf le cas de maladie, la pensée, en tout être vivant, est proportionnelle à la force.

D'où cette première conséquence : la même cause qui

fait qu'aucune femme, parmi les plus doctes , ne peut atteinore à la hauteur dm Leibnitz , d'i

*un Voltaire , d'un

OaYier , fait également que, dans la masse, la femme ne peut soutenir & tension cérébrale de lliomme.

Mais voici bien autre chose.

Si la faiblesse organique de la femme, à laquelle se pro-

Sortionne naturellement le travail du cerveau, n'avait 'autre résultat que d'abréger dans sa durée l'action de l'entendement, la qualité du produit intellectuel n'étant pas altérée, la femme pourrait parfaitement, sous ce rapport, se comparer à l'nomme ; elle ne rendrait pas aut^it, elle ferait aussi bien : la différence , purement quantitative, n'entraînant qu'une différence de salaire, ne suffirait peut-être pas pour motiver une différence dans la condition sociale.

Or , c'est précisément ce qui n'a pas lieu : l'infirmité intellectuelle de la femme porte sur la quaUté du produit autant que sur l'intensité et la durée de lotion ; et comme, dans cette faible nature, la défectuosité de l'idée résulte du peu d'énergie de la pensée , on peut dire que la femme a resprit essentiellement faux, d'une fausseté irrémédiable.

Il ne faut pas croire, dit quelque part Daniel Stem, que la différence des sexes soit purement dn domaine de la physiologie : Tintelligence et le cœur ont aussi un sexe.

Madame Stem a pris cette idée de quelque auteur : en cela, elle a fait preuve de promptitude d'esprit, mais de peu de jugement. Des intelligences mâles et femdles, c'est si jolil Mais voyons les conséquences.

Comme l'a dit Eant , la qualité dans les choses est un aspect particulier de la quantité j elle résulte de la comparaison des deux quantités inégales. C'est ainsi que la même couleur, plus ou moins foncée ^ se dénature et tend à devenir une autre couleur : en realité il n'y a pas de démarcations tranchées dans le spectre.

Il en est ainsi pour tous les sens et facultés de l'homme.

Begardez 2a lune à l'œil nu ou dans un télescope, Taspect de la planète n'est pas le même. Celui dont la vue serait assez forte pour résoudre les dernières nébuleuses, non seulement verrait les choses que nous ne voyons pas, mais le spectacle du ciel lui paraîtrait encore tout diffç* ^rentt

La pensée se comporte absolument de même. H y a des inte-Uigences d'une portée, si j'ose ainsi dire, télescopique, qui découvrent dans les choses des rapports restes jus-

3ue-là inaccessibles ; des intelligences concentriques, qui, ans une niasse de faits jetés en .içpar^ee au hasard, aperçoivent une liaison , un ordre, une unité, qu'auparavant on n'y voyait pas. C'est par opposition à ces deux sortes d'intelligences qu'on dit vulgairement : esprit a courte m$^ esprit irouillon^ Çour désigner Tinfinnité de ceux à ^ui la présence des faits et des choses ne fait rien découvrir.

Vni. — En quoi donc consiste la différence qualitative de l'esprit entre l'homme et la femme?

La femme n'a pas d'âme intelligente, dit un concile.

D'autres vont jusqu'à refuser toute espèce d^ââie à la femme. *

Hégélet Gœthe remarquent qu'ily ades esprits véçétafifs

et dés esprits animant ^ et ils ajoutent que la femme appar-

I tient à la première catégorie. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Si la femme, comme être pensant, a été maltraitée par les théologiens et les philosophes , eue l'a été encore plus par les écrivains de son sexe.

La femme est imbidle par nature^ dit durement George Sand; et sur ce principe elle établit la figure dVndiana.

Ce qui ttaaqve CMeniiellement à la fetaime est la méthode : de là le hasard introduit dans leors ndsonnements, et trop souvent dans leurs vertus.

i Ce qui égant la femme est Pesprit de ehîmères : elles le portent

I dans tout, en religion, en amour, en politique.

I Les femmes ne méditent guère : penser pour elles est un accident

heureux plutôt qu'un état permanent. Elles se contentent d'entrevoir les idées sous leur forme la plus flottante et la plus indécise. Bien ne B^aeeuse» rien ne se fixe dans la brume dorée de leur &ntaisie. (Dastol Siebk» EtquUtet moralet,)

C'est bien exprimé , et je pourrais observer en passant ^ue Daniel Stem parle d'expérience. Son tort, dans ces lignes sentencieuses , est de parler de son sexe Comme si elle s'en séparait, puis de ne pas voir qu'un pareil juge-: pient est la condamnatioxi de 8on systèmet ^

Madame Mecker de Saossnre est encore plus amère :

La force créatrice lenr manque; malgré de brillante anceès, on ne pent lenr attribuer Aneoaede.eea grandes œa?res qni font la gloire d'un ûècle et d'une nation.

Les femmes arrifent de plein sant^ ou n'arrirent pas. Si admirable elles elles Que soit la patience quand il s'agit de soulager les maux d'autrui, elfe est nulle dans le domaine intelleetuel.

L*homme seul contemple toutes choses dans TuniTcrs : la femme ne saisit que les détails. Les hommes l'emporteront toujours sur noua : leur natwre êii supérieure à la nôtre,,.

Et ce mot lâché, elle le regrette :

Supérieure en quoi P.. • Plus livrés aux passions sensuelles, ils ne sont ni^ plus religieux, ni plus déroués, ni plus rertueux, ni ptui^éire plus spirituels que nous. Et cependant nous les sentons fiuts pour être nos maîtres : leur moi est plus fort que le nôtre.

Parlant de Vidiotie propre à la femme, elle ajoute :

U est singulier qu'avee des intérêts assez semblables sur toute la terre, elles offrent des teintes de loealitét plus tranchées que les hommes. •• 11 faut sonder les profondeurs du cœur féminin pour trou- ?er en quoi la Française, l'Anglaise, l'Allemande, se ressemblent. {Education progreaive.)

En deux mots, la femme, plus que Phomme, est de son pays. Daniel Stem rei)roduit la même observation ; j'ignore qui est le premier qui Ta faite :

L'homme représente plus particulièrement l'idée de patrie : le sentiment de la femme S^lève rarement au dessus de l'amour du sol. Elle chérit les lieux qui l'ont vue naître, les horizons qui ont

souri a sa jeunesse : l'esprit de l'homme s'attache plus encore aux horizons intellectuels où s'est développée sa pensée ; il aime, il sent vivre en lui cet ensemble d'invincibles éléments qui composent la race, la nation, la patrie idéale.

Madame Guizot, citée par madame Necker de Saussure, dit de son côté :

11 ett bien difficile que le succès d'une compote n'intéresse pas plus une jeune fille que toutes sea leçons.

Après ces citations, on se demande si ces dames sont de

leur parti ou du nôtre, car il est évident que leur sexe leur est insupportable. Madame Necker de Saussure, qui a tant écrit sur l'éducation des femmes , ne les aime point : elle est pour elles pleine d'atrabile, de menace, d'ironie ; elle les raille de leur beauté, de leur penchant à Tamour, de tout ce qui les fait femmes. Madame de Staël est sans pitié pour les Anglaises, si fières de leur intérieur, si dédaigneuses des triomphes du bel esprit; sa Corinne n'est qu'une satire de la ménagère , la seule femme cependant qui soit vraiment digne de l'attention de l'homme. Madame Sand paraît n'aimer ni le sexe fort ni le sexe faible : le

{premier, parce que, quoi qu'elle fasse, elle n'j arrive pas ; e second , parce qu'elle en est sortie. Le héros, presque invariable, de ses romans, est une espèce de Molocn à qui, sous les noms de Zélia^ Quintilia^ Sylvia^ elle sacrifie mâles et femeUes, lois divines et humaines, raison, nature et sens commun. Madame Stem, après avoir dit son fait à la femme noble et bourgeoise, finit par une invective superbe : *^ Pleurez, lâches, pleurez, dit-elle à ces pauvres créa- ^ tures; c'est bien fait, vous n'avez que ce que vous * méritez. „

Que je plaindrais les femmes, si elles n'avaient pour les soutenir que les paroles de leurs avocats en iupons !... Les observations qu'on vient de lire sont vieilles comme le

f;enre humain : le sexe mâle le premier les a faites, tous es humoristes et originaux qui se sont mis en tête de médire des femmes et de les agacer par une feinte aversion les ont rebattues ; répétées aujourd'hui, en style de Sénèque, par les plus illustres de la gent féminine, elles ne sauraient nous apprendre rien, tant qu'elles ne seront

suivons la chaîne de l'expérience.

IX. — - Qui produit, chez la femme , cette infériorité de vigueur musculaire? Cela même, avons-nous dit, qui fait qirelle est femme, l'absence de virilité. La femme n'est pas seulement autre que l'homme, comme disait Paracelse; elle est autre parce qu'elle est moindre : parce quo son sexe constitue pour ^^ une faculté de moins. Là où la

virilité manque, le sujet est incomplet; là où elle eetôiée» le sujet déchoit : rarticle 316 du Code pénal en est la preuve.

Qui croirait maintenant que cette corrélation physiologique ne s^étende pas à Tentendement? De par la logique cela doit être^ et de par Texpérience cela est.

La femme a cinq sens , comme Thomme ; elle est organisée comme Thomme ; elle voit, elle sent, elle se nourrit, elle marche, elle agit, comme Thomme, il ne lui manque, au point de vue de la force physique, pour égaler Tbomme, qu^une chose, qui est de produire des germes.

De même, au point de vue de Tintelligence , la femme a des perceptions, de la mémoire, de Timagination ; elle est capable d^attention, de réfleidon, de jugement : que lui manque-t-il? De produire des germes, (vest à dire des idées; ce que les Latins appelaient ^miM, le génie, comme qui dirait la faculté génératrice de Tesprit.

Qu'est-ce que le génie?

De sots rhéteurs ont voulu en faire le privilège de quelques élus, espèces de demi-dieux offerts par la vanité Soétique à Padoration du vulgaire, Aussi se sont-ils égarés ans leurs définitions ; le génie est resté comme un superlatif de Tentendement , et ne deviendra une réalité que lorsqu'il aura été reconnu à tous les mâles, à qui il appartient sans exception, comme la virilité de Tintelliçence.

C'est la faculté de saisir les rapports ou la raison des choses, de former des séries, d'en dégager la formule ou la loi, de concevoir sous cette formule une entité, sm'et, cause, matière, substance, etc.; en un mot, c'est la puissance de créer, en présence des phénomènes, des universaux et des catégories, ou plus simplement des idées.

En principe , cette faculté ne paraît différer de l'intuition sensible que par le degré de puissance visuelle de l'entendement. Ainsi il faut plus d'intensité intellectuelle pour acquérir l'idée du genre que pour recevoir l'image de l'individu : il en est ainsi de toutes les idées, de toutes les découvertes, dans la philosophie, l'industrie et la science.

Par exemple, il est de la nature de tout esprit faible, & qui les rapports des choses sont de difficile accès, de tourner ù Tidéa-

lisme et au mysticisme : c^est ainsi qu'au début de la civilisation Tesprit humain, sans expérience acquise et sans méthode, aussi incapable d'observer avec exactitude que de formuler des lois, idéalise ses aperçus ^ crée des faoles, et laisse prendre à sa religion, à sa poésie, la pas sur la science.

Tel est encore Pesprît des enfants, des adolescents , de tous ceux que la faiblesse naturelle ou la maladie rapproche , sous ce rapport, de la nature féminine , et que fa sévérité de Tobservation, la rigueur de la science rebute.

B n'est personne à qui il ne soit arrivé, à la suite d'une fatigue prolongée du cerveau, de ne pouvoir plus suivre le • fil d'un discours ou saisir l'ensemble d'un raisonnement. L'esprit, alors^ frappé d'impuissance, semble avoir perdu sa faculté génératrice; on ht sans comprendre, on écoute sans percevoir le sens des paroles. Il n est même pas rare de rencontrer des intelligences vigoureuses sur certaines parties de la spéculation, qui semblent perdre leur puissance sur d'autres. Tel mathématicien est incapable de philosopher; tel jurisconsulte a une peine excessive à suivre les opérations d'une banque ou les parties d'une comptabilité. Dans toutes ces circonstances, on peut dire que le génie est sans action et l'esprit revenu à l'état neutro.

Ce qui distingue la femme est donc que, chez elle, la faiblesse, ou pour mieux dire, l'inertie de l'intellect, en ce qui concerne i'aperception des rapports, est constante. Capable, jusqu'à certain point, d'appréhender une vérité trouvée, elle n'est douée d^aucune initiative ; elle ne s'avise pas des choses ; son intelligence ne se fait point signe à

d'abstraction, de généralisation, d'invention, de conception, dont l'enfant, l'eunuque et la femme sont également dépourvus. Et telle est la solidarité des deux organes, que, comme l'athlète se sevrait de femme pour conserver sa vigueur, le penseur s'en sèvre aussi pour conserver son génie : comme si la résorption de la semence n'était pas

moins nécessaire au cerreau de Ton qu^anx muscles de

rautre. (

X. — J'ai eu la curiosité de yérilier cette théorie par , Tanalyse des ouvrages de quelques femmes célèbres, et voici ce que j'ai invariablement trouvé :

généralise point, ne synthétise pas. Son esprit est antimétaphvsique. Comme dit Daniel Stem, si une idée lui vient, c est un accident heureux, une rencontre, un rac* croc, dont elle-même ne peut pas donner la démonstratioui la raison. Il en résulte que la femme est incapable de produire xme composition régulière^ ne fut-ce qu'un simple roman. De son fonds eUe ne saisit que des analogies ; elle fait de la marqueterie, des impromptus; eUe compose des macédoines et des monstres. Dans la conversation, elle ne saisit pas d'ensemble le discours de son interlocuteur; c'est au dernier mot qu'elle adresse sa réplique. Par la même raison elle n'a pas de puissance critique : elle fera l'épigramme, le trait d'esprit, la satire, elle réussit dans la mimique ; elle ne sait ni motiver, ni formuler un jugement. Sa raison est louche comme les yeux de Vénus. La femme a contribué largement pour sa part au vocabulaire des langues, je le crois ; mais ce n'est pas eUe qui a créé les mots qui servent aux idées abstraites, substance, cause,

temps, espace, quantité, rapport, etc. ; ce n'est pas elle par conséquent qui a créé les formes grammaticales, et les

{(articules, pas plus qu'elle n'a inventé l'arithmétique et 'algèbre.

Ceci nous explique un phénomène qui a longtemps étonné la raison des peuples et prosterné l'homme devant les superstitions de sa compagne, je veux parler de l'aptitude divinatoire de la femme. La femme, par son irrationalité même, a quelque chose de fatidique. Partout on la trouve prophétesse, devineresse, druidesse, sibylle, pythonisso, engastrimythe, sorcière, tireuse de cartes, somnambule, instrument ou agent de nécromancie, chiromancie, etc., une vraie table tournante. Inesse juin etiam feminis sanctum aliquid et prtwidum putant, ait Tacite

AMOUR F.T MAHlAGu i^

parlant des Oermains ; ils jpensent que les femmes ont en elle$ quelque chose de divin et de providentiel. On a cite ce passage on preuve des hautes prérogatives de la femmes c'ept juste le contraire qui en résulte. Plus il y a de puissance spéculative chez rhomme, moins il y a de capacité de deviner. Conçoit-on un Goethe, un Humboldt, un Arago, spiritiste ou magnétiseur? Qu'il arrive à une femme, comme à un chapeau, à une def, à une baguette de coudrier, de découvrir une chose cachée ou perdue, de traduire avec plus ou moins de bonheur ce que pense celui qui Tinterroge, il y a plutôt de quoi la plaindre que la féliciter. J'admets sans examen comme vrais les phénomènes rap-

Sortés par les illuminés : qu'en résulte-t-il à l'avantage es femmes? C'est un miroir qui réfléchit le soleil, un prisme qui en

décompose les rayons : demandez à ce nûroir une théorie de la lumière, et vous verrez ce qu'il vous dira.

La femme, malgré quelques prétentions assez Hautement manifestées, ne juiilosophe pas. L'antiquité a eu son Hypatie, le dix-huitième siècle ses esprits forts femelles, et nous en connaissons qui, au lieu de repasser leurs collerettes, écrivent des commentaires sur Spinoza. Tout cela peut faire illusion à la multitude, qui, sous le rapport de rintelligence , se rapproche plus de la femme que de l'homme. Mais on peut toujours, dans le livre d'une femme, après avoir retranché ce qui vient d'emprunt, imitation, heu commun et grappillage, rcconnûtre ce qui lui est propre : or, à moins que la nature ne vienne a changer ses lois, je puis dire que ce résidu se réduit constamment, comme impression de lecture ou de conversation, à quelques gentillesses; comme philosophie, à rien.

J'ai une petite fille qui, a trois ans, cherchant des mots pour les choses qu'elle voit, appelle un tire-bouchon cUf ae la bauteiUe; un abat-jour, chi^^au de la lampe; l'élé* phant du Jardin des plantes, pieade nez; un glaçon piètre déglace; les dents de son peigne, doigté du peigne, etc. Cette enfant a toute la philosophie qu'elle aura jamais et qu^une femme, par sa propre force, peut acquérir : des à

Su près, des analogies, de fausses ressemblances, des ôleries, des vananUe tout au plus; mais rien de défini, ai âmdjie ni ^^thèse, pat une idée adéquate, pas ombr»

Ij^ AMWK ET VÂltUA

4*fiM €W«^on. A la eomma&ditê des idées U femme

li'fcppfiTte ritn du sien, pas plus qu*à la génération : être j^LsSif , énef tant, dont la conversatton tous épuise comHie ies cmbrasseffiCuS. Celui qui veut conserver eïitlère la force de son corps et de son esprit la foira : elle est meurtrière, fnteni amariof^ut motu inutièrm^ dit Salomon.

Au feste la nature, qui ne fait rien en vain« a rendu

* cette visueut et cette continuité de méditation oui seule

* fttit les hommes de génie (D. BïSiâïO ^ incompatible avdc les formtiens et les deroirs de la maternité. La femme manque de f ugement |)endant une partie de son existence ; Pamour lufôte la raison; pendant les règles et la groseesee, elle pertl l'empire de sa volonté. Cnez Ja nourrice, la surexcitation du cerveau altère la (qualité du kit et Ûentét le fait perdre t ce!ase Voit à Pans, où les femmes, par la multituae des relations sociales, des affaires et des «Ottcîs, ne peuvent soutenir tengtemps, malgré la meilkure volonté et les plus heureuses dispositions, les fatîptm de Tallaitement. Oa peut l'affirnier sans crainte do tialomnie, la temme qui s'Ingère de philosopher et d'écrire tue sa progéniture par le travail de son cerveau et le BonÔe de ses baisers, qui sentent Phomme. Le pîus sûr peur elle et le plus honorable est de renoncer à la famille et à la matef nité ; la destinée Ta marquée au front : faite seuletttent peur l'amuur, le titre de concubine lui sufôt, si elle ne profère courtisane.

XI. — Non «feulement donc llnflrloritè întç^lçtrtuelle de la femme est avérée, avouée; cette infériorité est Organiûue et fatale.

L'humanité ne doit aux femmes aucune idée morale, politique, philosophique: elle a mai'ch'ê Âao« la ecîence Bans leur coopéra-

tion; elle n'en a tiré que des oracles, ta bonno igûon!nre^ 6 gvé!.,. L^homme a traîaé sa Compagne, marchant lo premier comme Orphée lorsqu'il ramène des enfers son Eurydice, elle suivant, pr>ne $e^umi. ïl observé, réfléchie, riccide; elle attend son sort dos résolutions de eclui sur qtii îont attachés ses regards, et ^ ^m toMHr^ Ho tua.

L^humanitê "ne doit aux femines aucune décôut«rte in-

AmmrrvMOAcni n'^-

dutrielle, jpas la moindre mécanique. J'ai demandé au iBÎBistèro au cmnineroe quelle était la part des femmes dans les inventions officiellement déclarées, et voici ce qui m^aété répondu : Depuis le 1" juillet 1791, époque où la loi gur les brevets d'invention fut mise en vigueur, jusqu'au l*' octobre 1856, il a été décerné par le gQuyernenfiut 64,108 brevets, tant d'invention que de perfeçtion- Mni«ut, Sur ce nombre, oikq ou six ont été pris par dia femmes pour articles de tnides et nouveautés!,,^ L'nommo^ invente, perfectionne, travaille, produit, nourrit la femme : elle attend de lui, aveo sa profession de foi, «a petite tâche mollia pensa; elle n'a pas même inventé son fuseau et sa quenouille.

Pas plus d'idées dans la tète de la femme que de gennee dans son sang; parler de son génie, c'est imiter ïllagabal jurant per testieulos Venerii. La femme auteur n'exlstQ

I)a8 ; e*est une contradiction. Le rôle de la femme dans les ettres est le même que dans la manufactura ; elle sert là où le génie n'est plus de sçrvioe, comme une bfoçbe, comme une bobine.

Concluons maintenant.

Puisque, d'après tout ce qui précède, l'intelligence est en raison de la force, nous retrouvons ici le rapport précédemment établi, savoir, que la puissance intelleetyelle étant chez l'homme comme 8, elle sçra chez 1^ femme comme 2.

Et Duisque dans l'action économique, politique et seciale, la force du corps et celle de l'esprit concourent ensemble et se multiplient lune par l'autre, la valeuf physique et intellectuelle de l'homme sera à la valeur physique et intellectuelle de la femme, comme 8 X ^ è^t à 2X2, soit 9 à 4.

Bans doute la femme contribuant, dans la mesure qui lui est propre, à l'ordre social et à la production de !a H* chesse, il est juste que sa voix soit entendue; seuli^ment^ tandis que, dans rassemblée générale, le sufT^açç de l'homme comptera pour 9, celui de la femme comptera peur 4 : voilà ce que disent d'un commun accord J*arithmétioue et la Jubticc.

iU ÀMODR ET lURlÀM

faréffioffilé aMrale4«lA

Xll. — > En nous transportant dans Tordre moral, assnre Daaid Stern, nous yerrons les choses sous nn antre jour... Ici l'égalité de la femme n*est pins contestable... 14 i la force, ni la justice, ni la tempérance, ni le dévoùment, n'ont de sexe. 11 faut à la mère qui allaite son fils et qui veille i son cheYCt autant de contage et de Tigilanoe qu'au soldat qui yeiiie i la sûreté d'une ville.

Madame Gauthier-Coignet répète la même chose :

Non, il n'j a pas de fiimille ; non, il n'y a pas de penple; non, il n*j a pat de races; non, il n'y a pas de sexes dorant Dieu.

Cette idée est de saint Paul. Nous avons montré, dans rétude précédente, ou conduit cette négation de la sexualité.

A propos de madame Gauthier-Coignet , je remarque qu'il s'est opéré depuis quelques années, chez nos Fhilamintes, un progrès dont il est juste de leur tenir compte. Autrefois elles portaient simplement les noms de leurs Siaris : Madame du Châtelct, madame d'Epinaj, madame de Staël, madame Guizot. Puis elles ont commencé à

i' oindre leurs noms à ceux de leurs consorts : Madame Neccer de Saussure. Ensuite elles ont supprimé la raison conjugale et ont pris un pseudonyme : Madame Sand, madame Stem. En voici une qui ne va pas jusqu'au divorce; elle se contente de mettre son mari derrière sa crinoline : Madame Gauthier-Goignet. Tout cela sous prétexte que devant Dieu il rCy a pas de sexes.

Devant Dieu, c'est possible. Nous ignorons, malgré les confidences de Mahomet, comment l'homme et la femme se comportent ensemble dans le paradis, et jusqu'à qud point, en présence du Saint des saints, la sexualité se dissipe. Ce qui est sûr est qu'ici-bas, l'homme et la femme placés l'un devant l'autre, les sexes se retrouvent; et comme la Justice a pour objet les choses d'ici-bas, force nous est de faire, selon les règles du droit, le compte des parties.

Devant Dieu, ou, pour parler plus humainement, dans

Tordre moral, régalîté des sexes, prétendez-vous, n'est plus contestable.

Remarquons d'abord une chose.

La vertu n'entre pas dans le commerce; elle ne peut en conséquence faire 1 objet d'une règle de Justice distributive, elle n'est pas matière de droit. Et comme il ne servirait à rien à un individu, pour avoir accès dans une assemblée d'actionnaires, de dire : Je suis honnête homme, s'il n'était au préalable porteur du nombre voulu d'actions, de même il ne sert à rien à la femme, pour entrer dans l'assemblée politique ou pour balancer dans la famille l'autorité du mari, d'alléguer sa vertu: il faut qu'elle prouve encore sa capacité phvsique et intellectuelle. Sans cette condition, la requête de 1 honnête femme ne peut être accueillie; si elle insistait, elle cesserait, ipso facto^ d'être vertueuse.

Ainsi, quand les chevaliers de l'émancipation féminine invoquent à l'appui de leur cause les vertus et les préro-

fatives de la femme, son amour, son dévoûment, sa eauté, ils se mettent à côté de la question, ils font un paralogisme. Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois la fnêre, me crie Legouvé. Voilà trente ans qiron tourne et retourne ce sensible hexamètre. Je réponds tranquillement, sans manquer au respect de ma mère : Tant aue j'ai été enfant, j'ai obéi et dû obéir ; parvenu à l'âse de majorité, mon père vieux et cassé, je me suis trouve, par mon travail et mon intelligence, le chef de la famille, et pour ma mère elle-même un mari et un père ; j'ai pris et j'ai dû

S rendre le commandement. Et ma mère s'en est réjouie ans son âme, comme l'Andromaque de l'Iliade.

Xni. — Mais est-il vrai que dans^ l'ordre moral, au point do vue de la Justice, de la liberté, du courage, de la pudeur, la femme soit l'égale de l'homme? Déjà nous avons vu, chez tous

deux, Tintelligence se proportionner à la force ; comment la vertu ne se proportionnerait-elle pas à son tour à l'une et à l'autre?

N'oublions pas que nous comparons les sexes dans leurs natures respectives, abstraction faite de leur influence réciproque, et indépendamment de toute communication famiUale, conjugale et sociale. L'hypothèse de l'égalité des

sexes et de leur indépendance mataelle, à part ce ^ni regarde la génération, le vent ainsi. Nous savons combien le physique de la femme est modifié car la maternité et le travail, combien son esprit Test ensuite par Tinitiation de Tantre sexe; nous sommes en droit de supposer qu'il en sera de même pour la conscience. Puis aonc que noua avons à déterminer le droit de la femme dans ses relations avec llMnmne et avec la société, nous devons auparavant reconnaître sa valeur propre et comparative, distinguer en elle ce qui vient de la nature d'avec ce que lui oo]uere le mariage.

La Question revient ainsi à demander si la femme possède d^elle-mème sa vertu , toute sa vertu , ou si par hasard elle ne tiirerait pas , en tout ou en partie , sa valeur' morale de l*homme, comme noud savons qu'elle en tire sa valeur intellectuelle.

Et rée BOUS

ccquv ^ ^ ^^

l'homme. Sa conscience est plus débile , de toute la différence qui sépare son esprit du nôtre ; sa moralité est d'une autre nature ; ce qu^elle conçoit comme bien et mal n'est

1>as identiquement le même que ce que l'homme conçoit uimème comme bien et mal , en sorte que , relativement à nous, la femme peut être qualifiée Un Un immorale

La raison des choses l'indique à priori^ et Tobservation le confirme.

Qui produit, chez lliomme, cette énergie de volonté, cette confiance eu lui-même, cette franchise, cette audace, toutes ces qualités puissantes que l'on est convenu de désigner par un seul mot, le Moral? Qui lui inspire, avec le sentiment de sa dignité, le dégoût du mensonge, la haine de rinjustice, et l'horreur de toute domination? Bien autre que la conscience de sa force et de sa raison. C'est par^ la conscience qu'il a de sa propre valeur que l'homme arrive au respect de lui- même et des autres, et qu'il conçoit cette notion du droit, souveraine et prépondérante en toute âme virile. Toutes les langues consacrent cette analogie lia force est le point de départ de la vertu.

Les choses ne se passent pas de même chez la femme* |oQ moi, dit ^^ })\^ m^^ ^WÎi»f 4e 9»«WW9| «9 Nil

AlWDH ITTlAWXffi fS^

plus faiWe î Gt» là sa tïïûîaîtê ïïîattîrt^lfe, %ôA.îhstte^ ^è résignation et de soumission, sa docililé, %k facilita à bl^U'rer, soft manque d^of^UèîI qui la porte à B^'humilief, aim». plorer , à demander grâce , Bam qu'elle eu épl^MVtft h^^ m déchéance.

De là. encore cet instinct de subordination qui se tt^^ ■■^ *■ facilement che2^^ ^'^ ^f-x--.^*-- ^...._^

sratie n'est autr par le isujet qui sommet.

Par sa nature la f^mme est dans liii état de Aélndmlidlw tion constante, toujours en deçà ou au delà Îm 1& Justice; Tinégalité est le propre de son âme) chcss elle , huUë t^A*dance à cet équilibre de droite et de devoirs ^VA M% \% tourment de Tliomme ,

et Lors duquel il se tient via à yi§ de son semblable dans une lutte acharnée. La donVÊStiGité est aussi beaucoup moins antipathique à la fetûfiâé qu'à l'homme ; à moins qu^elle ne soit corrompue ou éftiahêi* pée, loia de la fuir elle la recherche ; et remarquai èâi^O^ qu^à rencontre de l'homme elle n'en est point avilKô-.

Parles d'amour à la femme, de sympathie, de chattté, elle vous comprend; de Justice, elle n'en reçoit mot. Elle 86 fera sœur de charité , dame de bielifaisâi)de -, garde^ malade ^ domestique et tout ce qu'il vous plaira ; elle M songe pas à régahté, on dirait qu'elle y rét)Ugne. Ce qu'elle rêve est d'être, ne fût-cequ'un jour, une heure, dAmê,l)rincesse, reine ou fée. La Justice, qui nivelle les raugs et iiô fait aucune acception de personnes, lui est insup))orlàble. Comme son esprit est antimétaphysique, sa eouscienôe ëél antijuridique : elle le montre dans toutes les cireoUëtaiicëa de sa vie.

Ce que la femme aime par dessus tout et adôrè, eë âôUl les distinctions, les préférences, les privilèges.

Voici un atelier de femmes : que le maître ôU le ôôfttre» maître distingue une d'entre elles, elle ne reconnaîtra lôn amour qu'à sa faveur, sans songer le tnoins du inonde ^uë faveur c'est injustice.

Allez à un spectacle, à une cérémonie publique : qu'estce qui flatte le plus la femme? Le ëpéctacië eu lui-même? Non ; une place réservée.

Vwi$Wçr»tie, pour lu fmme^ Ç9t I9 véritaVlè or4W if

IM AMOUR ET HAH&Se

liberté et i êgaiite pour ODjei , ce Bom les lemmt» uu* xcrâtent le plus : elles ont fait plus de mal à la républiijue de février que toutes les forces conjurées de la réaction

Tirile.

En ce moment même où une propagande se fait pour égàlUer la condition des sexes , ou Ton parle si haut des inMê méconnus de la femme, est-ce vraiment Tégalité qu'on réclame, est-ce à la Justice qu'on fait appel?

Hélas 1 non, et toute cette discussion le démontre.

L'homme est le plus fort, on le reconnaît ; et comme si Texercice de la force n'entraînait pas nécessairement un droit proportionnel, on n'en tient nul compte, on demande régaUté.

L'homme est le plus intelligent, on le reconnaît encore ; et comme si l'intelligence, multipliée parla force, ne créait pas pour lui un nouveau droit, on n'en fait pas plus d'état, on réclame l'égalité. - . ,

L'homme seul a rintelliçence du droit, on est force de l'avouer ; et comme si la philosophie du droit multipliée

1>ar la philosoi)hie de la nature et par le travail, n'était pas a raison pratique de la société, on demande à partager avec l'homme la puissance politique, l'autorité législative et Judiciaire, on exige Tégaiité.

Dépourvue de génie industriel et administratif, lafemnie veut diriger l'économie publique ; dépourvue d'esprit philosophique, elle s'ingère de dogmatiser; dépourvue de sens juridique, eUe as-

pire à s'élever au de»sus du droit : telle est la Justice, la moralité de la femme.

Dans ses rapports quotidiens avec l'homme, c'est beaucoup moins à l'égaler qu'à le dominer qu'elle aspire, se plaignant, pleurant et criant au moindre heurt de la volonté masculine, comme si la résistance à ses caprices était un abus de la force ; puis, par une dernière contradiction, se faisant la servante de celui qu'elle ne peut vaincre, embrassant ses genoux, baisant ses pieds, se livrant, s'abandonnant, quitte à recommencer le lendemain.

Cette inconsistance de caractère se trahit surtout dans les amours de la femme. On prétend que les femelles d'animaux, par je ne sais quel instinct, recherchent de préfé-

rénce les Tiens mâles, les plus mécIiAnis et les plus laids : la femme, quand elle ne suit que son inclination, se com-

Sorte de même. Sans parler des qualités physiques, àFégard esquelles elles sont sujettes aux caprices les plus étranges, et pour rester dans Tordre moral, puisque c^est du moral qu'il s^agit, la femme préférera toujours un mannequin, joli, gentil, bien disant, conteur de fleurettes, à un honnête honmie. La femme est la désolation du juste ; un galantin, un fripon en obtient tout ce qu^il veut. Un crime commis pour elle la touche au suprême degré; par contre , elle n*a que du dédain pour Thomme capable de sacrifier son amour à sa conscience. C'est Vénus , qui de tous les dieux choisit Vulcain, boiteux, graisseux, couvert de suie, et se dédommage après avec Mars et Adonis. La mythologie chrétienne a reproduit ce type dans la bonne amie de saint Eustache, qui, dit le peuple, donnait la préférence au premier Tenu.

Qu'est-ce que la Justice pour un cœur de femme? De la métaphysique, de la mathématique. Ce que la courtisane Ténitienne disait à Jean-Jacaues est le secret de toutes les femmes. Leur triomphe est de faire préTaloir Tamour sur la Tertu, et la première condition pour rendre une femme adultère est de lui jurer qu'on Taimera et Testimera davantage pour son admtère.

XIV. — Ces faits sont d'obsenration générale

J'ai rapporté l'opinion des docteurs qui refusent une âme à la femme : on Toit ce qui aTait fait nidtre dans leur es* prit cette opinion quelque peu injurieuse. Us avaient observé là femme comme nous l'observons en ce moment, abstraction faite des influences paternelles et conjugales, c'est à dire en dehors de sa véritable destinée, et comme ils la trouvaient de tous points inférieure, ils exprimaient leur jugement en disant : Elle n'a pas d'âme.

Mais écartons les témoignages virils, comme suspects.

Les femmet» dit madame Neeker de Sausaure » ont horrear da code, c'eat pour cllea un vrai grimoire.

Lea jeunes fillea, trop persuadées de l'intérêt qu'elles ae croient fidtea pour inspirer, veulent être préférées en toutea ohosea : la /«t* iiCÊ Ui occupe piu, 11 leur semble plus flatteur et plua doux d'être une exe^on à la rigle que de a^j aoumettre.

lc« femmct. s'erinninaifat avec attantioA» que da fbîa o/a aa tfoafeniicattllei pas «ne moraKté rdatire dépenduite d? leurs âi-tétkmtl Combien ton vent leor eonaeienee la plus délicate, la pit-ta sens!* ble, n'cti-clla paa lidée d*vn être vîTenent aiiaé et wn peu eraint, qui lea voit, qai les soit, qui jouit ou souffre de tool ee qui vient d'elles I Cette eonscieMe est bien qualqoo cboae} nais pourtant il ea faudrait une autre qu** oeUe*là«

Il faut aux femmes une sorte d'élan pour sentir la bsanté 4a devoir; encore ce devoir même, elles ne l'aocepteraient pas, s'il a'étaiS basé sur la religion. {ÉdMeatio» prognuioe.)

Daniel Stern confirme ces observationa :

La femme, dit-elle, arrf re à l'idée par la passion.

Comment, après de pareile jkvenx, madame Keoker de Saussure et Daniel Stem peuvent-elles soutenir Tégalité morale des sexes?

De même que, pour arriver àFidée conçue pai* Thomme et produite spontanément, la femme a besoin d'une surexcitation de tout son être, de même il lui faut, pour arriver à la Justice, le secours de Tamour et de ridtéal ; elle ne comprend le devoir que comme imposé d^en baut, comme une religion. Sa conscience est comme Celle de l'enfant,

Sour qui la Justice n'est d'abord qu'un précepte reçu du ehors, et qui se personnifie en celui qui est constitué en autorité sur l'enfant, ce que j'ai appelé la double conscience.

Aussi le législateur, qui a fixé Page de la responsabilité morale, pour les deux sexes, à seize ans, aurait pu la reculer pour la femme jusqu'à quarante-cinq. La femme ne vaut décidément,

comme conscience, qu'à cet âge ! jeune et dans sa fieur, plus tard sous les influences de Tamour et de la maternité, elle i^'a qu'une demi-conscience, comme dit madame Necker.

C'est d'après ce principe que Certaines législations se montrèrent beaucoup plus douces pour la femme que pour Thomme :

Ne frappez pas une femme, eflt-elle fait cent fastes, pas même avec une fleur. (Loi indienne» citée par Michixei» Originei dm droit /tançait.)

Eu AUeaugue,]« femm«* mOa^ fwnifaà, fO« «Usbiif

ÀîtOtîR ET MÂBîAGB l85

La (mom^ veut des exceptions ; ellQ /i. rmon : fiUç est jsfiroie, «t l98 «xG^ptions sout pour les ioârmes.

XV. ^ Ce que ^o^s veaou$ de dire, en ttièse gÔQérale^ de la Justice, eet égalemept vrai de la fertu la plus pré* eîMse de la femmei de oelle doat la perte doit être regardée par elle comme pire que la mort,^ puisque, cette rertv perdue, la femme ne oompte plus : je veiù^ parler de la pudeur. De même que ie3 idées et la Justice, c*e3t encore iMU" rbomme que la pudeur vieut à la femme*

liée enfante n'ont pas de pudeur; les adolescente, jus* qu'à la puberté, fort peu. De toutes les vertus, cVst celle qui arrive le plus tard et qui exigo le plus grand développement intellectuel et moral, la plus longue éducatipQ. CheE lee nattons primitives, la pudeur est nulle aussi| ce dont témoigne la Genèse ; Mi non eruiwfibant.

Comment se manifeste ce sentiment?

La pudeur est une forme de la dignité personuelle, de oe eentimeat qui fait que Thomme, se respectant liii-même, te sépare de la brute, dédaigne ses mœurs et aspire a e'illu^trer dans les siennes. Si uuel(]^ue chose est txil pour révéler à Thomme sa dignité, c est a coup sûr Taccouplement des bêtes, de tous les Spectacles le mus répiKuant : la vue d'un cadavre cbooue moins. Or, la nontc queprouve rbomme dans la solitude de sa dignité redouble sous le regard du prochain ; de là pour lui un devoir nouveau doQt voici la formule : Ne fais pas eu parKcuîier ce au^ tu 7Cos$^ raii faire devant les autres; ne /aie pas devant les autres ce fus tu ne veux pas qu'Us fassent devant toi.

Ainsi U chasteté est un corollaire de la Justice, le produit de la dignité virile, dont le principe, ainsi ou*U a 4é expliqué plus haut, e^dste, s'fl existe, à un de^ré beaucoup plus iaible dans la femmet

Ciiejs les animaux, c'est la femelle qui recherclie leni|!e et lui donne le signal ; il n'en est pas autrement, U faut Tavouer, de la femme telle que la pose la nature et que)a •aisit la eoci^te. Toute la dijFérwce qu'il y a O^e 3li Ot les autres femelles est que son rut est pérmaneoÂ, qnal-

qnefois dure tonte la vie. Elle est coquette, n^est-oe pas] toat dire? Et le plus sûr moyen de loi plaire n^est-il pas do ! lui épargner la peine de se déclarer, tant elle a conscience desalasciveté?

Ceci toutefois ne Teut pas dire que la femme soit plus

à 1 amour : le contraire me semble

ardente que l'homme à

mente par le moucheron. Mais l'obsession amoureuse chez la femme est constante, Pidée toujours présente, Tidéal beaucoup moins sujet à se briser par l'effet de la possession, hors de laquelle tout lui est indifférent et insipide; elle ne peut parler ni penser d'autre chose, assotée qu'elle est'par sa rêverie, et bientôt, si le travail et l'éducation n'y mettent ordre, dépravée. Qui a vu des ateliers de femmes et entendu la conversation des ouvrières peut en rendre témoignage. A vrai dire, et malgré tous les petits talents que nous aimons à lui reconnaître, la femme n'a pas d'autre inclination, pas d'autre aptitude que l'amour.

Tous les voyageurs l'ont observé chez les sauvages ; ceux qui allèrent en Orient chercher la femme libre n'ont pas osé dire ce qu'ils avaient découvert : c'est qu'aux œuvres de l'amour 1 initiative appartient réellement à la femme. Les exemples n'en sont pas rares non plus chez les civilisés; aux champs, à la ville, partout ou se mêlent dans leurs jeux petits garçons et petites filles, c'est presque toujours la lubricité de celles-ci qui provoque la firoideur de ceux-là. Parmi les hommes, quels sont les plus lascifs? Ceux dont le tempérament se rapproche le plus de celui de la femme.

Pourquoi, indépendamment des causes économi<][ue8 et politiques qui s'y ajoutent, la prostitution est-elle incom-

Earablement plus grande chez les femmes que chez les ommes? pourouoi, dans la vie générale des nati'ons, la polygynie est-elle si fréquente, la polyandrie si rare? pour{}uoi la femme répugne-t-elle moins que l'homme à la promiscuité, ainsi qu'en témoigne l'histoire des sectes gnostiques, si ce n'est que son mai est plus faible que le nôtre (madame Necker de Saussure) ; qu'elle est toujours plus près de la nature, c^est à dire ae l'état de nature

S Daniel Stern); gu^elle a par conséquent un sentiment éaucoup moins énergique de sa dignité; qu^autant son esprit reste, par lui-même, borné à rai)erception sensible, autant sa conscience a de peine à sortir de la sphère des affections ; que, dans ces conditions intellectuelle^ et morales, sa fonction naturelle étant surtout Tenfantement, elle tend, de toutes les puissances de son être, à un but unique, qui est de vaquer aux œuvres de Tamour?

D elle-même, la femme est impudique; si elle rougit, c)est par crainte de Thomme. Aussi, que ce maître lui manifeste son dégoût, qu'elle s'entende comparer par lui aux iemelles les plus immondes ; la pudeur alors s'éveille en elle, et bientôt deviendra son moyen le plus puissant de séduction.

XVI. — Ceci jette sur la femme un jour nouveau

La femme est une réceptivité. De même qu'elle reçoit de rhomme l'embryon, elle en reçoit l'esprit et le devoir.

Improductive par nature, inerte, sans industrie ni entendement, sans Jubtice et sans pudeur, elle a besoin qu'un père, un frère, un amant, un époux, un maître, un homme, enfin, lui donne, si je puis ainsi dire, l'aimantation qui la rend capable des vertus viriles, des facultés sociales et intellectuelles.

De là, son dévoûment à l'amour; ce n'est pas seulement Tinstinct de la maternité qui la sollicite, c'est le vide de son âme, c'est le besoin de courage, de Justice et d'honneur, qui l'entraine. Il ne lui suffit pas d'être chaste, virffo; il faut Qu'elle devienne héroïne, riraço : son cœur et son cerveau n ont pas moins besoin de fécondation que son sein.

Telle est le secret de la femme forte; de l'admiration dont elle a été de tout temps l'objet, et de sa merveilleuse influence.

La femme a-t-elle été élevée dans une famille riche en caractères virils, où le père, les frères, les amis, auront rayonné sur sa jeune âme la force, la raison, la probité; elle aura reçu une première façon, qui réagira ensuite sur le mari, d'autant plus qu'il sera lui-même moins fort Au contraire, la jeune fille a-t-elle grandi parmi des êtres lâches, stupides et grossiers, elle sera prête à se livrer, et

QiM da Cnooms, motles et oiâi««, OBt ekaiigé mf le WÊênMM9 du (oui «a tout t C*Mt pour oda que ches fes R<h laaias la pin de fuaiUa éUît canaidM comme enfendrant aa iNRipre famma$ paroa qa'aUa 4tait ta eréatoref elle da- Tenait soa épenta.

U 7 a plva : tonk oa qui maaqM natiirellemeiit à la CtiBiaa ai qu'alla aaquiaii daaa «m union aveo Iliommê, aWt par 1 amour qu'alla la reçoit. Tout ce qu'elle pense as(léfa d'amour; toute ti pUmapMe, ea rebipon, sa po* Uiiqea, aon éoonomîa, aon iaduatha, ee lésolTent en un mot, Amour.

Vénus Uranie, Vénus terrestre, Vénus marine, Vénus conjugale, Vénus pudique^iutta ▼ ulgivague, Vénus ckas- «eraasa^

Véaus bergère , Vénus bellatrice, Vénua-6oleil| Vénust^Imne et Véaua-Etoila, Vénas bai(Âii|Ue et Vénus FJorOf quaiie est la divinité diea les anciens qui ne soit nue traiiaformatioii de Tamour? Minenre riie-mème est* die antre diose qu'une Vénus industrieuse, et la vierge Astrée, oonfondue avec la Pudeur« autre ohose qu'une Vénus Justieiàra ? Tout est eabonfonné par la femme à rameur ; elle y ramène tout, elle s^en fait un prétexte et un iaatrumeot pour tout t étea*lui l*aae«r, elle perd la raison et U oonsdence.

Iroaa^otts maintenant, de est être tout entier ft Tamour, ^re un eontrainsltre, un ingénieur, un capitaine, un négociant, uaftoaneier, unéconomiste, un admmistrateur, nu sa?BAt, an artiste, un professeur, un philosophe, un législateur, un juge, un orateur, un général d'armée, un chef d'Etat?

La question porto en eUe^même sa réponse. Pu^oe qu'elle reçoit tout de l'homme, qu'elle n'est rien que par rhoDune et par rameur, ht femme ne peut aller de pair avec l'honme; ce a^^t une déaaturation, une confusion des sexes^ et nooa arona appris où cela mène.

XVII. «^ Toutes ces constatations sur le physique et le moral eomparés de rhomme et de la femme deyaient être hiUm^ non dans ne vain espi^t de dé^nement et peur le ' isir stupide d'esalter un sexe aux dépens de rautroi

mais parce qn^elles sont Vexpression de la vérité, que la vérité seule est morale, et ne peut être prise par personuô' ni pour éloge ni pour offense. Si la nature a voulu que les deux sexes tussent iiiogaux, par suite unis sous une loi de subordination,

non d^équivalence, elle a eu ses vues appa«> remmeut, plus profondes et plus concluantes qu^ les utoi»

f)ies des philosophes^ plus avantageuses non seulement à ^homme, mais à la femme, à Tenfant, à tonte la famille. On Fa dit il 7 a longtemps : plus l'humanité est partie de bas, plus sa moralité l'élôve en gloire. Ce qui est vrai de la collectivité conjugale, Test individuellement de chacun des époux ; laissez à Thomme Thérolsme, legénie^ la juridiction qui lui appartiennent, vous verrez tout a Theure la femme parvenir des impuretés de sa nature à une transpa** xence incomparable, qui à elle seule vaut toutes nos vertus.

Suivons donc jusqu'à la fin notre raisonnement.

Inférieure à rhomme par la conscience autant que par la puissance intellectuelle et la force musculaire, la femme se trouve définitivement, comme membre de la société tant domestique que civile, rejetéo sur le second plan ; au point de vue moral, comme au point de vue physique et intellectuel; sa valeur comparative est encore comme 2 à 3.

Et puisque la société est constituée sur la combinaison de ces trois éléments, travail, science, Justice, la valeur totale de Thomme et de la femme, leur rapport et consé^ quemment leur part d'influence, comparés entre eux, seront comme 3X3X3està2X2X2, soit 27 à 8.

Dans ces conditions, la femme ne peut prétendre à balancer la puissance virile; sa subordination est inévitable. Do par la nature et devant la Justice elle pèse le tiers de rhomme; en sorte que Témancipation <^u*on revendique en son nom serait la consécration légale de sa misère, pour ne pas dire de sa servitude. La

seule espérance qui lui reste est de trouver, sans violer la Justice, une combinaison qui la rachète; tous mes lecteurs ont nommé le mariage.

XYin. — Que signifient maintenant ces déclamations :

LniomiDe » ftccamulé confre sa compagne font ce an*il a p« imftgifler Al daielés cl d'iaoïpseiMs. U taa ait uae captlte; U ra ç^

leo AMOUR ET MARIAGE 1

f«te d*tui ToOe et mMt à Tendrotl le phn eeeret de le malwv eomme une dmaité nudfii iiante oa une eadaTe raspeete ; il lui a rae< eoorci les piede dès Teiifiuioe, afin de la rendre incapaUe de marcher et de porter ton ocBor où elle Tondrait ; il Ta attachée aux traranx iei ^08 pénibles eomme nne serrante ; il lui a refusé l'instruction et lea plaisirs de Tesprit. On Ta prise en mariage sous la forme d'un achat Wk ifum Tente ; on l'a déclarée incspable de succéder à son père et à m ntee» incapable de tester, incapable d'exercer la tutelle sur ses pMti •nfiuits, et retournant elle-même en tutelle à la dissolution d« iîïiSsiSJDir la mort. La lecture des diTcrses Insistions païennes est wm iliflsiinii peroétuelle de son ignominie, et plus d'une, poussant bdéiMieB jaiqu'à Vextréme barbarie, l'a contrainte de suivre le càâ^ fia 4a eoA ■an et de s'enserelir dans son bûcher, afin, remarque le jnriseonralte, que la Tic du mari soii en tureié, (Le F. LAOOBDAiBit éU fÊÊ Daniel Snu, Sstëi twr la Liberté.)

De semblables paroles, si TEglise avait la moindre intelligence du fait et du droit, eussent mérité à leur auteur nne interdiction perpétuelle. Mais TEglise, sur la foi de Platon et de rEvangne, admet, comme le P. Lacordaire, régalitédes sexes; à Taide de ce principe, elle entretient sa théocratie par le célibat ecclésiastique;

elle gouverne les familles par le confessionnal, et capte les successions des filles et des femmes par des testaments et des fidéicommis, dont elle a soin de fournir les modèles. A ses yeux, la femme ne sera jamais assez émancipée, surtout s'il existe des collatéraux qui réclament.

Qu'y a-t-il donc d^étonnant à ce que la femme ait de tout temps subi sa part des misères aue Tignorance Top-

I pression, la superstition, versent sur 1 humanité, et, quand e prêtre lui-même a méconnu le sens du mariage, que rhomme ait pris vis-à-vis de sa fantasque et lascive moitié les précautions que lui suggérait une expérience trop réelfe?

Ah! de grftce, vous qui prenez en main la défense de la femme, ne parlez pas de cette réclusion ignominieuse u'elle a si longtemps subie, de cette vente et de cet achat e sa personne, de toutes ces entraves mises à sa volonté et à ses niouvements ; ces faits s'élèveraient contre elle, comme autant de témoignages de Tincapacité de sa raison et de rindignité de son cœur. S'agit-il aujourd'hui de revenir à ces mœurs déplorables? Qui le dirait calomnierait

tes deux sexes; le moraliste n*a qu*nn but, c'est de pénétrer la raison des coutumes et des institutions. Eh Ibien, cette raison éclate maintenant à tous les yeux ; allez voir les femmes de TOrient et de tous les pays à demi civilisés ou barbares; rappelez-vous, vous qui lisez votre bréviaire, les histoires de Sara, de Rébecca, de Ruth, de Bethsabée, et de toutes ces gentes femelles qui se couchent aussitôt que rhomme les regarde; songez que le Décalogue, dans ses sixième et neuvième commandements, parlant

d^adultère, ne s'adresse pas à la femme; relisez, enfin, vos apôtres, vos pères, vos casuistes, et vous comprendrez le motif de cette réprobation qui a si longtemps pesé sur le sexe.

Oui, rhomme a été envers la femme uespote et cruel ; il l'a traitée comme une brute; prenez garde, par vos détestables maximes, de l'y faire revenir... Telle que vous la voyez aujourd'-hui, c'est lui qui Ta faite, et si elle mérite quelque louange, elle la lui doit.

XIX. — Je complète les réflexions qu'on vient de Iitô

Far quelques ohservaiions faites sur des sujets de l'un et de autre sexe assez connus pour que chacun puisse vérifier l'exactitude de l'observateur.

On a dit que l'esprit avait, comme l'animal, sa dualité sexuelle, son élément masculin et son élément féminin.

Sans discuter la vérité de ce jugement , il résvli . de tout ce qu'on vient de lire, que l'élément féminin, nonobstant la qualité spécifique qui résulte de son infériorité même et le fait reconnaître, est en dernière analyse un élément négatif, une diminution ou affaiblissement de l'élément masculin, qui à lui seul représente l'intégrité de l'esprit.

Vcà û mit encore mie, ri dans une société, dans tme litténttnre , rélément féminin vient à dominer ou seulement à balancer Télé-

ment masculin, il y aura arrêt dans cette société et cette littérature, et bientôt décadence.

Cette prévisicn de la logique est confirmée par Tezpérience.

Toute littérature en progrès, ou, si Ton aime mieux, en développement, a pour caractère le mouvement de Vid^ê^ élément masculin; toute littérature en décadence se r^ connaît à robscnrcissement de Tidée, remplacée par une loquacité excessive, qui fait d^autant mieux ressortir le fkux de la pensée, la pauvreté du sens moral, et, malgré Tartifice de la diction, la nullité du style.

La raison de ceci se découvre d^elle-même.

Une suite de chefs-d'œuvre, en développant les apti* tudes de la langue, lui a donné Tabondance, la flexibilité, la force, créé ses locutions et ses formes. La philosophie, les sciences, Tindustrie,- toutes les branches deTactivite sociale Font enrichie. Son dictionnaire, comprenant avec les vocables, les tours, formules, acceptions de mots, est devenu un arsenal où fourmillent les iaées, et dont aucun écrivain n'épuisera les trésors. Â ces matériaux déjà si riches, la grammaire et la rhétorique ajoutent leurs recettes : moules de phrases, périodes, cadences, eto, ; on en a pour tout. L'art de faire jouer la métaphore et la méto^ nymie^ de darder l'apostrophe, d'amener le mot, d'enfoncer le trait, est connu; la tactique du langage n'a plus de secrets. Pour faciliter le travail, on a des répertoires de rimes« de synonymes, d'épithètes, de périphrases, d'exemples choisis, qu il suffit de parcourir, pour en voir jaillir sans cesse ae nouveaux aperçus, des rapprochements ingénieux, des traits d'esprit, des coq-à-l'âne, enfin des idées telles quelles. Le dépouillement des littératures étrangères apporte un dernier continrent, avec lequel on donnera une couleur encore

plus foncée à cette originalité de mauvais aloi. Allez maintenant, jeune homme ; prenez et mélangez, comme font les apothicaires, Sume et misée. Vous êtes écrivain, vous pouvez, pendant une génération au plu3, devenir grand homme.

Cfn conçoit combien cette méthode est favorable à l'am-

pUâ6fttl9<^ ^t »^ IpsmQt HçOt^ 9ll^-jaèx^Q n'est ^u'uqo ^^

criptîon parénumérationdes parties, une.litanie. Ouvrez le Gradus ad Pamassum^ au mot Jupiter^ par exemple : vous avez une ode toute faite, dans le genre orphique. J'os^ dire, qu'une partie de la littérature contemporaine, poésie et prose, n a pas d^autre raison d'être, que c'est là ce qui fait son mérite, et ce qui depuis le commencement du siècle a détermine sa décadence.

Pour faire comprendre la cause des rétrogradations hu** maines, j'ai cité, dans une autre étude, quelques extraits de mes lectures d'histoire ; qu'on me permette, dans le même but, de donner un croquis de mes observations sur quelques-uns de nos gens de lettres.

XX. — J.-J. ROUSSBATT

Le moment d'arrêt de la littérature française commence à Roassean, Il est le premier de ces/emmelins de riiiielligence, en qui, l'Idée se troublant, la passion ou affectivité l'emporte sur la raison, et qui, malgré des qualités éminentes, viriles même, fout incliner la littéra« rure et la société vers leur déclin.

Le bon sens public et l'expérience ont prononcé définitivement sur Jean- Jacques : caractère faible, âme molle et passionnée, jugement faux, dialectique contradictoire, génie paradoxal, puissant dans ses aspirations, mais faussé et afElùbli par ce culte de l'idéal qu'ua iu&tinct secret lui faisait maudire.

Son discours sur les Letfren el les artt ne contient qu'un quart de ▼érité, et ce qusrt de vérité, il Ta rendu inutile par le paradoxe. Âu« tant l'idéalisme littéraire et artistique est favorable au proscrès de la Justice et des mœurs quand il a pour principe et pour but le droit, autant il leur est contraire quand il devient luimèuie prépondérant et qu'il est pris pour but : voila tout ce qu il j a de vrai dans la i hèse de Rousseau. M<'*'« ce n'est pas ainsi qu'il a vu la cko!»e : son discours est une déclamatiuo que l'amour du beau style, qui commençait à faire perdre de vue l'idée, put faire couronner par des académiciens de province, mais qui ne mérite pas un regard de la postérité.

Le Diteourt sur CluéyaUié det eouditioM est une agjrravation du précédent : si Rousseau est logique, c'est duns Tobstinaiioa du paradoxe, qui finit par lui déranger la raison. La proptiété, malgré la oontradiction qui lui est inhérente et les abus qu'elle enfraiae, n'est en fin de eompte qu'un problème de l'économie sociale. Et voyee la misère de l'écrivain, tandis que l'école physiocràtique fonde la science prcoisément en vne de résoudre le problème, Rousseau nie la science et conelut à IV/a/ i9 naiure,

1^ DolitîQue de llousçç^^tt est jo^e ; Que pourrais-îe jire de pif

eoBtie la théorie de k wfmwtnxnM da peuple» empruntée aux protestants, quederaoonter les actes de cette souveraineté depuis soixante et dix ans? Ia RéTolution, la République et le peuple n'eurent jamais de plus grand ennemi que Jean- Jacques.

Son déisme, suiBsant po* r le faire condamner par les catholiques et les réformés, est une pauvreté de théologastre, que n'osèrent fustiger, comme elle méritait de l'être, les cliefii du mouTcmeut philosophique, aecusés par l'Eglise et par Rousseau lui-même de matérialisme et dlmmoralité. Justice est faite aujourd'hui et de Véiai de matwre et de la reiiçi&u natitrellâ,

VHiloUe a relevé l'amour et le mariage, j'en tombe d'aceord, mais eUe en a aussi préparé la dissolution : de la publication de ce roman date pour notre pajs l'amollissement des âmes par l'amour, amollissement que devait suivre de près une froide et sombre impudicité.

Les Gmfuêtmuwûi d'un autolàtre parfois amusant, nuds digne da pitié.

Quant au style, excellent par fragments, toujours correct, il est fréquemment déshonoré par l'enflure, la déclamation, la roideur, et une affectation de personnalité insupportable. Rousseau a ajouté à la gloire de notre littérature ; mais, comme pour le mariage et l'amour, il en a eommencé la décadence.

En somme, et cette observation est décisive contre lui, Rousseau n'a pas le véritable souffle révolutionnaire ; il ne comprend ni le mouvement philosophique ni le mouvement économique ; il ne devine pas, comme Diderot, l'avenir glorieux du travail et l'émancipation du prolétariat, dont il porte si mal la livrée; il n'a pas, comme Voltaire, cet esprit de Justice et de tolérance qui de-

vait amener, si peu d'annéea après sa mort, la défaite de l'Eglise et le triomphe de la Révolution. U reste fermé au progrès, dont tout parle autour de lui; il ne comprend, il n'aime seulement pas cette liberté dont il parle sans cesse» Son idéal est la sauvagerie, vers laquelle le retour étant impossible, il ne voit plus, pour le salut du peuple, qu'autorité, gouTemement, discipline légale, despotisme populaire, intolérance d'église, comme un mal nécessaire.

L'influence de Rousseau fut immense cependant : pourquoi? Il mit le feu aux poudres que depuis deux siècles avaient amassées les lettrés français. C'est quelque chose d'avoir allumé dans les âmes un tel em« brasement : en cela consiste la force et la virilité de Rousseau; pour tout le reste il est femme«

Le snccessseur immédiat de Rousseau, dans cette série féminine, fut Bernardin de Saint-Pierre. Je n*en dirai rien : Vopinion sur le caractère de cet écrivain est formée depuis longtemps.

Je passe également sur toute la période réyolutionnairi

et impériale, pendant laquelle les intelligences d^élite forent entraînées dans d^autres directions, et j^arrire à la littérature contemporaine, qui commence à la Restauration.

Ici, je Tavoue, je ne vois guère que les historiens et les

1»liilolo^es dont la pensée féconde mérite les honneurs de a yirikté, et soutic ne la Révolution et le progrès. Tout le reste me parait, en prédominance croissante, livré à l'esprit femelle, stérile et rétrograde.

XXI. — Bebanoeb

Une réaction vient de te déclarer contre le célèbre diansonnier, à propos de sa publication posthume. Je crois cette réaction mal fondée dans ses motifs, mais en partie juste.

Que Béranger ait passé les vin;^ dernières années de sa longue czistenee à rimer une centaine de chansons au dessous du médiocre, il en avait parfaitement le droit, et c'est nous qui sommes des sots de les lire ; — - que l'insignifiance de ses mémoires soit poussée jusqu'au commérage, est-ce sa &ute si nous attendions de lui des révélations f — que son chauvinisme soit en 1857 ce qu'il était en 1825, cela prouve tout juste que le monde a marché depuis trente-deux ans, et que Béranger est resté ce qu'il était; — qu'il s'en vienne ressasser,

Suand l'histoire est ouverte, la postérité saisie, l'opposition éteinte, e stupides calomnies contre les Bourbons, et se croie pour cela un grand citoyen, c'est une infirmité d'esprit à porter au compte de la vieillesse; — qu'il demande pardon au lecteur des grivoiseries de son jeune temps, je ne le trouve pas de mauvais exemple ; — qu'il implore le Dieu det 6o»nâs çeni, le Dieu de Maximilien, le Dieu d'Alphonse de Lamartine, après l'avoir si drôlement chansonné, on n'en peut rien conclure, sinon que Bérsmger, tout révolutionnaire et esprit fort qu'il se croyait, entendait aussi peu la Révolution que la philosophie ; — - qu'au lieu de se lancer, comme tout l'y invitait, dans la carrière politique, il ait arrangé sa petite vie loin du flux et du reflux de la popularité, des orages du parlement et des éeueils du pouvoir, ménager de sa réputation, craignant sur toute chose de se compromettre, désireux de ne se brouiller avec personne et de s'assurer un superbe

enterrement, il serait d'autant plus injuste, à mon avis, de l'en blâmer, qu'il se fiûsait justice et qu'en pareil cas tout individu doit être cm sur parole.

Béran^ n'en reste pas moins le premier poète français du dix-neuvième siècle : de quel calibre est cet homme P

Béranger appartient à la Révolution, sans nul doute; il vit de sa vie; ses ehansons, comme les fables de La Fontaine, 1m eomédiis àm

IM KWOm Vr VAKIAffl

MoMn et le» ooato fU Voltaire, ont conquis parmi le people «tie»

hautes classes une égale célébrité. Et c'est ce qui élève Béranger au dessus de tous les poètes contemporains : en fiât d*art et de poésie^ me pareille unftrersallté d'admiration est décisive et dispense de tout antre argument.

Béranger est-il initiateur, comme fureut les aineiens lyriqu'- , comme Homère, Vii^le, Corneille, Boiieaa, Molière, La Fontaine, Yoltaitcf A*t*il en lui U eoneept, l'idée P

A eette question je réponds sans hésiter : Non, Béranger n'a rien do poète initiateur ; c'est un écho, une harpe éolienne. Lui-même Is dit quelque part : Je iuis un luih suspetulm, gui résonne dès qu*on y touche. Que la Toix publique vienne ébranler son fime, il chantera ; lui-même ne la devance pas. Seul, il se trompe constamment; il ne connaît ni sa route, ni son étoile.

Four le style et les mœurSi je parle ici des mœurs poétmues, c'est simplement un disciple de Voltaire et de Pamy ; aucune qua-

lité propre ne le distingue, si ce n'est peut-être la fatigue et l'obscurité trop fréquente de ses vers. Sa plaisanterie et ses gaudrioles sont en général puisées à deux sources suspectes, l'impiété et l'obscénité. Ses chansons bachiques n'ont pas non plus la)oie franche des chansons gauloises s elles sont d'un poète qui se met à table ; il y a de la recherche, de la préméditation, trop de philosophie. Béranger est sérieux, point naïf, souvent tendu et forcé, jamais aviné. II serait demeuré un poète médiocre, si les circonstances ou il vécut ne lui avaient fait trouver une autre veine, ^

Pour le fond, il n'a pas plus d'invention et d'initiative.

D'abord, il chante l'amour grivois, et rétrograde de Rousseau à Brantôme et à Boccace. Rarement il s'élève jusqu'au sentiment et à l'idéal \ et toute cette partie de son œuvre serait à dédaigner, si, par la vivacité des tableaux et le mordant de la vérité, sa chanson, licencieuse de pensée et de fait, n'était devenue une satire d'un genre supérieur à celui d'Horace et de Juvénal. Ma Granà^Mère est une de ces pièces incomparables, dont je doute que le poète ait eu lui-même la conscience, et qui n'a de modèle en aucune langue. ^ Dans ses chansons politiques, Béranger n'est que l'écho des passions de son temps : il grandit avec l'opposition libérale pi monte avec les souvenirs, avec les conspirations bonapartistes.

Que fait-il en ISJOet 1811, quand le despotisme impérial, parvenu à son apogée, a fait taire IaKévolutionP Chante-t-il la Liberté et la EépubliqueP Non : il est tout entier à Cornus, Baochns, Vénus i il attendra les Bourbons et la Charte.

Que fait*il encore, de 1812 à 1815, quand la franco est écrasée sous les désastres, et que les armées étrangères ont établi leur quartier général à Faaiiif II chante des gaudrioles, le Boi ^tveM^

le &ém- Uur^ B^er BotUew^^ le» Ou$u»^ la Grande Orgie, eto«, fie. Ce M

AMOHII m UÈMikéA 497

JfOnt M8 les C^tmtolê ii U» Frétna, nt le B&n FrançaU, ni U Soçu4io des Chiens ic gnfJUé, ni YOpUion de ces demoiselles, qui peuvent racheter cet étrange oubli de poète patriote* Certes, on n'était pas trop nalheureus en France, on riait, on chantait, pn dansait, on s'amusait, durant ces affreuses invasions, s'il faut s en rapporter an répertoire de Bëranger. Ce n'est que plus tard, au retentissement de 1» tribune, à U voix des 'éoutés hoérau^, de Manuel, de Benjamin Constant, de Foj, qnana l ennemi a évacué la France, que le rougn monte au Wsage du poète et qu'il prend son élan. Le Marquis i§ p^rabas^ Mon dme, sont de 1816 ; la Vivandière et Champ d'asile, deux chants épiques, de 1817 et 1818. De ce jour nous possédons Séfanger : il ne s'arrêtera plus. Après 1880, retiré de la (lolitique, nais toujours fidèle au mouvement des idées ^ il deviendra encorç le prophète du SDcialisme.

pans cette longue suite de petits poèmey, an nombre de |dns de trois cents, et qui^ placés bout à bout, formeraient une espèce d'épopée, Béranger montre-t-il une fnteUigenoe véritable du mouve» ment historique, des passions de fon époque, du droit et de l'aTenlr de la Révolution P

Il n'en est rien. Béranger a si pen le secret des clM)ses, que efest précisément à son ignorance qu'il a dû son succès. Jamias homme plein des hautes pensées que pouvait suggérer à un Rojer-Collard.

Sar exemple, à un Saint Simon, la marche des choses, ne se fidt avise e mettre ces pensées en chansons : il en aurait fait un

poème énique. tout au moins des tragédies. Jusqu'à trente ans, Béranger avait éti rimeur aussi malheureux qu'obstiné; peu |i peu cependant U B*était xompu au couplet ; il avait acquis, dans le genre iniérieur da retraîq^ un vrai talent, lorsque la Restauration arriva.

En homme d'esprit et de pratiquCj Béranger W^9k donc à tirer parti de ses moyens. Sou éducation (tait f^ite, et % contraste dee Idées et des événements avec le cadre de la chanson, la seule forme poétique dont il dibpos&t, ne pouvait manquer de produire^ pour le sublime comme pour le ridicule, des effets surprenants. Il mit eii oonplets, sur des airs connus, non pas l'idée qu il n'eut jamais, mais le sentiment révolutionnaire, tel que le lui offraient les souvenirs de 93, la bataille impériale, le débat constitutionnel, et cette longue figure de l'Ancien R«'gime qui revenait, comme un spectre, en la personne dee émigrés. La littérature française se trouva ainsi enrîobiei par Tev haussement de la chanson, d'un genre nouveau, dans lequel Béranger n'avait pas trouvé de modèle et oik il restera sane égalj l'histoire et le poésie ne se répétant jamais.

Du reste, la Révolution est demeurée pour Béranger nn mjthe ; reropereur, une idule ; les princes de Bourbon, l'ennemi. Sous toq| les rapports, sa pensée est courte, défectueuse, arriérée» contradiptoire. lu preafCi c'est qu'il a beaucoup peidu de sa rtelitéi

I ^ AMOUR ET MARUGK

Imite aiu, les trois quarts de ses ebaisoiiB n'etiront plus de tabor. Ses vingt dernières années, il les a passées à rem&clier ses plus hearenx refrains et à rq;retter ses amoors; il est mort déiste.

Conune Rdnaseaiiy il fut, par la prédominanoe de l'élément féminin, un agitateor en qui la passion débordait la oonscienoe; il a servi la Bévolution. mais il a fait baisser le sens moral et dérouté le sens politique ; s'U montre quelque Tirilité d'entendement, e'est dans l'ardiitecture de ses chansons, dont chacune forme un erêseenio continu, un tout logique et complet, parfois même comme la miniature d'un poème épique. ^

XXn. — M. DB Lamabtinb.

Jamais peut-être un homme ne se rencontra doué d'inclinations plus heureuses que M. de Lamartine. Il aime la vraie gloire et il s'y connaît ; son esprit cherche naturellement la vérité, son cœur la Justice; les plus hautes conceptions, quand elles lui sont présentées, il les embrasse sans effort; personne plus que lui ne désire servir et illustrer son pays ; il a la religion du devoir, le courage dans le danger, et celui, plus rare encore, de la fidélité à sa conviction, alors même que cette conviction peut le rendre impopulaire. Ajoutes une chasteté de sentiments qui rappelle Bossuet, et une puissance de verbe qui tient du prodige. Tout d'abord on l'aime, on se sent attiré vers lui ; on le prendrait volontiers pour directeur de conscience ; il semble même, à la limpidité et à l'éloquence de sa parole, que l'on pourrait se reposer sur lui du soin de penser et de raisonner, tant, dans ses écrits comme dans ses discours et dans toute sa personne, l'expression du beau apparaît comme le gage souverain de la raison. Malheureusement, ces belles qualités sont déparées, souvent même neutralisées, par un irréparable dé&ut : le travail intellectuel, ches M. de Lamartine, cet esprit d'analyse et de synthèse qui seul, en donnant la raison des choses, élève et entretient l'idéal, manque tout à fiut ; il conxemplb, il ne pénètre pas ; et comme il arrive a tous les

contemplatifs, on peut dire que la raison en lui ne dépasse la mesure de la femme que juste de ce qu'il faut pour qu'il ne soit pas femme.

Ce qui ressort de la vie et des écrits de M. de Lamartine, c'est

âu'il c'a pas l'intelligetace de son époque et de son pays; il ignore 'où nous venons et où nous allons ; trop instruit pour se payer d'utopies, trop fiiible de génie pour percer les ténèbres qui l'enveloppent, cherchant le courant providentiel autant que peut le révéler à une âme de poète le tourbillon des événements, il ne sait jamais quelle route choisir, quelle conduite tenir, quel principe affirmer. De là ce scepticisme qui malgré lui fait le fond de sa philosophie, et lui a donné dès ses débuts un caractère de tristesse, auquel, selon moi, son caïao* lire est étranger.

ÀMotJR £T Mariage le»

J'emprunte les détails qni suivent à VBUtoirt de 7a Hévchiion i$ 1848 par Daniel Siebn, l'une des plus ferventes admiratrices de M. de Lamartine.

Né à Mâcon, en 1790, d'une famille noble, M. de Lamartine fit ses études avec une rare distinction au collège de Bellej, entra en 1814 dans la maison militaire de Louis XYIII, publia ses MédUatiom en en 1820, et suivit jusqu'en 1830 la carrière diplomatique.

Far sa naissance, son éducation, ses sentiments de famille, son inclination personnelle, M. de Lamartine est royaliste, de plus chrétien. Quel bonheur pour lui s'il était né au siècle de Bossuet, alors que rien n'était venu ébranler dans la nation la foi monarchique et religieuse ! Sa poésie eût éclairé le monde, et sa gloire, aussi pure que sa pensée, eût duré plus qu'elle.

Après Ja Révolution de juillet, M. de Lamartine se tient à l'écart; fl contemple cette Bévolution qni était venue donner le démenti à sa muse et déranger sa fortune politique. Fuis, croyant reconnaître le doigt de Dieu dans le fait accompli, il publie une brochure ou il expiiqw et légitime, aux yeux de la raison et de la foi, l'avènement de dynastie d'Orléans. 11 ne se vend ni se donne ; son désintéressement est un sûr garant de sa loyauté. Comme je le disais tout à l'heure, il cherche le courant proviaentiel, et opère, en tout bien et tout honneur, sa transition.

Elu en 1833 député de Beighes (Nord), pendant qu'il était à Jérusalem, il s'assied au banc des eomervateurs, appuie la loi contre lee associations, soutient la prérogative royale, puis vote contre la loi de dotation et Its fortifications»

Autant qu'il est en lui, M. de Lamartine, rallié à la dynastie nouvelle, reste fidèle au principe monarchique ; mais il n'en est pas le flatteur, sa conduite le prouve. Tout cela, cependant, est-il bien logique P Etait-il possible d*abstraire à ce point les personnes des principes, que M. de Lunartine pût se croire dans la sincérité de sa foi parce qu'il suivait, du côté oii le vent la faisait tomber, la couronne P Qui empêche aujourd'hui que M. de Lamartine, après s'être rallié à la dynastie des Orléans, ne se raliie de nouveau à la dynastie des Bonaparte?

En 1843 , le tempérament de M. de Lamartine se décèle tout à fait : il vote la régence de la princesse Hélène, soutenant, par toutes sortes de considérations, qu'en fait de régence la main d'une femme est préférable à celle d'un homme. Fourquoi pas, aussi bien, en fait de royauté?... Le 27 janvier 1843 il voU contre l'^resse et passe à l'opposition, convaincu, dit-il, que le gouvernement #'éytfr« et «V/oî^m de son principe. De quel principe par-

lait alors M. de Lamartine ? De la Bévolution, sans doute. Mais alors pourquoi n'avait-il pas des premiers applaudi à la ehatê dn Bourbons? Pourquoi enauite, dorent

•iépMt ii'éUii-il pu enM 4e plaiR-pied dans les rangs de feppo-sîtion, au lieu de ce Itage de dix ans parmi les oonicnraUuraP

Alliai, tandis que la .lévolution de juillet s'écarte de son prin-cipe^ M* de Lanartine a't^^ie dn sien, ee qui fait dire k M. de Humboldt : X#fitfr/ie# eH um0 cmèk dee* v^ n^aput meore emUuU P orbite,

I^ea mots, ^« fra^m #Vee«i#, Bé$^uêiêm ém mipwiê. li êu-JUi cTimw borne, etc., sont de ce tempe. Lui qui dana aon Oeifrê familier de MU- Minre nie didaigneueesient le prograa, il a'indi-gaaîi em ISiS que les conser? ateura dont il se séparait réaia-taasent au moa^ement, dont loi* n^me ne pouvait déterminer U direeiicm ni prévoir l'issue I

£n lSi6« il pnUie eon UUhifê éee QiremUM, De i'oppesition djyastique il avait glissé dans la république de Tidéid \ par une dernière évolution, le huitième volume de son Histoire n'était pas sons presse que de la République idéaliste il tombait dans le jaco-binisme ; l'ancieii Tolontaire de la légitimité sa raaoroelisit a la c^ueue de Robespierre.

Su XSi7, au banquet de Màoen» il a'aasoeie à l'agitation qui al-lait renverser le trône* et, euiraet toujoura le couraut provident-iel, il soutient en fiîvricr l8iS le émi ée féwmiom^ eontre lequel il avait voté, aa moioa implicitement, ee 1833. Je voudmia savoir, à

cette heure, ee que pensent de ee faneex droit de réenioa ko agilateiira de 1847, it M. de lamartine tout le premier !••.

C'en en fait : M. de Lamartine est dans le coarent ; il ne donte plus ni de lui même ai du cîeU il avaeee toujours. Le 91 février il déelsre qu'il ira au banquet #tteed miaie, et dtt-il s'j trouver seul ; il accepterait, dit'il, la booto d'une teeulade pour lui, non pour la France.

li^ branle eal donné ; U nonarchie cbaneelle et tomb'». Pourquoi, 'le 94 février. M. de Lamartine ne ee sou^nt i) pies de la princesse Hélène, dont il avait ai éloquemment défendu la cause en 1842, et qui était là, ion entant dans ses bras, appelant son enteur des jeux et du omurF II y pensait, je le veun croire, aussi bien que M. Garnier- Pegès \ nais le peuple envahit l'assemblée, le courant se prononce iontre la régence* en place de laqnelle M. de I^imartine, interprète de la volonté du peuple et dea desseins de Dieu, propose un Chueeme* ment provisoire.

Ce n'est pas assez, on demande la RêpubUque, — M. de Lamartine Msite ; il dit que penaenitEUiEtf nri il est pour eUe, mais qu^il réeerve he droite de la nation. Le contraire eiit été plue vrai, enriout plue digne, Per90Dneilem«nt U» ds Lamartine cet rof aliate, et dans la etroonstaiioe il ne réservait rien, il lâchait tout.

Lie S$, grand combat de M. de Lamartine oontee W drapeau ronge : Jes roijges «ont coufondu»; toutefois M. de Lamnrane accorde à Louis Blsno la r«ii^/<r reupr.

Le eouiant derenant toi^rs pins fmienx, M. de Leesertine erée leiei4oi»9bil«i ywir leoufer ke hennliM gsni s «n en fem iee osa-

^M^tiiM mois ptt» tard. OiepOQUébéboft âtitianfl, pidi ïi ifgtti

lé décret qui le garantit.

Dans son manifeste da 6 mars il nie tes traités de 1815 quant au élfoii, mais les admet çnani au /ait. Juste ce qu'avait dît M. Guizot, et conclut par ce mot magique, la l^âil : ce qui ne Tempécke pas, quinze jours après, de demander 215,000 hommes pour ùterver \m Bhin, les Alpes et les Pyrénées. C'est iJors qu'il proclame k grand principe politique : La bonne foi.

Après la journée du 17 mars, Lamartine voit sa poputariti décliner, celle de LearuRollin grandir. Aussitôt il cherche à se rapprocher de celui-ci; il tâte le terrain, voit Blanqui le 15 avril, et le lendemain se jette dans les bras de Changamier. Le cri du 17 mars, la cri du peu* pie, avait été : Vive Lpdru-Rolliu I Le cri du 16 avril, cri de la bourgeoisie, fut : Vive lamariinê, à bat ieseommunUês/.,.

Je ne pousserai pas plus loin ces rapprochements, dont les harangues et écrits de M. cle Lamartine fourniraient vingt pages. J'en ai dit asset pour fidre comprendre au lecteur qu'un semblable zigzag d'opi* nions, chez un homme que son caractère met à l'abri de tout soupçon injurieui, procède d'autre cause que de légèreté et de mauvaise foi : c'est l'entendement qui ne fonctionne pas, qui, ne produisant pas de germes, laisse l'homme sans résolution, sans conseil, sans critère. C'est M. de Lamartine qui, par sa guerre ridicule au drapeau rouge et AUX communistes, a déchaîné la terreur bourgeoise ; c'est lui qui, par le trouble de son esprit et l'inconsistance de son caractère a com-

mencé la dissolution de la République ; c'est lui enfin qui a donné le signal de la réaction, et qui, tombe du pouvoir. Fa le mieux servie. Mieux eût Valu une vraie femme. Esprit malade sous une apparence de sérénité ; enfant Sublime, dont la malfisiisance égale l'innocence, M. de Lamartine est une de ces natures que les partis doivent se renvoyer l'un & l'autre, comme des mèches incendiaires, si mieux ils n'aiment les exdure d'un commun accord du forum et de la politique.

Je ne m'étendrai pas longuement sur l'écrivain : d'avance noua l'avona Jugé. 8i le moral de la Kévolution commence à baisser en Rousseau ; s'il est plus bas encore en Béranger, il tombe tout à fait en Lamartine. Or, sans cet élément moral ^ui fait l'âme de toute littérature, le poète, l'écrivain, quel qu'il soit, est comme un banquier sans argent : son papier est de nulle valeur, et toute sa circulation aboutit à la banqueroute.

Les Méditationi poétiçueif cenvre capitale de M. de Lamartine, iont une lamentation sur la fin de l'âge religieux et monarchique, un poème purement négatif. Par ce c6té funéraire, ce poème se rattache à la Révolution ; aussi le succès fut grand et mérité. Mais déjà l'on pouvait prédire que le poète, s'il restait fidèle à lui-même, n'irait pas loin ; l'oraison funèbre de l'ancien monde chantée, M. de Lamartine ne pouvait être dani l6 nottvefta ^'nn poète de scepticisme, ce qui

vfil din» «mtelftfai Imt devrait, honi» U nonle» «m aim-nlf« Ktténdrt. Pour qall devint autre choee» il eût fklla qu'il devint Uiiaitae VB konne nouvean : or, nul poète d'un ordre élevé ne

saurait être double, ineamer en sa perwnne deux époques, deux principes. Le vrti poète est rhomme d'une idée, iomo nmiu liàri,

Ln Égrmoniei sont une reprise mallieureuse des MédUaiioms ; versification Iftehe, {.«correcte, pensée nulle. En poésie on ne se répète pas^ M fêfêiiia won ptaeeni.

Le Foyaff9 «• Orient^ essai de variations sur le thème de Vltimêm fmr$ de Cluiteaubriand : un écrivain ne fait pas de ces choses, bien qu'il ait parfaitement le droit de les ùdre.

Dus Jœilwn^ poème de six mille vers, et qu'il eût fallu réduire à cinq cents, M. de Lamartine a voulu représenter un amour idéal con* tenu par la religion. C'est le Vicaire savoyêtrd corriji:é et refait ; mais telle est la faiblesse du jugement en M. de Lamartine, qu'il ne s'aperçoit pas que son héros, qu'il a voulu faire vertueux et diaste, hit autant honte à l'amour qu'à la religion et à la vertu. Puisque Joceljn s'est fût prêtre par un acte d'héroïsme, la foi, la Justice, la poésie, Le csBur humain, le plus simple bon sens n'admettent plus qu'après ce sacrifice la perte de son amour lui pèse quelque chose, que sa Laurence ose l'accuser et qu'elle se jette par désespoir amoureux dans le désordre. Celui qui renonce à sa maîtresse pour sauver sa religion, sa patrie, moins que cela, pour donner l'extrême onction à son évéque, n'a Ï^lus de larmes à répandre; le devoir accompli prend la place de 'amour, devient amour lui-même. Et celle qui a perdu do la sorte son amant doit se dire qu'elle a gagné un héros, elle est heureuse. Le Joeelvn, en un mot, n'a pas le sens moral : cette simple observation, qui certes est loin de la pensée de M. de Lamartine, hit de son poème une OMivre scandaleuse et met à néant ses six mille vers.

Je n'ai pas lu la Càute d*M» Ange^ qu'on m'a dit être fort inférieure encore à Joeêlj^n* Serait-ce une variante du poème d'Sfoa^ de M. Alfied de Vigny, comme le Voyage en Orient est une réédition de Vliinéroiret comme Joeelpn est une résurrection du Vicaire tavojfardf

Les Hiitoirei de M. de Lamartine, fatigantes par la pompe continue du style, sont pour le reste au dessous de la critique. Son Conteiller lie penpie^ œuvre de réaction, mériterait de ma part de rudes repréiailles ; je me contente d*un mot. Après s'être laissé descendre, avee le courant providentiel, jusqu'à la République sociale, il a remonté^ •ous la même influence, vers la contre-révolution; que le vent tourne de nouveau, il reviendra des premiers : ce sera toujours le mémo homme. N'a-t-il pas déjà distingué entre le bon soeialieme et le numoai»

Dans Raphaël, M. de Lamartine a voalu réagir contre l'impudieité ^:..*»«^ A^.. m^^^^^ -« -^«..« «,- I -uture d'un amour immaculé.

Constant, a'est-il proposé de

croissante des romans en vogue par la peinture d'un amour immaculé, peut-être aussi, à l'exemple de Benjamin Consi

AMOUR ET MAWAGÉ !78

comf gne f, dtns mie fiction phs on moiiwpenoiiiielle, qvelqiie «Mif«< nir de sa vie intime ; oe que je regretterais, je. l'avoue. Quoi qu'il eli soit, l'idée de rétablir la moralité dans le roman par une purification de l'amour était excellente, digne du cœur de M. de Lamartine. Mais ici encore il est retombé, par l'irréflexion de sa pensée, dans le défaut de Joeelyn^ à tel point que Bapkaël, qui

par la forme toucbe an mysticisme, est, quant an fond, ce que j'ai lu jamais de plus obscène.

Comme on n'accuse pas à légère un homme tel que M. de Lamartine, posons quelques principes.

Parmi tous les amoureux et amoureuses du roman et du théâtre, il en est fort peu- dont j'approuve la passion, et qui par conséquent m'intéressent : pourquoi P C'est qu'il est rare que le devoir ne soit sacrifié à l'amour, qui dès lors devient ignoble, antipoétique, et, - s'il est malheureux, indigne d'être plaint.

Dans le Cid de Corneille, Rodrigue et Chimène m'intéressent an pliia haut degré : ils sont beaux tous deux; ils me passionnent; leur amonr est légitime, et parce qu'il est légitime, son infortune excite ma pitié. Le sacrifice que le jeune homme et la jeune fille en font an devoir est tout oe qu'il j a de plus idéal et en même temps de pins tragique.

Dans Polyenete^ dans Zaïre, les conditions sont les mêmes que dans la Cii; et telle est la puissance du beau moral sur l'imagination, que nous n'apercevons plus les taches qui déparent ces tragédies : elles nous émeuvent profondément, et malgré notre pitié, nous sommes satttfiiits.

C'est antre chose de la Camille dea Haraeeê^ et de l'Hippolyte de PJMre.

Meurtrier de sa sœur, Horace, coupable tout au plus devant le tribunal domestique, est innocent devant le peuple. Il pouvait supporter les regrets de Camille; il doit punir ses imprécations* Cette fille, en qui l'amour parle plus haut que le patriotisme, n'est

plus Romaine; elle est indigne de son père et de ses frères; elle lait tache dans sa famille, il Uni qu'elle meure.

Qu'Hippoljte aimât quelque part, en chevalier ou en prince, je ne l'en eusse pas plus blâmé que n'eût fait Thésée. Mais comment supporter ce jeune homme condamnant, par une amourette, la politique, le règne entier de son père? On me dit ^ue l'amour ne se commande pM : soit; nais le devoir commande aussi, et plus haut que l'amour. Ce qu'il j a de pis est que cette désobéissance donne raison à Thésée : il a le droit de penser qu'un fils dont les sentiments sont la censure de toute sa vie, qui le brave et tend la main â rennemi, a bien pu former encore des projeU sur Phèdre.

Je f uis sans sympathie pour Françoise de Bimini et son oonsin, que Dantty amoureux mystique, a trop ménagés. Que me fiât eet adultéra pcodnit par la désosuvremant du eorps et de l'esprit, la lecture dee

•I U éfa»l6fnnimR«it 40 U tolufité? ITesi-ee pas la pire flapèee é'adolUra, partant la moins iitéressafite P

hêdê dé Lammaraioor me rarit : fiancée, fidèle alors même qa*elb aceepte ma aetra époux, elle reste dans la Justice. Le coupable est le frère qui la trompêi et qui, es la sacrifiant à son ambition, immole le devoir et le droit de la femme, tout ee qui fait la gloire et la félicité duçreafoliHmaiA^

Maie, tout es plaidant Roméo et Jupette, je les blâme et ne les

Sleure pas : eux aussi ont manqué au droit paternel. Comment ces eus jeunes gmts s'ingèrent-ils de trancher les vieux différends de kiirs familles par un mariai eiandeslin f Quoi ! c'est ainsi que

va finir raatafonisme iiéréditaire des Moutaigu et des Capulet!... Je ne suis pas de ceux qei traitent l'amour do misère, ie ne suis ni guelfe ni gi« oelin ; mais 11 me semble que les deux familles avalent le droit de punir les iadiserets amante, je ne dis pas en les tuant, mais en les mettant en religion.

J'ai borreur de Paul et Virginie : Je regarde cet amour, possible pent4tre, mais non plausible, et où respire l'inoeste, comme une pro« fanàtion de renûmee, Paul et Virginie sont, par les doU2e premières années de leur vie, frère et sœur ; ils ne devraient s'aimer que Hen tard, et après nne séparation prolongée ; et je trouverais Virginie dIus pure, an dernier moment, dans les bras du matelot nu qui offre oe 1a •anTer, que morte avee le portrait de Paul sur le cœur.

La &ble de M« de Lamartine se déroule entre deux personnages ; Bapbaël, une espèce de Siénio; Julie, une Léiia rectifiée, créole, eiorit fort, qui s'est fiût une religion à elle, mais qui se convertira à la fin, par la grâce de l'amour et pour la plus grande gloire de Dieu.

Qr, de quelque stjle qu'ait su la couvrir l'auteur, la situation passe tonte lieenee.

fiaphsël et Jtilie se rencontrent aux eaux d'Âix, le premier poitrinaire» la seconde attaquée d'une maladie de cœur qui lui interdit tout rapport physique d'amour. Us s'aiment, néanmoins, et comme bien on pense, d auiaut plus qu'iU n'ont rien à espérer. Le jeune homme suit la femme à Paris, est agréé par le mari, vieillard octogénaire, qui approuva cette liaison platonique. On se voit, on s'écrit, on «'adore pendant six mois au bout desquels,

forcés de se séparer, on se doune reades-vous à Aix, et la femme meurt.

Tel est le fond sur lequel M. de Lamartine a broché S50 pages de cf style feuillu, melliflu, qui ue le quitte pas, et qui eût si fort impalieiué Diderot.

Qu'eat-ofi, d'abord, que ce mariage f

Jeune, belle, ardente à l'amour, mais sans bien, Julie a âonsentS i épouser un vieux savant» qui doit, dans quelques années, délai moral, lui Uisier cne jolie fortune avee laquelle elle pourra se remarier, et 04 4li ^tieudaat ne la ^ae pas, satisfait qu'if est, dit-il^ du |>lai3Îf

ém rmix rt de la poMession dn oonr. Sa oftmi ta main k la ievM

aspirait de plus qu'à des relations paternelles , etc.

Sur quoi j'observe que, puisqu'il ne s'agissait que de paternité, il j avait un moyen bien simple, qui ne contrariait personne et ne cho* quait point la nature : c'était d'adopter Julie» puis de la marier. Jl est vrai qu'alors le roman n'est plus possible; mais c'est justement ce que je reproche à M. de Lamartine et à ses pareils, et en q«oi je les accuse de manquer de virilité intellectuelle ou de conception : des qu'on les oblige à respecter» dans leurs compositions, la logique, la vérité et la morale, en un mot la raison des choses, on les condauner aa silence.

Si vieux pourtant et décharné que soit un homme, il lui reste tou< jours une velléité de concupiscence, et c'est ce que M. de Lamartine avoue ingénument de celui-ci : — « Sa tendresse se bornait à me B presser contre son cœur» et à me baiser sur le front»

en écartant de 9 la main mes cheveux. « Assex comme cela : ce mari est un vieux drilkp qui déguise sous de grands mots une fringale de soixante-douze ans, et se permet, faute de mieux, les attouchements* Il suffit que le soupçon existe pour que l'honnêteté disparaisse, et que la prétendue paternité devienne inoestueuse. Et quoi de pins immoral <)ue la pein* ture de ces amours contrainte à la réserve on réduits à l'impuissance

{>ar un obstacle étranger à la volonté : \a décrépitude ehea le vielUard, 'anévrisme ches la femme, le vosu saoerdotai chez Jocelvn t

Du mari passons à la femme. Si peu qu'on voudra, Juue est épouse { elle doit respecter en sa personne et dans la personne de son époux, même non usager, la sainteté du mariage. Or, ce respect ne consiste pas seulement à s'abatenir de cee viles saiis/aeiioms des sens <jue lui iu» terdit son anévrisme, mais à se défendre de tout amour, si épuré et désintéressé qu'il soit. M. de Lamartine, si raffiné dans son platonisme» n'ignore pas que le mariage est chose tonte morale, dans laquelle le commerce des sens n'arrive que comme accessoire. Ce devait être l'honneur de Julie, sa gloire, comme c'était son devoir» de conserver l'inviolabilité de son mariage aussi bien de cœur que de corps. Ici encore» si Técrivain est logique, s'il reste fidèle à son principe et à son but, le roman tombe : impossible d'aller plus loin.

Mais Julie est eréole; elle n'entend pas de celte oreille ; son Vénérable d'ailleurs Tj autorise. Il lui a dit : Aimes, rajeunisses» so/es heureuse à tout prix. Depuis sk ans, sous prétexte de santé, elle vagabonde» cherchant un amant selon son eesori et comme elle ta vite quand il est trouvé! Et /• wms aimé, et fe vous afparii-

tiUf et ce soir même nous coucherions ensemblep sans ce maudit anévrisme. Connais-

f^'fOQi rteo de plni o\^ictoe, fu» ce Mim^ ol M» A; tmuf^fvi

176 AMODR R MAIUGC

atUL kt àien msab. logés porte à pcxrte» et qd, apièt avoir fétiW la eomaiaaicalioB, le donnent tont ce qu'ils peuvent, moins ee que toiii saTCS. Mies que la sort est au bout? Lélîa n'cÂt pas hésité; elle avait dit : Mourons!... J'aime mieux Lélia, j'aime mieux Measalino,

Pendant six semaines, M. de Lamartine nous représente oe Raphaël, que la maladie de emr tient à diataaoe» en adi»ation devant lo tUdeJulieetiTéeriant:

• O amour! que les lâches te craignent et que les médiants te pro^ cfiTent ! Tu es le grand-prfttrc de ce monde, le rérélateur de l'immortalité, le fm de l'autel! Sans te lueur, l'homme ne soupçonnerait pas Pinllni!... •

A quoi Julie, en proie aux palpitations, réplique par cette an*

• Il j a un Dieu, eTest l'amour... Je l'ai tu, je l*ai senti. Ce n'est plus TOUS ^ue j*aiaM, cTest Dieu. — Dieu! Dieu! Dieu! — Dieu, c'est toi ; Dieu, c'est moi pour toi! Baphaël, tu es mon culte de-Dieu ! #

ICaia il luit connaître aussi ce Baphaël, l'homme-dieu de JuUe. Baphaël est un jeune homme paunu, doué de quelques talente, pour qui sa famille s est sacrifiée, et qui, tandis que son père, sa mère et six cnfiuite dans l'indigence cnltivent pour mre le champ paternel, an lieu de diereber un emploi dana le monde,

mange leur dernier sou en Ikisant l'amour. Pour se soutenir Quelques mois de plus à Paris, il Tcnd à un juif l'anneau de mariage de sa mère : il est vrai qu'il pleure beaucoup avant de se débire de cette relique; mais enfin il la livre, un jour qu'il avait fait une course au bois de Boulogne avec Julie. Tandis que là-baa on meurt de fidm, il chante sous un hêtre, avec Julie, un dithjrambe à l'amour : Dieu! Dieu! Dieu!... A cet endroit du roman, je m'attendais à voir paraître un frère en blouse et gros souliers, vensnt soufileter le lâche et stapîde Baphaël aous les jeux de ion indigne maîtresse : M. de Lamartine n'a pas de ces inspirations. Si Bsphaël avait eu le moindre sentiment de son devoir, après s'être réjoui ou désolé, je laisse la chose à la discrétion du romancier, pendant quinse jours, de cette aventure d'aubeige, il serait retourné à ses a£hiRs, comme eàt fait le plus humUe commis voyageur; mais noua n'eumions toujours pss eu de roman, et il existerait de M. de Lamartine un chef-d œuvre de moins. Tont se passe donc sans esclandre, et l'aventure finit comme elle a commencé, à la satisfMtion du lecteur et de l'écrivain. L'étudiant et la petite pensionnaira qui liront cette nouvelle ne manqueront pas de dire : L'amour est trois fois saint, Baphaël est un grand cœur, et M. de Lamartine un grand génie.

XXin. — Je voudrais poursuivre cette revue , qui m'intéresse au plus haut point; mais Tespace me manque, et mon sujet m'appelle ailleurs. Posons seulement des conduaions.

" AMOim ET MARIAGB i7T

Tontes les fois que dans une littérature le génie, distrait par d'autres travaux, yient à se retirer, et que rélément féminin prend le dessus, alors paraissent les écrivains de second ordre, écrivains de vulgarisation et de propagande, dont la mission, slls savent y

rester fidèles, est ae porter jusqu'aux dernières couches de la société la révélation du juste et du beau; mais qui, doués de plus de passion que d'invention, affectant plus de sensibilité que de profondeur, trouvant à la santé moins de charme qu'à la morbidesse, préparent la dissolution littéraire par rhypertrophie du style, et marquent le point où commence la décadence des peuples.

Deux traits principaux les distinguent : Timpuissance où ils sont d'appliquer leur talent à des œuvres originales ; le penchant aux sujets erotiques.

Tout écrivain aspire naturellement à prendre une initiative, tout poète veut être créateur ; et comme la création littéraire ne peut être la même à toutes les époques, qu'il

Îr a des intermittences forcées, il arrive que l'homme de ettres, dédaignant le rôle modeste de vulgarisateur, se trouve littéralement sans emploi.

' K 'est-ce pas un littérateur sans emploi que M. deLamar« tine? Et Victor Hugo, qui, avec une puissance de style supérieure encore, s'en va du moyen âge catholique à rOrient mahométen quêtant des sujets pour ses vers, et ne voit pas la Bévolution couchée à ses pieds, n'est-ce pas aussi un poète déshérité? £t MM. Soumet, de Vigny, Laprade, chantres de l'autre monde, qui rêvent la chute c. anges, le réveil de Psyché, le rachat de l'enfer, quand nous leur crions : A bas le prolétariat! pensent- ils avoir bien mérité de leur siècle et de la postérité par leurs rimes ?

U y a plus de vie littéraire, plus de génie, dans de petites histoires de la Bévolution, écrites sans faste, mais lues du peuple, comme celle de Villaumé, dans les récits plus ou moins légendaires de Marco Saint-Hilaire, dans les chansons de rierre Du-

pont et les moralités de Lachambeaudie, aue dans toutes ces œuvres qu'une société de convention admire en bâillant et qui s'enterrent à l'Académie.

Dans cette déroute des chefs de la littérature, il est facile de prévoir ce qui peut advenir des femmes qui les suivent.

I7t AMOim BT If ABIAOE

La femme est éduGatrioe ; elle a une mission sociale et coDBéquemment udb part dans raction littéraire, puisque c'est par la parole, par la poésie et Tart, que s'enseigne et se propage la morale. Mais ici encore et çlus que jamais la femme a besoin d We soutenue par la séyérité du génie yiiïl s elle est perdue si, au lieu de trouver chez lliomme un ^ide puissant par la raison, elle ne rencontre qu^un auxiliaire de ses faiblesses, un agent provocateur de son penchant à l'amour. Elle semblera d'abord une héroïne, parce que, l'homme s'efféminant, elle deviendra son égale ; peu à peu, l'erotisme subjuguant tout à fait sa pensée, elle tombera dans une espèce de nymphomanie littéraire, et tandis qu'elle rêve d'émancipation, d'égalité des seies, de

Earfait amouTi elle ira se perdre dans les mystères de otytto.

XXIV. Madame Bolaki

Mtnon Phlipon, itée ii Paris, fille d'an graveur} ié^e romaaeactaet formée à l'école de RouBeeau, chrétienne d*iibord, paie pliilosophe par •entimenl, républionin» par engouement, mais toujours dominée par le senUmeni et l'idéal : à dix-sept ans elle accepte, en la personne de BoUnd de la Platière, un Wolm <r, en

attendant que le ciel lui envoie UD Saint-Freux ; rédige, en collaboration avec 6oa mari, des livres sur le commerce et tes manufactures ; puis tout à coup, devenue dubiste, femme d'Etat et chr ffesse de parti, elle agite la nation plus qu'elle né la sert, et perd la Gironde, son mari et elle môme, par loa immixtioft auisi malheureuse que malhabile dans la politique t voilà, en dis lignes madame Roland*

Ce dont Je la loue est d'avoir, par l'infloenCé propre à son sexe» par lesentimcal et ridéeli contribué au développement de la Justice révolutionnaire i elle gâta sou rôle dès qu'elle eut la prétention d'employer d'autres armes, et d'agir aussi par la foroe de la raison.

Les mémoires qu'on lui attrituie étant apocryphes, j6 ne puis la Ja-

ger que par son parti et par un seul acte ; mais cet acte est décisif et i peint tout entière, elle et ses amis. On lui a supposé un amouf se* eret et profond pour un Girondin : personne ne peut dire ce qui en futê J'admets que sa vie occupée, son esprit remuant, le respect de soa mari, le soin de sa réputation, la sauvèrent jusqu'à la fin des misères d'un entraînement que fille et femme elle dut réprimer : que ne fit-elle pour la vanité ce qu'elle avait si bien su faire pour l'amour 1 La Gironde, en conservant le pouvoir quatre mois de plus, eût sauvé peutêtre la République, tombée à sa naissance dans la mare de sang do septembre.

Madame Roland et les Girondins, o'e^t toul uq : dire ee que /ot le parti, c*est faire le portrait de la femme.

Pjir l'idée qu'elle représente autant que par ses talents, la Gironde a toujours eu ma sympathie; comme caractère, je la trouve

déplorable.

Mieux que les Jacobins elle avait conservé la pensée de 89, marquée par \t^/édération$; mais elle la compread si peu, cette pensée» eue lj montre si incertaine, si chancelante, qu*on l'accuse, sous le nom de tÉDj^B4Li3M£, avec une apparence de raison^ d9 vgïiloir le démembrement de la France.

La Gironde est philosophe et se moque ajuste titre des capucinades de Robespierre : et par son affectation de scepticisme elle se fait accuser encore decorntpUo»; elle ne sait pas prendre la directioii de l'esprit public, se poser en défenseur de la morale et d|i drçit^ défeiidre son idée et tenir son drapeau.

La Gironde est révolutionnaire jusqu'à la violence : c'çst eUe qui décide Ja chute du trône ^ et elle se fait accuser de wudérantUme,

Malgré les Jacobins^ elle fait déclarer la guerre à l'Autriche, ce qui était la vraie tactique ; la victoire la justifie; et elle se fait accuser de trahison.

On l'appelle le parti des hommes (TEiat, aveu forcé de la supériorité de leur polii ique ^ et ces hommes d*{!tat sont sans cessa occupés de querelles particulières et de personnalités. Us s'el-Traieut de Marat, ils méconnaissent Danton, ils jalousent Robespierre,

P oii vient que le caracicre de ce patti jure si fort avec sou idéeP C'est que l'idée ne lui venait pas lia sou fonds ; il la suivait, mais oe la portait pas : ce qui faisait dire des Girondins e^ général quç, s'ils savaient parler, ils ne savaienit point agir, et il j eut du vrai dians ce reproche.

La Gironde, élite bourgeoise, formée de sujets k la nature élégante et artiste, inclinant par son admiration de l'antiquité, par sa liUérature et son éloquence, à l'utopie, était le p^ti idéaliste de la F.éyolutiou, l'élémeni fcminin, par conséquent.

RobeF;>ierre et les Jacobins, bien autrement bavards, étaient-ils donc plus hommes d'action, plus forts sur les principes» plus loin du despotisme et des formes de l'ancien régime que la Gironde P Tout au contraire : c'est le parti de la médiocrité envieuse, de la contrefaçon monarchique, de la roideur sans puissance, du dogmatisme sans portée. Si les Girondins sont lea/emmelUs de la Révolution, Robespierre et SCS hommes en sont Us castrats. La République de 1848, qui reprit cette tradition, devait en fournir une triste preuve.

Mais les Jacobins affectaient de se tenir plus près du peuple ; s'identifiant avec la Montagne, affichant des mœurs austères, montrant des figures recbignées et des barbes incultes, ils furent, dans l'opinion, les justiciers de la RevolutioA^l'éléineut Jia&lç. Leur triouàphe mom^ataué était certain.

ItO AyialJK LT MâIUAGE

Quelle merveille qu^avee leur tempérament les Girondins eutseat leur Égérie, une héroïne, belle, éloquente, passionnée? Cela devait être, et eela fut. Les montagnards de 93 n'eorent-ils pas aussi lest Théroigne de Méricoort, comme ceux de 48 leur George Sand?... Li gloire et l'infortune de madame Roland étaient dans la logiqoe des eiroonstanees : c'était la reine prédestinée du parti qui d'une main renversait la royauté, de l'autre menaçait Marat et les septembriseurs.

Le fiût qui signala l'influence de madame Roland est la Utirë ëë roi, du 10 juin 1792, qu'elle rédigea pour son mari.

Tous les historiens ont remarqué le ton impérieux et blessant, l'énergie déplacée, malhabile, de cette épitre. Une femme ne pouvait plus mal faire. Pour comprendre tout ce qu'il y a de puéril dans cette œuvre, il faut la rapprocher des fameux messages de la Constituante, inspirés, dictés ou rédigés par Mirabeau et Sieyès. Ici, le respect le plus profond et le plus vrai, joint à une fermeté qui évite de paraître dans le style, et qui, n'existant que dans les choses, triomphe d'autant plus sûrement ; là une vivacité toute de forme, qui laisse voir que la Gironde n'est plus maltresse de la situation et que les événements lui échappent. Aussi la royauté, comme un fier coursier, obéit à la main de la Constituante; elle fait sauter la Gironde.

Jamais l'intervention d'une femme ne fut plus funeste : la chute de la Gironde date de ce jour. Avec les rois, il faut parler le langage de la Constituante ou ganter le silence de la Convention; et je me figure que, si la Législative avait été appelée à discuter en séance publique la lettre de madame Roland, elle l'eût sévèrement blâmée, tant pour le fond que pour la forme.

A partir de ce moment, l'influence de madame Roland se renferme dans son salon. Elle mourut avec courage, mais non sans faste. Jusqu'à l'échafaud elle ne peut s'empêcher de déclamer : liberiéf çme de erimei commis en ion nom! Bien supérieure, à cet instant suprême^ m'apparait l'infortunée Marie > Antoinette, montant à l'échafaud sans prononcer une parole, sans verser une larme, avec ses vêtements blancs de veuve, presque aussi belle que la Lucie de Camille Desmonlins. Marie- Antoinette n'a pas fait moins de mal à la royauté que niadame Roland à son parti ;

elle eut du moins son excuse dans la nullité de son époux. Il est possible, l'accusation est loin d'être prouvée, que Marie- Antoinette, si mal mariée, ait été légère; du moins elle reste femme, et cette femme est plus sublime en face de la guillotine que le demi homme appelé madame Roland. La pécheresse l'emporte ici sur la stoïcienne : pourquoi? parce qu'un mot, une heure lui ont auffi pour reconquérir sa dignité de femme, et que l'autre, par sa virilité afiectée, a perdu la sienne.

On peut dire que madame Roland eut son continuateur, son tougeoTi en Charlotte CoBSukT, L'une de eea femmes complète Tanin i

AMOUR ET MABIAGE iSl

y^st la même roideor de eanetère, la même soif de rewmimée et de

S* euToir, le même mépris du parti oppoeé ; da reste, la même bravoiire evant la mort. Seulement, tandis que Vémaneifotion de la première n'avait pas dépassé le for intérieur, la seconde se donne liberté cornplèfe.

Charlotte Corday d'Armans, comme elle se nommait, sorte de gen« tillfttre, aventurière, repue de romans, fainéante, menteuse, archicatin, aspirant, comme madame Roland et à son exemple, à jouer un rôle politique, et sachant à merveille, dans ce but, trafiquer de son

Sneelage : telle fut l'assassin de Marat. A Caen, où elle vit les Gironins, elle eut des relations intimes avec Barbaroux, on dit même avec le grave Péthion. Thibaudeau et Doulcet de Pontécoulant, bien instruits de ces détails, l'affirmèrent toujours. M.

Yillaumé qui a recueilli leur témoignage, et étudié à fond cette affaire, est présent pour en déposer. L'émancipation de Charlotte Corday datait de loin ; elle en avait tiré hardiment, et de bonne heure, les conséquences. Du reste pas d'amour en cette créature. Dupe des illusions girondines, elle se figurait, nouvelle Judith, que, Marat mort, une réaction de Paris con« tre la Montagne était inévitable, et sur ce beau calcul elle avait fondé l'espoir de sa fortune. Ni les Girondins, ni à plus forte raison vie Charlotte Corday, ne pouvaient comprendre que, la Révolution étant emportée par un courant irrésistible, la prudence commandait de le suivre, jusqu'au moment où de lui-même il s'arrêterait. Ici encore éclate la supériorité de conduite des hommes de la Plaine sur les em« portés de la Gironde.

La Plaine, personnifiée en Sieyès, vote la mort du roi saïupkrasei; envoie, au gré des événements, an tribunal révolutionnaire. Girondins, Hébertistes et Dantonistes, se lavant les mains des condamnations qui

S cuvent s'ensuivre ; vote en trob jours la Constitution de 93, salue la éesse de la Liberté, assiste à la tète de l'Être suprême, puis, éclatant de rire au rapport de Barère sur le messie de Catherine Théot, d'une chiquenaude met Robespierre et les Jacobins à bas. Tout cela n'est pas fort héroïque, sans doute ; mais le tapage girondin, mais les épurations jacobines, mais les processions maratistes, était-ce donc de l'héroïsme P Entre partis qui luttent pour le pouvoir, le plus fort n'est-ii pas celui qui sait le mieux se contenir et faire servir à ses desseins l'ineptie de ses compétiteurs? Il y avait aussi des hommes courageux dans la Plaine : Féraud et Boissy d' Angles le prouvèrent. Mais ils ■avaient, ce que la Gironde et madame Roland, les Jacobins et leurs tricoteuses,

ne comprirent jamais, qu'en Révolution il y a des frénésies populaires qu'il faut laisser se calmer quand on ne peut plus les retenir ; qu'on n'en finit pas avec l'anarchie et le despotisme par l'assassinat ; que ce ne sont pas les hommes qui font les partis, mais les partis qui font les hommes ; et qu'entre deux folies furieuses qui agitent une natMHi û n'y a d'autre initiative à prendre que celle de la réserve et du

le

lat AMOUR ET MAIIIAGt.

IflcMft. Ihftt «atanbé, Hébert deTfnt le chef an mouTeipeiii sans» iidillv t iO M l«at le fruit du erime de Charlotte Corda^.

XXV. — Bbdame de Staël

pi 1689, je demantfat à M. Dros, de l*Aeadémie française, 80i\ opl- {ion eor madlimede Slnël, lui avouant ingénument qu'ayant commencé, nr la Ibi de la rei^ommée, la lectvre des Cùnnidirationt sur /« Hévolu" mmjfiranfttUê et de VAltmoyne, il m'avait été ioipodsibie de vaincre 9on ennui et dV^<^^^f Ç^^^^ entreprise.

M. Drot se mit à rire, et me dit : • Je auU, avec mon ami An-^enx, l'un des littéraieura de IVpoque qui ont le plus Ikit pour la tiputation de madame de Staël. Elle n*eut jamais de plus ardents, de ahis tincèrea enthousiastes. Or, voici ce q[uî nous arriva. Quinze on llngt a^s après la vogue de cette femme, je m'avisai de relire (es œc|s(p^ dttf d^atlbord m'avaient causé tant de plaisir, et je fus, comme voua, •pdfei d'un insurmontable déjpùt. Je (s

part de mou imoression à Ai^« $ieax, qui m'en avoua teut autant. Nous rimes fort de notre mésâ- ^f^ntnre, mais nous ne nons en vanterona pas. Laissons en paix maèama de 6taêl. f

CTeit ainsi, pour le dire en passant, qne se font les célébrités fémi* fthiee 61 qu'elles se soutiennent. Les premiers qui, jeunes, y mirent m Ktain, pa: venus à la maturité n'os«nt plus se déjuger^ et il reste établi» parmi les adolescente et les femmes, qu'une iStaêl balance un IjIaDo^on.

Qu'une femme entourée de tous les avantages de la fortune et du laïlg, ayant reçu une éducation hors ligue, vivant au milieu d^ ^mmes les plus considérables par la science et le génie, puisse, à une époque de décadence, ou, ai l'on veut, de vulgarisation littéraire, pu- Çier, soua forme de considérations, de roman ou d'essai, le résumé de eei leetures, conversations, correspondances et impressions, cela peut %Voir son utilité et mériter à l'auteur de justes éloges. La nature, qui I bit i'esprit de la femme d'une autre trempe que celui de l'homme, ia*a pas entendu que cet esprit demeurât sans manifestation et sans in- Suence. A qui le nierait, je ferais observer que la femme parle^ et gé* ttéralement, avec plus de gi&ce et de facilité que rhomme : elle doit donc avoir à dire quelque chose. Qu'elle parle donc, qu'elle écrive ttAme, je l'y autorise et l'y invite; mais qu'elle le fasse selon la mesure et l'essence de son intelligence féminine, puisque c'est à cette eondition qu'elle peut nous servir et nous plaire : siupn je la rappelle à l\)rdre et lui interdis la parole.

Le dé£^ de presque toutes les femmçs auteurs est qu'elles veulent ttrë hommes, et que, nç pouvant le devenir, pas plus par TintelligçnÇe [ue par le sexe, elles retombent au dessous de la femme. A propos de

Révolution, madame de Staël pouvait faire one chose aussi utils

AMOtm PT MABUGK 188

MterteUe, c'était de recumllir des matériitti et det eneçdotoe i elka ^vGlu wit des CoHSfdérations, comme un homme d*Btat» et elle ut sàhi a rien appris du tout. Quand les liommes, étourdis par les évéae* ments, passaient à Tennemi, comme de Maistre et Chateaubriand, oa battaient en retraite, comme Laharpe et]^yer-Coliard| que pouvait aVoif a dire la fille de Suzanne Curchod P

)e fourrais m^en tenir au témoignage de M. Dros t j^ai voulu poar« tant, <p'ans ces dernières années, et pour l'acquit de ma conscience, me laire i ne idée plus exacte de la dame ; et comme c*ést dans leurs œu* nés irtimei qu'il faut juger les femmes, j'ai lu Corinne, le chef-d'œuvre de ma iaroe de Staël.

Coiinne, bien entendu, est madame de Sfaël elle*méme, poètOi Minlie, improvisatrice, cantatrice, danseuse, joueuse de harpe, cornéaienn*) et tragédienne, par dessus tout précepteur et pédante, l'ancienne profession de la mère de madame de Siaël, Suaanne Curchod» ' La Inèse, en forme de roman, développée par madame de Staël» peut se réduire n cette question : Si »» ^éais comme celui de Corinne (madame de Staêi) peué te contenter de Vexistenee vulgaire qn^ offre 1% ménagé aux épouses et aux mères, et si par conséquent la société p*est paê iyuste envers la femme F

A quoi je réponds, le roman de Corinne à la main, que ce prétendu génie n'existe pas ; que les picxes fournies à l'appui démontrent préei^ sèment son absence; que même les talents d'ac-

quisition exhibés par l'auteur font lort à son esprit naturel autant qu'à sa dignité de femme; on sorte que, si Ton devait conclure de l'exemple de Corinne à l'uni* Tcrsalité du sexe, il vaudrait mieux, pour celui-ci, rester dans l'igno* rance que de compromettre, par un semblant de génie, avec le bon aena et la grâce qui le distinguent, le bonheur de sa vie et le repos de la nôtre«

lie roman de Corinne se compose de deux panies» que l'auteur méic et alterne dans sa narration.

La première partie consiste en une espèce de guide ou l^ade meeim du voyageur en Italie, comme en fourniraient sur commande tous les faiseurs d'almanacbs, avec des morceaux dithyrambiques sur les gran* deurs et les misères de ce p:iys. Ç4 et là quelques pensées justes sur la littérature et les arts, extruitesde lectures et conversations de i'auteitr, mais qui ne sortent pas du lieu commun.

La seconde partie, ou le roman proprement dit, est quelque chose d'absurde, écrit en un style inqualifiable. Si Corinne, ou lord Melvil^ son amoureux, avaient un seul moment lucide, ce serait du roman t comme le Raphaël de M. de Lamartine, il finirait le premier jour, il finirait le second, il finirait le troisième, ii finirait à chaque instant* Ajoutez que, comme dans Raphaël, la moralité des personnages est détestable, un manquement perpétuel à la bienséance, à la délicatesse» à la probité, à la rais^on, déj;uisé sous le plus iatigaut verbia^ et 1m lèntiinentalités les plus fades.

|g4 iMUtm ET MARUGB

Coriiine, d'abord, n'attend pas qu'on l'aime i elle devine qu'on Faimera et fait toutes les avances, assurant néanmoins qu'elle se

tient sur la réserve : résultat de cette efféminatio9 Httéiaire qui commence à Rousseau, et que nous avons vue se continuer par la Gironde. Une femme qui raisonne de tout, religion, morale, philosophie, politiquOp littérature, beaux- arts, a des privilèges que n'obtient pas une pécore. Son tttieuit ce mot revient à chaque instant dans la bouche de Corinne^ la dispense de toute retenue; elle ebt naiurtlh. Elle sait qu'en se faisant connaître sous son véritable nom elle court risque de perdre lord Idelvil, à qui un devoir pieux défendrait de l'épouser; mais elle sa garde de tenter l'épreuve, et s'efforce d'engager son pitoyable amant, en enflammant sa passion. Puis, quand lord Melvii la quitte, elle eourt après lui, assiste invisible à son mariage, et revient se désoler en Italie.

Quant à lord Melvii, le héros du roman, un homme selon Je cœar de madame de Staël , c'est un être sans caractère, sorte de pantin qui, après avoir longtemps soupiré pour Corinne et lui avoir promis mariage, l'abandonne en lâche, trahit sa parole et épouse ailleurs. C'est un fait d'observation générale que les caractères d'hommes conçus par des romancières sont au dessous de la virilité. Mettez à la place de lord Melvii le premier bourgeois venu de la Cité de Londres; dès la premier jour il en eût fini avec la donaelle par cette proposition simple : « Pouvez-vous, ô Corinne! renoncera vos triomphes et vivre comme une Anglaise, sauf à mêler de temps en temps aux occupations domestiques votre culte des beaux-arts? Nos femmes, que vous dédaignez, ne sont pas tellement ménagèren qu'elles ne s'amusent volontiers de musique, de danse et de littérature, comme de modes. Servez-leur en tout de modèle. Un vrai gentleman ne trouvera jamais, pour lui verser le tké, Vénus trop belle, Minerve trop sage, les Muses trop savantes, Junon même trop grande dame. Voulez-

vous être la premiôra lady d'Angleterre?... • On s'expliquait, Corinne acceptait, tout finissait ; mais madame de Staël perdait sa cause.

Ou m'a cité de madame de Staël un autre ouvrage fort peu eonnu. et qui, m'assure- t-on, mériterait de l'être. Je ne le lirai pas : laisaona en paix madame de Staël.

De même que madame Holand, madame de Staël fut une espèce de chef de parti. L'idée qu'elle représente est la réaction au despotisma militaire ; et comme la première avait eu, dit-on, son Barbarbuz, la seconde eut son Benjamin Constant. La femme n'a pas une idée dont elle ne fasse un petit amour : que ce soit sa gloire, si l'on veut, mais que ce soit aussi le signe de sa faiblesse. Qu'il en eût peu coûté a Bonaparte pour faire de cette rebelle une fanatique de son pouvoir!... Mais, par la loi de contraste qui unit les sexes, le plus nomme dea hommes proférera toujours la plus femme des femmes; époux et empereur, Kapolîon, qui dédaigna madame de Staël, couronna deux fois Joséphine. Parlez donc d'égalité i

XXVI. — Madame Neokeb db Saitssuse

Avec celle-ci nous aurons le spectacle d'une sorte de réaction en famille : après la mondaine, la dévote; mais le diable n'y perdra rien.

Madame Necker de Saussure, fille du célèbre physicien de Saussure et parente par alliance de madame de Staël, est auteur

d'un livre fort répandu, qui a pour titre Education progreasioe ou Etude du cours de la viCt 3 vol. in- 8*. Il suffit d'ouvrir au hasard cet ouvrage pour s'apercevoir qu'on a affaire à une personne dont l'indépendance s'affiche beaucoup moins que celle de madame de Staël, et chez qui, pour cette raison, le caractère, les idées et le st-jle semblent plus assurés. Dtfiez-vous cependant de cet air de componction : madan^e I^ecker n'est pas tellement résignée à la loi de subordination qu'elle enseigne aux jeunes filles et qae sa religion lui impose, que je voulusse recommander son livre aux institutions, et cela dans l'intérêt même du sexe. La pédagogie de cette prêcheuse, inspirée du temple, est dépourvue d'aménité ; ou dirait la Julie de Rousseau devenue ictérique, et qui, après avoir caressé l'amour et l'homme, est saisie tout à coup des deux sentiments les plus haïssables chez la femme, l'aversion de son sexe, et une jalousie démesurée du nôtre. Ah ! plutôt que ces piétistes à figure de parchemin, vivent les Madeleine et les Aglaé ! Celles-ci du moins nous font sentir la femme; la vertu des autres n'est bonne qu'à figurer sur des croix sépulcrales. Tandis que madame Necker disserte, étale sa discipline et sa savantise, elle oublie de montrer ce qui plaît le plas dans la femme, la seule chose qu'elle puisse donner et que nous lui demandions, cette physionomie ravissante que prend dans son esprit la pensée de l'homme. Qu'on trouve dans son ouvrage quelques observations de détail qui ont leur prix, je l'accorde ; au to(al, je préfère à ce méthodisme décharné la bonne madame Le Prince de Beaumont et son Magasin des Enfants,

Je ne m'arrêterai point à examiner Tordre d'idées dans lequel se meut madame Necker : sa pensée ne lui appartient pas. Chrétienne et réformée^ elle part du dogme de la chute, rétrogradant ainsi de Rousseau, qui du moins affirmait la Justice native et im-

manente, à saint Paul, le théologien de la grâce : c'est assez dire. Madame Necker n*a pas de système, pas d'idée synthétique et mère ; le titre de son livre. Education progressive^ sans portée philosophique, aussi ambitieux que mal justifié, n a pas même de sens : cela pourrait s'appeler aussi bien Juge conducteur dans tes voies du salut^ à la manière aes ouvrages de dévotion catholiques, sUa foi calviniste ne répugnait à la modestie et à U simplicité.

Puis donc que nons ne pouvoui jager cet èvrivaiii que sur des aperçus de détail, et qu'après tout la ouissance de l'esprit , quand elle existe, se montre aussi bien dans les petites choses que d*ns les

if6 AHoim rr habugb

grandes, eonientons-nooi d»qiielqiiMt dtotioai, qni terrirovl âvfettl quf! mille.

Le tome troisième de VEineaiitm frogrgmve est exolnsivmaeat eobsaeré aux femmes : e'est la partie de son sujet que l'auteur dsvait le mieux eonnaftre. J'ai cité les passages dans lesquels madame Necker avoue, d'un air û centraiet, si piteux» i'inieriorité de l'intelligence chei la femme, sans se douter un moment que eette iafériorite puisse avoir sa raison dans la destinée sociale ; je eontinne.

• Une entière franchise est rare cheala femme, • dil madame Neo» kcr.

Le fait est Trai ; mais d'où vient cette rareté? Voilà oe qu'il faol dire; sans quoi l'observation est sans portée, etrinstitutriee, qui veut corriger ce défaut dans son élève, court ^i^que de faire

fausse route» Faut il attribuer au serpent, l'antique initiateur du sexe, cette perfidie naturelle que les philosophes et les satiriques attribuent si voion« tiers à la femme ? Pour moi, sauf meilleur avis, il me semble que U défaut de franchise chez la fr mme résulte de la qualité de son entende* ment. Ilile procède par intuition, non par enchaînement de propontioiix ; et comme l'intuition ne mène pas loin, il s'ensuit que la femme est forc(*e de s'arrêter devant les conséquences inconnues de ses paroles : elle se mette d'elle même : son défaut de franchise ne prouva dore qu'une cho»e : sa timidité, disons môme, sa prudence. Madame Necker, qui, après& a^oir posé le principe, n'avait plu» qu'à tirer la conséquence, le comprend si peu qu'elle attribue la duplicité de lib feniroe à sa iervitude ; do surte qu'au lieu d'un coupable nous en avoaa deux, la femme menteuse et l'homme tjran. Quelle psychologie!

• Cependant, ajoute notre institutrice, ses sentiments sont plus vifii« plus inoestructibles, moins sujets à être refioidis par lessophismee qn* ceux de l'homme. •

Pourquoi cela encore? Madame Necker, qui a vu le fait, n'en dé* couvre pas mieux la raison. C'est qu'un esprit qui n'enchaîne pas sea idées est par là même plus difficile à entraîner par la série dialeetiqua ; d'où résulte que la femme semble têtue, comme on l'a dit de loat temps, obstinée, indocile, tandis que tout son crime est de vouloir ra* mener cette certitude théorétique, à laquelle son iuteliigeAce répugne» à l'évidence de l'intuition. Pauvre femme!

Suit chcs Tauteur une enfilade de lieux communs sur le despotisme de ces méchants sujets d'hommes, qui font, par la tyrannie de bnr volonté, perdre la Irauchise et la sincérité aux femmes*

Voilè toute la philosophie de madame Neckei 3 mauvaise humeur, dénigrement. L'homme est ceci, la femme est cela | mélange de vertus et de vices, les premicres données p«r le Saint-Esprit, les secondes contractés par la suggebtion du diable. Tandis quH madame Necker, sévère aristarque. accuse la faiblest^e de la raison chez les femmes, elle ne s'aperçoit pat ^

i}u'«JJ« m^^ f^\we^m^t 9« femme, •» a'fsf 99 ^ûm'i^^9f9Êf

AMoim vr MAmAens m

omtft «Ue, D« qvoi «e BMlo-t««lU, fema»» 4ft i^v^îf MMWfliar

eomiu« aa homme F J'aimerais autaai qu'ella juràfc oonuM Hm thur litief . ^

Ainsi, elle convient de l'inégalité intellectuelle des sexes. • llai%. • lioute-t-eUt*, cette inégalité n'est pas au«»i grande %Wim croiU • ---Eh ! madame, si peu que rien, c'est rin&ni. Il en e»i iei 4e i'wttk ligeocc comme de la justification. Four peu que rbownie aH par laimène d'énergie justiliaute, il a la sainteté; pour peu qu'il ait àe htm de conception, il a la science ; dans l'un et l'autre eas» il «'esi paadé* chu : c'est fait de votre religion. Or, la femme n'ayant de soi ni ia jnt* tifieation» ni la conception ou la génie» serait positivanonl déekiie, si elle n'était rachetée par eon compagnon. Qu'avea-vtMta à ié|Mttilra à «elaf

• La femme est naturellement pins religieuse que l'homm*. a Certes, oui; peuaea-voua lui faire de eeite religion wi litM à

l'égalité F

• LtB femmes aiment immensément } elles aiment depuis reafiuMt jusqu'à la Tieillesse, sans désirer d'autre boubeur Que celui d'aioitr. Im mouvement du coeur n'esi jamais suspendu chez elles. •

Pour cela ricore, vous dites vrai ; la femme est tout amour. Maia d'abord ne confondons pas cet amour immense, tel qu'il s'oh^erft eheft la femme naturelle ou émancipée, et qui n'est autre que laseifuté pure, avec ce qu'il devient sous le regard de l'bomme par latvansflgm» ration conjugale. Puis, mettes-Yoos d'accord avec vousomémc, at ftoonnaisses que, si la femme est douée d'une si grande putssanoe d'ai* mer, c'est qu'elle est douéa d'une médiocre capacité pour la Justiot» ainsi que vous le constatez ailleurs, ce que ne taohètCAt auUeiMnt Ml diapfisi tiens religieuses.

Madame Necker ajoute t

• De cet amour immense résulte l'amitié que lea hommes «ni mira eux. Il est de fait que là où les femmea eaptives et peu déttloppéit n'eieroent aucune influence, les hommes vivent aoUtairee; ils n# s'aiment pas. •

Le fait peut être vrai ; mais ce n'est qu'une eoïnoidenoe, ai l'oA n'en montre le pourquoi. Madame Necker saurait-elle le dire? Non : eed rentre dans la raison des choses, à laquelle ne s'élève jamaii de lut* même l'esprit de la femme.

• Pu moins les femmes ne sont pas toufes meriéei, et eela wmitiittt une large exception en faveur de la liberté de la femme. «

Noue j voilà : la Libk&tA Comme si, mariée ou non, la destinée de la femme daut la société n'était pas toujours la mémel L'indifi-

du aiiit la loi du leze, madame : demandes à Daniel Stem.

• Un bit dont on ne tient pas asses compte est la parfaite égalité inteUectuelle des jeunes garçons et des jeunes flUea pendent \^ k

lis AMOIlh RT MARIiLGii:

Bâppoiici l'effet à la caue, et tous Tems qae rinégaliiê qui se dé- Tdoppe après le piemier âge Tient de la mascttlinité, qtd auparavant •omneillait. Mais quelle femme sait rapporter les effets à leurs

canscs?

• L'engagement que prend réponse est spécial; II a sa limite; Ù9 iroiiê iê Dieu mmt téurtiê, •

HoU ! Après avoir reconnu la prépondérance de l'homme» rê»erver la iroiii it Dieu» des droits que l'on prétend antérieurs et supérieurs à ceux de l'époux, c'est séparer ce que Dieu même a jointe et changer le mariage en concubinage.

Aprte une tirade contre les ahu du pouvoir marital, madame Necker fiât appel à l'égalité mystique en Christ. Elle est loin de se douter, la dévote institutrice, du chemin qu'on pourrsit lui faire parcourir, aree cette égalité. Nous n'en avons déjà que trop dit; n'en parlons plus. Constatons seulement la fatalité de la loi qui mène toutes ces émancipées : boa gré mal gré elles tombent toutes dans l'éroiisme, èrotisme sensuel, si avec le respect conjugal elles ont perdu la foi religieuse ; èrotisme mystique , si elles sont demeurées fidèles. Les Thérèse, les Chantai, les Guyon, les Comuau, les Krudener, émancipées de l'Eglise, sont sœurs de Ninon de Lruclos, de mesdames du Chatclet, d'£pinay« de Tencb,

du Deffant, de Genlis, de Geoffrin, émancipées de la philosophie. Toutes se valent, toutes sont également à craindre pour la famille et la société.

Madame Necker de Saussure est si peu amie du sexe masculin, qu'elle voudrait, pour lui faire la pièce, pouvoir ôter aux jeunes filles leurs grâces naturelles et leurs attraits. Elle ne supporte pas ce culte universel fendu à la beauté.

« Le culte de la beauté a des autels indestructibles dans le cœur des femmes. Bien plus, des hommes graves, des penseurs capables de le

i'uger tel qu'il est, des moralistes qui devraient en diminuer l'influence, 'augmentent encore. Us semblent fascinés à la simple idée de beauté. Et ceux qu'on croirait appelés à donner aux femmes des conseils sévères s'arrêtent retenus par la crainte de nuire à leurs charmes. •

a Et pourtant il faut être sévère... «

Ne voilà-t-il pas un grand malheur que les femmes soient belles, qu'elles ajoutent, par la parure, à leur beauté, que même elles mêlent à tout cela un peu de coquetterie? Eh bien, madame, puisqu'il faut vous le dire, sachez le donc : la beauté, c'est toute la femme. Otea-lui la beauté, elle n'est plus rien pour l'homme; elle n'est rien mémede« vant Dieu ; et votre Education soi-disant progrestive, qui conduit la jeune fille au mépris de l'homme et de la beauté, est une éducation à reculons. U faut refaire votre ouvrage, et prier quelque honnête homme, amoureux de la beauté, de vous assister de ses conseils.

« Les hommes, observe-t-elie avec humeur^ ne s'occupent de l'édu* eation des femmes qu'en vue d'eux-mêmes. •

St eu rae de qui, s'il ?oas plaît, tonles-vous que nous nous eu oeeu* pions, puisqu'il est avéré, mathématiquement démontré, reconnu par TOUS et par toute la chevalerie errant», que la femme jetée parmi les hommes n'est rien par elle-même, ne se soutient pas elle-mé me, cl qu'elle n'acquiert de valeur et de signiGcation que par le mariage P. ••

Je ne pousserai pas plus loin ces citations, qui nous montrent la nature prise sur le fait, je veux dire la femme, même la mieux élevée, la plus instruite, celle que la fréquentation des hommes a de longue main fortifiée et aguerrie, dont une dévotion raisonnée a mis le cœur à l'ahri des séductions de l'amour, en flagrant et perpétuel délit de contradiction, d'inconséquence, d'absence d'idée, de faux jugement, et, ce qui est pis, toujours à la recherche de compensations amoureuses en dehors de son intérieur et de ses serments.

XXVn. — Madame George Sand.

Jusqu'à ces dernières années, je n'avais lu de madame Sand que quelques fragments saisis à b volée dans des feuilletons et des revues ; et sur la foi de ces fragments, j'avais conçu, je l'avoue, un vif senti* ment de répulsion pour l'auteur. Des amis, dont l'opinion devait être pour moi un grand poids, m'assurèrent que mes préventions étaient injustes et faisaient tort à mon jugement. Madame Sand, me disaientîk, est un éerivain de génies et, ce qui vaut mieux, c*ett une bamiê femme. Lisez-la : voos vous deves de la connaître.

Je demandai quels étaient ses meilleurs romansP L'un m'indiqua Lélia; un autre, tndiana; un troisième donnait la préférence à Jaeqtue ou à Mauprat; on vantait le style de Leone Leoni^ etc. C'était un mauvais signe que cette divergence d'opinions : j'en fus quitte pour voir tout. J'ai donc lu de madame Sand Indiana^ FaUntine, Lélia^ Mauprai, Jacques^ Roee et BlameMe^ Le Compaffnon du tour de France^ Spiridiom, Leone Leoni^ le Secrétaire intime, téverino, et l'Histoire de ma vie; j'ai vu, à TOdeon, le Ciampy, Claudia, Maître Favella : si cet ensemble ne sufBt pas a motiver mon opinion, je suis prêt à retracter tout ce que je vais dire.

Le premier effet de cette lecture fut de soulever en moi une réprobation terrible. Je n'avais pas assea d'imprécations et d'injures contre eette femme, que j'appelais hypocrite, eeélérate; peete de la République ^ fUe dm marquii de Saie, digne de pourrir le reete de ses jourt à Saint» Laeare, et oue je voyais admirée, applaudie, Dieu me sauve, par les puritains de la Eépublique.

J'avais tort cependant, sinon vis-à-vis des livres, au moins à l'égard de l'auteur. Une étude plus attentive m'a calmé, et je crois pouvoir d'un mot justiflier madame Sand, à qui je demande pardon de ma colère.

Bien de ce que In raison et In morale peuvent Uàmerehei elle n'est

!'>o AMrUR KT MAHIAGB

d*ell« ; cft i«fiaeh«, font ee qu'elles penrent approuver loi appartient. PaiNUit* par le talent et le earactère» amante de rhonnéte ftutafit ffitê da beau» nadame 8«nd, dans la modestie de son coeur, a eherobé dû homaMi elle ne Ta pas trourék Aueun de

oeut qu'elle a hantés, aimétf, n*a itt la oompretidre et n'était digne d'elle ; elle a'est égarée par leur fkute. Elle ne «iemandait, en suivant sa vocation, qn'k rester en tout et pour loulM que les plus désintéressés de ses amis l'ont trouvée toajoursi ane bonne et «impie femme i ses eour tisans ont fkit d'elle une em^wiêtphi que la responsabilité leur en revienne !

Bi jamais rétineelle du fténie dnt briller en nné femme, ee fut certes en madame 8and. Son édseation lui donna tout, et malgré certain petil aecès de dévotion qu' 41e accuse vers sa seiaième année, et qui ne fui que le prélude de sa vi t amoureuse, bn peut dire que dès le ventre de sa mère elle fut an ; •^jvgéê. Elevée par une grand'mère voitairienue et un préct* pteur hi ^ée, à vingt ans eile possédait les langues, les sciences, les arts, laph tosophie; elle s'est mariée elle-même ; elle a fréquenté les jésuites, le « religieuses, l'ancienne et la nouvelle société, les pajsans et les an «toeraies ; depuis 1630, elle passé sa vie au sein du monde politique cl ittéraire. Aueun écrivain, de notre temps, n'ama»8a pareil:e provision de faits et d'idées, ne fut è même de toir d'ttussi près tant d'hommes et de choses. Ajoutez une faculté d'expression extraordinaire, qui imite à s'y méprendre la manière des plus élo* quents. C'est avee ces avantages que madame 6and, à vingt-huit anS| mère de famille et revenuf des illusions de la jeunesse, renonce à la vie de campagne et entre dans la carrier e« Que va t*elie donner au ptlblioP Qu'est-ce qu'il y a, dans les cent ou cent cinquante volumes qu'elle a écrits, qui révèle une idée forte? Voilà ce que nous lirons à denteler, et ce qu'elle serait sûrement incapable de dire.

Dmus VUatoirt de ma 9/#, allant au devant de certains repf^hes que Je ne relèverai point, madnme Biind aeeuse les

/ataiiiés de sa naiutnite. Elle se trompe. Madame 8and tient de sa grand'mère Marie I>uptii, beaucoup plus que de sa mère Yietoiife Delaborde, et de sa trisaïeule Aurore de KœnigsmarJc. Les ébuilitions de sa Jeanesse, de même que la mélancolie sceptique de M. de Lamartine, forent l'eiTfct des impressions du dehors : elle est née calme, de senS rassis, point soplii»tc et médiocrement tendre; doeile dans son premier mouvement, d'une conception nette, et, pour le train ordinaire de la vie, d'un très bon jugement. Tout en elle, tempérament, caractère, éducation, la luciiiité, et, si j'ose ainsi dire, le sang- froid de l'esprit, la pri*destittait à être le contraire de ce que la firent d'impures relations. Qu'elle eût, nés le premier jour, rencontré, comme Manon ^hlipotti l'hnmme grave et fort dont soti imngination avait besoin, et George &aiiu, de bacchante révoltée que nous l'avons vue, eût été la ré^r* m»itrtce de l'amour, l'apôtre du mariage, une puissance de la Sévqlution.

aMoUretmarîagi: îqj

Oa 1^ WÊifH dist 1m lonani àê madame Sand la dtengimfiit da cette âne mal équilibrée : elle cet d'abord Valeiitme, unç jeune femme placide, facikinent résignée à un mariage ^m idéal; puis e'esfc Xndiana, que l*ennuî, pluiôl que des griefs sérieux, pousse à un amour de tête où elle ne trouve que déceptiou ; plus tard elle devient LeUa. la femme irritée contre l*amour par Tim puissance de la volupté. Qusna et comment cette dère Lélia est tombée sous la tyrannie des sens qui d'abord l'avsient dégoùtre, jusqu'oi^ elle est descendue dans cet abîme, elle seule pourrait le dire. Quel qu'ait été pour elle l'anteur de < etta triste initiatian, elle a le droit do le détester; mais qu'elle n'accuie pas son sang ; madame Sand n'est point une Pbèdre ni aa mère une Pasiphaé.

La fatalité qid a bit le malheur de madame Sand est tout autre* Elle a dit je ne sais où t «/# croU p^ii n'y a qwê notu auires efii$U$ d'Aonnéies genf. Là fut le piège. Artiste, madame Saud a pris l'art pour la révélation de l'honnête et du juste, tandis qu'il n'en est que l'excitateur; elle n'a pas vu que cette liberté artistique, qui la séduisait, n'est par elle-même qu'un pur libertinage, tout ce qu'il y a non seulement de moins moral, mais de moins idéal; et elle s'est égarée, en prenant pour eoiiseillera intimes des artistes, des poètes, les moine aùrs de tous les guides, les moins moralistes, pour ne pas dire les moûa moraux de tous les hommes*

Nous pouvons maintenant fidie le ikhê» de Madame Sand, eomme disent les astrologues i

Elle e^t femme, aussi femme qae paa une fille d'Eve ;

Elle a en prédominance le goài de l'art et de la littérature; la Toilà qui, emportée par son talent , quitte son ménage et se jette à corps perdu dans le galup des artistes et des gens de lettres, vivant dans la plénitude de la liberté artistique, c*est à dire dans un complet arbitraire de pensée et de conscience. Bref elle devient, selon l'expression du jour, tout à fait ariiêiê, au dernier siècle on aurait dit pàihxoi^ ou e»prit /or * ; elle n'est même plus de son sexe ; elle prend des habita d'homme et ne garde de la femme que ce qui sert à l'amour : nous sa- TOUS re qii'elle va produire. L'étude de la vie de mesdames Roland, de Stsël, Necker de Saussure et de leurs pareilles nous en a instruits d'avance ; la règle est sans eioeption.

Par cela même qu'une femme, sous prétexte de religion, de philosophie, d'art ou d'amour, s'émaneipe dans son cœur, sort de

son sexe, Teut s'égaler à l'homme et jouir de ses prérogatives, il arrive qu'au lieu de produire une œuvre philosophique, un poème, un ehef-d'cBavre d'art, seule manière de justifier son ambition, elle est dominée par nae pensée fixe qui de ce moment ne la quitte plus, lui tient lian de génie et d'idées. Oette pensée est qu'en toute chose, raieon, vertu, talent, la femme vaut l'homme, et ^ue, si elle ne tient paa la aalmo plaoa daaa la sociétéi il 7 a violenoe et iniquité à son égard.

fOi AMOim ET MAHIÂGE

L'égaliié des 8eze& avec ses conséquences inéviLdles, liberté d'amôun, coadamnation da mariage, contemption de la femmog jalousie et baine secrète de l'homme, pour couronner le système une luxure inextinguible : telle est invariablement la philosophie de la femme émancipée, philosophie qui se déroule avec autant d& franchise que d'éloquence dans les œuyres de madame Sand.

Dès son premier roman sa protestation éclate : ^

• Je ne sers pas le même Dieu que vous, écrit Indiana k l'on de ses amants. Le vôtre, c'est le Dieu des hommes, c*eat le roi, le fondateur et l'appui de votre race ; le mien, c'est le Dieu de Vnnivers, le créateur, le soutien et l'espoir de loules Us créatures. Le vôtre a tout fait pour vous seuls; le mien a fait toutes les espèces les unes pour les autres. Vous vous croyez les maîtres du monde; je

crois que vous n'en êtes que les tyrans La religion que vous avez

intentée, je ia repousse *. toute cette morale, tous vos principea, ce sont les ÎBtérêts de votre société que vous prétendez faire

émaner de Dieu même. •

- Ce passage, déclamatoire et sans portée, est cependant remarquable i plus d'un titre. On y découvre d'abord ce fond noir è^andropkoibie qui forme le ciel des romans de madame Sand ; puis, sur ce fond noir, on voit poindre le panthéisme, l'omnij^amie et la confusion auxquelles l'auteur devait aboutir dans Lélia. Certes, madame Sand n'a pas saisi ces rapports, bien qu'il soit aisé d'en suivre chez elle la trace; mais si la femme ne pense guère, la raison des choses pense pour elle» et conduit son imagination et sa plume.

Donc madame Sand, émancipée, célébrera l'amour, toujours rameur, puisque en déâniâve, sainte ou pécheresse, la femme émancipée ne rêve plus .d'autre chose. La collection des romans de madame Sand est une guirlande offerte a l'amour.

'~ Ce qui fait Timmense supériorité de l'amour sur tous les antres sentiments, ce qui prouve son essence divine, c'est qu'il ne naît point de rhomme même ; c'est que l'homme n'en peut disposer ; c'est qu'il ne l'accorde pas, plus qu'il ne l'ôte par un acte de la volonté; c'est que le cœur humain le reçoit d'en haut sans doute pour le reporter sur la créature choisie entre toutes dans les desseins du ciel; et quand une âme énergique l'a reçu, c'est en vain que toutes les considérations humaines élèveraient la voix pour le détruire; il subsiste seul et par sa propre puissance. • {Valentine, ch. xyii.)

Voilà le texte, vieux comme le monde, invariable comme un instinct, qui occupe le sexe et constitue sa philosophie ; l'idée immanente de la femme, que George Sand délaie en pages interminables, sans pouvoir jamais comprendre que cet amour, prétendu

divin, n'est rien de plus que du fatalisme, quelque chose qui tombe sous le coup de la liberté et du droit, qui par conséquent, recherché pour lui-mêoie, rend l'homme indigne et la femme vile.

De là» à prendre l'amonr, eomme Dieu» pour principe de tont bien et de toute vertu, il n'y a qu'nri pas : '

• Depuis que j'aime Valentine, dit Bénédicte je suis un autre homme; je me sens exister. (Suivez le roman et vous verrez ce malheureux se crétiniser de plus en plus.) Le voile sombre qui couvrait ma destinée se déchire de toutes parts (il voit des lanternes); je ne suis plus seul sur la terre (en effet, il est pris), je ne m'ennuie plus de ma nullité; je me sens grandir d'heure en heure avec cet amour. (Un hoiume qui tombe la tète la première croit monter.) •

Ê Je sais que l'amour seul est quelque chose, je sais qu'il n'y a rien antre sur la terre. Je sais que ce serait une lâcheté de le fuir par crainte des douleurs qui l'expient, etc. * (Jacquet,)

J'avoue que ce bavardage me cause un prodigieux ennui; mais beaueoup de gens aiment cette excitation erotique, plus ou moins parée et fardée, sans laquelle, l'amour se présentant in uaiuralUm»^ le dégoût serait par trop grand. Peut-être ne serait-ce que demi-mal, si l'auteur t'en tenait là : nous avons constaté nous-même que l'idéal avait été donné à l'homme pour l'engager à l'amour, et que l'amour et l'idéal sont les deux éléments au moyen desquels la femme exerce sa part d'influence dans l'éducation de l'humanité et le progrès de la Justice. Mais madame Sand ne l'entend pas ainsi : point de Justice pour elle, point de société, tant que la femme ne sera pas libre, libre dans son amour, libre en tout. L'amour, en effet, étant souverain, absolu, dieu, ne

connaît pas de loi ; la conséquence sera donc, en premier lieu, la réprobation du mariage :

• Je ne suis pas réconcilié avec la société, et le mariage est toujours, selon moi, une des plus barbares institutions qu'elle ait ébauchées. Je ne doute pas qu'il ne soit aboli, si l'espèce humaine fsit quelque progrès vers la justice et la raison ; un lien plus humain et non moins sacré (quel lienP) remplacera celui-là, et saura assurer l'exbtence des enfants qui naîtront d'un homme et d'une femme, sans enchaîner à jamais la liberté de l'un et de l'autre. Mais les hommes sont trop grossiers et les femmes trop lâches pour demander une loi plus noble que celle qui les régit; à des êtres sans conscience et sans vertu, il faut de lourdes chaînes. • {Jacques.)

Plus loin le même personnage écrit à sa fiancée :

Ê La société va vous dicter une formule de serment; vous allez jurer de m'être fidèle et de m'être soumise, c'est à dire de n'aimer jamais que moi et de m'obéir en tout. L'un de ces serments est une absurdité, l'autre une bass^se. Vous ne pouvez pas répondre de votre cœur, même quand je serais le plus grand et le plus parfait des hommes ; vous ne devez pas promettre de m'obéir, parce que ce serait noua avilir l'un et l'autre. •

Et la jeune fille de répondre s

idi AM0t3R Et MAHIAGË

• Ab! tenez, ne (Milmis pas àê Aotrt mariage; parions eemma si M«s étions dntinés teuleaient à ôtie aaaafts, •

Ponvfnol, alori, se marier f

• Fkree que la tyrannie seeiale ns nous pemei pas de novs possédet amirenent, «diUeeqnes.

Jacques et Fernande mari^, le foneoaleMent ooniinaay aaas k moindre respeet de la dignité oonjugale t

• Il n^est quHin bonheur an monde, e^esl Tanioiir t lont Im teste n*(st rien, et il faut l'accepter par Tertu. •

Fuis arrive limant qui dit i

« 8i je ne suis pas né pour l'amonr, ponrqnoi Baia*}e né, ei à quoi Dieu me de8tine-t*il en oe monde? Je ne Toia pat ?ert quoi ma tog»^ tien m'attire... Je ne euie ni joueur, ni libertin, ni poète; j'aimo les arts, mais je ne sauraia en faire «ne ooeupation prédominante, I0 monde m'ennuie en peu de temps; je sens le beaoin d'y avoir un but« ei nul autre but ne m'y semble désirable que dVûmec qi d'être aimé. Peut-être seraia-je plus heureux et plus sage si j'avais une profession; mais ma modeste fortune, qu'aucun désordre n'a entamée, me lùaan la liberté de m'abandonner à cette vie oisive et facile... «

Que dites-vous de oette délibération d'un jeune homme qui, èher' ehant sa mm/îm, hésite entre \ej€n, la poàtiê, les afairu et Vûmmt! Quel gâchis! Bt eomme se trahit iei la femme émancipée qui, rendue à la bsciveté de sa nature, ne peut plus s'affraaohir de aes penasrs obscènes!...

Et elle n'en sortira plus, elle en a pour la vie. Daas ses Âr«imtf«i, publiés en 1857, vingt-cinq ans après Iméiana, madame Sand, qui a eu le temps de réfléchir et qui n'est plus jeune, conclut sur le mariage par cette formule dont tout le mérite est d'être oaiquée aur une phrase de Rousseau :

« L'indissolubîKté du mariage n^est possible qu'à la condition d'être volontaire; et pour la rendre volontaire, il faut la rendre possible. •

On le voit, quand madame Sand parle du mariage, c'est toujours l'amour qu'il faut entendre. Far lui-même, en effet, l'amour n*e&t que passager, et les deux lignes qu'on vient de lire lui sont directement applicables. Adressée au mariage, la critique porte à faux, et pourquoi P parce que le mariage n'est pas rien que l'amour ; c'est la subordination de Tamour à la Justice, subordination qui peut aller jusqu'à la négation même de l'amour, ce que ne comprend plus, ce que repousse, de toute l'énei^ie de son sens dépravé, la femme libre.

Sans doute cette réprobation du mariage, si lestement exprimée^ crée des impossibilités sans nombre, et pour l'ordre social établi sur la Ikmille, et pour la conservation de l'espèce, et pour la bonne inteUigence des deux sexes, et pour la femme, et pour l'amour même; impossibilités qui, réagissant sur l'esprit de l'auteur, rendent à cbaquo instant sa narration absurde. Ces considérations ne r^ardent point

madame Sand : elle est ariUiê, et Tartiste, suivant l'esthétique de la ftmitie libre, suit son idée, sans s'occuper de la réalité et de la raison dra choses. Artiste et émancipée, madame Sand suit donc son idée, qui la conduit, romanesquement parlant, à l'impudicité la plus effrénée. - Les romans de madame Sand abondent, m combinaisons et en pein-» tues dignes du célèbre M. de Sade, sauf les mots, qui, cliez la pre« miëre, sont à peu près toujours honnêtes. Dans Vakniine, l'action se piiSse entre les gens que

voici : une mère qui, selon l'expression vulgldre, a rôti le balai ; sa fille Valent ine, faisant en Tabi^ence de son ntri l'amoui avec Béuédict ; le tnari de Valentine, qui, aimant ail* lairs, ne den^nde pas mieux que d'être cocu afin de faire chanter sa le«nme; la 80«ir de Valentine, chassée de la maison paternelle pour aroir fuit un oàtard, et qui, amoureuse de l'amant de sa soeur, sert, faute de mieux, l'amour des deux jeunes gens; une confidente, demoiselle de Tillaiçe, promise d'abord à Béué tict, et qui, après avoir da dépit épousé un rustre, suit l'exemple de Valentine et «te Bénédict. Il est entendu q jc les choses sont arrangées, le bon sens, la folie, le vice et la vertu distribués entre les peracmnages, de telle sorte que les amants aient toujours raison, les maris et les papas semblent ridicules. Pour ajouter a l'émotion, il j a du sang et des morts.

Daus JaegPâê, autre priapée : une mère veuve, n^ant pratiqué pen* dani son mariage l'amour Hbre, et, pour la sécurité de cet amour, l'infanticide; sa première fille, adultérine, vouée aussi à l'amour libre; sa seconde fille, légitime, mariée et faisant, comme sa mère et sa i^œur, l'amour libre; ces deux créatures possédées tour à tour par le même amant, ee qui ne les empêche pas de vivre très bien ensemble ; le mari de la jeune, flls d'un des amants de la mère et frère putatif de l'aiuée, laquelle le prend pour confident de ses amours : scandale, duels, suidde$ triomphe de l'amour^ A travers ee cataclysme on saisit à grand*

Sine Vidée de l'auteur, savoir, qu'amour, comme nécessité, n'a pas loi.

J'ai oit^ tont an long la scène entre Pulchérie et Lélia .* ce serait bien pis si je rapportais le viol de Rose et de Blanche ; si je disais pourquoi mademoiselle Edmée est amoureuse de son petit

ours et cousin Bernard de Mauprat; si je passais en revue le musée de madame la princesse Quintilie, morganatiquement mariée à un étudiant alle« mand, et qui entretient ehea elle, iH)ur le plaisir de ses jeux et par fimtaisie d artiste, de jolis garçons et de jolies filles dont toute l'occupation est de faire l'amour : imitation des scènes de Caprée, esquissées par Tacite dans la vie de Tibère. L'amour a beau être profond, sublime, néroique, divin; il parait bientôt insipide si une lubricité inventive ne l'assaisonne. CHavo-EOiis bb posture : ce f\it jadis toute la science de la fameuse Eléphantine : c'est encore, hélas! ce qui fait la meiUeurO part dea histoires de madame Sand.

Maia, l'égaiité dea leseï dêdatéei la mariage Iwaii l'amov rtadti

libre, la volupté «Tce tontes us joies prise ponr r^gle et pour fia, qud sera le rôle de chaque sexe? On ne peut pas toujours vaquer à ramoor : il &ut travailler, produire, adminibtrer, soigner le ménage, élever les enfants. En quoi consisteia U fonction de l'homme? En quoi, le ministère de la femoieP

Nous eonnaissons la réponse de madame Sand : On trouvera. Ella croit que cela se fait comme elle le dit. Par provision, et pour préparer les esprits à cette grande découverte, qui doit remplacer par un liem §ki» ioeré le mariage, elle travaille de son mieux, bien qu*à son insu, à siveler les facultés entre les sexes» et tout d'abord à rabaisser lo •araetke de l'homme.

La femme auteur, surtout la femme émancipée, réussit difficilement à créer des caractères virils. Outre que la faiblesse ne peut pas naturellement exprimer la force, il y a ici une autre raison, qui est que la femme Ubre ne se grandit réellement que de ce qu'elle retranche à U taille de l'homme.

Dans les romans de George Sand, comme dans tous les romans de femmes libres, les hommes sont en général de deux sortes; ceux que rauleur aime et qu'il présente comme modèles, et ceux qu'il n'aime pas. Il ne £sut pas demander si les premiers sont peints à leur avantage, les autres chargés. Eh bien, de ces deux catégories de mâles, celle qui a le moins de valeur est en général celle des amù de eaur de l'écrivain, et la rabon en est simple : conçus fatalement d'après le typt/ifmmeliM, ils ont perdu, au moral comme au physique, leur masculinité, tandis que les autres, précisément parce que l'auteur ne les a point flattés, la retiennent. Je prie ceux de mes lecteurs qui auraient la curiosité de vérifier le fait, de revoir les personnages de Bénédict, sir Ralph» Sténio, Téverino, Leone Leoni, Bustamente, Jacques, Bernard de Mauprat après sa conversion, l'amant de Quintilie, etc. Vertaeux on coupables, tous ces êtres sont de même nerf, artistes. Mêmes, braves et dévoués, cela va sans dire, et beaux diseurs \ mais, en fait, dépourvus de caractère, de sens moral et de sens commun.

A cette dépression systématique du sexe mâle, les femmes gagnent d'autant sans doute f II n'en est rien. Les femmes de madame Sand sont, comme ses hommes, de deux catégories : émancipées, c'est à dire esprits forts, cœurs secs natures bilieuses, hautaines, rudes à l'abordage, au demeurant peu chastes, bien que le mot revienne â chaqpe ligne; non émancipées, c'est à dire lympathiques ou sanguines, molles, lâches, bêtes et perfides. Comparez sous ce rapport Lélt», Quintilia, Edmée, Sylvie, avec Pulchérie, Fernande, Âlbénaîs, Joséphine de Frénays, Juliette, la comtesse dans Téoerino, etc. Valentine et Indiana, types indécis, tiennent des unes et des autres. Madame Sand, j'en ai fait ailleurs l'observation,' a la plus triste idée de son sexe; hors les élues Qu'elle

crée à son image, elle le traite on ne peut plus. mal. Elle fait due à Sylvia, la stoïcienne, â propos de la fiance de son frère :

• Elle a beaa être aimable, elle anra beau être sincère et bonne : elle est femme, elle a été élevée par une femme ; elle sera lâche et menteuse, un pea seulement peut-être; cela suffira pour te dégoûter. •

A force de chercher la liberté et l'amour, madame Sand finit par perdre jusqu'à l'intelligence des choses morales : ainsi, dans Jaeque$^ elle fait du frère le confident des amours de la sœur; «tans /« Champi^ après avoir représenté l'enfant naturel comme un modèle de dévoùment fiHal, elle lui fait épouser sa mère nourrice, malgré le cri de la conscience qui proteste contre cet inceste spirituel; dans TMia^ elle pousse le privilège de l'artiste jusqu'aux jouissances unisexnelles :

« La continence oii vous vivez, dit Palchérie à sa sœur, provoque dans l'esprit des hommes de plus graves accusations que toutes mes galanteries. Mais peut-être ne trouvez- vous pas au dessous de votre destinée d'être soupçonnée de mystérieuses et terribles passions, tandis que vous méprisez le vulgaire renom d'une bacchante. •

Ailleurs elle calomnie le mariage dans sa solennité nécessaire :

« J'ai enlevé ma compagne le jour de mon mariage ; par là, je me sois soustrait à tout ce que la publicité imbécile d'une noce a d'insolent et d'odieux. Je suis venu ici jouir mystérieusement de mon bonheur... Nous n'avons eu que Dieu pour témoin et pour juge de ce que Tamour a de plus saint, de ce que la société a su rendre hideux et ridicule. •

L'idée n'est pas plus neuve que cent autres ramassées dans les immondices da siècle par madame Sand. Il ne manque pas de gens qui se dérobent par la fuite à la publicité de leur mariage : ils ont raison puisqu'ils en rougissent ; mais il faut apprendre à ces gens-là ce qu'il appartenait à madame Sand de dire, que, s'il y a lieu de rougir ici de quelque chose, c'est de cet amour prétendu aaini et de se» jouissamce*^ non du mariage, qui l'épure et l'affranchit. Que la concubine se voile, puisqu'elle suit la passion et se voue à l'amour ; mais que l'épouse se montre : elle a vaincu la chair, non plus seulement par l'amour, mais par la Justice et la charité.

D'après la théorie de l'amour libre, que suit fatalement George Sand, le mariage est réputé un marché infâme, et la jeune fille qui se marie sans inclination appelée prostituée» C'est toujours la logique du dévergondage, mise à la place de la raison du genre humain.

De tout temps la conscience des peuples a considéré comme luxure, fornication, prostitution, c'est tout un, l'usage que l'homme ou la femme fait de son corps dans un but de satisfaction passionnelle, paresse, orgueil, gourmandise, vanité, jusques et y compris ki délectation amoureuse. Au fond, la prostitution est toute subjective; on ne se prostitue réellement qu'à soi-même, non à autrui. Le mariage seul, ■ttbordonnant le plaisir à une fin supérieure, qui est la Justice, fait cesser la prostitution. Comment le cœur de madame Sand^ oomment M raison ne l'ont-ils pas compris?

La conscience des peuples dit encore que, chez la femme formée par

là hmXHHê à la Juiiee» !• |Midflar cti aa# certaine abhomnee da eorar et dct aeiiB pour tout ce qui a trait aux plaisirs de l'amour ; la chasteté» mie pratique invioUble de la pudeur. CVst pour cela que la pudeur, soit avant, toit après le mariage, n'existe TéritAblement que par le mariage ; elle est l'effet de cette dignité matrimoniale, qui, en sauvant les époux du falalisme passionnel, leur inspire un amour oeJme et inaltérable.

Madame 8and n'a p« ignorer cet choses. Elle était mare lorsqu'elle écrivit son premier roman, et, la maternité n'eût elle pas suffi pour lea lui apprendre, l'espérience de Lé lia les lui eût révélées. Comment sont-elles sorties de sa conscience et de sa mémoire P Ce qu'elle appelle chasteté est une certaine fraîcheur de l'imagination et des sens chex la femme qui n'a pas joui, ou qui, ayant pansé par Tétamine, sait à force d'art conserver les appannce» de la nouveauté. Je ne nie pas que pour un awutteur cette qualité n'ait son prix ; mais ne soyons pas dupes de l'équiioque* Cette chasteté-là peut se concilier avcfo tous les raffinements de la volupté ; elle n'a rien d'innocent et de timide; elle peut se trouver Jusque dans les maisons que surveille la police, et raisanee avec la'fuelie les héroïnes de madame Sand, une fois bûres de leur homme, passent du «#»«• à i'aiiMt, prouve qu'il n'y en a pas une de chaste parmi elles.

Dans RoH êi BiûHcàâ, elle nous montre une petite comédienne qoi, vendue et hvrée par sa mère, intacte encore, mais parfaitement instruite, dit a son acqtiéreur i Faites, jâ vous laisse wùh torps, je gariê mon dme! Conçoit-on une vierge de dix-huit ans parlant de ce style ? Lucrèce, violée par Sextus Tarquin , se rend le môme témoignage \ Corpus immiùm violaimm, dit-elle, animus insoms; mais elle est mère de famille, et puis elle se tue.

Lurrèce était une sotte, en vérité. Quel malheur pour cette Komaine, dont le suicide enfauta la République, que madame Sand ne se soit pus trouvée prè^ d'elle I La femme libre eût appris A la matrone ce que l'Evangile dit quelque part, que ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'âme, mais ce qui sort du cœur. CoUatin eût conservé sa femme, et tout le monde auiût fini par ôtre content, Brutus excepté.

Après ce que je viens de dire, il n'y a plus rien, comme idée, à attendre de madame Sand t nous la possédons tout entière. Cependant elle s'est mél<^e un peu de tout ; en déroulant, sous forme de roman, sa théorie sur le mariage et l'amour, elle a voulu dire son mot sur tout| mais partout elle n'a fait preuve que d'une oi^^eilleuse impuissance,

PhilosopLe, elle a fait de l'éclectisme à sa manière, disciple tour à tour de Lamennais, de Pierre Leroux, de Jean Keynaud et iutii qtuiUi. Elle n'a pas de goût, dit-elle, pour la métaphysique r je le crois bient il n'y a rien de moins métaphysique que la promiscuité. Elle se défend d'être athée : qu'en sait-elle? J'ui eu la patience de Ure jusqu'au bout

Sfkidm^ Mtci^4«ut toiqouri If mimuvçrit r^vélatçHr ? de» f^ toHl^f

blanches m'auraient plus satisfait que les phrases creuses de ce sot érangile.

Sa politique est comme sa philosophie, empruntée aux seoies du siècle, depuis le babouvisme jusqu'au SBint^simonisfne. Ou peut en juger parées maximes, prises de Louis BUno, et que madame Sand trouve fort ATAiicÊ£S : Tous U» Aommei Qn$ un droU égul ûuMmti A ckaeun guivani ses bétoina^ etc.

De la critique, ne lui en demandez pas s elle décide de tout inprompiu, selon son intuition, comme quand elle dit ;

• J'aimais passionnément Virgile en/rftnçaù. Tacite en latin. »

En 1855, madame Sand, imitant Rousseau, publie en feuilletons VEisioirê éê tû via, 20 vol. in-8<^. Je comprends, toute honte bannie, la spéculation; mais comment n'at-elle pas n'flr'chi qu'en se troussant de la sorte devant le public, elle autorit^ait le premier venu à la Ûaf^ï* 1er, sans qu'elle eût le droit de se plaindre? Do»»ât»nêoi tr^ii Itghet tTun àommê, disait un criminaliste, et je Im ftr0i pendtM, Je ne connais de la vie de madame Sand que ce qu'il lui a plu d'en révéler dans ses confessions : eh bi"n, il n'est pas d'indignité dont je ne me fisse fort, par son propre récit, de la convaincre, s'il n'était encore plus évident pour moi que ce récit est fantastique, venant d'une émar.cipée, d'une folie! Âh ! madame, vous fûtes autrefois une bonne Ûlle; cessez d'écrire, et TOUS serez encore une bonne femme.

Par le stjle, madame Sand appartient à cette école descriptive qui dans toute littérature signale les époques de décadence. Comme faiseuse de paysages, el e est la reine ces artistes, sinon le roi des écrivains. Elle a donné, dans le genre bucolique, de jolies choses, qui lui ont valu une réputation méritée, et dont le succès a dû faire sentir en quelle médiocre estime le publ c tient ses grandes compositions. Dans celles ci même, il existe une foule de sentiments et d'idées marquées au signe de l'époque, et qu'il faut savoir gré à madame Snnd d'avoir contribué à répandre, L^ailiage n'est pas bon, mais il y a du bon. Ses descriptions ont aussi quelque chose de Ivrique qui contraste avec les dissections de Balzac. Mais, ainsi que le savent tous ceux qui se sont occupés de l'art d'écrire, ce style ballonné, qu*imit.ent à l'envi nos dames de

lettres, celte faconde à pleine peau qui rappelle lu roioiiditô de la Vénus buttentote, n'est pas du style : c'est article de modes; et je ne suis que vrai en disant qu'il y a plus de style dans un aphorisme d'Hippocrate, dans une formule du droit romain, dai s tel vers de Corneille, de llacine, de Molière, dans un proverbe de Sanchu Pançu, que dans tous les romans de madame Sand.

XXVIII. — Je crois inutile de multiplier davantage les exemples. Ce serait à redire sans cesse les mêmes choses : U me faudrait inoLtrer toujours la femme, Quan4 une |bi§

U manie d^éffalité et d^éoancîpatioii s^est emparée de son esprit, pourchassée par cette manie comme par un spectre; envieuse de notre sexe , contemptrice du sien , ne rêvant pour elle-même qu'une loi d'exception qui lui confère, entre ses pareilles , les privilèges politiques et sociaux de la virilité ; si elle est dévote . se retirant en Dieu et dans son égoïsme ; si elle est mondaine, saisie par Tamour et en épuisant honteusement toutes les fantaisies et les fij^ures ; SI elle écrit, montant sur des échasses, enflant sa voix et se faisant un stvle de fabrique, où ne se trouve ni la pensée originale de 1 homme, ni l'image de cette pensée gracieusement réfléchie par la femme ; si elle fait un roman, racontant ses propres faiblesses ; si elle s'ingère de philosopher, incapable d embrasser fortement un sujet, de le creuser, de le déduire, d'en faire une synthèse ; mettant dans son impuissance métaphysique, ses aperçus en bouts de phrase ; si elle se mêle de politique, excitant par ses commérages les colères et envenimant les haines.

A toutes les époques, les femmes se sont fait une place dans la littérature; c'est leur droit et c'est notre bien, je suis loin de le méconnaître. Leur mission peut se définir : Vulgarisation de la science et de l'art par le sentiment, progrès de la Justice par le juste amour, qui est le mariage. Qu'elles restent fidèles à ce programme : de brillants succès les attendent, et la reconnaissance des hommes ne leur manquera pas.

Mais la femme libre, la femme messie, exprimant la subordination de l'idée à l'idéal, de la Justice à l'amour, cette créature-là n'existe pas : c'est un mythe, qui, comme tant d'autres fictions de la prescience humaine, doit être renversé pour être vrai; pris au sens littéral, ce n'est plus, comme la prostituée de Babylone, qu'un emblème d'ixnmo« ralité et de dégradation.

AMOUR ET MARUGE soi

CHAPITRE m

THÉORIE DU MARIAGE 1. Héfoltat général de la diiciiwSoB

XXIX. — Rédaction de Tamour à Tabsurde par mouvement même et sa réalisation ;

Réduction de la femme au néant par la démonstration de sa triple et incurable infériorité :

Voilà où nous a conduits jusqu'à présent Tanalyse. L'amour et la femme, deux éléments indispensables de la Tie, se réuniraient pour son malheur : le premier en serait le poison, la seconde apparaîtrait comme ragent de séduction qui nous verse cette coupe

fatale. Dans la femme, nous crient les nères de TEglise, et dans Famour qu'elle inspire, 86 trouve le principe de toute corruption et de toute discorde : elle est la croix, la contradiction et la honte du Senre humain. Impossible de vivre avec elle et de se passer 'elle : se passer d'elle I c'est pour la dignité virile le dernier des outrages, un crime digne de mort.

Raisonnons cependant. La cause qui nous a fait aboutir à cette conclusion désespérante ne serait-elle pas précisément (jue nous avons considéré les choses d'une manière analytique et séparatiste, tandis qu'il faut les voir dans leur synthèse, là où seulement l'harmonie peut leur conférer la rationalité?

Ainsi, nous plaçant dans l'hypothèse chrétienne et platonique de l'éçalité des sexes, et considérant la femme dans l'indépendance de son individualité, abstraction faite des rapports d'amour, de maternité, de domesticité, qu'elle soutient avec l'homme, nous l'avons trouvée irrationnelle dans son existence et compromise par l'infériorité de sa nature. Que conclure de là r Sans doute que l'utopie platoniquO) spiritualiste, mystique et erotique de l'égalité sodale

toi AWnm FT MABÎAmS

des sexes est inadm!' dible, mais aussi Que ce n'est pas do ce point de vue qu .a faut envisager la femme. Conçu à la manière Ae Platon, Tandrogyne est un monstre ; aest la faute de Platon.

Ainsi encore, nous plaçant dans cette autre hypothèse qui fait do Tamour le souverain bien, le droit le plus sacré, le principe même de tout droit, manifestation la plus haute de la Divinité ; puis, suirant cette notion de Tamour dans ses conséquences, nous en avons bientôt reconnu la mal- {aisance, et nous Tayons

signalée comme Tune des causes les plus puissantes de la corruption sociale. Que conclure de la encore? Que Tamoar est mauvais de soi, une tentation du démon , un effet de notre déchéance originelle ? Non : ce serait manquer aux règles d'une saine logique» Nous conclurons seulement que Tamour, comme toutes les passions, comme toutes les forces de Tâme, comme la propriété, le travail, etc., est antinomique de sa nature; qu'en conséquence il fait partie d'un système plus grand que lui, dont la loi doit le soumettre et lui donner Téquilibre* L'amour ayant son point de départ dans l'animaUté, son moteur dans l'imagination, oscille entre deux extrêmes inséparables et irréductibles, qui sont les sens et l'espriti la chair crue, si j'ose ainsi dire, et l'idéal. Par la oontra« diction de son essence, l'amour suppose donc quelque chose qui le dépasse, une loi plus haute, une puissanco supérieure.

L'homme lui-même, mal|pré toute sa puissance, l'homme, considéré dans son individualité, paridtrait irrationnel, incomplet, incapable de toute dignité et élévation : irionsnous pour cela nier l'homme? Autant vaudrait nier l'uni* vers. Disons seulement que l'homme fait partie essentielle d'une collectivité hors ae laquelle il n'a plus sa raison d'être, chose qui n'a rien que de parfaitement concevable^ et que toute philosophie s'empressera d'admettre. Or, ainsi que nous le verronsbientôt, rhomme tient à la société par la femme, ni plus ni moins que l'enfant tient à sa mère par le cordon ombilical : reprenons donc, de ce point de rue de l'ensemble, notre examen de la femme; considérons, de ce sommet élevé de la collectivité humaine, les faits que nous avons recueillis^ et l'ordre ne tardera pas à y

È, Héeetilté pour la JusUoe do le oontUtuer im mm

XXX. — An dessns des trois règnes de la natnre , n^néral

règne

Pour que ce règne subsiste, il faut que la loi qui le constitue, ' à savoir la Justice, pénètre les âmes autrement aue comme une simple notion, un rapport, une idée pure ; faut qu'elle existe dans le sujet humain à titre de sentiment, <raffection, de faculté, de fonction, la plus positire de toutes les fonctions et la plus impérieuse.

Sans cette réalisation animique, la Justice se réduisant & une Yue de Tesprit ne commanderait pas à la volonté ; ce fierait une manière hypothétique de concilier les intérêts, dont Pégoîsme pourrait à Toccasion reconnaître l'avantage, mais qui par elle-même ne Tobligerait point, et semblerait même ndicule, dès qu'elle entmnerait pour lui un fiacrilice.

C'est ce que nous avons affirmé dès le commencement de ces Etudes, d'accord avec les partisans de la transcendance, qui tous ont parfaitement compris que la notion du juste et de Tinjuste ne suffit nas par elle-même pour incul-

tuer à Thomme le respect de la loi, mais nous séparant 'eux alors qu'ils prétendent établir ce respect sur la conaidération dMine autorité extérieure et supérieure, Eglise ou Dieu. Tout système juridique établi sur une religion, avons-nous dit, est essen-

tiellement ruineux : ce n*est plus de la Justice, c'est de l'arbitraire, partant de Tiniquite. La Justice a son foyer dans l'âme humaine, ou elle n'existe nulle part: elle est de l'homme, ou elle n est rien.

Et concluant à la fois contre les transcendantalistes, contre les utilitaires et contre les immoraux, nous ayons iivé, tant par le raisonnement que par la pratique ircrselle et par l'histoire, que l'homme, individuel et colkctif, obéit à une puissance de juridiction qui est en lui : que cette puissance possède une énergie et une efficacité sv^ante pour triompher, d'emblée ou à la longue, de tous les entraînements de l'égoïsme ; que le ptrogra de la

prouve universelle

AMOim ET MARUGK

dvilisation vient tout entier de là, et que Tinflaence attribuée aux cultes consiste uniquement en ce que la religion, 2ue nous avons vue se résoudre toujours en une symboque de la conscience, n'est autre chose en effet qa^ane forme de la conscience. La religion, en un mot, est le res-

{^ect de l'humanité idéalisée et adorée par elle-même sous e nom de Pieu : là est tout le mystère.

Un dout«9 cependant nous e^ resté.

Oui, la Justice est quelque chose, puisque, à travers tant de crimes et de déchéances, nous en reconnaissons les effets; puisque par son impulsion soutenue elle iaitmardier la civibsa-

tion ; puisque nous Taffirmons tous du fond du cœur, que nous n avons pas d'ironie contre elle, et que le scepticisme théoriq^ue dans le<][uel nous restons à son égard nous semble si pénible, si dangereux, que noua nliésitons pas à y suppléer car un pacte d'hypocrisie. Mais cette Justice, prétendue réelle, immanente, qui opère [en nous à la manière d'une faculté positive, quelle est-elle, et comment agit-elle? Toute fonction, avons-nous observé à propos du liore arbitre, suppose un organe : où est l'organe de la Justice? On parle de la conscience: mais la conscience est un mot, le nom d'une faculté dont nous affirmons que la Justice est le contenu, et qu^il s'agit de montrer à cette heure dans son organe même. Pourquoi la conscience ne serait-elle pas à son tour, comme le Dieu

Îuenous avons récusé, une fiction, un symbole? Que dis-je? ourquoi ne la prendrions-nous pas, avec les théologiens et tous les premiers peuples, avec quelques-uns de nos philosophes modernes, pour l'impression secrète de la bivinite, que par sa grâce agit en nous comme si elle était nous, mais qui cependant n'est pas nous? Les apôtres l'ont enseigné, l'Église le redit après eux, et les nouveaux éclect»ues le répètent avecr£giise : Dieu est immanent à nos âmes, et cette réalité de la Justice, cette efficacité de la conscience que nous invoquons à si juste titre, ne prouve qu'une chose, la présence de Dieu dans notre cœur et 1 immédiateté de son action. "

Telle est donc l'objection : de même que Rien ne se produit de rien^ Rien ne fonctionne à Vaide de rien; cet axiome peut être ajouté aux autres, et s'appeler principe D'oïTBUHEiïTALXTi. La vuc, l'ouïe, l'odorat, le goût, le

toucher, ont chacun leur organisme ; Painoùr a le sien; la pensée a aussi le sien, ^ui est le cerveau ; et dans ce cer- Teau chacune des facultés de la pensée a son petit appareil, Comment la Justice, faculté souveraine, n'aurait-elle pas son organisme, proportionné à l'importance de sa fonction?

Je Tavoue pour ma part : quelque étrange que les habi<* tudes de notre esprit nous fassent paraître cette idée d'un organisme correspondant à la Justice, comme le cerveau corresj>ond à Tintelligence, j^aurais peine à croire à la réalite d'une loi morale et à Tobligation qu'elle impose, si cette réalité ne devait avoir d'autre gage que ce mot vague de eofucienee^ par lequel nous en avons désigné la fonction dans une précédente Etude. C'est donc très sérieusement, selon moi, qu'après avoir déterminé spéculativement, dans ses termes principaux, la Justice comme loi ou rapport ; après en avoir reconnu en outre la réalité nécessaire comme sentiment, et en avoir constaté le néant dans les systèmes religieux, nous devons en chercher encore la condition physiologique ou fonctionnelle, puisque sans cela elle reste pour nous comme im mythe, une hypothèse de notre sociabilité, un commandement étranger à notre âme, au fond, un principe d'immoralité. N'est-ce pas, d'ailleurs, sous l'impression de ce sentiment que les premiers civilisés d'entre les humains, en qui la Justice parlait si haut, parce qu'elle était toute jeune, mais aux regards desq^uels elle ne se manifestait par aucun signe, la personnifièrent en un sujet invisible qu'ils nommèrent Dieu? Sans plus d'hésitation, mettons-nous donc à l'œuvre, et cherchons ce que peut être en nous cet organe de la Justice.

8, Que l'organe de le Justice cet Teadrogyne, on le oouple coojugel

XXXI. — Lorsque à l'occasion du libre arbitre, après avoir constaté que toute fonction ou faculté suppose, à peine de néant, un oreane, nous nous sommes demandé : Quel est l'organe delà liberté? nous avons répondu que c^était tout l'individu, et nous avons motivé notre réponse sur cette considération, que, la liberté embrassant daas

M iMàom ET MARiA€K é

son domaine la totalité des faoultos, elle ne pouvait avoir ,

Sour organe que la totalité même de rorjfainsme. D'où la | èiiuition que nous avons donnée de Tindividu humain, | Une liberté organUée. Continuons sur cet errentent.

Si la liberté embrasse, dans son exercice, la totalité de rindividu, la Justice à sou tour exige plus que cette j totalité. Elle dépasse I0 mesure de Vinditidu (JSiude II) ; l elle reste boiteuse chez le solitaire et tend à s'atropbier; c^est \epaeie de la liberté {Mude VIII)y ce qui suppose au moins deux termes ; sa notion seul^, synonyme d!égaUl4 oa de balance {Etude III\ implique un dualisme.

L^organe juridique se composera douo de denx personnes : voilà un premier point.

Quelles seront, Tune par rapport à Tautre, ces deux personnes?

Si nous les faisons semblables et en tout égales, ou bien, 6n variant les aptitudes, équivalentes, mais dans tous les eas respectivement complètes et indépendantes Tune de Pautre, ces deux personnes seront entre elles comme Phomme est à Thomme ou la femme à la femme, comme S est à 3, comme 2 est à 2, comme

A est à A. Ce seront deux essences plus ou moins homogènes ou analogues, comme le bœui et le chameau, la chèvre et la brebis, le coq et le faisan, etc., mais qui, réunies, ne formeront pas nn tout, et qu'on ne pourra considérer, dans leur ensemble, comme formant un organisme. Une société, faible, plus ou moins précaire, pourra en sortir; nous n'aurons pas la dualité cherchée. L'organisme juridique, indispensable au fonctionnement de la conscience, n'existant ni chez l'individu, ni dans la paire, le sentiment de la Justice ne se peut produire, pas plus que l'entendement ne peut fonctionner en l'absence du cerveau, ou l'amour en l'absence d'un appareil générateur. La conscience demeurant engourdie, l'homme restera sauvage, ou ne formera que des sociétés imparfaites, des meutes comme les chiens, des communautés à la façon des abeilles et des fourmis.

L'expérience confirme cette prévision. Entre individus de valeur égale et de prétentions pareilles, il y a naturellement antagonisme, ioute, agiotage, discorde, guerre, peu de respect, peu d'affection, peu de dévoûment. L'amitié eUe*-méme est rare et peu sûre : sondéveloppemaiit tifiitf à

d*AtltfAf) eatisies. Zà où hi femmes nyûfefeentemcitnê ù^/hten^ dit M"* Neckcr, les hommes vivent solitaires; ils ne s'uimeni pas. Dans ces conditions la Justice se traîne; elle ne peut se développer, devenir pour Thomme une religion et uM gloire. Reunissez au contraire, un homme fait et un adoles* cent) un enfant et un vieillard, il y aura entre eux, par le contraste de Tâge et de la pensée, par cette différenciationi pourtant bien faible, de leurs natures, un essor d'amitié plus puissant, un respect mieux senti, une sympathie nlus vive, partant un sentiment plus prononcé de Justice. C'est par la que s'expliquent les amitiés plato-

niques, si reli» giettsement cultivées chez les anciens, et dont nous avons suivi la trace jusque dans les origines du christianisme* Il faut, pour la Justice, une dualité formée de deux individus de qualités dissemblables et complémentaires Tune de Fautre, d'inclinations différentes, de caractères opposési tels enfin que les pose la nature dans le pare et Tenfanti mieux encore dans le couple conjugal, sous la double figurd de rhomme et de la femme.

La nature, en un mot, a donné pour organe à la Justice la dualité sexuelle, et comme nous avons pu définir l'individu humain une liberté organisée, de même nous pouvons définir le couple conjugal une Justice organisée. Produire de la Justice, tel est le but supérieur de la division androgyne : la génération et ce qui s ensuit ne figure plus ici que comme accessoire.

Ce n'est pas tout. Ciomme les autres puissances, la Jus* tice, selon le degré d'excitation au'elle aura reçu, est sus-* eeptible de plus ou de moins ; elle peut se développer par la culture, s'atrophier par la baroarie. Dans un sujet donné, elle acauerra donc d'autant plus d'intensité que son partenaire lui offrira moins de dépUisir, de laideur, d'incompatibilité de caractère, de prétentions rivales, de contradiction, et plus de sympathie, d'intérêt, d'idéal. La Justice, en effet {Etude //), considérée seulement dans son exercice, et abstraction fiute des conditions psychiques do eon développement, est la faculté que nous avons de sentir notre dignitS en autrui, et réciproquement la dignité d'au* trui en nous. Or, cette dignité se sent d'autant mieux que l'objet qui la représente est lui-même plus agréable, plus plaisant» L'amour'^propre, écho de l'amour, apparaît ici

oomnie le mdiment et Tembryon de la Justice. Plus j^aime* riai, plus je craindrai de déplaire, plus par conséquent je me respecterai; or, plus ce respect de moi-même sera yif, plus je le ressentirai sympathiquement en autrui ; plus par conséquent je serai juste. Il ne suffit donc pas, pour la formation de lV)rgane juridique, ^ue les conjoints soient de tempérament oppose, de facultés et de qualités différentes, il faut encore qu^il existe entre eux une appétence réci-

S roque qui les rende Fun à Pautre désirables ; qu'en raison e cette appétence il soient et se trouyent beaux, divins; il faut, en un mot, pour la production de la Justice, une frémotion^ uaefrâce^ comme disent les théologiens ; il faut Takoub.

Ici la femme, dont la destinée i:!>us a paru tout à l'heure si compromise, reprend TaTantage; comme Marie la nouyelle Ere, elle passe du rôle douloureux au rôle glorimx^ et devient, par sa seule apparition au milieu des hommes, Ûbératrice et justicière.

Gomment, entre Thomme et la femme, Tamour devient-il de la Justice? C*est ce que nous allons tâcher d'expliquer.

BMMifté do U ftnune

XXXn. — La femme est belle. J'ai regretté, je le confesse, de n'avoir pas pour la peindre le style d'un Lamartine : regret indiscret. Assez d'autres célébreront celle que l'univers adore, que l'enfance no peut regarder sans extase, la vieillesse sans soupirer. Après ce que 3'ai dit de ses misères, la seule chose qui me soit

permise en parlant de ses allégresses, c'est la simplicité, surtout le calme.

Quand l'Eglise nous représente la Vierge dans son immortalité radieuse, entourée des anges, et foulant aux fûeds le serpent, elle fait le portrait de la femme telle que a pose la nature dans l'institution du mariage.

Elle est belle, dis-je, belle dans toutes ses puissances : or, la beauté devant être chez elle tout à la fois l'expression de la Justice et l'attrait qui nous y porte , elle sera meilleure que l'homme : Tètre faible et nu, que nous n'avons trouvé propre ni au travail du corps, ni aux spéculations du géme, ni aux fonctions sévères du gouvernement et de la

AMOUR ET MARIÀGf: 209

J'udicatore, va devenir, par sa beunté, le moteur de tonte fustice, de toute science, de toute industrie, de toute vertu.

D'où vient d^abord, la beauté à la femme? Notons ceci : de la délicatesse même de sa constitution.

On peut dire que chez Thomme la beauté est passagère; elle n'a rien pour lui d'essentiel; elle n'est pas dans sa destinée ; il la traverse vite, pour arriver au plus tôt à la force. L'homme à seize ans n'est pas encore homme; la

J'eune fille au contraire, est déjà femme, et les années ne ui apporteront rien, si ce n'est peut-être de l'expérience.

La beauté est la vraie destination du sexe : c'est sa con* dition naturelle, son état. En principe, il n'y a pas de femme laide; toutes jouissent, plus ou moins, de cette beauté indicible que le

peuple appelle ieauU du diable^ et il dépend de nous que les moins favorisées se rachètent toujours par quelque charme. Qui ne sent, d'ailleurs, que dans une société civilisée la beauté de chacune profite à toutes comme si elles n'étaient toutes, à des points de vue divers, que des représentantes de ce qu'il y a de plus divin parmi les hommes, la beauté? Ce sont nos misères sociales, nos iniquités et nos vices qui enlaidissent, qui meurtrissent la femme.

La nature pousse donc rapidement le sexe à la beauté; ce but atteint, elle l'y arrête. Tandis que l'homme passe outre, elle semble dire à la femme : Tu n'iras pas plus loin, car tu ne serais plus belle.

La vie de la femme, selon le vœu de la nature, est donc une jeunesse perpétuelle ; l'efflorescence, sitôt passée chez l'homme qui court à ^and pas à la virilité, dure chez la femme autant que la fécondité, souvent au delà. L'exemple de Diane de Poitiers, de Marie Stuart, de Ninon de Lendos, de M"** de Maintenon et de bien d'autres, en qui Tâ^e semble impuissant contrôla beauté, nous est un signe de la mission de la femme et un avertissement de notre devoir.

Les femmes veulent être toujours jeunes, toujours belles ; elles ont le sentiment de leur destinée. La laide, dans les conditions de la vie civilisée, n'existe pas plus que la sale : c'est un être hors nature, qui appelle compassion ou châti*' ment.

La femme, transparento, Innineuse, est le seul être dans lequel l'homme s'admire ; elle lui sert de miroir, comme lui servent à elle-même Ve.i du rocher, la rosée, le cristal, le diamant, la

perle ; comme la lumière, la neige, les fleurs, le Roleil, la lune et les étoiles.

On ht compare à tout ce qui est jeune, heau, gracieux, luisant, fin, délicat, doux, timide et pur : à la gazelle, à la colombe, au lis, à la rose, au jeune palmier, à la vigne^ au lait, à la neige, à Talbâtre. Tout parait plus beau par sa présence ; sans elle toute beauté s évanouit : la nature est triste, les pieires précieuses sans éclat, tous nos arts, enfants de Tamour et de la beauté, insipides, la moitié de notre travail sans valeur.

En deux mots, ce que Thomme a reçu de la nature en puissance, la femme Ta obtenu eu beauté. Mais prenez-j garde, la puissance et la beauté sont des qualités incommensurables entre elles : établir entre elles une comparaison, en faire la matière d'un échange, payer des produits de la force la possession de la beauté, c'est avilir cette dernière, c^est rejeter la femme dans la servitude et Thomme dans l'iniquité. Le beau et l'utile se touchent par d'intimes rapport, sans doute ; mais ce sont deux catégories à part, qui ne sauraient donner lieu, dans la société, à une similitude de droits, et quant à ce qui concerne l'homme et la femme, à une égalité de prérogatives.

Constatons seulement que si, sous le rappoit de la vigueur, l'homme est à la femme comme 3 est à 2, la femme, sous le rapport de la beauté, est aussi à l'homme comme 3 est à 2 ; que cet avantage ne lui est pas donné sans doute pour la laisser dans l'abjection, et qu'en attendant la loi qui doit régler les rapports des époux, la beauté de la femme est le premier de ses droits commç elle est la première de ses pensées.

Que la jeune tille soit modeste autant que belle, je le veux, la modestie ajoutera à sa beauté; mais il n'est pas bon qu'elle s'ignore. Aussi je blâme les pédagogues qui, à l'exemple de madame Neeker de Saussure, combattent et

éprouvent au au «ojclftî dç Jft ftçrt^ <juç lui 4w«? §9« courage. I^^ bç^utç 4^

AMOTTB fiT M^mACS ^

jusqu'

grâce de ses compagnes que la nature inclémente a moins favorisées. Comment répondrait-elle dignement i sa fin, si elle ne se connaît pas?

XXXni. — Si du corps nous passons à Tesprit et à la conscience, la femme, par la beauté, va se révéler avec do nouveaux avantages.

De la faiblesse relative de son entendement résulte citez elle une grâce juvénile, analogue à celle des enfants, dont nous ne pouvons nous empêcher d^orer les jolis mots et les idées pleines de gentillesse. Une minaudière de trente ans déplaît à coup sûr; la pédante choque encore plus, parce ^u^elle est infidèle à ^a nature, et qu'en affectant une gravite d'emprunt elle ment. Que la femme soit aussi raisonnable que le comporte sa nature, aussi sérieuse que Texige la dignité matronale, elle sera toujours assez femme ; mais qu'elle n'aspire point à l'originalité et au génie, {tarce qu'elle paraîtra impertinente et sotte : dans cette juste mesure elle sera tout aimable, et, pour l'homme, d'un pré* deux conseil. "

La qualité de Tesprit féminin a pour effet ! P de servir au génie de l'homme de contre-épreuve, en reflétant ses pensées sous un angle qui les lui fait paraître plus belles si elles sont justes, plus absurdes si elles sont fausses ; 2^ en conséquence, de nous obligera simplifier notre savoir, à le condenser en des propositions simples, faciles à saisir comme desimpies faits, et dont la compréhension intuitive, aphoristique, imagée, tout en mettant la femme en partage de la philosophie et des spéculations de l'homme, lui en rend à lui-même la mémoire plus nette, la digestion plus légère. Comme le visage de la femme est le miroir où l'homme puise le respect de son propre corps, de même rintelligence de la femme est aussi le miroir où il contemple son génie. Il n'est pas vm homme, parmi les plus savants, les plus inventifs, les plus profonds, qui n'éprouve de ses communications avec les femmes une sorte de rafraîchissement : c'est par là, du reste, que s'accomplit la

)4i AMOm ET VÂltUGE

Les Tnlgarisateurs sont en général des esprits

mais lliomme n^aime point à servir à la gloire de rhommOi

et la nature prévoyante a chargé la femme de ce rôle.

Ainsi rimpression produite par la beauté de la femme s^aocroît de celle que produit le tour de son esprit; parce

que la litanie chrétienne appelle Sœgb db BàPWCE, Sedes tafientta.

Or, remarquez encore que cet avantage de la femme ne peut pas être porté en balance du génie de Thomme, faire la base d'une mutualité de services, devenir la matière et la cause d'un

droit positif, en un mot créer à la femme nn titre à l'égalité. Qui peut le élus peut le mains^ dirait l'homme ; et pas plus pour l'intelligence que i>our le travail, la force ne consentirait à une participation avec la faiblesse. La sagesse de la femme, non plus que sa beautéi n'est chose conmiutative ou vénale : qu'elle s'avise de réclamer, en raison de sa figure et des grâces de son esprit, Tisonomie, elle perd à rinstant son prestige; dès lors qu'elle prétend à la rémunération virile, on exigera d'eUe la production virile ; et comme elle ne peut la fournir^ elle restera au dessous d'elle-même : dedéesseoufée qu'elle doit être, la voilà redevenue esclave.

XXXIV. — Même observation pour le moral

Comme la femme tient son corps de l'homme, Os ex os^ Hbus meii^ et caro e» came meâ; comme elle tient de lui ses idées, de même elle en reçoit sa conscience et le principe de toutes ses vertus. Or, ici encore la dignité virile, en se féminisant, acquiert une fleur de beauté qui est propre à la femme et lui assure l'excellence.

Constance de l'âme : — Je me souviens d'avoir vu sur le frontispice de je ne sais plus quel livre d'érudition une vignette représentant Hercule avec ces mots : Zabore et ametamiiâ. Oui l'homme a la force ; mais cette constance

dont il se vante en sns, il la tient surtout de la femme. Constance, patience, longue espérance, sont surtout la ■vertu des

faibles ; c*est leur force. L'homme, dans l'adversité, d'abord s'irrite, bientôt, se rebute ; ne pouvant vaincre, il se fait tuer : la femme pleure, et dans ces pleurs de la femme il retrempe son courage. Par elle il dure, et apprend le véritable héroïsme. A Toccasion, elle saura lui donner l'exemple : alors elle sera plus sublime que lui, l'amazone l'emportera sur le héros, car elle est la force dans la faiblesse :

Et dans on fiible corps s'allume un grand courage.

Facilité dans les relations sociales : — La femme est incapable de dire le droit, de le soutenir, de le venger; elle fera mieux, elle le rendra aimable, et de ce glaive à double tranchant fera un rameau de paix. La Justice ressemble à l'arithmétique : certaines opérations divisionnelles ne peuvent donner un résultat exact; de même dans la Justice soit distributive, soit commutative, soit pénale ou satisfactoire, il est presque impossible que l'application du droit no laisse à redire ; il y a teujours de quelque côté une inégalité, partant une perte : d'oii ce grand principe de philosophie pratique, point de Justice sans tolérance. Or, c'est à rexercice de la tolérance que la femme excelle. Par la sensibilité de son cœur, par la délicatesse de ses impressions, par la tendresse de son âme, par son amour, enfin, elle arrondit les angles tranchants de la Justice, détruit ses aspérités, et d'une divinité de terreur fait une divinité de miséricorde. La Justice, mère de Paix, ne serait pour l'humanité qu'une cause de désunion, sans ce tempérament qu'elle reçoit surtout de la femme.

Pureté de la vie : — Nous avons dit ce qu'est la femme à l'état do nature ; et les récits des voyageurs, les immondices de la civilisation, les aventures de nos émancipées, ne montrent que trop jusqu'à quel degré d'impudicite elle

{>eut descendre. C'est dans l'homme qu'est le principe de a pudeur. Mais, vraiment, est-ce pour lui que cette vertu lui a été donnée comme en dépôt? Est-ce qu'elle peut liû compter ? Est-ce qu'elle lui siea seulement?... L'homme est-

ainsi fait^qu^il rougit de rougir, et que sa pins grando honte, même au Fcin du crime. c>.t encore d avoir honte. En amour, Thommc pudibond uevient bientôt ridicule, la femme elle-même prend en dégoût l'homme qui n^ose pas. Un vrai visage viril ne rougit pas plus qu'il ne pleure : jo puis reconnaître un tort, le regretter, le réparer ; mais je me refuse à la honte, et quiconque m'y expose allume eu mon cœur une soif inextinguible de vengeance. La femme seule sait être pudique, parce qu'elle est taible; mais, par cette pudeur qui est sa prérogative la plus précieuse, elle triomphe des emportements de l'homme et ravit son cœur. C'est surtout par la pudeur que la femme est souveraine, parlez donc de porter cette vertu-là à son actif!... J'ai dit qu'en principe il n'y avait pas de femme laide; j'ajoute qu'il n'y a pas non plus de femme impure. L'impure est hors de son sexe, hors de l'humanité : c'est une femelle de sinço, de chien ou de porc, métamorphosée en femme. Mais essayez de prendre la pudeur de la femme pour base d'un droit réel ; de lui faire de cette chasteté qui l'élève si haut, de cet esprit de tolérance, de patience et de résignation^ qu'elle a reçu en partage, une sorte de spécialité économique et de fonction sociale : au lieu d'honorer la femme, vous l'avilissez ; vous pensez i'afifrandur, et vouB la rejetez dans l'opprobre.

Ainsi l'on peut oien dire qu'entre l'homme et la femme il existe une certaine équivalence provenant de la comparaison de leurs natures respectives, au double point de vue de la force et de la

beauté; si, par le travail, le génie et la Justice, l'homme est à la femme comme 27 est à 8, la femme, à son tour, par les grâces de la figure et de l'esprit, par l'aménité du caractère et la tendresse du cœur, est à l'homme comme 27 à 8. Mais, quoi qu'en aient dit les économistes, aucun contrat de vente, d'échange ou de prêt n^est ici possible : les qualités de l'homme et de la femme sont des valeurs incommutables: les apprécier les unes par les autres, c'est les réduire également à rien. Or, comme toute question de prépondérance dans le gouvernement de la vie humaine ressortit soit à l'ordre économique, soit à l'ordre {iiilosophique ou juridique, il est évident que la suprém;^tie delà beauté, même intellectuelle et moraloi ne peut créer une compensation a la iemme^

dont îa condition reste ainsi fatalement snlïordonnée. L'-homme et la femme peuvent être équivalents devant TAbsolu; ils ne sont point égaux, ils ne le peuvent pas être, m dans la famille, ni dans la cité.

DMtÛMtloa de la iMBUM

XXXV. •— Le problême paraît donc insoluble : qui rachètera la femme, si elle ne peut se racheter par Tidéal ? Et si la femme n'est rachetée, si elle doit rester serve, que deviennent l'homme et la société? Le pacte conjugal déclaré impossible, la Justice reste sans organe ; elle retombe à Tetat de simple notion; toute moralité, toute liberté expire : la création est absurde. Femme tu ne peux être ni mon associée ni mon épouse, et je ne te veux pas

Î^our courtisane. Eh bien, malédiction sur la nature, et que e monde finisse : ie t'écrase...

Encore un effort, et la vérité nous apparaîtra çeut-être. Ce problème désespéré ne serait-il pas résolu précisément parce que nous venons de dire, et dont le langage humain, forcément analytique, nous déguise le sens? Uondensons nos idées, et tâchons d'en dégager la formule.

La poésie primitive eut pour caractère particrolier de personnifier les facultés humaines ; ce fut l'origine de la mythologie ;

Minerve est la sagesse, et Ténus la beauté.

Ce n'est plus la vapeur qui forme le tonnerre s C'est Jupiter armé pour effrajer la terre...

Or, ce que la poésie râve^ la nature lo réalise : qu*est-ce que la femme?

La femme est la conscience de l'homme personnifiée. C^est l'incarnation de sa jeunesse, de sa raison et de sa Justice, de ce qu'il y a en lui de plus pur, de plus intime, de plus sublime, et dont Timage vivante, parlante et agissante lui est offerte, pour le réconfonter, le conseiller, l'aimer sans fin et sans mesure. Elle naquit de ce triple rayon qui, partant du visage, du cerveau et du cœur de Thomme^ et devenant corpS| espritet conscience, prodoisiti

f f^ AMOUR ^ T MARIAGE

^of6 merreilleuse, est pour rhomme Timiqua remède» poH pfur la honte qu'elle lui inspire lorsqu'elle se refuse, •oit qu'elle le fasse repentir de son indiscrétion en se livrant et s'enlaidïssant. La litanie redouble ici d'insistance: J/a^er jnM^'^jiN4if Mater castùsima^ Mater inviolata,^ Mater inU- €iM^ieto, Virço pradicanda.

De quelque côté qu'il la regarde, elle est la forteresee c|ê ia conscience, la splendeur de son âme, le principe de sa félicité, Pétoile de sa vie, la fleur de son ê^e : Turris ebuff^ea^ JÙomus aurea^ Janna, cœli^ SteUa matutina^ Eo$a f/iyiiica. Quelle puissance dans ses regards 1 Firgo wtctu. (Quelle est délicieuse, appuyée sur le oras de son nancél Qua est ista qum ascendit de deserto^ deliciie c^ueue^ itwÙHi iuper dilecium suum? Quelle est imposante dans sa déinCEFcbe et radieuse! Et comme il est ému auprès d'elle 1 QuaH aurora eomurgens^pulchra utluna^ eïeeta ut eol^ terri" iilû ut eaetrorum acies ordinata! Que lui fait Téloge de 8ee pareils ? La femme seule peut l'honorer et le réjouir : Vas hûnoraiile^ Causa nostre lœtitiœ. Seule elle peut lui dire : Je te récompenserai au delà de tes mérites, £!go ero merces tua ^nagna nimis. Vaincu, coupable, c'est encore dans le sein de la il mme qu il trouve la consolation et le pardon ; elle seule l'Cut lui tenir com|>tc' de Tintention et du bon vouloir, découvrir dans sc^s passions de motifs d'excuse, chose que néglige la Justice ('es homines : Rcfugium peccatorum, Consolati'ix oDUctonun. Elle seule enfin, dans la persécution, ia ven^e^:.eo et la liaine, sollicitera pour fui sans abaisser sa lierlé, fei-a valoir son repentir, et ses douleurs, et sa constance : Rcf/ina mariymm^ Regim coycssorwm.,. Jamais je n'ai pu enteidro chanter ces litanies sans un frisson de volu;,i6, et je regarde comme un bonheur que la jeunesse, qui d'ailleurs ne s'en soucie guère, n'y comprenne rien. pia! lenigna! regina! C'est à devenir fou d^amour, et l'amour, mémo inspiré par la religion, même sanctionné par la justice, je ne l'estime qu'autant qu'il m'est une élévation de cœur, une excitation à bien faire : l'amour en lui-même, je ne l'aime pas.

Vous le voyez, MonseigLeur, c'est le christianisme, c'est l'Eglise, c'est vous-même, qui, sans le savoir,m'allezfoiuTur la

théorie du mariage. Acceptez-en l'hommage, et puisse ,tef§uiine . (Revenir la n: ici ia tri ce de notre réconciliation!

AMOUR ET MAHUGE M

M» WénùaMion du pacte conjugal : premier degré de JoridîoUoto

XXXVI. — L'homme et la femme se sont vus : ils s^aiment. LHdéal les exalte et les enivre, leurs cœurs battent à Tunis-86n;la Justice vient de naître dans leur commune con* ■oienoe. Toute la création, qui de la mousse au mammifère A préparé, par la distinction des sexes, l'ineffable mystère, applaudit au mariage.

• Rendons-nous compte de ce pacte, le premier de ceux que l'homme aura à former, sans lequel les autres seraient comiûe de plein droit résiliés, et qui n'aura jamais son pareil.

Quel est ici l'apport des parties? En autres termes, qu'est-ce qui fait la matière du contrat? Ce ne sont pas les services : de l'homme à la femme l'échange de services se conçoit sans doute et peut exister; de là le contrat de domesticité. Mais la servante n'est pas Fépouse, ceci n'a pas besoin de discussion. Le concubinat même et la maternité, joints au service du ménage, ne suffiraient pas à faire passer la femme du rang de domestique à celui de matrone : tout cela peut se liquider en argent, tandis que les honoraires de l'épouse ne peuvent s'estimer ni en marchandise ni en espèces. Ce n'est pas, enfin, le plaisir non plus qui fait l'objet du mariage : nous l'avons prouvé à satiété par l'analyse de l'amour et de ses œuvres.

Le mariage est l'union des deux éléments hétérogènes, la puissance et la çrâce : le premier représenté par l'homme, producteur, inventeur, savant, guerrier, administrateur, magistrat; le second, représenté par la femme, dont la seule chose qu'on puisse dire e^t qu'elle est, par nature et destination, l'idéalité réalisée, vivante, de tout ce dont rhomme possède en lui, à un degré supérieur, la faculté, dans les trois ordres du travail, du sr^voir et du droit. Voilà pourquoi la femme veut l'homme fort, vaillant, ingénieux : elle le méconnaît, s'il n'est que gentil et mignon ; pourquoi lui, de son^côté, la '« ■ ^eut belle, gracieuse, bien disante, discrète et chaste.

Quelle étincelle va jaillir de ce couple?

C'est un principe fondamcnt.il en théologie, principe que

tu AMOm ET MIRIAU

nous avons fait nôtre par la mani&re dont nous ayons mdn compte du progrès, ou pour mieux dire de Porigine du péché, que Thomme ne fait rien sans le secours de la grâce, en langue philosophique, sans idéal ; que sans cette

nourrit le courage de Thomme, qui développe son génie, fortifie sa conscieuce. Par cette grâce divine il connaît la honte et le remords : il se rend industrieux, philosophe, poète ; il devient un néros et un juste juge, il sort de 1 animalité et s'élève au sublime.

Telle est donc la série d'idées qui a décidé la création de la femme et fixé son rôle.

Sans une faculté positive et prédominante de Justice, point de société; sans un sentiment prof ond de la dignité personnelle, point de Justice ; sans idésd, point de dignité; sans la femme et

Tamour qu'elle inspire, point d'idéal : pour mieux dire, l'idéal reste impuissant; la grâce est inefficace, elle avorte. Nous avons vu ce que seraitla femme sans ce trésor de sentiment et d'idées que la puissance virile verse en son cœur, et que sa seule peine est d'idéaliser ; l'homme à son tour, sans la grâce féminine, ne serait pas sorti de la brutalité du premier âge : il violerait aa femelle, étoufferait ses petits, ferait la chasse à ses pareils pour les dévorer.

Il suit de là que l'union de l'homme et de la femme ne constitue pas un pacte synallagmatique, dans le sens et les conditions ordinaires du contrat de mutualité, un tel pacte supposant les contractants ou échangistes respectivement complets dans leur être, semblables dans leur constitution, éclairés d'ailleurs par la Justice, au nom de laquelle ils s'associent ou traitent delà permutation de leurs services et produits. L'homme et la femme forment, au moral comme au physique, un tout organique, dont les parties sont complémentaires l'une de Tautre ; c'est une personne composée de deux personnes, une âme douée de deux intelligences et de deux volontés. Et cet organisme a pour but dô créer, la Justice en donnant l'impulsion à la conscience, et de rendre possible le perfectionnement de l'humanité par elle-même, c'est à dire la civilisation et toutes ses mer-

veilles. Commeni s^accomplit cette justification?' Par l'excitation de l'idéal, ce que les théologiens nomment grâce,

lui-même peu à peu obéit à d'autres influences ; mais une fois trempé par la Justice il ne rétrograde plus ; et c*est un fait (}ue la corruption des sociétés ne commence pas par les générations (yii

ont aimé, elle commence par celles qui n'ont pas aime encore, ou chez qui la volupté a pris la place de l'amour. Otez à la jeunesse la pudeur et l'amour, donnez-lui en échange la luxure ; elle perdra bientôt jusqu'au* sens moral : ce sera une race vouée à la servitude et à l'infamie.

Cependant, rapprochés par la grâce, la poésie et l'amour, l'homme et la femme n'en restent pas moins soumis aux conditions économiq^ues de l'existence : il faut travailler, pourvoir, se diriger a travers les difiicultés de la vie. Comment vont se régler les conditions de leur alliance, puisque en définitive il iry a pas seulement entre eux pacte d'amour, mais constitution de droit ?

L'homme et la femme s'épousent sous la promesse et la loi d'un dèvoûment réciproque absolu. L époux se doit tout entier à son épouse, réponse se doit tout entière à son éi>oux, et telle est la nature de cette réciprocité qu'elle n'a pas cour objet un avantage positif, matériel, comme l'exige la loi de toute société civile ou commerciale : dans le mariage, les avantages matériels ne sont qu'un accessoire, je dirais presque un accident, dont le partage est loin de pouvoir être regardé par les époux comme une compensation de ce qu'ils se donnent, rour prix des travaux, des combats, des meurtrissures que l'honneur de la communauté et la gloire de sa femme lui commandent, l'homme recueillera, quoi? un sourire; la femme à son tour, pour prix de ses soins, de sa tendresse, de sa vertu, aura, quoi? un baiser. Des deux parts, sacrifice complet de la personne, abnégation entière du moi, la mise en jeu de la vie et de l'être pour une récompense idéale : voilà le sacrement de Justice, voilà le mariage.

L'honune et la femme sont-ils faits égaux par cette union? — En sésuLTAT, au point de vue de la oignité et

de U fOfeHét dans Io «aeret de 1» diittibro nuptiale el dans leur for intérieur, oui, ils sont ^aux ; le mariage, fondé sur un dévoûment réciproque, absolu, implique communauté de fortune et d^honneur. Devant la sodété ei dans la pratique esfiérieurê^ dans tout ce qui conc^^me les travaux et la direction de la vie, Tadministration et la défense de la république, cette égalité n'existe pas, ne peut pas exister. Pour mieux dire, la femme ne compte plus, elle est absorbée par son mari. Et pourquoi? D un côté, la femme ne peut soutenir, pour la puissance des faculté», la comparaison avec Thomme, ni dans Tordre économique et industrie, ni dans Tordre philosophique et Httéraîref ni dans Tordre juridique : or, ces trois ordres de mttiife«* tations, correspondant aux catégories de Tutile, du vrai et du juste, embrassent lee trois quarts de la vie sociale. Sous ce rapi^rt, la société, en refusant à la femme Tiao» nomie, ne lui fait aucun tort : elle la traite selon ses aptitudes et prérogatives. DansTordre politique et économique la femme n'a véritablement rien à faire : son rôle ne commence qu'au delà. — Elle reprend, direz^vous, Tavaa* tage par la grâce et la beauté, et par Tinfluence qui en résulte. — (m^ mais encore une fois cet avantage ce n'est pas à la société, militaire, industrielle, gouvernementale, philosophe, juridique, à en faire la compensation. L'Etat, ou la société, comme on voudra, ne connaît point, ne peut

{)as connaître des choses de Tidéal et de l'amour. C'est & 'époux, représentant de la société vis-à-vis de la femme, à rembourser son épouse : ce qu'il fera, mais hors du mar* ché, et en une autre monnaie, qui est le sacrifice de tout lui-même, en autres termes, par Tamour conjugal. Sortez de ce système, vous changez Tordre de la nature; vous rendez Thomme misérable, sans rendre la femme plus digne ni plus heureuse. L'égalité des

droits civils et poUtiques supposant une assimilation des prérogatives de grâce dont la nature a doué la femme avec les facultés utilitaires de Thomme, il en résulterait que la femme, au lieu de s'élever par ce mercantilisme, serait dénaturés, avilie. Par l'idéalité de son être, la femme est, pour ainsi dire, hors de prix. Elle atteint plus haut que Thomme, mais à condition d'être portée par lui. Pour qu'elle con*

^^vn Ç§tte grâce m&Umahk^^ (jui u'Q9t p9 e» çJJe m

AMOim ET MARTaGE fiS{

faculté proâncfricé, tme Tuteur échangeable, mais une qualité transcendante, il faut qu'elle accepte la loi di» 1* puissance maritale : Tégalité au for extérieur, la rendant a l'homme odieuse et laide, serait la dissolution du tta^ riafçe, la mort de Tamour, la perte du genre humain. Tel est le mariage théorique, mariage qui sd réâliso de

S oint ea point dans la collectivité sociale, par Fensemble es rapports qui soutiennent entre eux les deux sexe», «t compensation faite des anomalies de détail et des grjûH individuels, mais dont on ne manquera pas de dire qa% est encore, pour Timmense majorité des sujets de Pun et de l'autre sexe, une utopie. Ceci nous conduit à uM Mil» yelle foce de la question.

La famille : deiuoème degré de JurîdkUo

XXXVn. — Si, dit-on, Thyménée, de même que Tunour, est un pur idéal ; si sa théorie, par sa sublimité ml^mêi reste inapplicable, ou du moins inappliquée dans Iaprati« que quotidienne,

ne serait-il pas plus simple, plus sûr, plui moral même, de laisser le vulgaire grossier à la liberté deê unions naturelles? Qu'il est rare que l'amour, tel que le rêvent le jeune homme et la jeune fille, préside aumariagel Et que de vices, que de déceptions déshonorent cette union réputée sainte I Du côté masculin, quelle brutalité, quelle

Îaresse égoïste, quelle lâche tyrannie, que de crapule! ^ans la femme, que de légèreté, de folie, et parfois d'insolence ! Que d'ineptie et de bavardage ! Quelle mollesse, quelle ordure sous sa vaine coquetterie ! Qu'attendre donc, pour le mariage, de pareils sujets? Qu'espérer, pour le progrès de la Justice et des mœurs, de couples si misérables?

L'ohjection est vieille ; c'est la même qui jadis suggéra l'idée de réserver à l'aristocratie le privilège du sacrement, pendant que la vile multitude était reléguée, avecles esclaves, dans la prostitution et le concubiiiat.

^ Ceux qui, n'osant dénigrer Tinstilution, en allèguent les risques et accusent d'indignité matrimoniale la multitude des époux, oublient que le mariage, nécessaire d'ailleurs 6 1a eoojété, iBdispeRsatîe {iw enfants^ est fait surtouf

fil AMOUR KT MÂRI/LGe

pcmr ces fines braies qae l*<m en tronârait écarter. C^est ainsi que s'est faite la première civilisation : elle a déîmté par Fabolition de la promiscuité et de Tamonr passager; et ce fidble idéal, que présentent chez des natures sauvages Famour et la femme, s^est trouvé subitement consolidé et accru par le mariage.

Si quelque chose peut, en effet, ranimer Tamour assouvi, relever la femme qui s est donnée, recréer cette idéalité toujours prête à périr dans la possession, c'est la pensée, inhérente au sacrement, et qui s'empare de la conscience des epouz, qu^entre eux il existe autre chose que de Tamour, quelque chose qui dépasse autant Tamour que celui-ci dépasse le rut des animaux. Ce quelque chose, nous le connaissons : c'est le culte que l'homme et la femme se rendent l'un à l'autre, culte qui, chez le premier, s'adresse à la grâce, à la pudeur et à la beauté, chez la seconde, à la puissance.

En deux mots, la même personne, homme ou femme, paraîtra toujours meilleure et plus belle à celle qui l'aime dans le mana^e que hors le mariaçe : je plaindrais celui qui, après avoir lu tout ce qui précède, en demanderait encore la raison.

Le mariage est si bien la loi de l'humanité, à tous les degrés de civilisation et dans toutes les conditions sociales, qu'à peine unis dans la Justice, les époux, si barbares fussent-ils du reste, se trouvent capables de donner l'initiation juridique à d'autres êtres et de s'élever encore par cette initiation : c'est ce qu'a prévu la nature, et l'expérience prouve tous les jours qu'elle ne s'est pas trompée.

L'humanité est soumise à la loi du renouvellement. A cette œuvre de reproduction les deux sexes concourent, l'homme en fournissant le ^erme, la. femme en donnant à l'embryon le premier accroissement. Pourquoi ce partage? Pourquoi la femme a-t-elle été chargée plutôt que l'homme des fonctions de la maternité?

La physiologie en indique une première cause : le soin de la tendre enfance convient mieux au plus tendre, au plus sensible et au plus compatissant des conyjointsJiL'économie domestique fournit un nouveau motif :*^fKomme devant produire pour toute la famille, il importait de lui laisser rentière liberté de ses mouvements. Mais la théorie

AHOim ET MAfflAGB tVi

du mariage nous donne la raison supérieure, savoir: Védu->* cation des enfants.

Le nouvel individu ne peut pas rester dans une immoralité animique jusqu'à Tepoque où il recevra par Tamour la révélation de la Justice : Tordre de la famille, la dignité de l'enfance, exigent <}ue cette jeune conscience sorte de rinertiepar une initiation préparatoire. Or, cette première imtiation du droit et du devoir, c'est la mère qui, sous la sanction paternelle, la donne.

Ce que la femme, le sexe gracieux, reçoit par le mariage du sexe fort et qu'eUe idéalise à mesure, elle l'enseigne à son enfant; elle devient à son tour, par l'amour maternel, éducatrice du nouvel homme; le père, par son autorité, apparaît comme garant et gardien.

Otez le mariage, la mère reste avec sa tendresse, mais sans autorité, sans droit. D'elle à son fils, il n'y a plus de Justice ; il y a bâtardise^ un premier pas en arrière, un retour à l'immoralité.

Tel est donc, selon l'ordre de la nature, le développement organique de la Justice. L'appareil juridique existe, il fonctionne, mais son action ne oiepasse pas la limite des époux, qui est celle de l'idéal. Par la génération, l'idée du droit prend un premier ac-

croissement : d'abord, dans le cœur du père. La paternité est le moment décisif de la vie morale. C'est alors que l'homme s'assure dans sa dignité, conçoit la Justice comme son vrai bien, comme sa gloire, le monument de son existence, l'héritage le plus précieux qu'il puisse laisser à ses enfants. Son nom, un nom sans tache, à faire passer comme un titre de noblesse à la postérité, tel est désormais la pensée qui remplit l'âme du père ae famille.

U y a dans l'amour un moment d^enthousiasme que ne connaissent ni le sensuâliste voluptueux, ni l'amant platonique, c'est quand, après les premiers jours de bonheur, l'homme est saisi tout à coup, au sein des joies conjugales, de l'idée de paternité. Relisez dans Milton la prière d'Adam appelant la bénédiction du ciel sur son premier engendré : les sens, l'idéal, l'amour, tout a disparu ; il n'est resté que la Charité et la Conscience, déesses des unions saintes et des conceptions immaculées. Toutes les nations ont consacré cette fête sublime de la paternité par

Aifoim BT mahuok

lutt iBitttation qa*iiii6 Justice plus rigonrense a dû f Iti tard abroger, \& primofféniiure.

L'enfAiit est donné, Parvulus naUa ut %obi$; e^ddt tm présent des dieux, Adeo-datus, une incarnation de la divinité présente, Emmanuel. On le nourrit de lait et de miel, jusqu^à ce qu^il apprenne à discerner le bien da mal : Buiyrum et mel eomedet^ donec iciat eliçere bonum et repnlaremalum; c'est la religion delà Justice qui poursuit son développement. Comment, dans raocompussement de oe devoir sacré, Thomme ne sentirait-

il pas sa noblesae? Comment la femme ne deviendrait-elle pas sçlendide?

De répoux à réponse, la Justice a étabU déjà, sans préjudice pour Tamour, une certaine subordination; du père et de la mère aux enfants, cette subordination augmente encore et fonde la hiérarchie familiale, mais pour s'affaiblir plus tard et se résoudre, après la mort aes parents, dans régalité fraternelle. Cela veut dire que pendant le premier âge la Justice est une foi et une religion, non une

{>hilosophie ou une comptabilité : aussi le respect de 'homme pour Thomme, dégagé maintenant des excitations de Tamour et de Tidéal, atteint son apogée dans le cœur des enfants sous le nom à jamais consacré de piété filiale. Père de famille, tu .dois être un jour le premier et le meilleur ami de ton fils ; ne te hâte pas trop cependant, si tu ne veux courir le risque de son ingratitude. La plus sûre

(garantie que tu puisses te donner de l'amitié ae ce fils, orsqu'il sera devenu homme, c'est la prolongation de son respect.

Ainsi le mariage, par le rapport mystérieux de la force et de la beauté, forme une première juridiction ; la famille, par la communauté de conscience qui récrit ses membres, par la similitude d'esprit et de caractère, par l'identité du sang, par l'unité d'action et d'intérêt, en forme une seconde : c'est un embryon de république, oii l'égalité commence à poindre sous 1 autorité luérarchique, mais viagère, de la mère et du père. Dans ce petit Etat, les droits et devoirs pour chacun se déduiront de la théorie du pacte conjugal : pas n'est besoin d'en rapporter les formules.

Le dernier mot de cette constitution, moitié physiologique, moitié morale, est Vhéréiitïf : n'est-ce pas xmo

AMOtm Et MiMkÛZ Mt

htm^pom ftotre iffs-nentllme sl&de qu^ f9^% 6neo)*e 1$

SéfeBore? L^umaxûté, qui se renouTelle eontinueUement ans ses individus, est immuable dans sa collectivité, dont chaque famille est une image. Qu'importe alors que le gérant responsable change, si le vraipropriétaire et usufruitier, si fit famille est perpétuelle? Bien loin de restreindre la suecessibilité, je voudrais, en faveur des amis, des associés, des compagnons, des confrères et des collègues, des domestiques eux-mêmes, Pétendre. encore. D est bon que rhomme sache que sa pensée et son souvenir ne mourroiit |>as : aussi bien n'est-ce nas l'hérédité qui rend les fortunes inégales, elle ne fait que les transmettre. Faites la balance des produits et des services, vous n'aurez rien contre l'hérédité.

La oîté : tmititoe dcgté d» JvridÎQlte

XXXVlil. — L'idée de considérer la Justice, non plus seulement comme une notion de l'entendement où une hypothèse de notre économie, mais comme une faculté positive de l'âme, et conséquemment de chercher à cette faculté un orçane dans la constitution de l'être humain, cette idée, dis-je, est tellement extraordinaire, qu'elle aura de la peine à s'introduire : tout en souhaitant oe voir les principes de la morale acquérir plus de certitude et s'emparer des esprits avec plus de force, on eût aimé à leur

conserver ce clair-obscur qui semble ajouter au respect parle mystère.

Un peu de réflexion cependant ferait comprendre qu'il n'y a rien en tout ce que nous venons de dire de la Justice qui ne soit fondé sur la nature même dés choses ; quant au mysticisme, il faudrait être bien pauvre de jugement pour ne pas reconnaître qu'il ne fera jamais défaut a notre savoir. L'homme a beau étendre le cercle de ses idées, sa lumière n'est toujours qu'une étincelle promenée dans la nuit immense qui l'enveloppe. Le manage, enfin expliqué, n'est-il pas toujours un mystère? Accueillons donc avec bonheur et reconnaissance la vérité qui s'offre à nous, et que toute idée nouvelle qui porte avec soi sa preuve soit la bienvenue.

né AMODR ET XàllUGfi

' Tmite ptnssanoe, toute loi de la natare a pour oi^ant» le corps ou le phénomène dans lequel elle se manif^te.

Ainsi, pour ne pas perdre de temps en exemples, il est une force qui anime tous les êtres et leur donne la première réalisation : cette force est l'attraction. L^attraction a donc pour organes toutes les existences en qui die se maniieste, soit, par exemple, notre système planétaire.

Mais l'attxaction est soumise à une loi qui n'est pas moins uniyerselle : cette loi est l'équilibre. Où se manifeste à son tour Téquilibre? Au moyen de quel appareil? Je réponds encore : au moyen de la balance. Toutes les fois que deux ou plusieurs êtres sont entre eux dans un rapport d'attraction tel qu'ils se font équilibre, la loi a trouvé son organe : la Terre et la Lune, Jupiter et ses satellites, le Soleil et son cortège, sont des oalances au même titre

^ue celle qui sert au banquier à peser ses espèces, à répider à peser ses drogues.

Dans 1 être vivant, la loi fait plus que se réaliser, elle est conçue par lui; il en a la conscience, l'intelligence. Pour cette conception de la loi, il a fallu dans l'être vivant un organe particulier, l'encéphale.

Ce n'est pas tout encore : la loi est plus qu'une idée, une notion perçue par le cerveau ; elle devient, en s'appliquant aux relations de la vie morale, une sorte de passion pour l'être, un entraînement, un amour. Pour cette nouvelle transformation de la loi, je dis qu'il a fallu un nouvel organe, et cet organe je crois l'apercevoir dans le couple conjugal.

Ainsi se déroule, d'après la philosophie du mariage, la genèse universelle.

Une seule force dans la nature : l'attraction;

Une seule loi : l'équilibre;

Une seule idée : la notion d'équilibre, en autres termes la connaissance des rapports ou de la raison des choses, à laquelle se ramène toute philosophie ;

Un seul sentiment : l'amour, enfanté par l'idéalisation des rapports et leur division qualitative (séparation des sexes);

Une seule religion : le respect de la vérité et de l'intégrité des rapports personnels et réels, la Justice.

Partout et toujours le même principe : ce que l'équilibr»

est à Tattraction et à la matière, Téquation à l'esprit, Tamour à rame, Tidéal à la liberté, la Justice l'est a la société humaine. Et comme toute loi se fait un orgueil de

dans le groupe familial.

Un pas de plus, et notre théorie du mariage, ou de l'organisme juridique, est complète.

XXXIX. — Au point où nous sommes j)arvenus, un

I)hénomène curieux ya se passer : c'est la dégradation de 'idéal, qui, rendant les sexes indifférents Tun à l'autre, menace d'abolir la Justice.

L'initiation familiale est xme demi-initiation, que soutiennent fort bien pendant un temps l'autorité paternelle, la confiance des enfants, la religion domestique ; mais qui de frère à sœur n'a plus la même activité, et, réduite peu à peu à une simple habitude, à un souvenir, à une sympathie, est en danger de se perdre.

U faut que l'amour vienne de nouveau chez les jeunes sujets réconforter la conscience : or, cet amour ne peut plus exister entre eux, il s'est épuisé dans l'union qui leur a donné l'être. Entre le frère et la sœur, comme entre le

?»ère et la fille, le fils et la mère, la consanguinité et la àmille ont créé une impossibilité d'amour que toutes les législations ont consacrée, et dont la raison est facile à saisir.

Du côté des parents, il y â d'abord l'amour paternel et maternel, positivement mstinct de Famour conjugal, et qui, loin de faiblir, augmentant avec les années, exclut radicalement la succession des deux sortes d'amour dans le même individu. Du côté des enfants, la réçugnance n'est pas moindre : l'éducation (Qu'ils ont reçue a élevé entre eux et leurs auteurs une barrière infrancnissable de chasteté. Car chasteté c'est respect et justice : plus, par conséquent, en raison même de leur affection mutuelle, les époux auront développé entre eux et autour d'eux de pudeur, de bienséance, d'honnêteté, do piété filiale, plus par cela même ils se trouveront avoir rendu à leurs enfants, vis-àvis d'eux, l'idée d'un autre amour insupportable. La fa-

idO AStoto ET MÂftUGE

OkQle est le siège de la chasteté ; de ttSme que chez les parents la tendresse paternelle, croissant avec Tâge, éloi-

Îne de plus en plus toute pensée obscène, tout amoureux ésir, de mfinie chez les entants la déférence, prenant une teinte de pins en plus prononcée de vénération, étouffe jusque dans son prmcipé Tinclination sexuelle.

Snfare f rares et sœurs Tinoompatibilité est moins forte ; cependant elle existe, et les choses se passent à peu près de même.

Les causes de cette incompatibilité sont : lliabitude et la famàiarité domestique, peu favorables à l'idéal, sans lequel pas d*amour ; Tusaçe commun des choses, ^ui les rend triviales et ajoute a la difficulté de ridéahsation amoureuse ; Tamitié fraternelle, contractée de bonne heure sous rinfluence de la pudeur domestique et du respect fandlial, et qui pousse les jeunes sens à TégaUté, non à Tamour; la ressemblance de caractère, d'esprit,

de style, de tempérament, qui laisse les cœurs froids et les personnes sans attrait; la répugnance du sang, qui réclame avec force un croisement.

L'amour a besoin, pour se produire, de surprises, de contrastes, d'une certaine étrangeté qu'exclut la vie de famille ; et la pudeur dont il s'accompagne est aussi d'un tout autre ordre. Entre personnes qui se connaissent trop, l'amour se trivialise et devient grossier; même entre époux, la familiarité a ses limites. Plus, dans la famille, les mœurs seront chastes, l'affection sincère, l'habitude des personnes prolongée, plus l'idée d'amour entre le frère et la sœur y paraîtra horrible ; et l'on peut poser en anhorisme que les races incestueuses sont des races ainiquité.

L'Eglise a étendu l'empêchement de consanguinité jusqu'aux oncles et nièces, neveux et tantes, cousins et cousmes : je crois qu'on peut s'en tenir à la limite posée par le Code, pourvu qu'on n'oublie pas cependant que la nature a sanctionné la loi ^ui défend de pareilles unions, en frap-

f>ant souvent de plaies incurables ceux qui la violent. Tout e monde sait que l'extinction des familles nobles et prinoières a eu pour première cause l'orgueil de race, qui rendait les croisements difficiles ; et je tiens du savant profesfèùr de l'Institution des sourds-muets de Paris, M. Rémy

ViXiAixB.qu6 la pxindpale x^anaede snrdHé chez les enfaatt est due axa consanguinité de leurs auteurs*

Le croisement des familles et des races, telle est donû, selon les prévisions de la nature et la genèse delà Justice. Torigine première de la cité, la Yéritable base du contrai social. Parla cité, Torganisme juridique acijuiert son dernier déyeloppement, ce

qu^indique le troisième terme de la devise républicaine, Fratemiti. Le couple conjugal, la famille, la cité forment ainsi trois degrés de juridiction : le premier servant de principe et de soutien aux deux autres ; le troisième, par sa raison générale affrancbie de tout individualisme, et par sa force de collectivité supérieure à la totalité aes actions individuelles, donnant att mariage et à la iamiUe la garantie de respect, de travail et de subsistance qu'ils exigent.

Considéré dans sa matérialité, le système social repose tout entier sur la distinction des sexes : par là VÉthiçm$ fait suite à V Histoire naturelle; le rè^e social continue les trois règnes antérieurs, minéral, veijétal et animal; et le mariage, constitution à la fois physiologique, esthétique et juridique, se révèle comme le sacrement de FUnivers*

XL. — Nous pouvons maintenant satisfaire àla difficulté

aui domine toute cette matière : il s'agit de la discipline e l'amour.

L'amour, dans cette organisation de la Justice, se pré* sente comme force motrice : il en est l'excitateur, le promoteur, le coefficient. Sans lui la conscience s'affaisse, la femme redevient impure, l'homme retourne à sa fainéantise et à sa férocité. Or, comment s'exercera l'amour, si difficile à contenter, qu'il est défendu d'ailleurs de rechercher pour lui-même, attendu que, recherché pour luimême, l'amour n'est plus le producteur de la

Justice, il en est l'abolition ? Nous avons vu de quelle manière, fléau des sociétés, il les corrompt dans leur vitalité et dans leur conscience: par quel correctif en restera-t-ill'incorrupti« ble ferment? Quelle sera la pratique légitime de l'amour? Il faut, avons-nous dit, que ramuur obéisse î c'est Tolyeti

fUÎ AMOtm ET MARTÂGC

o^est la promesse du mariage ! comment soumettre à une r^le ce dont Tessence consiste à ne reconnaître pas de r^le, et que le sentiment universel déclare indomptable?

On a YU, dans une autre Etude, comment s^opère la porgation des idées et Télimination de Fabsolu : aest par un procédé analogue ^ue nous arriverons à la discipline de raaour ék à Thygiàne du mariage.

aw tantôt il ravit, sur les ailes du désir, au troisième ciel, tantôt il précii)ite, par la fatigue de la possession, dans une fr&iétique impudidté. Voilà en six lignes la physiologie de Tamour.

Espérer le retenir et le fixer à cet apogée où le porte

ridéal est une illusion que dément toute expérience, et que

la nature des choses explique. Toute réalisation de Tidéal

Trrr? est nécessairement incomplète, partant fausse; et cela,

Sarce que le réel ne peut jamais reproduire qu'un rayon igitif de ridéal; parce que Fabsolu et le réel sont contradictoires, et que, si celui-ci nous donne la notion de celuilà, tout effort que nous faisons pour saisir Fidéal ou Tabtolu dans un objet qui le réalise en entier n'aboutit qu'à répuisement de l'esprit, souvent à une déception douloureuse.

Jouir de l'amour dans l'infini de son aspiration, posséder l'idéal, est donc, comme la pénétration de rabsolu par la pensée, chose impossible. D un autre côté, combattre l'amour, ae même que se dérober à la conception de Vabsolu, n'est pas moins impossible, puisque nous ne pouvons pas nous empêcher de trouver beau ce qui est beau et de l'aimer ; je dirai même que c'est chose immorale : sur ce point, la religion est d'accord avec la raison, la théologie ascétiç[ue avec la philosophii^ épicurienne. Le christianisme n'a fait que déplacer l'amoa? en le rapportant à Dieu : il s'est bien garde de le vouloir détruire.

Mais, si nous ne pouvons ni nous rendre maîtres de l'amour ni nous soustraire à son influence, il est une chose qui dépend de notre libre arbitre et à laquelle la religion et la poésie erotique n'ont pas songé : c^est de balancer

Fattionr par raliiotir, de sorte que nous usions de sa vertu

en restant maîtres de notre cœur.

Je sais tout ce qu^il y a de paradoxal dans ce que je vais dire ; mais il faut que je le dise, parce que telle est la vérité philosophique et la raison des choses, parce qu'il ïi*j a pas aautre préservatif contre les éclats et les aberrations de l'amour, et que telle est en définitive la pratique de Timmense majorité des hommes : le secret, pour échapper aux tribulations de Tamour et en conserver le bonheur, consiste, pour chacun de nous, à aimer d'esprit et de cœur toutes les personnes du sexe opposé, et a n'en posséder conjugalement qu'une seule.

C'est impossible I s'écrie-t-on encore... Je réponds que c'est facile, excepté peut-être aux novices dont l'imagination est pour la première fois séduite, et aux égoïstes qui prennent pour de l'amour la férocité de leur passion.

Au moral, comme au physique, l'amour débute par une crise dont la fin est tout autre que ne le disent le cœur et les sens, et qu'il est çtupide de présenter à la jeunesse comme le dernier mot de la félicité. Pourquoi ne pas plutôt saisir cette occasion de lui inculquer avec force, de par la Justice et le sens commun, que, la fin de l'amour, chez l'être raisonnable, étant autre que la possession, et cette fin se réalisant le plus souvent sans attendre la possession, Tamour ne tient pas nécessairement à la possession ; q[u'au contraire il est prudent de se garder de ses premières émotions, attendu que toute incunation contient plus ou moins d'illusion, toute préférence du cœur plus ou moins d'iojustice, tout amoureux régal plus ou moins de honte ; attendu surtout que le beau moral, en tant qu'il dépend de notre volonté, devant être pour nous le plus précieux bien, si dans un mariage toutes les convenances sont respectées, si le devoir et Ta vertu y figurent comme élément principal, alors même que le penchant amoureux serait presque nul, l'union est accomplie dans les meilleures conditions possibles?

Les anciens étaient entrés dans cette voie, lorsqu'ils faisaient de l'amour l'âme universelle ; le christianisme y est entré à son tour, lorsqu'il a identifié Dieu et l'amour par, et proposé à ses vierges le Christ pour époux. Le Christ, c^t la personnification du sex^masculin, de même

qne la iPlerge est la persoimifleation du sexe {SSminin : <jQt toute jeune fille, avant de se marier, apprenne donc à aimer le Christ; que tout jeune homme soit fait cheralier de la Vierge.

Voilà ce que nos romanciers et dramaturges, s^ils avaient étudié le cœur humain, s^ils se aonciaient le moins du monde de la félicité publique et de la morale, enseigneraient à la jeunesse. Au lieu que, dans leurs absurdes et immondes peintures, c^est toujours Tamour d'inclination qui triomphe, ils feraient voir qu'un pareil sentiment, s'il n^est racheté par une forte dose de vertu, est presque une garantie dWortune. Pour le poète comique, comme pour le chansonnier, Tamour offre une source inépuisable de ridicule : il y a toute une révolution littéraire dans ce revirement...

Si accomplie que paraisse une fiancée, il n'est pas de mari, à moms que ce ne soit un imbécile, à qui une possession de trois mois n'ouvre l'œil sur d'autres charmes ue ceux de son épouse ; j'en dis autant de celle-ci à l'égard e son mari. Et si, malgré l'imprévu de la découverte, ce mari et cette fenmie restent fidèles l'un à l'autre, leur fidélité, que la jeunesse le sache, vient de leur conscience, nullement de leur prédilection.^

Puis donc que par la possession l'idéalisme erotique se détruit aussi rapidement qu'il s'est allumé, et que dans la nuit conjugale toutes femmes sont grises, comme dit le proverbe, que restc-t-il à faire, sinon de traiter l'amour comme la raison prescrit de traiter tout idéal, c'est à dire de le cultiver dans l'universalité de son objet, en s'abstenant de tout ce qu'il peut offrir d'individuel, au moins jusqu'au jour du mariage?

L'Apôtre a dit : Que chacun parmi vous ait sa chacune. J'ajouterais, si je pouvais m'arroger l'autorité d'un apôtre ; Que chaque homme aime toutes les femmes dans son épouse, et que chaque femme aime tous les hommes dans son époux. C'est ainsi qu'ils connaîtront le véritable amour, et que la fidélité leur sera douce. Car l'amour, universel par essence, tend à se réaliser dans l'universalité : si rhomme et la femme qui s'épousent paraissent sortir de l'indivision, c'est seulement quant à la cohabitation et

ftu^ df YQîrs ^u'çlie impose \ |)our le surplus, c'çst h, dirç

pOTir l4âéal| ils restent dans la eommunàutj. Le mariagô qui les unit n^est point une appropriation mutuelle de leurs corps et de leurs âmes, comme le dit ailleurs le même saint Paul ; c'est la représentation de Tamour infini, qui vit au fond de leurs cœurs. C'est pourquoi Thomme qui manque à sa femme manque ft toutes les femmes, et la femme qui manque à son mari est à juste titre méprisée de tous les hommes.

XLI. -*- Le Gode civil, interprète de la Rérolution, est admirable sur cette matière. Il dit :

Arl. 818. — Les époux se doirent mntuellemê&t fidélité, SMôiin, fliaûtanee.

Art. 918. «^ Le mari doit ptoteetion à la hmmt, U fémae obéissance à son mari.

Art. S14. -— > La femme est obligée d*habiter areo le mari, et de le saiyre partout oià il juge à propos de résider. Le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la yie, selon ses facultés de son état.

Art. 803. — Les époux contractent ensemble, par le fait sent du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants.

Art. 146 et 165. — 11 n'y a pas de mariage lorsqu'il n'j a point de consentement, publiquement eiprlmé.

Le mot d^amour n'est pas prononcé, il ne dorait pas rêtre : c'est en cela que le législateur me paraît admi» rable. L'amour est le secret des époux ; rien n'en doit pa* raître au dehors, dompté qu'il est et transfiguré parle mariage. Un dernier regard jeté sur eux achèvera de nous le prouver : ils s'aiment et ils ont vaincu l'amour.

Le premier sentiment que l'homme éprouve à la vue de la femme est tout d'amour ; il ne s'y arrêtera pas longtemps. De l'ivresse des sens il passe rapidement à l'adoration de l'âme, et quand il s'imagine être encore amant, il est devenu lui-même un juste et un saint.

Tout ce que l'homme voit en la femme, comme en un miroir où sa conscience se regarde, la femme tend à le devenir, et malheur à elle, malheur à tous deux, si elle trompe la révélation de l'amour, si elle manque à l'attente secrète de l'homme !

Pédain de l'amour sensuel et dç la yolu{)té ; Qu^

n^ AMOim ET MABÎAGR

rhomme tonrittenté de pensées lascives regarde sa femme, il rougit et il est heureux de rougir, parce qu'il la croit à Tabri de son tourment. Sans doute c'est de lui qu'elle a reçu la pudeur, comme elle en a reçu, dans la cérémonie nuptiale, Panneau et la couronne; mais cette pudeur s'est incamée en sa personne, elle

seule sait être chaste et fidèle. Et quelles preuves elle en donnera I Est-il absent, accable, malade, elle chasse loin le plaisir, la continence ne lui pèse rien; à ses yeux le sacrifice n'existe pas : sa charité lui tient lieu de debitum. Jeune fille, elle attendra de longues années son promis, sans s'impatienter du célibat ; femme, elle le possède absent comme présent ; le nom de son époux mêle au sien lui suffit. Et la conscience générale des fenunes témoigne de cette immense générosité de leur cœur : plus que nous elles méprisent, elles abhorrent les lascives, les volages et les infiaèles.

Conception supérieure de la liberté et de la force : La volupté vaincue, l'homme est devenu un héros; aucim effoi% ne lui coûtera plus : telle est sur lui l'influence de la femme. La première, par sa chasteté, elle a donné l'exemple : elle exige en retour que l'homme se montre vaillant, entreprenant, distingué, touîours prêt pour le devoir et le sacrifice. Elle ne demande plus ni flatterie, ni louange, ni caresse, ni présent, ni fête ; elle a soif d'héroïsme : qu'il soit lui de plus en plus, et la voilà joyeuse. Elle le haïrait égoïste ; elle ne le souffre pas davantage humble avec elle ou familier; elle le mépriserait, s'il se faisait son égal. Le besoin de commander est nul chez elle ; il n'y a que le besoin d'admirer et d'aimer. Comme elle se plaît à lui devoir tout, fortune, honneur, vertu, elle en attend tout, parce que produire et donner est la prérogative de la force. Qu'il soit fier, laborieux, indulgent pour les autres, sévère envers lui-même : elle le prendrait en dégoût s'il se montrait servile, sans dignité, esclave de l'avarice ou intimidé par aucun. Et l'homme accepte avec bonheur cet empire : de par cette vertu féminine qui met l'amour à la chaîne, il ne veut servir âme qui vive, si ce n'est sa dame ; il n'est sensible qu'à une peine, sa censure ; à une récompense, son approbation.

Pratique du travail et de la Justice : La femme, quoi qu'elle apprenne ou entreprenne, n'est point, par la -"^*-*

'..Vi-

ÂM'iUR ETMARIAeV 937

nation de son sexe, industrieuse, agrienlteice, négociante, savante, pas plus que juge, homme de guerre ou homme d'État. EUe peut bien nous prêter dans nos travaux quelque aide, nous assister dans nos transactions de quelque conseil : de tout temps elle a pris pour elle la portion la plus douce du travail. Elle a été bergère et jardinière, nleuse, lingère et ménagère ; certains arts semblent faits pour la mettre en lumière, la danse, la déclamation, la mimique. Quant à sa justice, il en est comme de sa philosophie^ : elle n'en pas d'autre que la religion. La femme qui prie est sublime : Thomme à genoux est presque aussi ridicule que celui qui bat un entrechat.

Rien de tout cela cependant ne constitue la mission de la femme : son véritable lot est d'être préposée à la garde de nos mœurs et de nos caractères, chargée de nous représenter incessamment dans sa personne notre conscience idéale. Quel rapport, dites-moi, entre une semblable destinée et le plaisir?... Plus d'un homme a dû à la présence de sa femmo de ne pas faillir ; plus d'une femme, après avoir rêvé en son époux l'assemblage des vertus viriles, s'est consumée en se voyant attachée à un lâche, à un cadavre.

Et la gloire de l'homme est de régner sur cette meryeilleuse créature, de pouvoir se dire : « C'est moi-même idéalisé, c'est plus que moi, et pourtant ce ne serait rien sans moi. A elle mon sang, ma vie, tout mon être ; je lui appartiens corps et âme,

comme le soldat à son général, comme le fils a son père, comme autrefois l'esclave et le client à son patron. Malgré cela, ou à cause de cela, je suis et je dois rester le chef de la communauté : que je lui cède le commandement, elle s'avilit et nous périssons, n

J'ai eu le bonheur d'avoir une mère chaste entre toutes, et, mialgré la pauvreté de son éducation de paysanne, d'un sens hors liffne. Comme elle me voyait grandir, et déjà troublé par les rêves de la jeunesse, elle me dit : Ne parle jamais éT amour à une jeune fille j même quand tu tepropoêerais de V épouser.

Je fus longtemps à comprendre ce précepte, absolu dans son énoncé, et qui proscrivait jusqu à l'excuse du Ion mot%f. Comment l'amour, cette chose si douce, pouvait-il être réprouTé par la bouche d'une femme? D'où tenait-«U«

n^ AMom CT màrtâck

etUe monld &t»ttre? Jun&Is, ^e te déclare^ je n*ai la ni entenda rien de cette force. Pretendait-elle que des époux ne dussent pas s^aimer ?... Eh t non : elle avait devine, par un sentiment élevé du mariage, ce que l'analyse pliiloso-

Eliique nous a démontré : que Tamour doit êti^ noyé dans i Justice; que caresser cette passion, c'est s'amoindrir soi-même et déjà se corrompre ; que par lui-même l'amour n'est pas pur ; qu'une fois son omce rempli par la révélation de l'idéal et l'impulsion donnée à la conscience, nous devons l'écarter, comme le berger, après avoir fait cailler le lait, en retire la présure ; et que toute conversation amoureuse, même entre fiancés, même entre époux, est messéante, destructive du respect domestique, de l'amour du travail et de la pratique du devoir social.

Je résume tout ce que j'ai dit et ce qui me reste à dire dans le questionnaire suivant.

CATÉCHISME DU MARIAGE

DEMAin>E. — Qtc^est-^e que le couple conjugal?

RÉPOKSE. — Toute puissance de la nature, toute faculté de la vie, toute afifection de l'âme, toute catégorie de l'intelligence, a besoin, pour se manifester et agir, d'un organe. Le sentiment ae la Justice ne pouvait faire exception à cette loi. Mais la Justice, qui régit toutes les autres facultés et dépasse la liberté elle-même, ne pouvant pas avoir son organe dans l'individu, resterait pour Tbomme une notion sans efficacité, et la société serait impossible, si la nature n'avait pourvu à l'organisme juridique en faisant de chaque individu comme la moitié d'un être supérieur, dont fa dualité androgyne devient pour la Justice un organe.

D. — Pourquoi Vindividu est-il incapable de sertir fTorgane à la Justice?

R. — Par ce qu'il ne possède de son fonds que le sentiment de sa propre dignité^ lequel est adéquat au libre arbitre, tandis que la Justice est nécessairement dueUe,

Ît t^tllA ntppoiê {MU* eonséauent deux oonuciencet m moins runisson : en sorte qne la dignité du sujet apparatt seulement comme premier terme de la Justice et ne derient même respectable pour lui qu'autant ^u^elle intéresse la dignité des autres.

C'est par le manaçe que l'homme apprend, de la nature même, à se sentir double : son éducation sociale et son élévation dans la Justice ne seront que le déreloppement de ce dualisme,

D« -^ Pourquoi^ dam VorçanismejurtdijUê^ Uê iêU9 p^riO-Mêê simiMlu dUêmblabla?

B. ~ Parce que, si elles étaient pareilles, elles ne se compléteraient pas l'une l'autre ; ce seraient deux touts indépendants, sans action réciproque, incapables, pour eette raison, de produire de la justice.

D. — Bn fiud Vhmme $t la fimme difèr$ni4lê V^ ie Vautrê'i

R. — En principe, il n'y a de différence entre l*homme et la femme qu'une simple diminution d'énergie dans les facultés. L'-homme est plus fort, la femme plus faible : Toilà tout. En fait, cette diminution d'énergie crée pour la femme, au moral et au physique, une distinction qualitative qui fait que l'on peut donner de l'un et de l'autre cette définition : L homme représente la puissance de ce dont la femme représente l'idéal, et réciproquement la femme représente 1 idéal de ce dont l'homme représente la puissance. Devant l'Absolu, l'homme et la femme sont deux Sersonnes équivalentes, parce que la force et la beauté ont ils sont l'incarnation sont qualités équivalentes.

D. — Qu^ est-ce que V amour?

R. — L'amour est l'attrait qu'éprouvent invinciblement l'une pour l'autre la Force et la Beauté. Sa nature, dans l'homme et dans la femme, n'est par conséquent pas la même. Du reste, c'est par lui que leur conscience a tous deux s'ouvre à la Justice, cha-

cun devenant pour l'autre tout à la fois un témoin, un juge et un second lui-même.

D. — Comment déjlnissez'^ons le mariage?

R. — Le mariage est le sacrement de la Justice, le mystère vivant de rharmonie universelle, la forme donnée par la nature même à la religion du genre humain. Dans une mhère moins haute, le mariage est l'acte par lequel lliomme et la femme, s'élevant au dessus de l'amour

BénB, déclarent leur Tolonté de s'unir selon le droit, et do poursuivre, autant qu'il est en eux, raccomplissement ds la destinée sociale, en trayaillant au progrès de la Justice. A cette définition se rapporte celle de Modestin. Jurù hunumi et divini communication que M. Ernest Legouvé traduit, avec moins de pompe, École de per/ectionnemeni mutuel.

Dans celte religion de la famille on peut dire que répoux ou le père est le prêtre ; la femme, Vidole, les enfants, le peuple. Il y a sept initiations : les noces ^ le/'o^er ou la tabîey la naissance^ 1a puberté, le conseil^ le testament et les /un&ailles. Tous sont dans la main du père, nourris de son travail, protégés par son épée, soumis à son gouvemement, ressortissant à son tribunal, héritiers et continuateurs de sa pensée. La Justice est là tout entière, organisée et armée : avec le père, la femme et les enfants, (die a trouvé son appareil, qui ne fera plus que s'étendre par le croisement des familles et le développement de la cité. L'autorité est là aussi, mais temporaire : à la maiorité de l'enfant, le père ne conserve plus vis à vis de lui qu'un titre honorifique. La religion, enfin, se conserve là : tandis que partout ailleurs l'interprétation des symboles, l'habitude de la science et l'exercice du raisonne-

ment l'affaiblissent sans cesse, elle subsiste dans la famille, s'y condense, et ne redoute aucune attaque : la révélation, tout idéale, de la femme, ne pouvant n y s'analyser, ni se nier, ni s^éteindre.

D. — Comment^ rachetée par cette reliçion dans laqtùelU U est facile de reconnaître Vembryon de toutes celles qui ont suivie la femme reste-t-elle néanmoins subordonnée à P homme?

B. — C'est précisément que la femme est un objet de culte, et qu'il n'y a pas de commune mesure entre la force et l'idéal. Sous aucun rapport la femme n'entre en balance avec l'homme, industrieuse, philosophe ou fonctionnaire publique, elle ne peut; déesse, elle ne doit; elle est toujours trop haut ou trop bas. L'-homme mourra pour elle, comme il meurt pour sa foi et ses dieux ; mais u gardera le commandement et la responsabilité.

D. — Pourquoi le mariage est-il^ des deux parts^ monO' game?

ta

R. — Parce que la conscience est commune entre les époux, et (][u*elle ne peut, sans se dissoudre, admettre un tiers participant. Conscience pour conscience, comme amour pour amour, vie pour vie, âme pour âme, liberté pour liberté : telle est la loi du mariage. Introduisez une personne de plus : Tidéal meurt, la religion se perd, Tunanimité expire et la Justice s'évanouit.

D. — Pourquoi le mariage est-il indissoluble? B. — Farce que la conscience est immuable. La femme, expression de 1 idéal, peut bien, quant à l'amour, avoir dans une autre femme une doublure, et de son vivant être remplacée; Thomme, expression de la

puissance, pareillement. Mais quant à la justification dont l'homme et la femme sont agents l'un pour l'autre, ils ne peuvent pas, hors le cas de mort, se quitter et se donner mutuellement un rechange, puisque ce serait avouer leur commune indignité, se déjusiifier^ si l'on peut ainsi dire, en autres termes devenir sacrilèges. L'homme qui change de femme fait ^l^^ conscience neuve, il ne s'amende pas, il se déprave. D. — Ainsi vous repoussez le divorce?

R. — Absolument. La loi civile et religieuse a posé des cas de nullité et de dissolution de mariage, tels que l'erreur de la personne, la clandestinité, le crime, la castration, la mort : ces réserves suffisent. Quant à ceux que re:^ tourmentent la lassitude, la soif du plaisir, Vincompatibi" lUé d^humeur^ le défaut de charité, qu'ils fassent, comme l'on dit, séparation. L'époux digne n a besoin que de guérir les plaies faites à sa conscience et à son cœur ; l'autre n^a plus le droit d'aspirer au mariage : ce qu'il lui faut, 'i^ c^est le concubinage.

D. — Déffendre aux séparés de se remarier^ les rejeter)4, dans Tunion coneubinaire^ est-ce moral?

V^ B. — Le concubinage, ou concubinat, est une cqnjonc-

\ù^ tion naturelle^ contractée librement par deux individus, o^ sans intervention de la société, en vue seulement de la 5^: jouissance amoureuse et sous réserve de séparation ad ^j Jiiitum. A part quelques exceptions, que produisent les ^ hasards de la société et les difficultés de Texistence, le concubinat est la marque d'une conscience faible, et c'est ^^ avec raison que le législateur loi refuse les droits et les prérogatiTes au mariage.

fit

Mais la société n'est pas Tœuvre d'an jour ; la Torta est Tune pratique difficile, sans parler de ceux à qui le ma-

de taire déchoir le mariage en le rapprochant du concubinage, il convient, dans rintérèt des femmes, des enfants naturels et des mœurs publiques, d'imposer au eoncubînat certaines obligations qui lerelèvent et le poussent à Tunion légitime. L'antiquité tout entière admit ces principes : l'empereur Auguste créa au concubinat un état légal; le christianisme le toléra longtemps, et n'a même jamais su le distinguer du mariage. Devraient en conséquence êia^

Sar la loi déclarés concubinaires tous ceux et celles ^ui, ors les cas d'adultère, inceste, fornication et prostitution, entretiennent un commerce d'amour, gu'il y eût d'ailleurs ou qu'il n'y eût pas entre eux domicile commun. Tout enfant né en concubinage porterait de droit le nom de son père, suivant la maxime Pater est quem concuhbuitns demonstrat. Le père concubin, de même que le père marié, serait en outre tenu de pourvoir à la subsistance et à l'éducation de sa progéniture. La concubine délaissée aurait droit aussi à une indemnité, à moins qu'elle n'eût la première convolé en un autre concubinage.

D. — Quelles sont les formes du mariage?

R. — Elles se réduisent à deux : les annonces ou publications, la célébration. Dans celle-ci interviennent, au Sremier rang, la société, en la personne du ma^'strat et es témoins ; en seconde ligne, les familles des époux, en la personne des parents.

D. — Que signifient ces formalités?

R. — Lé mariage, avons-nous dit, est institué pour la sanctification de l'amour : c'est un pacte de chasteté, de charité et de justice, par lequel les époux se déclarent publiquement affranchis, l'un et l'autre et l'un par l'autre, des tribulations de la chair et des soins de la galanterie, en conséquence sacrés à tous et inviolables. Voilà pourquoi, en dehors des stipulations d'intérêt qui requièrent également publicité, la famille et la cité paraissent dans la cérémonie : l'engagement des époux, fait en vue de la Justice, porte plus loin que leurs personnes; leur con-

fldenee ooniugale devient partie de k consoienee Booiaîe^ et, comme le mariage assure leur dignité) il est pour la société qui le proclame une gloire et un progrès. Nos mau» Taises mœurs et nofcre ignoranct^ nous font méconnaîtra ces choses : tandis ^ue la concubine, qui se livre sans contrat, sans garantie, sur une parole secrètement don* née, pour une subrention alimentaire ou un présent en espèces, comme un bijou prêté à loyer, dérobe aux regards le secret de ses amours et n'en est pas plus modestOi l'épouse paraît, calme, digne, sans rougir : si elle rougissait, elle aurait perdu son innocence.

D. — Cette théorie du mariage est fort spécieuse; maii pourquoi demander à la métaphysique une explication qUé la nature nous met sous la main? Cest dans Vintérêi des errants et des successions qu'a été imtitué le mariaçe : il n^p faut voir rien de plus.

R. — Sans doute, les enfants y entrent pour quelque chose ; mais si la loi de génération elle-même n'a été établie qu'en vue de la Justice, si la multiplication des humains, si leur renouvellement et leur mort ne s'expliquent aussi qvLB car des fins juri-

diques, il faut bien admettre que la distinction des sexes, que l'amour et le mariage, qui entrent dans cette économie, se rapportent aux mêmes fins. La même loi qui a fait du couple conjugal un organe de génération en avait fait auparavant un appareil de Justice : telle est la vérité.

D. — SxpliqueZ'Vous davantaçe»

R. — Tout être est déterminé dans son existence d'après le milieu oii il doit vivre et la mission qu'il a à remplir. C'est ainsi, par exemple, qu'a été réglée d'après les dimen* sions de la terre la taille du souverain qui l'exploite. L'Humanité, devant opérer à la fois sur tous les points du plobe, ne pouvait être réduite à un seul et gigantesque individu : il fallait qu'elle fût multiple, proportionnée

Jiar conséquent, dans son corps et dans ses facultés, avec 'étendue de son domaine et les travaux qu'elle aurait à y faire.

L'Humanité donc étant donnée comme collectivité, deux conséquences s'ensuivaient : la première, que pour faire manœuvrer d'ensemble cette multitude de sujets intelligents et libres, une loi de Justice, écrite dans les âmes.

fM àMom ST mahiàgk

erndsSe dani les pe^onnes, était nécessaire : c^est Tobjet du mariage ; la seconde, que les indrndus dont se compose le grand corps humanitaire se renouvelassent à tour de rôle, après avoir fourni une carrière proportionnée i leur énergie vitale et à la puissance de leurs facultés : c^est à quoi la nature a pourvu par la génération, et ce dont il nous est maintenant aisé de pénétrer les motifs.

L'êti'e vivant^ quelle que soit sa lioerté, par cela même quMl est limite, défini dans sa constitution et dans sa n>rme, n'a et ne peut avoir qu'une manière de sentir, de

Ïcnser et d'agir, une idée, un but, un objet, un plan, une n, une fonction, par conséquent une formule, un style, un ton, une note, expression de son individualité absolue, à laquelle il s'efforce de ramener Tuniversalité des lois naturelles et sociales. Supposez le genre humain composé d'individus immortels : à un moment donné, la civilisation ne marchera plus; toutes ces individualités, après s'être pendant quelq^ue temps poussées par la contradiction, finiront par s'équilibrer dans un pacte d'absolutisme, et le mouvement s'arrêtera. La mort, en renouvelant les tyçes, produit donc ici le même effet que la guerre des idées, organisée par la Révolution comme la condition nécessaire de la Raison et de la Foi publi(^ue {Etude FIl)^

Mais ce n'est pas seulement au nrogres social que la mort est nécessaire : elle l'est à la félicité de l'individu.

Non seulement, à mesure qu'il avance, l'homme s'enferme dans son individualisme et devient pour les autres un empêchement ; il finirait, dans cette intraitable solitude, i|ar devenir un obstacle à lui-même, à sa vitalité, à l'exercice de son intelligence, aux conquêtes de son génie, aux affections de son cœur. Même sans vieillir, par la seule influence de la routine à laquelle son moi l'aurait à la longue condamné, il tomberait dans l'idiotie : son bonheur, sa gloire, autant que le progrès delà société, exigent qu'il s'en aille. La mort à cette heure lui est un gain ; au'il 1 accepte avec joie, et fasse de sa dernière heure son ernier sacrifice rendu à la patrie. Tous tant que noua sommes, après nous être dévoués à la science, à la Justice, à l'amitié, au travail, nous de-

vons finir comme Léonidas, Cynégire, Curtius, les Fabius, Arnold de Winkelried. d'Assas, Nous plaindrions-nous qu'elle vi^nt trop tôt/

Quel orteil ! Nous n^attondrons pas même, à Toceadon, que la vieillesse nous fasse signe ; nous partirons jeunes» comme Barra et Viala.

Au reste, en conduisant Thomme à la mort, c'est à dire à la dépersonnalisation, la Justice ne le détruit pas tout entier. La Justice équilibre et renouvelle les individua* lités ; elle ne les about pas. Elle recueillera les idées de rhomme et ses œuvres; elle conservera, en les modifiant, jusqu'à son caractère et sa physionomie ; et c'est Tintéressé lui-même qu'elle chargera de sa propre transmission, c'est à lui qu'elle confiera le soin de son immortalitéi en instituant la génération et le testament.

Ainsi l'homme se reproduit dans son corps et dans son ftme, dans sa pensée, aans ses affections, dans son action,

Ear un démembrement de son être ; et comme la femme ût avec lui conscience commune, elle fera encore géné-

tour avec une puissance supérieure. Manage, famille, cité, sont un seul et même organe; la destinée sociale est solidaire de la destinée matrimoniale, et chacun de nous,

Ïar cette communion universelle, vit autant que le genre omain.

D. — Aufani^ Vhypothise éTune eonseienee formée à ieu9 découle de la même métaphysique que celle qui vous a fait supposer

déjà une Raison cotlective et un Etre collectif. Mais^ cette métaphysique a un défaut grave ; c^est i" ébranler la foi à tout un ordre t existences^ en rendant de plus en plus pro^ blématique la simplicité de VâmCy ^indivisibilité de la penséCj TiéUntUé et Timmutabilité du moi^ conséquemment en ii{/trmant leur réalité.

R. — Pourquoi ne diriez-vous pas plutôt que cette métaphysique, par ses séries et par ses antinomies, par la puissance de son analyse et la fécondité de sa synthèse, tend à établir la réalité de choses qui jusque-là étaient demeurées de pures fictions? C'est le principe de composition qui constitue pour l'homme la possibilité du savoir ; c'est à ce principe qu'est due notre certitude. Tout ce que nom possédons de science positive nous vient de lui, et rim de oe qui a été une fois assuré par lui ne peut être

SIS* ^ AHOnft ET MâRIàGB

rârené. Pourqno! le mime prîncîpNa ne ferfiit-3 pas ausd la possibilité de Têtre? Dieu lui-même» Dieu, conçu comme pensée supérieure et immanente des mondes, expression de leur narmonie, Dieu redeviendrait possible avec cette métaphysique : tremblons que ce ne soit son viced^origine...

D. — T(m9 Us membres Wwm société sotU^ appelés m martoffe?

pour agir,, d'union que de cohabitation.

D. — Diaprés céla^ vous ne jugez pas le marîatie iniisp sable au bonheur?

R. — Il faut distinguer : au point de vue animique ou spirituel, le mariage est pour chacun de nous une condition de félicité; les

noces mystiques que célèbre la reli* gieuse en sont un exemple. Tout adulte, sain de corps et d'esprit, aue la solitude ou l'abstraction n'a pas séquestré du reste des vivants, aime, et, en vertu de cet amour, se fait un mariage dans son cœur. Physiquement, cette nécessité n'est plus vraie : la Justice, qui est la fin du mariage et que Fon peut obtenir, soit par Tinitiation domestiquCy soit par la communion civique, soit enfin par l'amour mystique, suffisant au bonheur dans toutes les conditions d'âge et de fortune.

D. — QM'el est^ dam Véconomie domestique et ^('^•ale^ le râle de la femme?

R. — Le soin du ménage, l'éducation de l'enfance, l'instruction des jeunes filles sous la surveillance des magistrats, le service de la charité publique; nous n'oserions plus ajouter, aujourd'hui, les fêtes nationales et les spectacles, qu'on pourrait définir les semailles de l'amour. L'immoralité aristocratique et la décadence dos idées religieuses ont fait de la proscnce des femmes dans les solennités publiques une occasion de libertinage : cela peut changer, et il est nécessaire que cola change.

; D. — Aucune industrie^ aucun art^ ne vous semble^-Uplus épécîalement dévolu à la femme?

R. -— C'est toujours, en termes voilés, reproduire la

qiîcçtion dç l'égalité politique et socialç 4es çe^çes, et prQt

tester contre le titre de mékofire qn!, mietut que céltd de matrone, exprime la vocation de la femme.

La femme jpeut se rendre utile en une foule de choses, et elle le doit ; mais, de même que sa production littéraire se réduit toujours à un roman intime, dont toute la yaleur est de servir, par Famour et le sentiment, à la vulgarisation de la Justice; de même sa production industrielle se ramène en dernière analyse a des travaux secondaires ou de ménage : elle ne sortira jamais de ce cercle.

L'homme est travailleur, la femme ménagère : de ç[Uoi se plaindrait-elle ? Plus la Justice en se développant nivellera les conditions et les fortunes, plus ils se verront élevés tous deux, celui-là par le travail, celle-ci par le ménage. Quand l'homme repousse toute exploitation et tout patronat, la femme réclamerait-elle pour son service une valetaille? Où la prendre? Les deux sexes naissent en nombre égal : e8t*ce clair?

Le ménage est la pleine manifestation de la femme. L'homme, hors mariage, peut se passer de domicile : au collège, à la caserne, à la table o^hôte, à l'hôtel garni, il se retrouve toujours et se montre tout entier; la promiscuité ne l'atteint pas. Pour la femme, le ménage est une nécessité d'honneur, disons même de toilette. C'est chez elle que la femme est jugée; ailleurs elle passe, on ne la voit pas. Fille, mère de famille, le ménage est son triomphe ou sa condamnation. Qui donc lui rangera son nid, si ce n'est elle-même? Faudra-t-il à cette odalisque intendant, livrée, femmes, grooms, des nains et des singes?... Nous ne sommes plus en démocratie, nous ne sommes plus en mariage ; nous retombons en féodalité et en concubinage.

D. — Un quoi consiste la lilertépour la femme?

B. — La femme vr<aiment libre est la femme chaste. Est chaste celle qui n'éprouve d'émotion amoureuse pour personne, pas même pour son mari. Pourquoi la jeune vierge paraît-elle si belle, si désirable, si digne? C'est qu'elle ne sent pas l'amour; et que ne sentant pas Pamour, elle est l'image vivante de la liberté.

D. — Quelle part faire à Vamour en contractant mariage?

Rf ^ L» plu9 petite po8Mbl9f jbors^ue deux pnQRseï

9jg AMOllR ET MABUr^

se présentent an mariage. Tamour est censé chez elles aTonr accompli son oeuvre ; la crise est passée, Torage s'est dissipé, la passion a fui, hyems transiit^ imber aMit^ comme dit le Cantique des cantiques. C'est pour cela que le mariage de pure inclination est si près de la honte, et que le

S ère qui y donne son consentement mérite le blâme. Le evoir du père de famille est d'établir ses enfants dans rhonorabilUé et la Justice; c'est la récompense de ses trs^ Taux et la joie de ses vieux ans de donner sa fille, de choisir à son fils une femme de sa propre main. Que les jeunes gens s'épousent sans répugnance, à la bonne heure; mais

Sue les pères ne laissent pas violer en leur personne la ignité familiale, et qu'ils se souviennent que la génération charnelle n'est que la moitié de la paternité. Quand un fils, une fille, pour satisfEdre son inclination, foule aux

ideds le vœu de son père, l'exhérédation est {jour celui-ci e premier des droits et le plus saint des devoirs. D. — A quel &g$ au plus tôt eonviewt-il de se marier? H. — Quand l'homme est fait, le travailleur formé; quand les idées commencent à venir et

la Justice à subaltemiser l'idéal : ce que l'on peut exprimer, à l'exemple du code, par un mî nînnnm arithmétique :

• L*homme avant vingt-six ans révolns, la femme avant vingt et vn ans révolus, ne peuvent eontracter mariage. ■

D. — Quelle peut-^tre en moyenne^ entre deux époux^ la période ffiîîUimité?

R. — Tant que les enfants sont en bas âge, l'homme doit à la femme un tribut de caresses : la nature l'a ainsi voulu, dans l'intérêt même de la progéniture. L'enfant profite de tout l'amour que lo père témoigne à la mère : n'en demandons pas davantage. Quand les aînés atteignent la puberté, alors, époux prudents, la pudeur domestique et la garde de votre cœur vous commandent de vous abstenir. N'attendez pas que le retour H&ge^ l'apoplexie et les infirmités de la vieillesse vous y contraignent. Vous ne gagneriez à cette continence forcée que d^tre poursuivis lusqu'au tombeau de rêves impudiques et de tnbulations contre nature.

D. — Q^el est y en général ^ VhmfM qu\ne jeune petsmne doit proférer pour mari?

R. — Le plus juste.

D. — Quelle est^ en général^ la femme fu^w^ homme iM fréffrer pour son épouse ?

R. — La plus diligente. — Chez l'homme, les qualités

aui importent le çlus à la femme sont le travail et la tenresse : ces qualités sont garanties par la Justice. Chez la femme, les qua-

lités qui importent le plus à Thomme sont la chasteté et le dévoûment : elles sont garanties par la diligence.

D. — Quelle consolation qfrir aux amants malheureux?

R. — De pratiquer avec zèle la Justice, à cette fin de se marier, après avoir payé à l'amour perdu un juste tribut de deuil. La Justice est le ciel où leurs cœurs endoloris se retrouvent, et, de toutes les manières de pratiquer la Justice, la plus parfaite et la plus pleine est le mariage. Tel est même, abstraction faite des autres considérations domestiques, le seul motif qui légitime les secondes noces. Il est oien que de deux époux, de deux fiancés, qu'une mort prématurée séparo à jamais, le survivant garde la religion du défunt, et cette religion sied surtout à la femme ; mais une douleur excessive chez un sujet îeune trahit plus d'illusion et d'égoïsme que de Justice ; elle dégénérerait en délit contre l'amour même, si l'amant affligé se refusait au remède.

D. — Quels sont^ par ordre de graoité^ les principale faits que tous qualifiez crimes et délits contre le mariage ?

R. — L'adultère, l'inceste, le stupre, la séduction, le viol, l'onanisme, la fornication et la prostitution.

D. — Qu^est-ce quij en dehors des considérations générales de dignité personnelle^ de respect du prochain^ et de foi jurée ^ constitue la cul^lïlité de ces actes?

R. Le caractère commun qui les distingue est de frapper la famille dans ce qu'elle a oe plus sacré, savoir la religion domestique, conséquemment d'anéantir, chez le coupable et ses complices, la Justice dans sa source.

Ainsi VaduUire esi, selon l'expression des anciens, la violation de toute loi divine et humaine, un crime qui contient en soi tous les autres, calomnie, trahison, spoliation, parricide, sacrilège. La tragédie antique, de même que répopéei roule presque tout entière sur ce motif, comme le

montrent les légendes d'Hélène, de Cljrtemnestfê, de Pénélope, etc.

Uinceste, moins atroce, est plus vil; dérision de la pudeur familiale et de l'initiation maternelle; il a pour pendant la sodomie.

Le stupre, plus commun de jour en jour et traité avec tant d'inJiflFsirence, est l'abus d'une personne mineure, unô destruction de Li Jusî;ic3, si l'on p3ut ainsi dire, en bourgeon, et pour laquelle des jurés ne devraient admettre jamais de circonst.inces atténuantes.

Par quel inconcevj<ble matérialisme le législateur a-t-il traité si sévèrement le viol, tandis qu'il n'a pas dit un seul mot contre la sJductioïi? Il semble cependant que le premier pourrait souvent être rangi dans la catégorie des coups et blessures qui n'affectent que le corps, tandis que la seconde tue l'âme.

Aces deux espèces de crimes, nous assimilerons Vexôltation à la débaiicJte par livres, chansons, gravures, statues, etc.

Uonanisme a pour corollaire la bestialité. Chose curieuse I L'onanisme coniusfal a été proposé par les défenseurs de l'exploitation humaine pour servir d'émonctoire à la population ; la môm g doctrine qui fait du travailleur une bête de somme, devait faire aussi de l'amoureux un étalon.

La fornieaiton est la jouissance passagère de deux personnes libres, mais non concubinaires. Elle est sans comparaison plus répréhensible que la prostitution, La prostitution, reste de l'ancien état de guerre et de féodalité, a de plus pour excuse la misère, et la prostituée, retranchée comme un membre pourri de la famille, ne trahit personne. Le fornicateur et la fornicatrice trompent tout le monde et n'ont pas d'excuse ; ils devraient être blâmés, sinon punis. L'hypocrisie de nos mœurs en a décidé autrement; la fornication secrète est applaudie; l'homme surpris dans une maison de tolérance est réputé infâme.

Si Ton considère l'adultère, la séduction, le viol, la fornication, la prostitution, le divorce, la polygamie et lé concubinage comme formant la pathologie de l'amour et du mariage, l'inceste, le stupre, la pédérastie, l'onanismo et la bestialité en seront la tératolosrie*

Le débordement de tous ces crimes et délits contre le mariage est la cause la plus active de la décadence des sociétés modernes ; c'est à cette cause qu'il faut rapporter, en dernière analyse, et la lâcheté bourgeoise, et l'imbécâllité populaire, et l'ineptie républicaine, et la dépravation de la littérature, et le despotisme dans le gouvernement.

Tout attentat au mariage et à la famille est une profanation de la Justice, une trahison envers le peuple et la liberté, une insulte à la Révolution.

D. — Comment la philosophie du droit a-t-elle été si long^ temps sans comprendre le mariage?

R. — C'est que les philosophes ont toujours cherché le droit dans la religion, et que toute religion étant essentiellement idéaliste et erotique, l'amour dans l'âme religieuse est placé au dessus de la Justice, et le mariage rabaissé au concubinage.

Pâfi«. — I«p. llodAiiM (Bmlù«r, dr), rm« J.W^«i4iMa, 61.

last dat

LCJJ

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retainîng it beyond the specified tîme,

Please return promptiy.

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/amouretmariage00prougoog. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.